Le Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Deuxième Année — Ottawa, (H.-C.) Jeudi matin, 2 Octobre 1862. — No. XXVII.

Cartes d'Affaires

☞Le Bureau du *Courrier* se trouve maintenant Rue Clarence près de la Rue Dalhousie, à la résidence du Rédacteur. Les personnes qui désirent annoncer, ou transiger quelques affaires quelconques sont priées de s'adresser directement au Propriétaire-Rédacteur.

☞*Nous prions instamment ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement, de bien vouloir le faire sous le plus court délai.*

☞**Toute communication que l'on nous fera parvenir par la poste, non affranchie, sera refusée.**

Nos abonnés voudront bien se rappeler qu'il faut se soumettre à nos conditions d'abonnement—qui sont ☞PAYABLES D'AVANCE.☜

Ceux qui nous doivent pour un semestre ou deux, doivent comprendre qu'il serait enfin temps qu'ils se rendissent à nos justes demandes.

Loi concernant les Journaux.

1° Tout souscripteur qui ne donne pas ordre formel de discontinuer l'envoi d'un journal, est censé continuer son abonnement.

2° Tout souscripteur qui ne transmet pas les arrérages qu'il doit, au moment ou il envoie son ordre de discontinuation, est exposé à recevoir son journal et à payer tous les numéros transmis, jusqu'au payement de tels arrérages.

3° Tout souscripteur refusant de prendre son journal au bureau de poste, où il lui est adressé, est responsable de l'abonnement, jusqu'au payement des arrérages et ordre de renvoi; renvoyer le journal, ou refuser de le prendre au bureau de poste n'est pas l'avis que la loi requiert.

4° Tout souscripteur qui change de localité. sans en donner avis au propriétaire d'un journal et qui est cause que le journal lui est adressé au bureau de poste, de sa ci-devant résidence. est tenu responsable de l'envoi du dit journal.

☞*Nous avons adressé pour la dernière fois à nos lecteurs, les comptes qui nous sont dus.*

Aux Cultivateurs.

Pour faciliter la circulation du Courrier parmi la classe agricole, nous informons les cultivateurs que nous prendrons toutes especes de produits, en paiement de leur abonnement.

PRIX DU MARCHE.

Revu et corrigé.

OTTAWA, 1er. Oct. 1862.

FLEUR—			
Extra pr quart	5 25	..	0 00
No. 1	5 00	..	0 00
No. 2	4 50	..	4 50
Fine	3 50	..	3 22
Farine d'Av. par 196 lbs.	5 50	..	5 75
Fleur de blé d'inde 200 lbs	3 00	..	3 50
Seigle par minot 56 lbs.	0 50	..	0 55
Orge " " 48 lbs.	0 00	..	0 55
Sarasin " " 44 lbs.	0 00	..	0 43
BLÉ—			
Automne ....par 60 lbs.	1 05	..	1 10
Printemps .... " 60 lbs.	1 00	..	1 05
POIS—Par 60 lbs.	0 60	..	0 65
BLÉ-D'INDE —Par 56 lbs.	0 60	..	0 00
Avoines—Par 34 lbs	0 30	..	0 35
Fèves—Par 60 lbs	1 50	..	2 00
LARD—			
Mess.....	11 00	..	11 50
Prime Mess.	8 75	..	9 00
Prime	00 00	..	00 00

MARCHÉ DE NEW-YORK,

1er. Oct.

Fleur.—Superfine de l'Etat $4.85 à $5.05 commune et extra moyenne do $5.40 à $5.50; de l'Ohio $5.45 à $5.55; du Canada $5.25 à $5.85; fleur de seigle $3.75 à $4.25. blé 1.17 à $1.40; seigle 82cts à 34cts.; avoine 47cts. à 50cts.

UN JEUNE MONSIER d'une éducation distinguée désire trouver une place ou dans un collège ou dans une famille. Le latin, le français, l'Italien, l'anglais, etc., lui sont familiers etc.

Ecrire ou s'adresser à ce bureau.

Ottawa 17 avril 1862.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

LE MUSICIEN PIERROT.

I.

Ne riez pas au nom du personnage que j'ai l'honneur de vous présenter au commencement de cette veilleé militaire, car à ce nom *plus ou moins comique*, j'en conviens, se rattache une touchante histoire. Nous passerons rapidement sur les premières années de la vie de notre héros, élevé chrétiennement par une mère vertueuse, mais entraîné bientôt loin des sentiers du bien par les séductions des mauvais exemples et par leur impétueux auxiliaire, la fougue de la jeunesse. Pierrot était, nous en demandons mille pardons à sa mémoire le plus franchement mauvais sujet du pays, lorsque la loi de la conscription, glissant dans sa main un numéro infime, l'appela sous les drapeaux de la France. Jouissant d'une santé robuste et ne manquant pas d'une certaine éducation, bon musicien et d'excellente humeur, Pierrot cultivait avec amour le vin, le jeu en un mot toutes les passions mauvaises et désordonnées *qui sont au fond de la bouteille*. Avec ses goûts et ses inclinations, vous comprenez bien camarades, que notre ami Peirrot dut trouver durs et longs les premiersjours de son apprentissage de soldat. Le moyen d'aller au cabaret, je vous le demande, le quand,jour dès cinq heures du matin, au premier cri du coq, un caporal vous apprend à envisager, d'une tête haute, droite et fixe, le noble métier des armes; le soir, quand le tambour de la retraite vous rappelle, comme des poules, au quartier, où la salle de police attend sans façon les retardataires!

Ainsi que nous l'avons dit, Pierrot était artiste; il jouait avec assez d'agrément le flageolet, la guimbarde, le mirliton et toute espèce d'instruments à vent. Cependant l'ophicléide, instrument précieux pour la musique militaire, était son instrument de prédilection. Entre la théorie du fantassin et la méthode de l'artiste, Pierrot n'hésita pas, car il savait que la position de musicien au régiment est appelée en certains cas à jouir d'une indépendance relative, dans les grandes-villes surtout, où les salles de bal et de spectacle, sans compter les bastringues, font une grande consommation de mélomanes. Quinze jours après son incorporation au régiment, Pierrot, tout de neuf habillé, remplissait, en chef et sans partage, le rôle de premier ophicléide. Ainsi qu'il l'avait prévu, cette position devint pour lui une source de douceurs inconnues au commun des martyrs en pantalon garance. Presque chaque jour, l'hiver surtout, lui procurait, indépendamment d'une permission qui souvent dépassait dix heures, les moyens de satisfaire en grand toutes ses passions. L'embouchure de son ophicléide était pour lui celle du Pactole, Il faut avouer que, sans être d'une force de Paganini, il connaissait assez les ressources de l'instrument pour aborder les plus grandes difficultés. C'est ainsi qu'une fois, dans un concert au bénéfice d'un *Robert-le-Diable* quelconque, il enleva tous les suffrages en exécutant, avec autant de verve que d'esprit d'àpropos, des variations de sa composition sur le thème si connu de :

Au clair de la lune,
Mon ami Pierrot.

Comme vous le voyez, chers camarades. notre ami faisait franchement les honneurs de son nom, en lechantant au besoin lui-même sur tous les tons.

Malgré tous les avantages dont il jouissait au corps, Pierrot n'était pas complètement heureux; et cependant il aurait pu l'être autant que perfection dans le bonheur est chose possible en ce bas monde. Retenu par le frein de la discipline militaire sur le plan incliné de ses passions, il était constamment en lutte avec ses instincts, auxquels bien souvent il cédait sans songer aux punitions suspendues sans cesse, une épée de Damoclès, sur la tête du soldat.

Pourquoi Pierrot n'était-il pas heureux? Parce qu'il cherchait le bonheur là où il n'existe pas; parce qu'il le demandait à de folles joies qui ne le donnent point; en un mot parce qu'il avait conservé, sous son uniforme de troupier, ses goûts et ses habitudes de pékin.

D'après le proverbe *qui a bu boira* il buvait raide et sec à rendre huit points sur douze à un capitaine polonais en retraite; puis, quand il buvait ainsi, il noyait dans le vin bien de son verre le souvenir de son pays et de son enfance, la mémoire de sa vieille mère qu'il avait quittée en pleurant, et les pieux conseils qu'elle avait mêlés à ses larmes.

Ne croyez pas cependant que Pierrot fut d'une méchante et perverse nature, vous seriez dans l'erreur: Pierrot n'avait point tout oublié; il avait conservé avec sa foi son cœur d'honnête et brave garçon; il aurait bu volontiers dix bouteilles de vin plutôt que de donner une croquignole à un gamin. "Soyez tranquille, écrivait-il un jour que par hasard il se trouvait complètement à jeun, soyez tranquille, bonne et chère mère: je ne pratique point comme vous le désirez la religiou, c'est vrai; mais je la respecte et l'estime; et qui sait! bientôt peut-être votre fils, déposant au pied des saints autels l'instrument qui a célébré les pompes de Satan, ne chantera plus que les louanges de Dieu."

Notre ami Pierrot ne se doutait pas, en signant cette lettre, qu'avant trois mois le mot *peut-être* se changerait en celui de *réalité*. Un jour, son régiment tenait alors garnison à Clermond Ferraut, le premier ophicléide, allant voir son camarade, la clarinette, malade à l'hôpital, entra, sans but arrêté, par un mouvement de simple curiosité, dans la chapelle où, devant un certain nombre de convalescents, un prêtre prechait sur les félicités du ciel.

L'orateur sacré parlait bien: il y avait tant d'onction dans sa voix, tant d'inspiration dans son regard quand il s'élevait au ciel, dont il décrivait les joies divines, il y avait tant de logique dans son argumentation, que tout l'auditoire semblait suspendu à ses lèvres.

Pierrot prêta d'abord l'oreille à l'accentuation de la voix, qu'il appelait avec raison la musique de la parole; puis, captivé par le choix du thème, il écouta avec une plus sérieuse attention les poëtiques modulations qui tombaient de la chaire sacrée.

A mesure que le prêtre développait son sujet, Pierrot, de plus en plus attentif, cloué sur la place, terrassé pour ainsi dire par une clarté subite, dans l'humble chapelle d'un hôpital, comme saint Paul sur le chemin de Damas, Pierrot sentait naître en lui le principe d'une vie nouvelle; ses yeux, dégagés *du voile qui jusqu'alors avait retenu sa foi*. lisaient couramment dans les mystérieuses profondeurs de l'avenir; son âme, dépouillée des *langes terrestres qui la retenaient comme sous un lienceuil*, se dilatait avec amour sous les doux rayonnements du flambeau de la *foi*... Touché de la grâce divine, Pierrot voyait... il croyait... et le prêtre avait cessé de parler qu'il l'écoutait encore.

Se relevant tout à coup de l'espèce d'extase où la grâce l'avait plongé, il se dirigea rapidement vers la sacristie. Le prêtre venait de quitter son surplis, et il se disposait à sortir. Pierrot se plaça devant lui.

—Mon père, écoutez-moi, lui dit-il.

—Que désirez-vous, camarade?

—Me confesser.

Y a-t-il longtemps que vous n'avez approché des sacrements?

—Depuis ma première communion.

—Depuis que vous me l'avez montré dans les joies du ciel, il y a cinq minutes.

—A genoux, mon enfant, et commencez au nom du Père, au nom du Fils, au nom du Saint-Esprit.....

. . . . . "

Nous ignorons la confession de notre ami Pierrot, mais nous savons que lorsqu'il se releva sous la bénédiction du prêtre, son front était rayonnant de bonheur.

—Eh bien! mon ami, lui dit le prêtre, êtes-vous heureux d'avoir fait ce premier pas vers Dieu?

—Oh! oui, mon père, répondit avec effusion Pierrot, car votre bénédiction vient de mettre en mon cœur le ciel que vous venez de prêcher."

Trois jours après, il s'approcha de la table sainte, et reçut avec les sentiments d'une foi vive le pain qui donne la vie éternelle.

De ce moment-là, renonçant à ses vieilles habitudes, il divorça complètement avec la bouteille, ne voulant plus, dit-il, *d'autres canons que ceux de l'Eglise, cent fois préférables à ceux du marchand de vin.*

(La fin au prochain No.)

CORRESPONDANCE AMERICAINE.

(Pour le Courrier d' Ottawa.)

Nos Generaux et la guerre.

C'est un fait singulier que depuis que la guerre civile est commencée, malgré les erreurs les plus graves, les omissions sans nombre et même les crimes les plus sérieux, commis dans la gestion des affaires militaires, il n'y ait point eu encore la moindre investigation sur la conduite d'un seul général en chef qui a commis l'une ou l'autre de ces fautes, hormis qu'on excepte le général Frémont, dont les erreurs et les bévues ont été si graves et si palpables que le Président Lincoln a été forcé par l'opinion publique de le destituer de son commandement.

Les désastres de Bull Run, de Ball's Bluff, de James Island, de Murfresboro, d'Indépendance et dernièrement la retraite précipitée de Pope avec toute son armée sous les murs de Washington, sont là pour prouver l'incapacité de nos chefs militaires: cependant une seule investigation a eu lieu jusqu'à présent sur la conduite des généraux qui commandaient à ces batailles.

Toutes les défaites ont produit des effets funestes à la cause fédérale, et ceux qui en sont aujourd'hui responsables sont encore à la tête de l'armée du Nord, et le pays doit donc s'attendre à voir verser de nouveau et inutilement le sang de nos braves soldats, à voir renouveller les mêmes faiblesses les mêmes bevues de nos officiers,et rien ne peut l'empêcher d'éprouver encore de sanglants échecs et de terribles pertes.

Pour l'intérêt du peuple et du gouvernement fédéral, on devrait, ce me semble, faire de sérieuses recherches sur les causes de nos défaites passées.

Il est manifeste que si on ne prend aucune mesure pour rendre notre armée plus efficace, qu'elle ne fera aucun progrès. De bons officiers font de bons soldats. Si on permet, comme par le passé, aux mêmes généraux de conduire nos armées sur le champ de bataille, que peut-on espérer, si non de la honte, des défaites et des pertes continuelles.

L'incapacité et l'ignorance continueront à marcher la tête et formeront toujours la porte au mérite et au succès. Les encouragements pour une noble ambition n'existeront jamais. Les faits d'armes, les plus brillants exploits seront toujours ignorés ou passés sous silence, et la médiocrité en fait de talents militaires marquera pour toujours le front de nos généraux.

Et puis s'il y avait entre eux moins de rivalité et plus de patriotisme; si dès le commencement, ils avaient chassé de leur rang le démon de la jalousie. pour ne soutenir et défendre que l'honneur et la gloire de leur drapeau, on aurait pu espérer de temps en temps quelques beaux faits d'armes, quelque belle distinction militaire et le succès aussi aurait plus d'une fois couronné leur dévouement à la patrie; car nos soldats ont prouvé qu'ils savent se battre, mais qu'ils sont mal commandés.

La mort du brave Colonel Thornton F. Bradhead du Détroit, qui vient de tomber à la tête de sa cavalerie, composée presque exclusivement de canadiens-français, d'allemands et d'européens, devrait suffire pour faire ouvrir les yeux aux autorités militaires. Dans une lettre trouvée sur sa personne, tachetée de son sang, adressée à son frère, écrite au crayon quelques heures avant sa mort sous le drapeau du Sud, ayant été fait prisonnier après avoir été mortellement blessé sur le champ de bataille, il disait en terminant: "j'ai combattu courageusement, et je meurs sans crainte. Je tombe victime de l'imbécilité de Pope et de la trahison de McDowell.' Le Colonel Broadhead est mort des suites de ses blessures reçues sur le champ d'honneur, son régiment a été décimé, des milliers de nos braves soldats ont mordu la poussière: voilà tout.

Les généraux Pope et McDowell conservent leur épaulettes et continuent à recevoir leurs cinq à six cent piastres par mois.

La malheureuse rivalité qui existe parmi nos généraux en chef a été en grande partie la cause de nos terribles défaites. Les vides de la perplexité, de l'inquiétude, de la jalousie et même de la haine sillonnent leur visage. Au lieu de s'entre aider et d'être unis, ils s'entredéchirent et sont divisés. Le succès d'un de leurs frères d'armes les offusque et les fait trembler. Ils ne peuvent voir sans envie son triomphe; car ils craignent que son succès en l'élevant ne les abaisse. Ils cherchent par tous les moyens possibles à l'arrêter dans sa glorieuse carrière, et pour réussir ils sont volontiers de le voir tomber lui avec toute son armée.

C'est ainsi qu'ils sont devenus jaloux de la gloire, des succès et de la capacité militaire de McClellan. Ils ont permis à la malice de l'attaquer, à la haine de le poursuivre, à la calomnie de le dénigrer et à la jalousie de lui faire tout le tort possible.

Tout en effet a été mis en jeu pour déjouer ses plans, détruire son influence et le discréditer aux yeux du public. Mais lui, toujours calme et résigné, se confiant à l'avenir, et sachant que tôt ou tard justice lui sera faite, il recevait sans sourciller tous les traits que la haine et l'injustice pouvaient diriger contre lui. McClellan ferma l'oreille à d'injustes accusations qu'il pouvait facilement faire tomber sur la la tête de ses calomniateurs: mais il préfera se résigner à un silence profond qui confondit plus tard ses ennemis. Il vit tomber de ses mains son commandement sans murmurer: mais quand il vit que ses vétérans, cette grande armée qu'il avait si bien aguerrie l'abandonner pour aller obéir à un autre général qu'une fausse politique avait placé audessus de lui; quand il fut décrété qu'il ne devait plus être au milieu de ses braves soldats qu'il aimait tant et dont il était si ardemment chéri; quand il les vit partir pour aller sur un champ de bataille qu'on lui avait même défendu de visiter; quand du fond de sa tente, isolé de ceux avec lesquels il avait juré de partager le sort et la fortune pour la défense de la patrie, il entendait le bruit du canon qui moissonnait ses braves compagnons d'armes; quand des cris de joie ou de désespoir retentissaient à ses oreilles, s'imaginant l'héroisme que ses soldats devaient déployer en face de l'ennemi, c'est alors que McClellan sentit son cœur se fondre de douleur.

En proie aux émotions les plus vives devant un ennemi qu'il ne pouvait combattre le repos auquel il était condamné fut sa plus grande mortification. Y avait-il en effet pour le patriote et le soldat une position plus triste et plus pénible que celle de ce général en chef que l'injustice des hommes avait abaissé!

C'est dans ce moment que "ce ennemis se réjouissaient de sa chute. Le "petit caporal" n'avait pas une garde pour l'accompagner.

L'idole de l'armée était tombé.

C'en était fait de lui selon eux, McClellan ne devait plus reparaître sur la scène publique." Mais après que les combats livrés par Pope furent si desastreux à nos troupes qu'elles furent obligées de se replier et même de se réfugier sous les canons de Washington; quand le danger fut devenu imminent et la capitale assiégée; quand le découragement s'était tellement emparé de la nation que tout semblait être perdu, c'est alors que la main de la perfidie devint paralysée; le cri des passions fut étouffé. Tout les yeux se tournèrent vers McClellan, toute la voix d'un peuple implorait son patriotisme et le secours de son bras.

Force fut donc faite de le réinstaller dans sa position première afinde sauver le gouvernement fédéral qui sous toutes les apparences, devait succomber sous l'épée du Sud.

On avait enfin compris qu'il n'y avait que lui qui pouvait commander la confiance de l'armée dont l'enthousiasme pour son chef ne connaissait point de bornes.

Du moment qu'il fut proclamé que McClellan allait prendre le commandement de l'armée, tout devait changer de face. Le deuil du passé fut oublié dans la joie du présent. La tristesse, le découragement et l'inquiétude qui régnaient par tout le Nord s'évanouirent devant le triomphe de ses armes et les retentissements de ses victoires.

Il n'est point patriote, il est un traitre le citoyen américain qui ne voudrait reconnaître l'habilité et les capicités de McClellan et lui donner toute la part de louange qu'il mérite pour avoir délivré le gouvernement de l'invasion de l'ennemi.

Où serait aujourd'hui la nation si la politique abolitioniste eut toujours prévalu, et si le Président n'eut re placé le commandement de l'armée entre les mains de McClelan.

Si en ce jour le salut du pays est accompli, c'est que son *sort* a été forcément arraché des mains des *radicaux* qui avaient placé le pays il y a deux semaines aujourd'hui, sur les bords du précipice et de sa ruine complète.

L'histoire de McClellan pour les deux dernières semaines est pétillante d'intérêt; elle ressemble plutôt à un roman qu'à une vérité. On se souvient encore que, quand il fut rappelé de la Peninsule, malgré son ardent désir d'attaquer Richmond, on le laissa à Alexandrie avec une petite partie de son armée, et vendredi le 29 d'août, il était *sans commandement*. Il n'avait que quatre vingts hommes sous ses ordres. Pope, qu'il avait supplanté, se faisait battre à peu de milles d'Alexandrie. McClellan était donc entièrement abondonné. Il n'était pas dans une position à faire envie. Aussi ses ennemis qui le croyaient entièrement disgracié se réjouissaient-ils à cœur ouvert de sa chute.

La patience et son patriotisme ne l'abandonnèrent point au milieu de toutes ces épreuves. Plus on voulut l'humilier, plus il se montra grand patriote. "Si je ne puis, disait-il, défendre la patrie avec mon épée, du moins on ne m'empêcherait point de servir avec le fusil."

Lundi le 1er Septembre, sur la demande du Président, du peuple, de toute la nation, il fut mandé à la "maison blanche. Le mardi il traversait le Potomac à la tête de toute l'armée de Virginie qui le reçut avec le plus vif enthousiasme. Sa paésence donna du courage, de la confiance et de l'ardeur aux soldats, et il rétablit l'unité dans l'armée qui venait de se faire battre et qui s'enfuyait précipitamment vers la capitale.

Le dimanche soir, le jeune général sortit de la ville pour se mettre sur le champ de bataille et *sauver la nation*: car c'était ni plus moins que le salut de la nation qu'il portait ce soir là sur ses épaules. Durant le trajet pour se rendre sur le théâtre de ses exploits, un incident eut lieu qui prouve combien il est aimé de ses soldats, quelle confiance il leur inspire, et qui fournirait aussi un magnifique tableau aux talens d'un artiste américain.

Lundi soir, une division de l'armée du Nord arrivait à Rockville après une longue journée de marche. Elle était une de celles qui avait combattu à Richmond, qui avait marché depuis Harrison jusqu'à la forteresse Monroe depuis Aquia Creek jusqu'à Harrenton, et qui, après avoir souffert tant de tristes et sanglants échecs sous le Général Pope, était accourue s'abriter sous les murs de Washington.

A peine eut-elle deux jours de repos pour se rétablir qu'elle fut obligée de laisser la capitale pour se rendre à Rockville. Ces soldats étaient harassés, épuisés de fatigue et mourant presque de faim. Trop las pour dresser leur tente, ils s'étaient jetés sur la terre nue pour prendre un repos qu'il leur était dû. Un sommeil profond avait à peine commencé à réparer leur force abattue qu'une petite compagnie d'hommes à cheval entra dans leur camp à la lueur du crépuscule. Dans un instant, tout le camp fut animé. Les cris de "George! George! *Voilà l'homme!* retentissaient partout. Le soldat avait oublié ses fatigues pour saluer son général. Les vives réclamations de joie qui sortaient de la poitrine de ces hommes qui s'étaient précipités hors de leur camp pour le voir passer pouvaient être entendues à une longue distance sur les rives du Monocacy. Les soldats de l'armée du Potomac connaissent leur chef leur général et le général connait ses soldats.

Depuis huit jours il a livré dix batailles et les armés du Nord ont partout triomphé.

Personne ne peut tracer l'histoire de notre armée sans être étonnée de rencontrer si peu d'actes de rare sagacité, d'aventures saisissantes ou d'audace extraordinaire qui puisse la caractériser. Pourquoi donc cela? parcequ'on n'a jamais encore récompensé le mérite et donné de l'encouragement à l'ambition.

En effet, a-t-on rétribué ces braves et courageux soldats qui, pendant une nuit terrible, au milieu d'une tempête affreuse, sont allés à cinq milles de distances dans une légère embarcation, entourés de toutes espèces de dangers, enclouer les canons de l'Isle No. 10. Les journaux en ont mentionné le fait; et tout s'est borné là, mais chaque général qui a commis une bévue à Bull-Run ou ailleurs occupe une position importante et est même chef de division.

L'histoire de cette guerre fratricide prouve aussi que la politique agissant sous l'influence d'un système répressif a, non seulement mis de côté des hommes qui avaient pour eux l'opinion publique et qui avaient jeté la consternation dans le camp de l'ennemi, mais même qu'elle les a personnellement embarassés, pour ne pas dire persécutés.

L'histoire nous enseignera aussi que, depuis que cette guerre est commencée, nous n'avons découvert aucuns nouveaux sentiers ou inventé aucuns nouveaux moyens de défenses, excepté nos cannonières et nos béliers, aussi sont-ils le don d'hommes qui avaient été jugés sages et ingénieux avant leur existance.

Pourquoi en est-il ainsi? Ne dirait-on point que l'habileté et la hardiesse militaires ne sont pas à l'ordre du jour? N'est-il pas déplorable que, dans un pays si fécond en invention et si avancé dans les découvertes qui regardent le progrès matériel, et qui a des institutions et des habitudes qui lui sont toutes particulières, on ait négligé une des principales branches de son existance, le métier des armes, et donné si peu d'encouragement au génie martial et maritime?

Celui qui ne connait point les ressorts que la malice, la jalousie et une politique mesquine ont fait jouer, croirait que dans toute notre grande et vaste armée il n'y a pas un seul homme qui puisse s'élever et commander, et croirait aussi que la capacité militaire ne peut point se trouver dans les rangs de nos volontaires, mais qu'il faut la chercher sous le chapeau du général qui a reçu son parchemin à West Point.

Le peuple est alarmé, et ce n'est pas inutilement qu'il s'agite crie et demande que le gouvernement suive une nouvelle ligne de conduite, qu'il adopte un nouveau système qui encouragera le talent, recompensera le mérite et élevera une noble ambition, et surtout il veut *résolument* que l'homme qui a prouvé par ses talents militaires qu'il est digne de la position qu'il occupe, *soit laissé libre, qu'on ne vienne plus dorénavant mettre aucune entrave dans l'exécution de ses plans et projets*: car il est maintenant reconnu par tous les hommes sensés, justes et honnêtes que si la politique n'eut jamais assenillicet homme, le drapeau de l'Union flotterait en ce moment sur le dôme de la capitale de Richmond; et la reconnaissance de toute une nation louerait en ce moment sous l'étandard de la paix la gloire et les esploits de George B. McClellan.

E. N. I.

Détroit Mich. 19 Sept. '62.

Voici, d'après le *Herald* de New-York, quels devaient être les résultats de la victoire de l'armé du Nord dans le Maryland:

(..... Alors, avec notre glorieuse union réintégrée dans toute sa force, et purgée des éléments désorganisateurs de la sécession du Sud et du système abolitionniste du Nord, nous serons prêts à demander réparation à l'Angleterre et à la France pour les insultes dont ils nous auront abreuvés, et pour l'appui qu'ils ont donné à notre ennemi par mille moyens détournés depuis que cette rébellion a éclaté. Alors, nous serons prêts à essayer la force de nos idées et de nos institutions républicaines en Canada et à faire rendre justice au Mexique.

"Tels sont les grands résultats que représente ce grand triomphe de notre armée dans le Maryland, dans nos relations intérieures et étrangères, et leur realisation n'est qu'une question de temps. Cette rébellion du Sud est étouffée et de ses ruines notre pays délivré s'élevera d'un seul coup au rang des plus puissantes nations du monde."

On lit dons le *World* de la même ville:

"Il est grandement temps que nos gouvernants s'aperçoivent que la nomination de généraux irrogées et nom competants au commandement de positions importantes, est une indignité qui ne saurait être plus longtemps tolérée. La perte de Harper's Ferry est le résultat direct de la faute qui a été commise en maintenant dans son commandement un officier coupable d'inconduite à Bull Run, ce qui aurait dû lui attirer un châtiment sommaire. Ce défaut de sévérité militaire, bienveillance cruelle pour des officiers faibles et sans mérite, est la cause de la plupart de nos malheurs. Les savantes combinaisons de McClellan n'ont pu produire tout leur effet à cause de l'officier incapable qui commandait à Harper's Ferry, qui comme on le voit maintenant, est la clef de toutes les opérations. Le cadavre de John Brown doit avoir tressailli dans sa tombe à la vue des hommes au cœur faible qui commandaient nos forces sur le théâtre de ses premiers exploits; certainement son âme a marché vers un but très minime, si elle n'a pu inspirer plus de valeur et de révolution sur le champs de bataille qu'il a rendu historique

" Désormais le pays, demandera que chaque général qui faillera, pour une cause quelconque, soit privé de son commandement sans miséricorde, et noté d'infamie publiquement si sa faute mérite des mesures sévères. Si Miles avait été fusillé il y a un an, il nous aurait épargné bien d'autres désastres que ceux de Harper's Ferry.

Tragédie.— La ville d'Otis, dans le comté de Berkshire (Massachusetts), vient d'être saisie d'épouvante par suite de la découverte d'un crime atroce, commis dans des circonstances qui attestent la plus horrible dépravation. Dimanche dernier Mme George Jones était sortie pour aller avec ses deux enfants se promener et cueillir des mûres dans un bois situé à environ un demi-mille de sa maison. Elle ne reparut pas dans l'après-midi; on la chercha dans la soirée, mais en vain. Enfin le lendemain matin, on organisa une battue générale dans les environs, et on ne tarda pas à découvrir les cadavres enfouis sous des feuilles dans la profondeur des bois.

Mme Jones avit la tête fracassée, et sa personne portait des traces évidentes des derniers outrages. Les enfants, un petit garçon de quatre ans et une petite fille de deux ans, étaient horriblement mutilés; leurs têtes avaient été brisées contre les rochers et ils étaient méconnaissables.

La victime était une jeune femme de vingt-deux ans, estimée de ses voisins; sa mort a soulevé une profonde indignation, qui aurait été été fatale aux meurtriers s'ils avaient été découverts. Ils n'ont pas encore été arrêtés, mais on supçonne des nègres que l'on a vus rôder aux environs dans la journée du dimanche.

Colonisation.

Nous commençons aujourd'hui la publication du rapport de M. A. J. Russell sur les townships de Pontiac et d'Ottawa. Nous serons probablement forcés de l'abréger vu sa longueur, mais ce cas advenant, nous en ferons un analyse aussi complète que possible. Les premières observations donnent sur les travaux accomplis, sur la nature des terrains à travers lesquels passe le grand chemin Gatineau et Coulonge. Elles désignent ensuite les endroits avantageux à l'ouverture de nouvelles routes.

Chemins de colonisation d'Ottawa et Pontiac.

Bureau des Bois de la Couronne,
Ottawa, 27 mars 1862.

Monsieur,

Bien avant aujourd'hui j'aurais eu l'honneur de faire rapport du progrès des travaux confiés à ma surveillance sur les chemins d'Ottawa et Pontiac, s'il eût été possible d'en commencer quelques uns d'eux plutôt, et si, contre mon attente, je n'avais éprouvé des difficultés dans la confection de la carte du territoire au nord de la rivière des Outaouais, carte qui a paru nécessaire pour faire connaître les chemins et les townships arpentés auxquels ils conduisent ou qu'ils traversent.

Les travaux dont j'ai à faire rapport se divisent en deux classes; ceux faits dans les comtés d'Ottawa et Pontiac avec la somme votée pour 1862, et ceux faits avec des octrois d'argent antérieurs.

Les travaux faits avec les sommes affectées pour l'année 1861 consistent:

1° Dans la construction de dix milles du chemin Gatineau et Coulonge, township de Low.

2° L'amélioration du chemin Thorne et la construction de trois milles pour le continuer jusqu'au chemin Gatineau et Coulonge, dans le township de Leslie.

3° La contruction et réparation de ponts sur chemin Gatineau et du Désert.

Les travaux exécutés avec les octrois d'argent antérieurs sont:

1° L'ouverture du chemin d'Onslow à Masham.

2° L'amélioration du chemin de front dans la partie inférieure de Pontiac.

3° L'ouverture du chemin d'Eardley à Masham.

4° Des travaux sur le chemin de front dans la partie supérieure du comté de Pontiac.

Le chemin Gatineau et Coulonge a été tracé sur le terrain même par MM. Bouchette et Aylen, depuis les chutes de Poupan, sur la rivière Gatineau—environ 36 milles au-dessus de son embouchure—jusqu'aux établissements sur la rivière Outaouais, à l'embouchure de la rivière Coulonge—distance de 42 milles; il traverse sans interruption la partie centrale du township de Low, le front de Cawood, suit généralement la ligne entre Leslie et Thorne, l'ouverture de Lichfield et traverse l'angle de Mansfield.

Les dix milles de ce chemin donnés à l'entreprise et qui seront bientôt terminés, s'étendent, depuis le chemin principal, sur la Gatineau, jusque dans le dernier rang du township. De toute la ligne c'est la partie la plus importante, non seulement parce qu'elle passe sur les meilleures terres, mais aussi parce qu'elle conduit à la ligne de chemin tracée dans la direction nord depuis la rivière à la Pêche dans Masham jusqu'à la rivière Pickanock, township de Wright, laquelle passe par la plus grande partie de terre arable qu'il y ait dans la partie inférieure de la vallée de la Gatineau.

Au point de l'intersection de ces deux routes pourraient être ouverts des chemins de colonisation dont l'utilité sera plus amplement démontrée lorsque je désignerai quels sont les travaux les plus utiles à faire dans la prochaine saison. La première partie du chemin Gatineau et Coulonge étant la plus utile, il a été jugé à propos de la faire d'une manière plus parfaite que tout autre.

La partie de ce chemin donnée à l'entreprise et presque terminée aujourd'hui, a été faite selon la spécification ci-jointe, préparée et jugée par moi, d'après une expérience de bien des années, comme la meilleure possible pour faire un bon chemin avec économie dans un lieu où on ne pouvait en construire un de première classe avec les moyens à notre disposition. Sa largeur est de 24 pieds ; jusqu'à 10 pieds du centre les racines et les pierres ont été enlevées, et elle a été exhaussée sur une largeur de 16 pieds, avec une élévation suffisante au centre et des canaux couverts, rigoles et égoûts là où ils sont nécessaires. Les ponceaux sont de 16 pieds de large, en bois dégrossi ou couverts de terre. Les ponts sont solidement construits, et d'une largeur de 18 pieds.

Des soumissions pour ces travaux ont été reçues le 16 août, et ils ont été adjugés au plus bas soumissionnaire au prix suivants : pour les pourceaux, $3 chacun ; pour les ponts de 3 à 7 pieds de hauteur, $10 par perche ; pour ceux de plus de 7 pieds, 1/7 en sus pour chaque pied additionnel sur la hauteur pour les rigoles de 3 pieds de large sur 2 de profondeur, à part des écharpes ordinaires, 60 centins par perche ; et pour les autres travaux, savoir : le déblaiment, l'exhaussement, et le drainage, y comprix le deblai de chaque côté, mais sans mesurer les ponts et ponceaux, $1 par perche ; pour les excavations extra, dans la terre, 20 centins, et dans le roc, $1.10 par verge cube.

Sur les dix milles donnés à l'entreprise, il en reste 2½ dont l'exhaussement, les canaux couverts et un petits ponceaux ne sont pas encore faits, à l'exception d'une étendue de 16 perches, tout le déblaiement est fait, et il y a un pont de 104 pieds de long sur 12 dans sa plus grande hauteur, qui n'est pas encore terminé, mais dont la construction se poursuit.

Il y a 584 perches de pont de sa terminées variant de 4 à 14 pieds en hauteur, y compris un pont de 210 pieds de long sur 13½ de haut, un autre de 217 sur 10½ de haut, un de 81 sur 9½ et un quai de 348 pieds, bien rempli et solidement construit dans le lit de la Crique au Cerf. Il y a 172 perches de ponceaux de faits et 135 perches de ponceaux extra pour fossés ; et bien qu'il y ait très peu de terrain rocheux, dans les côtes il a fallu faire plusieurs déblais de 3 ou quatre pieds de profondeur.

Mes comptes, jusqu'au 31 decembre dernier font voir que j'ai payé à W. Richardson, l'entrepreneur, pour travaux faits sur ce chemin, $3777 08. L'autre paiement qu'il faudra faire à la fin des travaux entrepris s'élèvera à environ $900, auquelles il faudra ajonter $100 pour un demi mille non encore donné à l'entreprise. Le coût total sera peu élevé comparativement à la valeur des travaux executés.

Le sol étant généralement raboteux sur le territoire de la Gatineau, il est remarquable que cette partie du chemin passe par une étendue de pays presqu'entièrement arable. Le sol de la première partie est ordinairement formé d'une argile marneuse de la plus riche espèce, et celui de la seconde est chaud et fertile, bien qu'en des endroits il soit léger et sablonneux. De chaque côté de cette partie du cnemin se trouvent plusieurs étendues irrégulières de terre très propres à la formation d'établissements.

(*A continuer.*)

Le Courrier d'Ottawa

J. E. Dorion, Redacteur.

Ottawa 2 Octobre 1862.

Visite de Son Excellence Lord Monck.

Le Gouverneur-General et sa suite seront en ville Mercredi prochain dit-on. Son Excellencee a maintenant visité presque toutes les grandes villes du Haut Canada, et c'est à dessein et pour la bonne bouche qu'il se réservait pour la fin de son voyage une visite dans la capitale des Canadas dont le choix a été fait par Sa Majesté et dont il est le digne représentant en ce pays.

Partout sur son passage dans la Province supérieure il a été accueilli avec enthousiasme et les marques de sympathie qu'il a reçeus de toutes les populations de l'Ouest, nous prouvent une fois de plus que Lord Monck deviendra l'un des gouverneurs les plus populaires qui nous aient été envoyés par la mère-patrie.

Ces démonstrations publiques ont une double signification.

Nous ne voulons point croire que cette expression des sentiments du peuple a été adressée à Lord Monck comme simple individu.

Comme gouverneur, il a certainement agi avec prudence, impartialité et en rapport avec la constitution ; comme particulier, il a démontré par ses talents, qu'il était distingué, et comme gentilhomme, qu'il ne pouvait être facilement surpassé ; mais généralement les canadiens ne sont pas toujours notés pour leur grande admiration de tel ou tel gouverneur, ou adorateur de tel ou tel homme, et quoique Lord Monck ait pu posséder toutes les qualités qui sont essentielles à un homme d'état, il n'aurait peut-être pu rencontré ce respect et cette admiration universels à une époque antérieure à celle-ci.

La grande cause de son triomphe se trouve donc dans la loyauté de notre peuple et dans le fait qu'il est considéré le représentant de notre gracieuse et bien aimée souveraine.

Que nos compatriotes de la ville d'Ottawa soient aussi empressés à recevoir Son Excellence, qui l'ont été, lors de la visite du Prince de Galles, Lord Elgin et de tant d'autres personnages illustres, et nous aurons raison alors de les glorifier sur leur loyauté coutumière.

Rendons nous donc tous en corps au devant de Son Excellence à son arrivée en cette ville, mercredi prochain, et prouvons lui par notre présence que la race française dans le Canada central est loin de diminuer et encore moins de s'éteindre ou de périr, qu'au contraire elle est plus forte, plus compacte et plus vivace que jamais.

Un grand diner a été donné à Lord Monk, à Toronto, à la clôture de l'Exposition. Voici du discours de Son Excellence le passage relatif à une nouvelle organisation de la milice :

. . . . . .

"Votre pays est maintenant et restera encore longtempe un pays essentiellement agricole, et vous ne pouvez évaluer trop haut l'importance d'avoir un si excellent point de départ dans la course de la compétition agricole. J'ai eu depuis quelques mois l'occasion de traverser la plus grande partie de ce pays, certainement un peu à la hâte et superficiellement, mais partout j'ai vu des Expositions j'ai eteaccueilli par des démonstrations de loyauté au trône, et de considétation particulière pour moi, qui sont venues se fondre et trouver leur point culminant dans cette magnifique démonstration de Toronto. Je ne puis m'empêcher de ressentir la plus profonde reconnaissance personnelle et la plus grande satisfaction publique pour l'accueil que l'on m'a fait.

Messieurs, ce n'est pas là l'adulation forcée d'une population servile au satrape d'un gouvernement despotique ; c'est l'effusion spontanée, désintéressée et raisonnée à la fois des sentimens d'affection d'un peuple libre envers sa souveraine, de leur attachement à son trône, et de leur inflexible détermination de maintenir intacte l'unité de son glorieux empire. Je n'ai jamais douté un seul instant des sentimens loyaux du peuple du Canada, et je crois que si la necessité d'un deploiement efficace de ces sentimens se presentait malheureusement, pas un seul homme en Canada manquerait à son poste.

Messieurs, je suis en mesure de vous déclarer, que non seulement moi-même, mais encore ceux qui sont responsables au peuple de ce pays pour l'administration de ses affaires, ont à cœur la préparation de la défense nationale, aussi vivement qu'aucun homme en Angleterre. J'espère que *dans quelques jours un système sera promulgué, qui permettra aux citoyens de ce pays, sans frais pour eux-mêmes sans nuir à leurs occupations industrielles, de se mettre en état de défense contre toute agression.* (*Applaudissements.*)

LETTRE PASTORALE DE SA GRANDEUR MONSEIGNEUR L'EVÊQUE D'OTTAWA, POUR ÉTABLIR LE DENIER DE ST. PIERRE DANS SON DIOCÈSE.

Joseph. Eugène Guigues, par la grâce de Dieu et la faveur du saint Siége Apostolique, Evêque d'Ottawa.

A tous les Fidèles de Notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.—

Vous lirez, Nos très chers Frère avec un vif intérêt, l'Adresse que le Clergé de Notre Diocèse vient de transmettre à Notre Saint Père le Pape, pour lui exprimer la profonde sympathie que nous éprouvons tous ensemble pour notre glorieux Pontife à cause des épreuves et des souffrances, qui, durant ces dernières années, ont tant pesé sur lui.—

Avant de se séparer, après leur Retraite annuelle, vos Pasteurs ont cru devoir, dans les circonstances actuelles, donner cette nouvelle preuve d'amour et de dévouement pour l'Eglise, parceque la cause de l'Eglise est inséparablement unie au sort de son Chef suprême. Nous savons, Nos très chers Frères, que vos sentiments à l'égard du Souverain Pontife coïncident parfaitement avec ceux de vos Pasteurs : car, depuis le jour où nous avons commencé de travailler comme Evêque parmi vous, nous n'avons pas cessé un seul instant de recevoir les marques les plus fortes de votre filial attachement au Pasteur en chef du Monde Catholique.

Pour donner à Notre Saint Père, une preuve encore plus convaincante de notre affection, prions Dieu d'arrêter la tempête, qui exerce maintenant sa rage contre l'Eglise ; prions pour le retour de jours plus heureux et plus sereins, et dont l'aurore, qui commence à poindre dans l'avenir réjouit déjà l'œil inquiet du fervent Catholique, ; prions pour que ces jours se hâtent d'arriver. Il n'y a encore que quelques années, et l'hérésie et l'impiété s'unissaient étroitement pour entonner le chant de mort de l'Eglise. Sous la pression de leurs attaques combinées, on s'attendait à voir bientôt Rome tombée et le Souverain Pontife envoyé pour toujours en exil. Dans leur joie insensée, leurs fauteurs se preparaient déjà à poser le sceau au sépulcre, qui devait montrer aux générations futures qu'une Eglise de dix huit siècles avait été aneantie par leurs mains. Mais déjà leurs cris de victoires se changent en lamentations ; le trouble et la division envahissent leurs rangs ; leurs espérances s'évanouissent, et ces hommes, sur la tête de qui ils avaient cru placer des couronnes d'immortalité, tombent écrasés sous le lourd poids du mépris universel. Leur chûte prépare celle de leurs associés ; encore un peu de temps, et ces idoles qui vantent avec orgueil leurs succès, verront leurs propres autels brisés en pièces, et leurs fragments dispersésaux quatre coins du Monde. Alors, au milieu de ses ennemis vaincus et étendus dans la poussière, l'Eglise poursuivra sa course glorieuse, et à l'éclat de sa lumière se révèleront le néant et l'impuissance de ses ennemis.

Puissent nos prières hâter cette heure du triomphe ! Que nos supplications s'élèvent donc avec ardeur vers le Maître absolu de toutes choses pour ces jours de paix et de bonheur lui soient bientôt accordés, comme la récompense méritée de sa fortitude et de son courage au milieu de si dures épreuves et de souffrances si longues.

A nos prières, Nos très chers, Frères joignons nos offrandes. Les ennemis de l'Eglise, comme vous le savez, ont dépouillé Notre Saint Père le Pape de la plus grande partie de ses domaines temporels. Vous le savez aussi, de toutes les parties du Monde Catholique, un effort généreux lui a fourni d'abondantes aumones, pour lui rendre ce que des mains impies lui avaient enlevé avec violence. C'est avec reconnaissance que le Souverain Pontife a accepté ces offrandes de la piété filiale. Il est maintenant temps pour nous de lui envoyer notre contribution afin de lui aider à traverser ces jours d'épreuve. Montrons donc, que, malgré notre pauvreté, nous ressentons au fond de nos cœurs cette pure flamme de l'amour qui, muitiplie les offrandes, et les rend agréables et précieuses.

A ces causes, par les Présentes, Nous établissons dans notre Diocèse la Société connue dans le monde sous le nom de *Denier de St. Pierre.*

Deux fois l'an, c'est-à-dire, le Dimanche de la Pentecôte, et celui de la solennité de St. Michel Archange, on fera une collecte dans toutes les paroisses et missions de Notre Diocèse ; l'argent collecté devra être transmis à Notre Résidence épiscopale, pour être ensuite expédié au Souverain Pontife. En échange, nous nous estimerons heureux de recevoir sa Bénédiction Apostolique.

Donné à Ottawa, sous notre Sieng et sceau, et le contre seing de notre Secrétaire, le vingt quatre Septembre, mil-huit-cent-soixante-deux.

† Jos Eugène, Evêque d'Ottawa,
Par ordre
J. L. O'Connor, Diacre, Secrétaire.

Il y a quelque temps, un *certain architecte*, critiquait amèrement dans une réunion, un projet de flèche dressé pour une église d'un village qui ne se trouve par à 100 milles d'Ottawa. Un autre architecte qui n'était pas éloigné s'approcha, et reconnaissant son œuvre lui dit froidement—"Vous tenez mon dessein le haut en bas"—

"Je vois mieux comme cela" répondit l'autre.

Nous avons beaucoup d'architectes de cette façon qui viennent visiter nos bâtisses publiques, qui ne les comprennent pas, qui pourtant se croient architectes (!) et voient "*le haut en bas*"

Mecredi soir aura lieu un grand concert vacal et instrumental à l'occasion de la visite de Son Excellence. Le public est spécialement invité d'y assister.—*Voir l'annonce.*

Document Officiels.

Reçu, réponse à une adresse de l'assemblée législative, dn 5 mai 1862, au sujet de la construction de ponts sur le Canal Rideau.

Imprimée par ordre de l'assemblée législative et dont nous profiterons.

Division de Lanaudiere.

M. Bareil-Lajoie a été élu pour cette Division avec une majoriter d'au-delà 600 voix.

Division Shawenegan.

M. Baptist s'étant retiré avant la votation, M. Malhiot est l'élu de cette Division.

Bonne nouvelle et pour le jour maliste et pour l'Abonne

Nous apprenons qu'a l'assemblée de l'association de la presse qui a eu lieu à Toronto le Maitre-Général des Postes, l'Hon. M. Foley, a promis d'abolir les frais de poste sur les journaux.

CORRESPONDANCE D'EUROPE.

(*Pour le Courrier d' Ottawa.*)

Paris, 12 Septembre 1862.

On a aujourd'hui des détails complets sur le combat d'Aspromonte, dans lequel Garibaldi a été blessé et fait prisonnier. Il résulta d'un rapport des officiers Garibaldiens, que leurs soldats avaient reçu l'ordre formel de ne pas faire feu ; Garibaldi parcourait le front de sa petite armée en criant "Ne tirez pas." Malheureusement, quelques volontaires, effrayés par le feu nourri des troupes royales, ripostèrent, et avant que leurs officiers eussent eu le temps de les arrêter, plusieurs Bersaglieri étaient tombés. Du reste, des deux côtés les pertes sont beaucoup moins considérables qu'on ne l'avait annoncé d'abord. Les morts, du côté de la troupe, sont au nombre de quatre et de sept pour les volontaires. La troupe a eu vingt-cinq blessé, et les volontaires dix-neuf. Les morts et les blessés de la troupe appartiennent presque tous au sixième battallion de Bersagliers, ce qui prouve clairement qu'on n'a fait feu chez les volontaires que sur un seul point. Quand aux reproches adressés par les officiers Garibaldiens au colonel Pallavicini, qu'ils accusent d'avoir commencé l'attaque sans sommation préalable, ils sont loin d'être prouvés. Tout porte à croire au contraire que le colonel Pallavicini à agi en officier et en gentilhomme.

Les blessures de Garibaldi donnent aujourd'hui de sérieuses inquiétudes ; la cangrêne s'est déclarée, et on craint d'être obligé d'avoir recours à l'amputation du pied. Le général captif est soigné par trois chirurgiens distingués, et continue à être l'object de tous les égards possibles. Le général Bixio, ami et confident de Garibaldi, a accusé M. Rattazzi de cruauté, parceque rien n'avait été préparé d'avance pour la réception du prisonnier blessé ; mais ces reproches ne sont pas fondés et proviennent seulement d'un excès de zèle et de sollicitude.

La cause de l'amnistie pure et simple de Garibaldi et de ses volontaires a fait beaucoup de progrès depuis huit jours. Déjà tous les jeunes gens âgés de moins de dix-neuf ans ont été renvoyés dans leurs familles sans autre forme de procès. Ce qui embarrasse le gouvernment, c'est la forme dans laqu'ell cette amnistie doit s'effectuer. Tandis que les uns reconnaissent du roi le droit de pardonner avant le procès et la condamnation, d'autres prétendent que les chambres seules ont le pouvoir d'intervenir et d'empêcher la mise en accusation des coupables. Si on ne parvient pas à s'entendre, le procès se fera, mais pour la forme seulement, et, l'amnistie suivra de très près le prononcé de la sentence.

On annonce que la session du parlement italien va être très ptochainement close. A Turin, on prépare de grandes fêtes pour la célébration du mariage de la princesse Pie, seconde fille de Victor Emmanuel, avec le roi de Portugal. La princesse Clotilde doit y assister. Le mariage se fera par procuration ; c'est le marquis de Loulé qui représentera le roi de Portugal et ramènera la jeune mariée à Lisbonne. Cette union est vue de mauvais œil par la reine d'Espagne, qui a pris ombrage de l'alliance intime qu'en résultera nécessairement entre les deux cours. Elle manque pas de servir de thème aux nonvellistes, qui voient déjà l'Espagne réuni au Portugal, sous le sceptre libéral et populaire de la maison de Bragance. C'est aller un peu vite en besogne.

A propos de mariage, je puis vous annoncer que la reine Victoria a fait au prince Christian de Danemark la demande officielle de la main de sa fille Alexandre pour le prince de Galles. On dit la princesse fort jolie. Elle est Allemande par cœur et l'esprit. Le prince de Galles doit prochainement avoir, à Bruxelles, une entrevue avec sa fiancée. L'époque du marriage n'est point encore fixée : il n'aura probablement pas lieu avant le millieu de l'année prochaine, la princesse Alexandre étant encore fort jeune.

Les dernières troupes de notre corps expéditionaire viennent d'être embarquées pour le Mexique malgré les assertions contraires des journaux anglais, le chiffre de notre armée ne dépassera pas 30,000 hommes y compris le valeureux corps qui avait été primitivement envoyé à Vera Cruz.

On prétendait depuis quelque temps que l'entente était de nouveau complète, entre les gouvernements de France et d'Espagne au sujet de l'expédition en Mexique ; mais les journaux semi-officiels de Madrid se sont chargés eux-mêmes de donner un démenti à cette assertion tout au moins prématurée. Ce que je crois plus près de la vérité ; c'est qu'une fois nos troupes arrivées à Mexico, les représentants des puissances signataires du traité de Londres se réuniront de nouveau pour convenir d'une solution définitive de la question. Jusqu'à ce moment, tout demeurera nécessairement dans le *statu quo.* La France ne va pas au Mexique dans un but de conquête : nous avons déjà sur les bras trop de ces expéditions lointaines ; elle demande simplement qu'il soit fait droit à ses justes réclamations. Mais si Napoléon III peut contribuer à établir à Mexico un gouvernement stable et sérieux, il profitera naturellement de l'occasion qui se présente aujourd'hui.

Il est question d'une lettre adressée par Juarez à Napoléon III, dans laquelle le président de la République Mexicaine se plaindrait à l'empereur de ne point pouvoir établir de gouvernement stable, parce qu'il a contre lui les troupes françaises. Juarez demanderait l'éloignement du général Almonte et se ferait fort de réunir ensuite les différentes fractions du parti national. Je ne sais si cette lettre existe réellement ; mais le gouvernement de Juarez a donné tant de preuves de son impuissance et de sa mauvaise foi, que l'empereur a tout lieu de ne pas avoir grande confiance dans ses promesses.

Les malheureux Monténégrins, qui combattent depuis si longtemps en vain pour leurs libertés et leus indépendance, viennent d'être contraints de faire leur soumission à la Porte. Le dernier soulèvement, dit-on, eu lieu à l'instigation de Garibaldi : plus prudents que les Monténégrins, les Hongrois ont refusé de prêter l'oreille aux proclamations déclamatoires du tribun populaire, qui paie chèrement aujourd'hui son orgueil et son obstination. Garibaldi peut se reprocher d'avoir reculé de plusieurs années peut-être l'émancipation des Monténégrins, qui méritent à un si haut degré l'intérêt et les sympathies de l'Europe libérale.

En France, les bruits relatifs à la dissolution du corps législatif et à des élections générales pour cette année, sont de nouveau à l'ordre du jour. Le nouveau journal de M. de Laguéronnière, *La France*, va jusqu'à prétendre que les colléges électoraux seront convoqués pour la fin du mois prochain. On dit tout bas que les Républicains et les Orléanistes se donneront la main aux prochaines élections, et espèrent, grâce à cette fusion, envoyer une quarantaine de membres au prochain corps législatif. Je doute fort qu'ils y parviennent.

Les nouvelles des districts manufacturiers, en France, en Angleterre et en Suisse, sont toujours alarmantes, par suite de la guerre fratricide qui continue à désoler les Etats-Unis. C'est à proprement parler, une boucherie plutôt qu'une guerre, et jusqu'ici on ne voit guère que la lutte se poursuive pour la défense d'un principe. Après la paix, les affaires n'iront guère mieux, grâce au tarif prohibitif des Etats-Unis. Aussi le commerce et l'industrie Européens cherchent-ils à remédier à ce triste état de chose en ouvrant de nouveaux débouchés. Mais, en attendant, la gêne est générale et les populations des villes ouvrières souffrent beaucoup. Si réellement la question de l'esclavage est en cause, la race blanche paie avec usure sa dette à la race noire.

Correspondance Particulière des Etats-Unis.

(*Pour le Courrier d' Ottawa.*)

New-York, 26 Sept. 1862.

On se préoccupe beaucoup moins aujourd'hui des mouvements militaires, peu importants du reste depuis l'évacuation du Maryland par les confédérés, que de deux proclamations lancées coup sur coup par M. Lincoln. La première met en vigueur la loi de confiscation, qui n'était pas encore appliquée par tous les généraux, et déclare libres les esclaves qui à la date du 1er janvier prochain, se trouveront dans un Etat ou portion d'Etat en rebellion contre le pouvoir fedéral. Dans sa seconde proclamation, M. Lincoln, en vue du prochain tirage au sort et des oppositions qu'il pourrait rencontrer, suspend les privilèges de *l'habeas corpus* et nous place sou le régime militaire ; c'est en un mot l'établissement de l'état de siége. On s'attendait depuis quelque temps à cette dernière mesure, retardée seulement parceque le gouvernement se flattait de n'avoir pas besoin de recourrir à la conscription. Quant à la première proclamation, relative à l'émancipation des esclaves, elle a péniblement surpris le pays.

Ce document, assez diffus dans sa forme et ses expressions, peut se résumer dans les cinq points suivants :

1° Reaffirmation de la garantie constitutionnelle en faveur de l'institution de l'esclavage, dans les Etats demeurés fidèles à la constitution, ou qui, d'ici, au 1er janvier 1863, rentreront sous son empire.

2° Promesse d'indemnité aux Etats loyaux qui voudront entrer volontairement dans la voie de l'émancipation immédiate ou graduelle.

3° Promesse identique aux citoyens restés fidèles dans les Etats rebelles, lesquels se ont indemnisés de toutes pertes subies par le ffaides Etats-Unis, y compris la perte de leur esclaves.

4° Menace d'affranchissement général des esclaves pour le 1er janvier 1863, dans les Etats qui se trouveront encore à cette date en rebellion contre le gouvernement.

5° Injonction aux autorités civiles et aux officiers de, terre et de mer, de ne faire aucun acte pour restreindre les esclaves de cette dernière catégorie, dans aucun effort qu'ils pourront tenter pour obtenir leur liberté.

De ces cinq déclarations de M. Lincoln, les trois premieres ne sont en quelque sorte que la reconnaissance formelle de l'existence legale de l'esclavage et de son droit plein et entier à être protege par la constitution des Etats-Unis. Ces trois premières déclarations ne cadrent guère avec les deux dernières, qui proclament l'emancipation des esclaves possédés par les rebelles. Ainsi, tant que l'esclavage, le maintien pur et simple de la servitude forcée, peut servir à la cause de l'Union, il ne faut pas y toucher ; mais, du moment où l'émancipation peut être employee comme une arme, on doit s'en servir. Cette grave mesure n'est ni l'œuvre d'un homme convaincu, ni celle d'un homme d'Etat. Et de quel droit M. Lincoln proclame-t-il l'émancipation partielle, du moment où la constitution reconnaît l'esclavage ? Le congrès lui a bien donné le droit de confisquer individuellement les nègres appartenant aux rebelles ; mais il ne l'a pas autorisé à émanciper en masse ceux que les autorités militaires ne sauraient atteindre. Tout fait prévoir qu'au 1er Janvier prochain la plus grande partie du Sud se trouvera dans la même situation qu'aujourd'hui, et que pendant longtemps encore la proclamation de M. Lincoln demeurera une lettre morte.

Il y a une phrase dans cette proclamation, dont M. Lincoln n'a certainement pas soupçonné toute la portée, et qui au Sud va soulever l'indignation générale, En voici la traduction aussi exacte que possible.

". . . Le gouvernement exécutif des Etats-Unis, y compris les autorités militaires de terre et de mer, reconnaîtront e maintiendront la liberté des personnes ci-dessus. (Les esclaves déclarés libres par la proclamation, à dater du 1er janvier) et ne prendront à l'égard d'aucune d'entre elles, individuellement ou en général, nulles dispositions afin de réprimer aucuns de leurs efforts pour se rendre libres."

La rédaction de cette phrase est malheureuse, car les mots *aucuns de leurs efforts* peuvent tout signifier : révolte et soulèvement des nègres, massacre des blancs, etc. M. Lincoln n'a certainement pas voulu dire cela, et il faut espérer que les plus ardents abolitionnistes eux-mêmes ne rêvent pas une nouvelle édition des massacres de St. Domingue. Mais on ne lance pas une proclamation de cette importance sans en avoir pesé tous les mots et mesuré toute la portée.

L'établissement de la loi martiale était attendu n'a surpris personne ; mais ici encore M. Lincoln a été mal inspiré dans la rédaction de sa proclamation. Il n'est pas assez explicite sur beaucoup de choses, et trop vagues sur d'autres. Des exemples récentes ont prouvé que, grâce au zèle intempestif ou intéressé d'agents subalternes, les citoyens les plus honorables dévoués à l'Union pouvaient être accusés de "décourager les enrôlements," de se rendre coupables de "manœuvres déloyales" et de donner "aide et confort aux rebelles." Du moment où les tribunaux civils sont incompétents et où les privilèges de l'*habeas corpus* sont suspendus ; du moment où le premier officier venu peut se constituer à la fois juge et accusateur, on aurait dû préciser davantage les chefs d'accusation et ne pas s'en tenir à des généralités et à des phrases qui peuvent tout dire ou n'affirmant rien. On laisse ainsi la porte ouverte aux délations, aux accusations fausses, aux jugements sommaires et aux emprisonnements, sans autre forme de procès. Ces lacunes sont d'autant plus regrettables, que nous serons probablement soumis à ce régime exceptionnel jusqu'à la fin de la guerre.

Depuis la dernière grande bataille de Sharpsburg où d'Antietam, et l'évacuation du Maryland par les confédérés, les nouvelles militaires sont sans aucune gimportance

Les deux armées, sur le Potomac supérieur ne sont séparées que par la rivière. Les gens du Sud n'ont pas quitté la ligne qu'ils occupent depuis leur évacuation du Maryland. Des détachements inquiètent continuellement la ligne du chemin de fer de Baltimore à l'Ohio, entre Harper's Ferry et Cumberland. Tout récemment encore ils ont détruit plusieurs ponts importants, à l'ouest de Martinsburg, y compris celui de la rivière Noire. On n'a pas, depuis quelques jours, de nouvelles officielles de l'armée de McClellan ; mais des voyageurs qui arrivent journallement à Harrisburg assurent qu'aucun mouvement en avant n'a encore été fait par nos troupes. Les mêmes voyageurs disent qu'on peut distinctement voir les camps des rebelles de l'autre côté du fleuve, à Williamsburg et à Falling Waters, où se trouve le quartier-général du chef separatiste Lee. L'armée de McClellan reçoit chaque jour de nombreux renforts et reprendra prochainement l'offensive. On ne parait plus craindre d'attaque sur Louisville, qui a été mise en complet etat de defense et et où vient d'arriver le général Buell avec plusieurs divisions.

New-Yorkais.

Souvenirs de Rome.

ROME ET FRANCE.

I

Dans les préordinations divines, l'Italie devait être la tribu sacerdotale, et la France la tribu royale du nouveau peuple de Dieu. Les vues de la Providence sur les deux pays éclatent dès avant le Christianisme.

Rome antique est la figure de Rome chrétienne, entrevue déjà par les Sybilles. Puis, quand les temps vont s'accomplir, Dieu montre aux Romains le règne du Christ et la Vierge mère. Virgile, dans ses beaux vers, popularise les oracles de la Sybilles Auguste, avant même la naissance du premier né de Dieu, le voit dans le ciel et lui élève un autel au Capitole, avec cette inscription.

ARA PRIMOGENITI DEI.

L'église d'Ara-Cœli a consacré cette tradition. A gauche du maître-autel où s'élève la rotonde de Sainte-Hélène, on lit sur la frise ;

Hæc quæ Ara Cœli appellatur eodem in toco dedicata creditur in quo Virgo sanctissima Dei mater cum filio suo se Cæsari Augusto in circulo aureo monstrasse parhibetur.

"Cette chapelle, appelée Ara-Cœli, est bâtie au lieu même où l'on croit que la très sainte Vierge mère de Dieu, se fit voir, avec son fils, à César-Auguste, dans le ciel, au milieu d'un cercle d'or."

L'obélisque de Sainte-Marie-Majeure nous apprend qu'à partir de ce moment Auguste défendit qu'on l'appelât seigneur. Le *seul seigneur* du ciel et de la terre allait naitre.

La France, elle aussi, est une terre privilégiée et, dès avant la naissance de Marie, les Druides élevaient un autel à la Vierge qui devait enfanter :

VIRGINI PARITUE.

La crypte de la cathédrale de Chartres garde précieusement unsouvenir qni est la gloire de la France et la sienne.

"La Vierge, mère de Dieu, dit un vieux poète, a révélé, et par ses paroles et par des effets, qu'elle aimait Chartres de préférence à toutes les cités. Dans de fréquentes apparitions, elle a daigné se nommer elle-même *Dame de Chartres.* Là, elle répand des bienfaits sans nombre et des faveurs sans égales ; là elle a choisi sa demeure et mis en dépôt ses plus riches reliques (la sainte chemise de la Vierge) (1)."

II

Les siècles développent ses germes.

Rome est, avant tout, la tête de l'Eglise, la tête de la société spirituelle, surnaturelle, divine, éternelle, dont l'homme-Dieu est le chef invisible et Pierre le chef visible. Aussi l'Eglise est-elle catholique romaine.

Par suite, Rome appartient non pas aux Italiens, mais au Christ et à l'Eglise universelle. Les Italianissimes disent bien que Rome est à eux ; qu'elle est *leur capitale* ; mais pas un catholique ne leur passera cette outrecuidance, ou plutôt cette rouerie ; car les Italianissimes—rendons cette justice à leur intelligence—ne croient pas un mot de ce qu'ils disent. Rome est pour eux, comme pour nous, la tête du monde, *caput rerum*, la Cité-Reine. Et la preuve, c'est que l'armée *nationale* qui a envahi la Sicile et Naples, et qui voulait s'emparer de *sa capitale*, était de tous pays. Qu'avaient de commun avec Rome Turr, de Flotte même Garibaldi ? car je ne sache pas que Rome ait jamais été la capitale de la Provence (2).

"De Rome seule, écrivait Mazzini dès 1832, peut partir, pour la *troisième foi*, la parole de l'*unité moderne*, parce que de Rome seule peut partir la *destruction* de l'unité ancienne."

En d'autres termes, il faut faire de Rome le foyer de la révolution humanitaire.

Rome étant la Ville-Catholique, son Evêque, ses Cardinaux peuvent être choisis partout, et l'ont été partout. Vous trouvez dans les nobles chapitres de Saint-Pierre et de Saint-Jean-de-Latran, dans les congrégations, dans les tribunaux ecclésiastiques, à la cour du Pape, des hommes de tous pays, et personne ne perd sa nationalité en le servant.

Rome étant le Ville-Catholique, je conçois, jusqu'à un certain point, la susceptibilité de quelques personnes à ce cri si souvent répété pendant les fêtes : Vive la France catholique ! et pourtant tout en convenant qu'il était de trop dans des bouches tran-

(1) Cité par Mgr Pie, dans son discours sur le couronnement de Notre-Dame-de-Chartres.

(2) Nice n'était pas autrefois plus qu'en ce moment une ville italienne. On disait *Nice en Provence*, pour la distinguer d'une autre ville du même nom qu'on appelait *Nice en Piémont.*

caises, il faut bien que l'Europe s'y habitue dans son intérêt même, car c'est le cri de l'histoire.

Je sais bien que dans l'Eglise il n'y a ni Juif ni Gentil, ni Grec ni Barbare, et que toute nationalité s'efface dans l'ordre spirituel. Toutefois, il ne faut rien exagérer. Les hommes n'étant pas de purs esprits, il faut bien à l'Eglise une terre, un peuple, une ville de prédilection : cette terre, c'est l'Italie, ce peuple, c'est le peuple romain; cette ville, c'est Rome.

Du moment où le Vicaire du Christ tout en étant l'Evèque universel, avait un siége fixe, du moment où la Papauté était attachée au Saint-Siége apostolique, au Siége de Pierre, les Romains, et après eux les Italiens, devaient nécessairement tenir une grande place dans le gouvernement de l'Eglise universelle. Loin de nous en choquer naguère, nous jouissions tous, prêtres et laïques, de la grandeur romaine qui nous éclipsait, mais en nous illuminant de ses rayons ; nous en jouissions avec un enthousiasme qui éclatait en cris d'admiration et souvent en larmes ; car nos cœurs sentaient que cette grandeur est la nôtre. Dans cette Eglise catholique où tous vivent de la même vie, comment le bras serait-il jaloux de la splendeur de la tête ?

Mais le Catholicisme, par cela même qu'il est universel, n'est pas une société purement spirituelle, surnaturelle, divine. Le Christ, son Chef n'est pas seulement Fils de Dieu, il est aussi Fils de l'homme. Il n'est pas seulement " l'Auteur de la foi et l'Evêque de nos âmes," il est encore notre Législateur et notre Roi, le Dominateur des nations et le Prince des rois de la terre ; Notre-Seigneur, en un mot, n'est pas seulement le Chef de l'Eglise, il est encore le chef de l'humanité qu'il a réparée, le Chef de la Chrétienté.

Or, la Chrétienté, elle aussi, est catholique, c'est-à-dire universelle et une. De là, dès-lors, comme dans l'Eglise, la nécessité de l'ordre pour éviter la confusion, et par suite la nécessité d'une terre, d'un peuple d'un chef providentiellement choisi de Dieu pour aider l'Eglise romaine. Cette terre, c'est la France, et ce chef, c'est le Roi très chrétien. De même qu'*en fait* les Italiens et surtout les Romains sont à la tête de l'Eglise et ont la principale part dans le gouvernement de la société spirituelle, de même, *en fait*, les Français marchent en tête de la république chrétienne et sont le principal appui de Rome. Qu'on le veuille ou non, il en a toujours été, il en sera toujours ainsi, l'histoire, la tradition, les Papes, tout le démontre.

Quand Dieu veut la fin, sa sagesse dispose les moyens. Or, voulant l'union des choses divines et des choses humaines, l'union du ciel et de la terrre, et par suite l'union de l'Eglise et de l'humanité, il a tout disposé pour cela.

L'homme-Dieu, nouvel Adam, est de droit à la tête et de la société spirituelle qu'il a engendrée, et de la société humaine qu'il a régénérée, et Marie, l'Eve nouvelle, est son aide dans l'un et dans l'autre ordre. Néanmoins la personne divine du Christ personnifie plus spécialement l'ordre supérieur, surnaturel, divin, tandis que Marie, simple créature malgré ses perfections, personnifie la droite nature. Elle représente l'humanité, préservée en elle de toute tache et réparée par le sang du Christ ; elle représente la Chrétienté. Aussi l'Eglise voit en elle le *secours des chétiens.*

Quoique le règne de l'un et de l'autre s'étende à tout l'univers, chacun d'eux a sa terre de prédilection et son réprésentant visible. La terre du Christ, c'est l'Italie ; son trône, c'est Rome ; son vicaire, c'est l'Evêque de Rome.

Marie, elle aussi, a son royaume, et ce royaume c'est la France.

Regnum Galliæ regnum Mariæ.

Aussi est-ce en France qu'elle aime à se manifester : à la Salette, à Lourdes, et dans l'apparition rendue célèbre par la médaille qui a préparé dans les cœurs la définition de Pie IX. Il y a plus : c'est dans la chapelle qui rappelait cette apparition, c'est à Marie de Ratisbonne, enfant de la France, qu'elle se montrait à Rome, dons l'Eglise Saiut-André. Je ne parlerai pas des sanctuaires sans nombre où éclate sa puissance. Qu'il me suffise de nommer Chartres Fourvières, Notre-Dame-de-la-Garde, le Puy, qui est devenu Notre-Dame-de-France, et enfin Notre-Dame-des-Victoires. Aussi le tri

que la Providence a permis la coincidence de la fête de Napoléon 1er avec la fête de Marie, et que Pie VII a concédé qu'on fît ce jour-là mémoire de saint Napoléon.—*Le Monde*

(La fin au prochain No.)

Vu un accident, l'apparition du Courrier a été retardée de deux trois heures.

MAGASIN DE MEUBLES.

Nons recommandons à ceux de nos lecteurs qui se rendent à New York pour leur affaires ou pour leur plaisirs de visiter le magnifique magasin de meubles en tout genre que M.M. Weil et Braunsdorf ont établi aux Nos. 125 et 127 Rivingston Street, entre Essex et Norfolk. C'est une brilliante exposition, un bazar hors ligne, où l'on trouve tout ce qui constitue l'ameublement d'une maison; meubles de salons, de bibliothèques, de salles à manger et de chambres à coucher, depuis l'article le plus simple jusqu'au meuble le plus élégant. Toute demande de renseignements, catalogues, prix courants, envoyée à l'adresse ci-dessus, recevra unepromp te réponse. Exportation pour le Canada, aux conditions les plus modérées, par suite de la guerre, qui paralyse les affaires aux Etats-Unis et fait sentir la nécessité de débouchés nouveaux. Toutes les marchandises de la maison Weil et Braunsdorf sortent de ses propres ateliers et sont garanties.

Nouvelles des Etats-Unis.

Il était rumeur à New-York que le Président voulait faire une plantation de coton et invitait les noirs et les blancs à aller s'y établir, leur promettant la protection de l'armés de terre et de mer.

Il était rumeur que M. Seward allait résigner en faveur d'Edward Everett.

D'après le *New-York Times*, le corps principal de l'armée du Sud fort de 75,000 hommes est concentré à Winchester. Les soldats étaient plus ou moins démoralisés et souffraient beaucoup du besoin d'aliments. Les pertes du Sud dans la dernière rencontre est de 22 à 23,000. Toutes les batisses publiques sont occupées comme hopitaux.

Le Nord reconnait avoir perdu dans la bataille d'Antietam au moins 10-000 hommes.

Une dépêche de Cincinnati annonce qu'une force rebelle de 1,500 hommes est entrée dans Augusta Ky., et a brulé la ville.

—Le général Pope a fait savoir à son gouvernement que les soulèvements dos Indiens dans le Minneota sont plus formidables qu'on ne la cryait. Il a demandé l'autorisation de ever deux régiments de volontaires pour le poursuivre.

Les dernières nouvelles des Etats-Unis sont sans importance.

Le gouverneur du Nouveau-Brunswick, l'honorable Arthur Gordon, après avoir visité Niagara et Toronto, avec le gouverneur-général du Canada, s'est rendu seul à Ottawa où il a particulièrement examiné les bâtisses publiques; il est revenu à Québec mardi matin et est reparti le même jour, à quatre heures, dans le steamer *Lady Head*. Il a été accompagné au quai par les honorables MM. Dorion, Tessier et Wilson, membres du cabinet.

Son Excellence l'honorable M. Gordon et son aide de camp, le Moody, ont débarqués à la Pointe-aux-Pères, Rimouski, avant hier matin, d'où ils prennent la route de terre pour se rendre à Métis, et de là suivre le nouvean chemin Matapédia jusqu'à la baie des Chaleurs et au Nouveau-Brunswick.—(*Canadien.*)

—Parmi ceux qui ont péri dans le naufrage du *Goldon Gate* se trouve un canadien-français du nom de François Leclaire, appartenant à une famille qui demeure dans la paroisse de la Présentation.

—Les journaux des Etats-Unis nous apprennent que le Rév. Père Schneider, de la compagnie de Jésus, qui se trouvait à Québec, il y a trois ans, a été fait prisonnier par les Confédérés. Le Révd. Père remplissait alore les devoirs de son ministère dans un des régiments du Nord.

D'après le correspondant parisien du *Daily News*, Garibaldi aurait été blessé tandis qu'il s'efforçait d'empêcher un conllit et qu'il ordonnait à ses volontaires de ne pas tirer sur les troupes royales.

MARIAGE.

Le 23 courant, à l'Eglise poroissiale de la Pointe-Lévi:, par le Révd. M. Désiel, Sévère Dumoulin, écr., avocat, des Trois-Rivières, à Frances Sophia, fille ainée de Samuel Macanlay, écuier, aussi des Trois-Rivières.

A VENDRE 25 LOTS!

Le sous-signe a reçu ordre de

Sa Grandeur l'Eveque d'Ottawa

De vendre cette magnifique propriete sise au

COTE NORD DE LA RUE OTTAW

ET

A L'EST DE LA RUE DALHOUSIE,

Dans la ville d'Ottawa, formant

VINGT CINQ LOTS,

Faisant front aux Rues Notre Dame, St. Joseph, et les Rues du Quarre, comprenant quelques uns des plus beaux lots

POUR BATISSES DE MAISON EN CETTE VILLE

Il est impossible de rencontrer une meuilleure chance. Les mecaniciens, ou les personnes ayant peu

DE CAPITAL

A leur disposition, peuvent se procurer UN DOMICILE A BON MARCHE, SUR SON PROPRE LOT aux conditions les plus raisonnables.

— AUSSI, —

Les Lots No. 13 et 14 Cote Nord de la Rue Murray.
" " " 13 et 14 Cote Sud de la " "

L'on doit s'adresser a

C. SPARROW, JR.,

Coins des Rues Sussex et Murray.

Ottawa, 13 Sept. 1862.

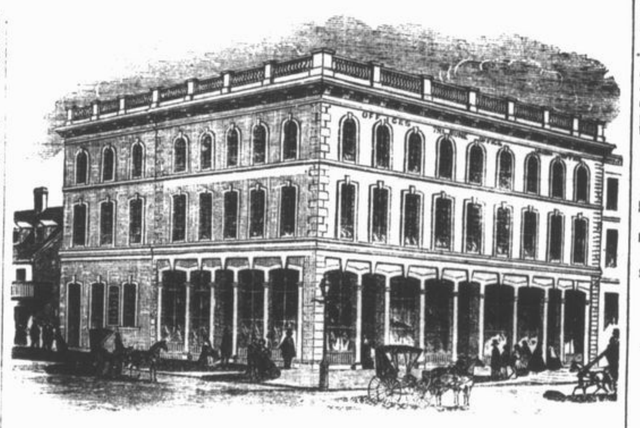

KEARNS & RYAN

Annoncent à leurs amis et au public en général qu'ils viennent d'ouvrir.

35 BOITES ET BALLES

DE

MARCHANDISES

Dans le courant de la semaine ils recevront le restant de leurs MARCHANDISES, et ils invitent le public à venir les visiter. Nous invitons tout particulièrement ceux qui ont besoin d'acheter bon marché,

des draps,
Tweeds,
Casimirs,
Indiennes,
Shirtings,
Cotons jaunes,
Crinolines
d'un 1s. 2d. à 10s. &c. &c

AUSSI

Un immense lot de coton Americain, a des prix TRES-REDUITS

N'OUBLIEZ PAS LA PLACE.

KEARNS & RYAN.

BATISSE DE L'UNION.

Rue Sussex 3eme porte de la Rue York.

Ottawa 25 Septembre 1862.

IMPORTANT

POUR QUI VEUT ETABLIR UN COMMERCE A LA CAMPAGNE.

Le Soussigné, ayant décidé de se retirer des Affaires, offre en vente son FONDS de MAGASIN, consistant en un ASSORTIMENT GENERAL, dans le VILLAGE de CURRAN, au centre du Township de North Plantagenet, Comté de Prescott.

De plus, ensemble ou séparément, son ETABLISSEMENT, comprenant 75 acres de terre (moins 5 acres pris et bâtis en lots de Village,) situé en face de l'Eglise, dont moitié dans un bon état de culture donnant de bons bénéfices et entourée d'une Clôture en Boulins de Cèdre très-bien finie, avec deux Maisons, plus une Grange et Ecurie neuves; l'autre moitié couverte partie par une Sucrerie et partie de Frene, Cedre et autres Bois mêlés.

Une personne désirant ouvrir un Magasin à la Campagne, ne pourrait trouver à se placer avec une meilleure chance de faire un Commerce sûr et profitable; de plus, l'acquéreur aurait le grand avantage (au moyen des Livres du Soussigné,) de connaitre les bons payeurs.

Cette Propriété, qui est dans un beau site, serait encore une bonne acquisition pour un Monsieur qui aimerait à avoir une Résidence d'Eté, dans une Campagne très-salubre, possédant de bons Chemins et nombre de Sources Minérales différant dans leurs compositions et réputées les meilleures du Canada, et ayant une communication facile et agréable avec Montréal et Ottawa, outre que le Village possède un Bureau de Poste tenu par le Soussigné, communiquant tous les jours de la semaine avec Montréal et Ottawa en été et trois fois la semaine en hiver.

Le Soussigné offre encore en vente 30 acres de terre en Bois, à environ 15 acres du Village. —De plus, 50 acres à 1¼ mille, dont moitié en culture une Grange; outre plusieurs autres Lots qu'il est chargé de vendre à Commission.

Le tout sera vendu à des termes faciles et des titres incontestables seront fournis.

S'adresser au Soussigné personnellement ou par lettre affranchie.

PHILIPPE GAREAU.

Curran, 18 Sept. 1862.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA société qui a ci-devant existé entre MM. LAPIERRE et LEBEAU est dissoute de consentement mutuel.

Les affaires de la ci-devant Société seront réglées par M. S. LEBEAU seul autorisé à cet effet.

CHS LAPIERRE
S. LEBEAU.

100,000 Dollars de Meubles,

PRIX DE FABRIQUE.

WEIL & BRAUNSDORF,
125 et 127, Rivingston street, New York.

Exportation pour le Canada.

Attendu l'état des affaires, nous offrons au public toutes nos marchandises à *très bas prix*.

Nos meubles de salons, de bibliothèques, de salles à manger et de chambres à coucher, sont faits avec les meilleurs materiaux et d'après les modèles les plus nouveaux.

TOUTES NOS MARCHANDISES SONT GARANTIES.

Hambourg, Southampton, Londres et le Havre,

Les bateaux à vapeur en fer de la compagnie de paque bot hambourg-américaine partiront de New-York pour Hambourg via Southampton avec la malle des Etats-Unis et des passagers pour le Hâvre, Londres, Southampton et Hambourg comme suit;

Borussia, capitaine N. Trautmann, le 4 oct.
Saxonia, capitaine H. Ehlers, le 18 oct.
Bavaria, capitaine E. Miesr, le 1er nov.
Hammonia, capitaine H. F. Schnensen, le 15 nov.
Teutonia, capitaine H. Taube, le 29 nov.

Première cabine: $115-- Seconde cabine: $70-- Entrepont $40.

S'dresser à C. B. RICHARD & BOAS.
151, Broadway, New-York.
28 août '62.--3. m.

MARCHÉ DE NEW-YORK,

1er. Oct.

Fleur.—Superfine de l'Etat $4.85 à $5.05 commune et extra moyenne do $5.40 à $5.50; de l'Ohio $5.-45 à $5.55; du Canada $5.25 à $5.-85; fleur de seigle $3.75 à $4.25. blé 1.17 à $1.40; seigle 82cts à 34cts.; avoine 47cts. à 50cts.

GRAD COCERT!

VOCAL et INSTRUMENTAL

A L'OCCASION DE LA VISITE

De Son Excellence le

GOUVERNEUR GENERAL

Sous le Patronage du

Mechanics Institute & Atheneum

de cette ville.

Comite Honoraire.

L'Hon. James Skead.	R. W. Scott, M.P.P.
Robt. Bell, M.P.P.	W. F. Powell M.P.P.
P. P. Harris,	H. V. Noel,
Joseph Aumond,	Dr. Grant,
Dr. Hill,	Dr. Beaubien,
Horace Merrill,	H. J. Friel,

Le CONCERT aura lieu le soir de l'arrivée de

SON EXCELLENCE.

Les portes seront ouvertes a 7 heures-- et et le CONCERT commencera à 8 heures.

PRIX d'ADMISSION

Sièges réservés—	$1:00cts.
Parquet	50 "
Galleries	25 "

Pour les particularités voir les programmes

CHS. O. DOUCET.
Secrétaire.

Ottawa, 25 Sept. 1862

Grande Revolution,

DANS LES PRIX DU LARD

SEULEMENT QUE 3½ d. LA LIVRE.

Le Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a ouvert aujourd'hui un MAGASIN d'EPICERIES, LIQUEURS et de PROVISIONS dans les BATISSS SPARROW

au coin des Rues SUSSEX et MURRAY où il vend le meilleur LARD MESS au bas prix de 3½ d. la livre.

LES THES, SUCRES, AFE ET LIQUEURS

sont de la meilleure qualité et aussi à très bas prix.

Le Soussigné à l'espoir que l'expérience qu'il possède dans cette ligne, et ayant acheté ses effets pour

ARGENT COMPTANT

et au plus bas prix, le met en état de donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage, tant dans le prix que dans la qualité de ses MARCHANDISES.

C. SPARROW Jr.

Ottawa, 7 Août 1862.

NOUVEAU MAGASIN!

NOUVELLES MARCHANDISES.

Qui seront vendues a des

Prix qui conviendront a tout le monde

MAISON GERMAIN, PORTE VOISINE

DU

Magasin de Chaussures de M. John Heeney,

RUE SUSSEX.

LES SOUSSIGNES ont l'honneur d'informer leurs amis le Public en Général, qu'ils reçoivent maintenant dans leur nouveau magasin des

MARCHANDIE NOUVELLE

CAMPBELL & DUFFY.

Ottawa, 28 mai 1862

IMPORTATIONS CONSIDERABLES D'AUTOMNE.

96 CAISSES ET BALLES

NOUVELLEMENT OUVERTES

—CONSISTANT EN—

Riches Soies de fantaisie et noirs glace'es

RUBANS, FLEURS, VELOURS DE SOIES

ET

Le plus grand assortiment de

DRAPS

QUE L'ON AIT JAMAIS MONTRÉ EN CETTE VILLE

A TRES BON MARCHE.

1000	Paires de	COUVERTES, blanches et de couleur.
1000	Pièces de	COTON JAUNE acheté avant la hausse des prix.
250	"	SHIRTING BLANC " " " "
500	"	6-4 COBOURGS, depuis 7½.
300	"	6-4 WINCEYS UNIS ET CAROTTES, depuis 7½
50	"	7-4 MERINOS FRANÇAIS, depuis 3s.
100	Doz	MOUCHOIRS DE TOILE, 3s. la douzaine.
250	"	COLLETS DE DENTELLES et MOUSSELINE, depuis 2d. chaque
113	"	VOILES de DENTELLE NOIR et de FANTAISIE depuis 4d.
500	Pièces	HOYLE, McNAUGHTON, et INDIENNES FRANÇAISES a bas prix,—De plus une grande variété d'autres marchandises, choisies avec beaucoup de soin, seront vendus à bon marché.

AUSSI ATTENDUS TOUS LES JOURS.

5	Caisses	de MANTEAUX et CHALES du dernier goût.
3	"	de CHAPEAUX pour Dames et Enfants "
4	"	MANTEAUX de DRAP—à grand marché.

Ottawa, 2 Oct. 1862. THOS. & WM. HUNTON

SALON DE PARFUMERIE DU PRINCE DE GALLES.

L'ENQUETE EST TERMINE.

Les Travaux vont se continuer

CHEZ

E. MILES.

VU qu'il est le BARBIER des PRINCES et le PRINCE des BARBIERS.

M. MILES profite de la circonstance pour annoncer qu'il vient de recevoir à son établissement, mille espèces d'articles de toilette, et de la teinture pour les cheveux. De plus il offre à vendre à bas prix VIOLONS, ACCORDEONS, CONCERTINA, FLUTINA, GUITARES, CORDES de VIOLONS, BANJOS, CLARINETTE, FLUTES &c.

M. MILES espère prouver de nouveau au public qu'il est en état de pouvoir satisfaire ses pratiques comme par le passé.

Ottawa 21 Août 1862.

FLEURS IMPERIALES de Tilma,

Fournisseur brevete de LL. MM. l'Imperatrice de France et la Reine d'Angleterre.

712 Broadway, New-York et 104, rue Richelieu, Paris

—umes — Fleurs — Coiffures — Garnitures de Chapeaux — Chapeaux et Rubans

HAUTE NOUVEAUTE D'AUTOMNE.

CEUX de nos compatriotes qui se rendent à New-York pour leurs plaisirs ou leurs affaires, ne doivent pas manquer de visiter la maison TILMAN, surnommée dans le monde élégant de la métropole américaine, le Temple des Fleurs et de Goût, le Paradis des Dames. M. TILMAN exporte aussi pour le Canada aux conditions les plus avantageuses.

4 Septembre.

Magasin de Chaussures SIMEON LEBEAU

MARCHAND DE CHAUSSURES

RUE SUSSEX

VIS-A-VIS LA RUE YORK.

VIENT de recevoir un assortiment complet de Chaussures qu'il vendra

AU PRIX COUTANT

Ceux qui veulent acheter à bon marché feront bien de profiter de la circonstance.

Ottawa, 11 Sept. '62.

William Paquet,

CHIMISTE ET PHARMACIEN

(*Medical Hall.*)

Rue Rideau — Ottawa.

Tient toutes les medecines, et le Drogues les plus rares.

EN GROS et en DETAIL

Où on vend toutes espèces de

Peintures,
Huiles,
Mastic,
Vernis,
Bois de teintures,
Medecines Patentes,
Couleurs a teindre
Esprit de Terebentine
Brosses,
Camphine,
Fluid,
Instruments pour Chirugiens, et pour Dentiste

De toute description et des plus modernes

Parfumeries,
Peignes,
Savons,

Et de toutes espèces de

Graines de Jardin, &c., &c.

Enfin 22tout ce que l'on peut désirer avoir dans une pharmacie de premie ordre.

Ottawa 23 1862.

Grand Concours
CHEZ
McCOMB & FRERES,
GALERIE PHOTOGRAPHIQUE,
Rue Rideau, Ottawa.

LES SOUSSIGNE flattés par l'appréciation juste et libérale de leur mérite comm **ARTISTES PHOTOGRAPHES**, mérite qui a été reconnu par l'affluence continuelle des personnes qui se sont assises à leur Galerie depuis son ouverture ; prennent la liberté d'informer les citoyens

D'OTTAWA ET DES ENVIRONS,

Que, pour mériter d'avantage leur approbation, ils ont introduit dernièrement dans leur art, des améliorations toutes nouvelles.

Comme ils se servent dans leur Galerie des meilleurs Cameras et substances chimiques, ils sont certains de satisfaire les plus difficiles, tant qu'à leur Portrait,

Aussi, ils ont toujours en main, un Assortiment Complet de Cadres et de Boftes d'Union, de Morocco, de Perles et d'Or de toutes Grandeurs.

Le public est respectueusement invité à venir visiter et examiner leurs spécimens : sans nulle obligation de faire prendre leur Portrait. Portrait pris dans des loquets pour 25 cts.

L'entrée est la même que

VIENNA HOUSE,

Porte voisine du magasin de Cunningham, Barclay & Lindsay, RUE RIDEAU.

McCOMB & FRERES.

PRINTEMPS, 1862.

GARLAND MUTCHMOR & CIE

RECOIVENT MAINTENANT

UNE PARTIE DE LEUR IMPORTATON DU

PRINTEMPS

DE

MARCHANDISES SECHES

ET DE

MODES.

Leurs effets ayant été achetés avant la hausse des prix sur les marchés d'Angleterre, peuvent en état de les vendre à plus bas prix que partout ailleurs.

A BAS PRIX.

CALICOTS QUI NE CHANGENT PAS.....	5½d	per verge
COTONS DE FANTAISIE	7½	" "
(UNION TWEEDS).....	2s. 0.	" "
COTONS BARRÉS.....	6o.	" "
ETOFFES POUR PANTALONS D'ÉTÉ.....	9d	" "
MAGNIFIQUE CHALLI DE LAINES.....	7½	" "
" GUILLAUME.....	8d.	" "

Bas pour Dams, Patrons de Robes, &c., &c.

ARGENT COMPTANT.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE

RUE RIDEAU, OTTAWA

PRES DU PONT.

Ottawa, 26 Mars 1862.

YEUX ARTIFICIELS

Qui peuvent produire l'illusion la plus complète, procurés par

A. STANLEY, M. D.

OCULISTE & ORISTE.

UNION HOUSE, OTTAWA

Ottawa, Vaout 1862

PHELAN & COLLENDER

BILLARDS

Premiers Adoptés de Amérindes.

A des prix très arrangeans.

62, 64, 66, 68 et 70, Canal Street,

NEW-YORK.

Exportation pour le Canada.

août '62.—3 m.

PIERRE DUFOUR

Manufacturer de Voitures

D'ETE ET D'HIVER.

Rue Rideau, Ottawa.

TIENT constament en main un assortiment considerable de

VOITURES DE TOUTES SORTES

ET D'UN

GOUT TOUT NOUVEAU.

Toutes les commandes et réparations qu'on voudra bien lui confier seront faites avec promptitude, et aux prix les plus modérés

M. Dufour a aussi des voitures de seconde main qu'il vendra à bon marché.

17 avril 1862

Compagnie d'Assurance Royale

DE

LIVERPOOL ET LONDRES

Capital—£2,000,000 et un Grand Fonds de Réserve.

DÉPARTEMENT DU FEU.

CETTE COMPAGNIE continue à ASSURER les Bâtisses et toutes sortes de Propriétés contre les pertes ou dommages par le feu, à des conditions des plus libérales.

Toutes pertes justes promptement réglées, sans déduction ou escompte, et sans référer en Angleterre.

Le Grand Capital et la conduite judicieuse de cette Compagnie garantissent la plus parfaite sûreté aux assurés.

Il n'est rien chargé pour Police ou Transferts.

DÉPARTEMENT DE LA VIE.

Les avantages suivants, entre un grand nombre d'autres, sont offerts par cette compagnie aux personnes qui se proposent d'assurer leur vie :—

Parfaite sûreté pour l'accomplissement des engagements envers les porteurs de Polices.

Taux de Primes favorables.

Une grande réputation de prudence et de jugement, et la plus libérale considération de toute question liée aux intérêts des assurés.

Trente jours de grâce accordés pour le paiement des primes de renouvellement, et pas de retrait de police pour erreur non intentionnelle.

Polices échues pour non paiement de primes peuvent être renouvelées dans les trois mois en payant la prime, et une amende de dix chelins par cent, en produisant des preuves satisfaisantes du bon état de la santé de l'assuré.

Participation des profits par les assurés, se montant aux deux tiers du montant net.

Grands Bonus déclarés en 1855, se montant à £2 par cent par année sur la somme assurées faisant, sur les âges de vingt à quarante ans, 80 par cent sur la prime. La prochaine division des profits en 1860.

Etampes et Polices données gratuitement.

Tous les frais de Médecins payés par la Compagnie.

Référence Mdicale—J. A. GRANT, M. D.

H. J. FRIEL, *Agent*

CHS. D. REYMOND

HORLOGER ET BIJOUTIER.

REMERCIE avec beaucoup de gratitude ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il les informe respectueusement qu'il a TRANSPORTÉ son établissement de la Rue Sussex dans la Rue Clarence tout près de la Rue Dalhousie, troisième porte du Bureau du Dr. Dorion, où il espère recevoir le même patronage que par le passé.

M Reymond reparera toutes les montres, horloges etc., qu'on voudra bien lui apporter à des prix modérés, et d'une manière satisfaisante.

Ottawa, 8 mai 1862.

PHOTOGRAPHIE!!

MLLE. LOCKWOOD,

RUE SPARKS

Dont le nom est bien connu comme Artiste dans l'art de l'AMBROTYPE, et de la PHOTOGRAPHIE. Continue ses travaux comme par le passé.

Ses ouvrages seront exécutés à la satisfaction générale et dans les derniers goûts. Ambrotypes sur VERRE, sur PAPIER et sur TOILE, toute grandeur, depuis la grandeur naturelle jusqu'à un portrait pour épinglette ou bague. Photographie de toute grandeur, pour Albums et autres.

PRIX TRES MODERES

Ottawa, 12 Juin 1862.

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE

PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montreal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Trone, sera comme suit, savoir :

Troisieme Classe.....	25 cts	per	100 lbs
Secoude "	22½	"	"	"
Troisieme "	17½	"	"	"

☞ Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Trone, à Montréal.

JNO R. WHITE,

Ottawa, 15 avril, 1861. *Secretaire.*

Hotel National.

RUE SUSSEX,

TENU PAR M. LAFONTAINE.

On reçoit des Pensionaires au mois et a la semaine.

TABLE ouverte à toute heure du jour. L'on trouve à ce restaurent en tout temps, huitres fraiches, et gibiers de toutes descriptions. Préparés dans un style à satisfaire le plus difficile.

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

QUEBEC, 22 août 1862.

AVIS est par le présent donné que les terres dans le township de Cavendish dans le Comte de Peterborough H.-C. sera offert en vente le et après le

VINGT-QUATRE DE SEPTEMBRE

prochain, aux conditions ordinaires de reglement, 20 cents par acre comptant, ou $1 par versement.

S'adresser à Richard Hughes Eor. Agent des Terres de la Couronne à Bobcaygeon.

ANDREW RUSSELL.

Assis. Com.

4 Septembre, '62.

R. R. R.

A CEUX QUI PENSENT ET A CEUX QUI NE PENSENT PAS.

A CEUX QUI NE VEULENT PASSE DONner la peine de penser et qui rejettent sur d'autres cette besogne, nous leur disons : sans plus d'explication que le RADWAY'S READY RELIEF soulagera immédiatement ceux qui souffrent soit en se faisant l'application interne ou externe, il guérira le

Rhumatisme.....	en cinq heures
Mal de gorge.....	dans cinq minutes
Mal de Dents	dans trois minutes
Névralgie.....	dans cinq minutes
Crampes.....	dans cinq minutes
Maux de tête.....	dans cinq minutes
Coliques.....	dans dix minutes
Diarrhée.....	dans quarante minutes
Lumbago.....	dans dix minutes
Fievres.....	dans quinze minutes
Influenza.....	dans quelques heures
Croup.....	dans dix minutes
Spasmes.....	dans cinq minutes
Douleurs chroniques.....	par quelques applications

Dans tous les cas où l'on sent des douleurs, le READY RELIEF devrait être appliqué à l'intérieurement—une cuilliere à thé dans un demi-verre d'eau—il fera disparaitre l'acidité sur l'estomac et facilitera la digestion ; c'est un stimulant agréable à prendre.

A CEUX QUI NE PENSENT PAS.—Nous maintenons que le RADWAY'S READY RELIEF est une médecine sans pareille. Ce n'est pas une vantardise, essayez-le si vous avez un tendance au scepticisme et vous serez convaincu du fait. Le entre dans sa composition une combinaison de stimulants au rlgents qui agissent avec puissance sur les nerfs, il n'entre pas de narcotic dans sa composition, et les douleurs sont soulagées d'une maniere toute particuliere. Lorsqu'en l'applique extérieurement, on s'appercevra que c'est un puissant contre-irritant, rougissant instanément la partie où l'application est faite et faisant disparaitre le sang congestionné qui fait souffrir et qui par suite peut déterminer l'inflammation. Il égalise la circulation du sang d'une maniere efficace et admirable aux yeux de ceux qui peuvent comprendre l'action d'un remède.

A CEUX QUI PENSENT.—Nous maintenons que tous les remedes extérieurs font leur effet d'une maniere ou d'une autre. PREMIEREMENT : Ils agissaient directement sor le systeme nerveux sans irriter les vaisseaux du sang. Tous les liniments d'arnica, pour les nerfs, etc., etc., touchent aux nerfs mais n'affectent nullement la circulation du sang ; ils peuvent calmer temporairement les douleurs mais ne peuvent jamais rétablir l'egalité dans la circulation du sang, chose essentielle à la santé. SECONDEMENT : Ils agissent sur les vaisseaux sanguins sans égard au systeme nerveux. Il est maintenant établi que les nerfs réagissent sur las vaisseaux sanguins et l'application d'un remede à l'extérieur, pour être efficace doit agir autant sur les nerfs que sur le sang.

Nous maintenons que le RADWAY'S READY RELIEF a cette double action par l'effet spécial qu'il a sur les nerfs. De cette maniere il soulage et guérit les rhumatismes, le lembago, le mal de dent, les maux de tête, et une variété d'autres maladies. Lorsqu'on le prend intérieurement, ses qualités astringentes et diffusives arrêtent d'une maniere naturelle les diarrhées, les coliques et autres dérangements des boyaux. Pour les maux de gorge accompagnés de fievre putride et pour les fievres typhoides un éminent médecin attaché à l'hopital de la Nouvelle-Orleans dit que c'est une mé écine autement excellente que la célebre eau médecinale de Rayal. Il l'administre intérieurement à ses patients et en arrose les appartemens.

Que les malades et tous ceux qui souffrent en fassent l'essai.

RADWAY & Co

87, Maiden Lane.

Ottawa 21 août 1862.

SITUATION DEMANDÉE.

Un JEUNE HOMME bien recommandé venant du Bas-Canada, désire se procurer une place comme commis, teneur de livres, ou tout autre situation, ou il pourra se rendre utile ayant déjà ses preuves de service. Demeurant à la maison de pension de M. Alphonse Chevrier, Rue Murray, l'on pourra le trouver au besoin, et prendre avec lui des arrangements.

Ottawa, 3 sept. 1862.

1862 1862.

LIGNE DE LA MALLE

SUR LA

RIVIERE OTTAWA

LES VAPEURS

"QUEEN VICTORIA"

—ET—

"PRINCE OF WALES."

LIGNE REGULIERE ET QUOTIDIENNE

ENTRE

OTTAWA ET MONTREAL.

(*Le Dimanche excepté.*)

Font le trajet en Dix Heures.

Les nouveaux et magnifiques Vapeurs. "QUEEN VICTORIA," Capt. A. BOWIE, "PRINCE OF WALES" "H.W. SHEPHERD

LE Vapeur "QUEEN VICTORIA" laisse Ottawa tous les matins, (excepté le Dimanche) pour Montreal, à 6.30 A.M. TEMPS DU CHEMIN DE FER, se joignant à Grenvil au chemin de Fer de Carillon et Grenville et au Vapeur "PRINCE OF WALES" à Carillon, arrivant à Montréal à 4.30, P.M. Retournant il arrivera à Ottawa à 6 P. M

Le confort et l'economie de cette ligne en peuvent être surpassé. Cette route est de plus pittoresque, et la plus recherchée par les touristes.

Les *excursionistes*, pourront obtenir des billets de retour d'Ottawa à Grenville, bons pour un jour, à moitié prix.

Les passagers allant aux célebres sources de Caledonia pourront débarquer à l'Orignal ou des voitures seront prêtes à les conduire aux Sources.

PRIX

D'Ottawa à Montréal 1ere classe.....	$3.50
" " 2nd "	2.00
(REPAS EXTRA.)	
Billets d'Excursion à Montréal et retour	$6

Pour autres informations et pour ce que regarde les billets d'excursion s'adresser à l'agent M. JOHN MCGOWAN à l'office du quai.

R. W. SHEPHERD,

Directeur.

Ottawa, 15 mai 1862.

LA VUE! LA VUE! LA VUE!

UNE NOUVELLE DECOUVERTE

POUR

PRESERVER LA VUE.

LUNETTES PERISCOPIQUES,

Inventé par M. ARCHERS, Oculiste de l'Hopital de

L'UNIVERSITE DE LONDRES.

CES lentilles ne ressemblent aucunement à celles qui jusqu'à présent ont été mises en vente : le crystalde roche seul moulu d'apres un nouveau procédé, entre dans la composition de ces verres ; qui bien qu'ayant tous la forme concave peuvent être adoptés à toutes sortes de vues par l'**Opthalmoscope**, un instrument inventé par M. ARCHERS, au moyen de cet appareil la millionieme partie d'un pouce de lumière dont tous les rayons sont concentrés dans un seul foyer, produit l'effet voulu ; ces rayons convergent vers le centre de la rétine et lui facilitent ses fonctions.

Ainsi donc ceux qui ont la vue foible et qui désirent fortifier cet organe si délicat n'ont qu'à se présenter à

L'UNION HOUSE, OTTAWA.

M. ARCHERS donne ses lunettes pour essai pendant un mois, et l'argent sera remboursé aux personnes qui ne seront pas satisfaites.

Les verres sont de toutes dimension et peuvent être placés dans de vieilles montures.

Parmi les nombreux avantages qui militent en faveur de l'invention de M. ARCHERS.—Voici les principaux :

1°. Les personnes agées qui font usage de ces lunettes peuvent s'occuper à des ouvrages les plus délicats et des plus minutieux, soit à la clarté du jour ou de toute lumière artificielle sans nuire à leur vue.

2°. Ces verres peuvent durer toute la vie à une personne sans qu'il lui soit nécessaire de les changer.

3°. Le crystal de roche seul entrant dans la composition de ces lunettes, elles ne produisent aucune enflammation dans l'organe visuel mais au contraire le maintiennent dans un état de repos quelque soit la longueur de temps dont on s'en sera servi.

Ottawa, 7 août 1862.

SALON DE PERFUMERIE

DU

CHEMIN DE FER.

M. E. MILES,

PERRUQUIER ET BARBIER.

A l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert un nouveau salon en dessous de l'Hôtel Champagne ou ils seront heureux de satisfaire leurs pratiques.

Ces MM. peuvent barbifier suivant l'art. Il ont à vendre dans leur établissement tous les articles de toilette, tels que Savons, Eau-de-Cologne, odeurs de toutes espèces,

DE PLUS

Des instruments de musique, tels qu'ACCORDEONS, VIOLONS, &c., &c.

Ce SALON est tenu sur le même pied que celui qui a le nom

Salon du Prince de Galles.

RUE RIDEAU.

M. MILES est donc le BARBIER DES PRINCES et le PRINCE DES BARBIERS.

E. MILES.

Ottawa, 2 janvier 1862

London Coffee House,

WM. CHARTRAIN,

Vis-à-vis le Marché Champlain,

Basse-Ville,

QUEBEC

ON trouvera toujours à cet Hôtel de premier ordre une TABLE servie de premier qualité.

Québec, 31août 1862.

MUSIQUE! MUSIQUE

EN VENTE AU

Bureau du Courrier d'Ottawa

Les morceaux de Musique suivants :

La Mere Canadienne,

Chant Patriotique. Paroles de Em. Blais. Musique de A. Dessane,

Le Chant des Voyageurs

Paroles de O. Cremasie, Musique de A. Dessanes.

Le Chant des Voltigeurs

Paroles de L. H. Fréchette. Musique de E. Gagnon.

A DES PRIX TRÈS MODERÉS.

HOTEL DE DAN GOODE,

COIN DES RUES

RIDEAU ET ST. NICHOLAS

OTTAWA.

M. GOODE tient tout ce qu'il y a de mieux en fait de

Vins,
Bieres,
Port,
Cidre,
Gin,
Brandy,
Cigares,
Huitres,
Poissons,
Volailles,
Fruits, &c.

EN GROS ET EN DETAIL.

Ottawa, 13 fév. 1862.

DOMENICO CHISACHI

Chapelier de premiere classe

TIENT CONSTAMENT LES

PELLETER

LES PLUS RICHES ET LES PLUS FINES

Dans son Grand Etablissement de la Rue

PRINCESS

VIS-A-VIS L'HOTEL DE LA CITÉ,

KINGSTON.

Ottawa, 15 janv. '62.

Bonnes Nouvelles

LES BATISSES D'OTTAWA.

$700,000 d'accorder

PAR

NOTRE LEGISLATURE,

Continuation des Travaux.

AU MAGASIN

D'Eugene Martineau

Ou l'on fera comme par le passé des hardes de toute description.

M MARTINEAU Vient de recevoi de

NOUVELLES ETOFFES

DE

PRINTEMPS et D'ETE,

Et il est prêt à fournir au public des hardes faites dans toutes les modes à des prix si réduits qu'on ne pourra visiter son Magasin sans acheter, soit un surtout, une veste ou un pantalon.

Venez voir mon établissement, et vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fai de CHEMISES, de HARDES FAITES DRAP, VALISES, COLLETS, et une f ou d'articles que je vendrai à

TRES BAS PRIX.

E. MARTINEAU.

Ottawa, 22 Mai 1862.

THE

OTTAWA CITIZN.

CE JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE ET HERDOMADAIRE,

Est publié à l'établissement de la Presse à Vapeur.

Rue Rideau—Ottawa.

Le CITIZEN, semi-hebdomadaire, parait tous les MARDIS et VENDREDIS, et est envoyé par la malle, ou par les courriers aux abonnés de a ville, à raison de TROIS PIASTRES par annee payable d'avance ou QUATRE PIASTRES a crédit

Le CITIZEN de la semaine

est publié tous les SAMEDIS matin—Prix : une piastre et demi ($1.50) par année ou $2.0o crédit.

A VENDRE

A GLOUCESTER une belle terre sise sur le grand chemin—Troisième Concession No. 4 à 5 milles de distance d'Ottawa.

Les personnes qui veulent acheter à bon marché, et posséder une magnifique propriété pourront s'adresser, à MM. CHS. LAPORTE et Jos. ROY, d'Ottawa, ou à JOSEPH LAFLEUR le propriétaire de Gloucester desquels ils pourront recevoir les plus amples informations.

Ottawa août 1862

LE COURRIER D'OTTAWA,

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DES CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

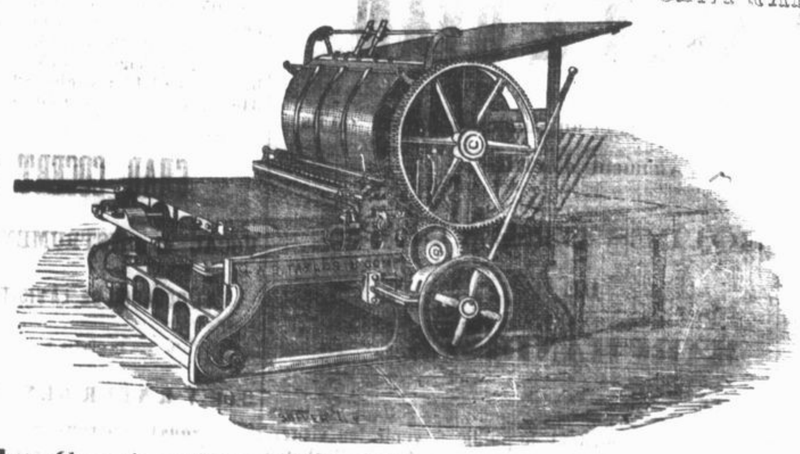

Le Courrier d'Ottawa parait le Jeudi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2.00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa*.

RUE RIDEU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, premiere insertion	
Pour chaque insertion subséquente	50 Cts.
Dix lignes et au dessous première insertion	12½ "
Pour chaque insertion subséquente	75 "
Les annonces au dessus de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.	20 "
Un DEMI-QUARRE (10 lignes) par an	
Un QUARRÉ (20 lignes)	$12.00
Pour chaque carré additionnel	$20.00
Les NOTICES SPÉCIALES et NÉCROLOGIQUES paieront par ligne	$15.
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne	10 "
	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA*," sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Addresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la maniere dont on désireavoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désir ques le tirage soit fait

Le Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Deuxieme Année — Ottawa, (H.-C.) Jeudi matin, 9 Octobre 1862. — No. XXVIII.

Lettres non reclame'es au Bureau de Poste d'Ottawa depuis le 1er Oct. 1862.

A

Ahearn Christopher
Albert Mary Ann
Armstrong Frank
Arell Joseph

B

Barber Miss Maria
Beswick Mr
Biledo Joseph
Beagan John
Bowman Caroline
Brimer Robert
Brennan Thomas
Bradley Alfred
Briggs Geo C
Brown house
Brady Samuel
Buckle Edmund C
Burke Mrs Nicholas
Burgar Mrs Mary

C

Cardwell Wm (2)
Carter John
Catineau Chas
Champagne Olivier
Chapman David C
Chabotte Alphonse
Clark John
Coffee Richard
Coleman W
Condie Wm
Correll John
Costello Richard

D

Dacey Anthony
Dalrymple Peter
Davy William
Deay Mrs Margaret
Degan Kate
Delemare Miss C
Dowsley James
Douglas Mrs Robt
Dowell Alex
Dumoulin Valrive
Dyer Mrs Ja A

E

Easley J
Edmondson G W

F

Fitzgerald M

G

Glazier Stephen
Glover Wm
Gates Chas
Gaul Miss
Gilbert Oliver
Goodwin Amelia
Gardon H L
Genia Boniface
Greano Edward
Gunther F

H

Hartaway H
Henderson Robt
Henderson Mary Ann
Hedge C L
Heilmier Henry
Heatly Thos
Herron Mrs Geo
Hill Wm
Hickey M J
Hunt Wm (2)
Hughes John
Hunter J A W

I

Irving Michael

J

Jones Allen

K

Kehoe Matthew
Kerr Miss Margaret
Kerwin James
Kurty John J

L

Lane Alfred
Labreque Joseph
Lanclot Sarah
Leclaire John
Little Wm B

M

Mayville Chas
Mack Fredk
Menard Toussaint
Morris Antoine
Moffatt Alfred
Murray Mr
Murphy James
Muller Hans
Murphy Peter

N

Nesbitt John
Nelson John
Noyle John

O

O'Brien Wm
Ouimette Magloire

P

Pearsons W
Power Ellen
Purcell Mary

R

Rathwell S
Rapidia Belonie
Reil Dr
Renaud Hon'ble Louis
Randall G S
Riopelle Eusebe
Rielly James
Roy Jule
Robillard Joseph
Ross John Macdonald
Ryan Owen
Ryan Andrew

S

Schingh Francis
Sherlock James
Shearer James
Shannon James
Sims Robt
Smart Andrew
Southwell John
Stone S G
Stanley Gwen
Stearns J

T

Thompson Mrs D
Thoms Wm
Turcotte Ambroise

V

Villeneauve Olivier

W

Watt Thos L
Waring Wm A
Westbrook Henry
White Joseph
Whyte Miss Mt
Wilson Thos
Wilson James
Wilson Mr
Wiggens Miss M
Woodland James
Wood Mrs M A

Mc

McBride Mrs
McCormack Alex
McCormack D
McDaniel Jno
McDonald Christy
McDonell Martin
McGrath Edward
McKay Thos
McKay Thos
Mackay Wm
McKinzy Jno
McKibbon David
McLachlin A
McMahon Michael

G. P. BAKER,
Maitre de Post

Cartes d'Affaires

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA société qui a ci-devant existé entre MM. LAPIERRE et LEBEAU est dissoute de consentement mutuel.

Les affaires de la ci-devant Société seront réglées par M. S. LEBEAU seul autorisé à cet effet.

CHS LAPIERRE
S. LEBEAU.

Ottawa, 1 Oct. '62.

100,000 Dollars de Meubles.

PRIX DE FABRIQUE.

WEIL & BRAUNSDORF,
125 et 127, Rivington street, New York.

Exportation pour le Canada.

Attendu l'état des affaires, nous offrons au public toutes nos marchandises à *très bas prix*.

Nos meubles de salons, de bibliothèques, de salles à manger et de chambres à coucher, sont faits avec les meilleurs matériaux et d'après les modèles les plus nouveaux.

TOUTES NOS MARCHANDISES SONT GARANTIES.

Hambourg, Southampton, Londres et le Havre.

Les bateaux à vapeur en fer de la compagnie de paque bot hambourg-américaine partiront de New-York pour Hambourg via Southampton avec la malle des Etats-Unis et des passagers pour le Hâvre, Londres, Southampton et Hambourg comme suit ;

Borussia, capitaine N. Trautmann, le 4 oct.
Saxonia, capitaine H. Ehlers, le 18 oct.
Bavaria, capitaine E. Mieer, le 1er nov.
Hammonia, capitaine H. F. Schnensen, le 15 nov.
Teutonia, capitaine H. Taube, le 29 nov.

Première cabine : $115— Seconde cabine : $70— Entrepont $40.

S'dresser à C. B. RICHARD & BOAS.
151, Broadway, New-York.
28 août '62.—3. m.

UN JEUNE MONSIER d'une éducation distinguée désire trouver une place ou dans un collège ou dans une famille. Le latin, le français, l'italien, l'anglais, etc., lui sont familiers etc.

Ecrire ou s'adresser à ce bureau
Ottawa 17 avril 1862.

LA VUE, L'OUIE, CATARRHE
ET
LA GORGE.

A. STANLEY,

OCCULISTE et AURISTE, peut-être consulté à l'HOTEL DE L'UNION. Les personnes qui lui liront peuvent être guéries en CINQ MINUTES.

Ottawa 31 juil 1862.

Copie d'une lettre.

Je certifie par la présente que le Dr. Stanley a ce jour opéré sur ma surdité avec le plus grand succès. J'étais sourd depuis plusieurs années, et 15 minutes après l'opération à mon grand étonnement et plaisir j'ai regagné l'ouïe. Espérant de lui prouver ma gratitude je remercie publiquement pour le bonheur dont je jouis maintenant.

J'ai 70 ans, et j'avais perdu toute espérance d'entendre de nouveau.

E. KING.
Court-House Avenue
Près de la Prison de la ville.

OTTAWA
12 Août 1862,

Copie d'une lettre

UN AUTRE TEMOIGNAGE EN FAVEUR DU Dr. STANLEY.

Je certifie que le Dr. STANLEY a aujourd'hui opéré pour surdité avec son habilité ordinaire. J'ét ais tout-à-fait sourd de mon oreille droite depuis 30 ans, et souvent dans l'impossibilité d'entendre de chaque côté. De plus j'entendais un bruit dans ma tête.

Ayant réussi je recommande le Dr. STANLEY et je puis ajouter qu'il n'y a point de douleur dans l'opération.

JOHNLANG Sr.
OTTAWA, 23 août, 1862.

Copie d'une lettre.

Temoignage en faveur du Dr. Stanley, Auriste & Oculiste.

Le Dr. Stanley a ce jour opéré sur mes oreilles pour surdité avec son succès ordinaire. J'était sourd depuis 30 ans à part un bourdonnement continuel dans mes oreilles qui était parfois des plus affligeant. On me recommanda au Dr. Stanley, et je suis heureux de dire qu'après avoir été sous son traitement quelque temps il à réussi à me rétablir l'ouïe, et je puis maintenant entendre aussi bien qu'avant ma surdité. Je n'ai souffert aucune douleur dans l'opération.

WILLIAM BELL.
Bellevue Farm
Nepean
OTTAWA 19 aout '62

Mlle. S. Harrigan,
MODISTE
DE
PREMIERE CLASSE
Tient des
CHAPEAUX D'ÉTÉ,
HABILLEMENTS D'ENFANTS,
GARNITURES,
MANTEAUX, ETC. ETC
MAISON AUMOND, RUE SUSSEX,
Vis-à-vis la Rue York,
OTTAWA

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

LE MUSICIEN PIERROT.

(*Suite et fin.*)

II.

En renonçant à l'usage immodéré de la bouteille, qui procure l'ivresse et devient l'occasion première des principales fautes du soldat, Pierrot, renonçant également à la fréquentation des bals et des spectacles, avait promis de consacrer entièrement, à la gloire de Dieu, son talent d'artiste et le service de son instrument.

C'était le seul moyen qu'il avait de témoigner à Dieu son amour et sa reconnaissance. Il tint parole : en effet, chaque dimanche et chaque fois que les exigences du service militaire le lui permettaient, on le voyait accompagnant avec son ophicléide les antiennes de la grand-messe à l'église de Saint-Pierre-les-Minimes, et on le retrouvait, à une heure, à la petite chapelle de l'hôpital ; puis à deux heures, à l'église de la paroisse, soutenant toujours avec son instrument les psaumes des vêpres et le beau chant du *Magnificat*. Pierrot n'était plus le même homme : adoré de ses camarades, estimé par ceux-ci comme un modèle à imiter, il ne jurait plus, ne se grisait plus, et n'était plus *chagriné* de punitions. Ainsi que le disaient ses camarades, *le diable s'était fait ermite*. Sur ces entrefaites, une maladie épidémique se déclara dans la ville et vit avec rigueur au sein de la garnison ; c'était dans les premiers jours de décembre... Pierrot, atteint l'un des premiers, fut transporté dans une des salles de l'hôpital où naguère il avait retrouvé la guérison de son âme.

Dès les premiers symptômes, il ne se fit aucune illusion sur la gravité de sa position : " Je suis perdu pour la vie de ce monde," dit-il ; et, voulant se mettre en règle pour la vie de l'autre, il appela près de lui le prêtre dont la parole inspirée lui avait donné un avant-goût des joies célestes, et dont, suivant son expression pittoresque, l'absolution, devait *parapher* sa dernière feuille de route. Calme et résigné sur son lit de douleurs, le pauvre malade n'éprouvait qu'un chagrin, celui de ne pouvoir suivre dans la chapelle les exercices d'une retraite que le vénérable ecclésiastique prêchait à ses camarades pour les préparer aux fêtes de Noël.

" Oh ! mon père, dit-il un jour au prédicateur, quelle privation Dieu m'impose en me retenant ici, moi qui donnerais un doigt de ma main pour suivre vos prédications.

—Consolez-vous, mon ami, lui répondit le prêtre ; je viendrai chaque fois au pied de votre lit, vous répéter en substance ce que j'aurai dit dans la chapelle.

—Vous êtes mille fois bon, mon père, et je vous en aurai beaucoup de reconnaissance ; cependant ce ne sera pas la même chose.

—Pourquoi, mon ami ?

—Parce que la répétition de vos paroles, privées de l'harmonie du geste et du génie de l'inspiration, sera plutôt une causerie qu'un discours.

—Eh bien ! puisque vous le désirez si vivement, je vous promets de réunir un soir auprès de votre lit tous vos camarades qui ne seront pas alités, et de la place où je suis en ce moment, je leur parlerai du ciel et de Dieu."

Ce projet ne tarda pas à parvenir à la connaissance des militaires malades. Ceux-ci, jaloux de la préférence accordée au musicien, envoyèrent une députation au prédicateur de la retraite pour le supplier de changer ses dispositions en faveur des pensionnaires de la grande salle, qui se trouvaient en grand nombre, et, comme Pierrot, dans l'impossibilité absolue, les uns de se rendre à la chapelle, les autres de se lever de leur lit.

" Mon père, lui dit le chef de la députation, vieux troupier, au bras illustré de trois chevrons, sauf le respect que je vous dois, permettez-moi de vous dire une chose.

—Parlez, mon brave.

—Puisque vous avez la bonté de vouloir bien nous donner un ordre du jour au nom du bon Dieu, il n'est pas juste que le *croqueur de si bémols* soit le seul à en profiter. En conséquence, nous venons vous prier, *sans vous commander*, de faire votre sermon dans la grande salle, où les *clarinettes de cinq pieds* sont en majorité... Voilà !

—Je ne demande pas mieux, mes chers camarades, mais permettez-moi de vous faire observer que l'ophicléide a sur la majorité l'avantage de la priorité de la demande ; il ne serait donc pas juste que, seul, il fût privé du bénéfice de l'idée dont il a eu l'initiative.

—Nous l'entendons bien ainsi, mon père ; aussi, quand vous serez prêt, nous transporterons Pierrot sur un matelas, et nous déposerons dans la grande salle, le plus près du lieu où vous prêcherez, comme qui dirait à la place d'honneur.

—Puisqu'il en est ainsi, mes chers amis, je vous donne rendez-vous pour aujourd'hui même, à six heures, dans la grande salle.

—Nous y serons... Merci, monsieur le curé.

—Et la députation, prenant congé du vénérable prêtre, s'empressa d'aller rendre compte aux camarades du succès de sa mission.

Le soir, quelques minutes avant l'heure indiquée, quatre vigoureux grenadiers, recrutés parmi les convalescents les plus forts, transportèrent, ainsi qu'ils l'avaient promis, le pauvre Pierrot dans la salle de prédication. Une jeune sœur de charité, portant un flambeau à la main, guida le triste cortège qui s'apprêtait à entendre la bonne parole. A six heures précises, le prédicateur parut dans la salle, et, prenant place non loin du poêle, près duquel les grenadiers avaient déposé sur un matelas leur pauvre camarade, il annonça la bonne venue du Christ, qui, dix-huit siècles plus tôt, était du ciel descendu sur la terre pour sauver le monde et briser les fers du genre humain. Après avoir montré, dans une première partie, les apôtres, illuminés par le Saint-Esprit, brisant partout les images des faux dieux, et jetant sur les ruines de leurs autels les bases d'une religion divine, il attaqua dans une seconde partie, et réduisit à sa juste valeur, cette phrase inventée pour l'usage des prétendus esprits forts : *La religion n'est bonne que pour les femmes.*

Après avoir enfin démontré que si la religion, bonne pour tous, pouvait admettre des catégories, elle serait plus nécessaire aux hommes qu'aux femmes, en raison des dangers immenses auxquels les exposent leur éducation, leur tempérament et l'indépendance de nature, il termina par une courte et brillante peroraison, promettant les récompenses éternelles aux hommes de paix et de bonne volonté.

L'heure, le lieu, la pâle clarté des lampes entourant d'un clair-obscur les silhouettes maladives de ces pauvres soldats, formant le cercle devant deux longues files de lits blancs, les pieuses attitudes des sœurs, plongées dans le recueillement, ce prêtre parlant de Dieu à ces hommes dont plusieurs devaient bientôt comparaître à son divin tribunal, tout donnait à cette scène un caractère étrange et fantastique, *une couleur d'outre-tombe* digne du pinceau de Rembrandt.

Le lendemain, le prédicateur vint faire sa visite accoutumée au bon Pierrot, qui l'attendait avec une impatience surexcitée par les ardeurs de la fièvre.

"Eh ! bien, mon ami, lui dit-il, comment allez-vous dans ce moment ?

—Beaucoup mieux, mon père, puisque je vous vois et qu'il n'est permis de vous témoigner toute ma reconnaissance pour le bien que vous m'avez fait hier. Vous n'aurez pas prêché dans le désert, car à vos saintes paroles, bien des yeux ont retrouvé le secret des larmes qu'ils avaient perdu ; bien des cœurs se sont ouverts pour confier bientôt au vôtre les fautes que vous pardonnerez au repentir."

Trois jours plus tard, à l'issue de la messe solennelle qui se célèbre dans la nuit de Noël, Pierrot eut la consolation de recevoir plus encore que la parole divine, car il reçut Dieu lui-même, caché, par un miracle perpétuel de sa toute-puissance, sous les apparences du pain.

Le pauvre malade touchait à ses derniers moments ; il le savait, et cependant, résigné, calme immobile devant la mort qui approchait, il regrettait de n'avoir qu'une seule vie à offrir au juge suprême.

" Savez-vous, mon père, disait-il au prêtre qui l'assistait dans ses souffrances, savez-vous ce que je regrette le plus au monde après vous, ma mère et mon ophicléide ? C'est ma place au lutrin.

—Consolez-vous, mon enfant, lui répondait le prêtre, le bon Dieu vous en prépare une bien meilleure dans les concerts de son paradis.

—Eh bien ! dans cette place-là soyez sûr, mon père, que je ne vous oublierai pas."

L'instant suprême approchait. Pierrot pria le prêtre de lui prêter un crucifix ; il le prit avec transport, le colla sur ses lèvres, murmura doucement les noms de Jésus, Marie, Joseph, et rendit sa belle âme à Dieu.

D'après cette sainte et pieuse mort, il est permis de croire qu'il n'y a pas eu un long intervalle entre la joie que le héros de cette histoire éprouvait à s'associer sur la terre aux chants de l'Eglise militante, et le bonheur qu'il a dû obtenir de s'associer dans le ciel aux hymnes des séraphins.

Fin.

Souvenirs de Rome.

ROME ET FRANCE.

(suite.)

III.

Terre du Christ, patrimoine de saint Pierre, Rome est avant tout la terre des grands pontifes, la terre de l'intelligence et de la foi.

Royaume de Marie, la France des nobles femmes et des chevaliers, la terre du dévouement et de l'honneur.

Pierre et Paul, apôtres du Christ, ont enseigné les Romains plus que les autres nations, pour les préparer au gouvernement de l'Eglise de Dieu.

Les *saintes Maries*, compagnes de la Mère de Dieu, nous ont appris, plus qu'à tout autre peuple, la science du courage et du dévouement. Leurs os sacrés reposent sur notre terre, comme à Rome reposent les os du Prince des Apôtres et de l'Apôtre des nations.

Pour perpétuer ses dons, Dieu a enrichi perpétuellement l'Italie d'une multitude de saints pontifes, de sages princes de l'Eglise, de savants théologiens qui continuent la mission des apôtres, la mission digne du Christ.

Pour continuer la mission de Marie, la mission des Saintes qui dorment sur les rives de notre Provence, Dieu a suscité ces nombreuses générations de pieuses femmes à qui nous devons notre caractère national, comme Rome doit le sien à ses grands pontifes. Il nous a donné les Clotilde et les Bathilde, les Radegonde et les Blanche, les Isabelle et les Jeanne, et dans ces derniers siècles, de pieuses reine dignes d'elles, les bergères rivalisent avec les princesses. La vierge de Nanterre et la vierge de Vancouleurs, Germaine de Pibrac et Benoite du Laus, toute une légion de saintes Benoite du Laus, toute une légion de saintes femmes de toute condition et de tout rang, font pénétrer partout la douce influence de Marie, leur modèle.

Aussi, pendant que le salut de l'Italie vient, avant tout, de ses grands pontifes, il nous vient surtout de l'apostolat des femmes. Au dernier siècle, rois et magistrats, savants et pontifes même, sommeillaient ; mais les femmes restaient héroïquement fidèles. Et quand les hommes disaient : " Je ne connais pas cet homme, son royaume n'est pas de ce monde!" les femmes suivaient sans bruit le Christ et son Vicaire jusque sur le Calvaire.

Nous devons à nos mères et à nos sœurs le fond d'honneur et de dévouement chevaleresque qui est la vie de la France. Nous leur devons la foi catholique. Disciples de la Reine des apôtres et des martyrs, les femmes ont fait passer leur cœur dans le cœur de leurs fils.

Les femmes en France sont l'âme de toutes les bonne œuvres : du Denier de Saint-Pierre comme de la Propagation de la Foi ; et c'est le souffle de leurs mères et de leurs sœurs qui portait à Rome les défenseurs du Saint-Siége. Je connais plus d'un jeune homme qui serait dans les zouaves s'il eût suivi les secrets désirs de sa mère ; je n'en connais pas un qu'une mère chrétienne ait arrêté. Le père pouvait faiblir, jamais la mère, jamais ni avant ni pendant, ni après. Un fils mutilé était son orgueil, et quand, devant le cadavre du martyr, Dieu lui disait au fond du cœur : Ton fils est avec moi, la reconnaissance étouffait sa douleur. Plus que le sang de son fils, elle aimait sa gloire.

Marie, leur modèle, Marie avait appris à ces mères comment on sacrifie un fils unique à Dieu et à l'Eglise.

" Non disait Pie IX au récit de ces immolations sublimes, la France qui produit de telles saintes, ne périra pas ! "

La première fois que l'héroïque veuve de Pimodan vit le Pape, elle ne lui dit pas : Oh ! Saint-Père, rendez-moi mon mari ! elle lui dit : " Oh ! dites-moi qu'il est au ciel ! " Et quand Pie IX a répondu : " Je ne prie plus pour lui, " elle ne demande plus rien car elle a compris qu'elle est veuve d'un martyr, et cela lui suffit.

Les femmes sont l'âme de tout ce qui a remué la France et, par elle, le monde. A Castelfidardo, les zouaves combattaient sous les yeux de leurs mères, présentes à leur pensée, et sous les murs du sanctuaire où la Reine des matyrs engendra le Roi des martyrs. Tous, en marchant à l'ennemi, répétaient ce mot de l'un d'eux " Mon âme à Dieu, "mon cœur à ma mère, mon corps à Lorette. " A leurs mères, à Marie, qui les inspirait tous, revient l'honneur de la bataille. Comme jadis les chevaliers, comme plus tard les Vendéens, c'est sur les genoux de leurs mères qu'il ont appris à mourrir pour Dieu, l'Eglise et la patrie.

" J'ai appliqué les leçons de ma mère, " m'écrivait un vieil ami après la prise d'Ancône. Après cinquante ans, elles étaient encore vivantes dans son cœur.

La France, par cela seul qu'elle est le royaume de Marie, est l'aide de l'Eglise romaine et le cœur de la chrétienté ; et le souverain de la France, premier vassal de Marie, est l'auxiliaire né du Vicaire de Jésus-Christ. Rome l'enseigne par ses œuvres d'art, non moins que par la voix de ses Pontifes.

A Saint-Jean-de-Latran, église-mère et maitresse de toutes les églises, l'image de NOTRE-SEIGNEUR domine le siége du Pape, tandis que la statue de NOTRE-DAME se détache de la stalle du Roi très chrétien, premier chanoine de l'insigne basilique.

L'autel papal rappelle encore la mission de la France. A droite, l'écusson d'un Pape, l'écusson d'Urbain VI à gauche, celui de Charles V. Au-dessus d'Urbain, saint Pierre, le porte-clefs du ciel ; au dessus de l'écusson français, saint Paul, le porte-épée du Christ.

On dira sans doute que ces écussons ne font que rappeler le concours d'Urbain et de Charles dans la reconstruction du baldaquin qui renferme les chefs sacrés des princes des Apôtres. C'est vrai ; mais il est vrai aussi qu'à Rome, comme jadis à Jérusalem, les événements les plus vulgaires deviennent parfois des figures prophétiques. Quand le Pape écrit dans une église, et surtout dans la sienne, le plus souvent il ne fait que tenir la plume du Christ.

Que les autres nations ne soient pas jalouses de notre grandeur : elle appartient à toute la Chrétienté, de même que la grandeur de Rome appartient à toute l'Eglise.

Aux fêtes de la Pentecôte, chaque peuple etait dans son rôle. Bien qu'il n'y eût là que des catholiques, la supériorité spirituelle de l'Italie éclatait dans le temple, tandis que, au dehors, nous étions en relief ; au second rang, nous étions manifestement les premiers. Notre langue, répétée par tous les échos de Rome, les uniformes de nos soldats et de nos zouaves, nos fleurs de lis et nos aigles, nos pélerins prêtres et laïques, nos écoles de filles et nos Sœurs de charité, tout rappelait à tous que la France est le cœur et le bras de la Chrétienté. Et voilà pourquoi il est de tradition que Dieu la conduit de sa propre main. Benoit XIV, entre autres, l'assurait ; et Louis XIII n'était que l'écho des siècles quand il disait dans son ordonnance : „ Comme la Providence a fondé cet Etat „ sa bonté le conserve et sa puissance le défend.„

(*A continuer.*)

—Les journaux de Québec annoncent qu'un aigle d'une dimension extraordinaire a été vu voltigeant aux alentours du Cap-Rouge.

Colonisation.

Rapport de A. J. RUSSELL sur les *Chemins de Colonisation d'Ottawa et Pontiac.*

Bureau des Bois de la Couronne,
Ottawa, 27 mars 1862.

(SUITE.)

Les autres 11¼milles de la ligne du chemin passent sur des terres d'une qualité inférieure, et dont la moitié environ est propre à la colonisation ; mais à un mille et demi au sud de la ligne les trois quarts du sol peuvent être considérés comme arables. Sur les quatre milles suivants, jusqu'au centre de la ligne de Thorne, il est aussi d'une qualité inférieure, car sur la ligne environ un quart au nord, et au sud les trois quarts peuvent être considérés comme propres à la colonisation.

Les huit milles suivants, c'est-à-dire jusqu'à trois milles et demi en arrière de Litchfield, passent sur des terres bien propres à la culture et qui conservent cette qualité jusqu'à trois milles au nord et en arrière de Lichfield. Beaucoup de ces terres sont actuellement occupées. C'est la meilleure étendue de toute la partie ouest de la ligne.

Le sol sur lequel il passe ensuite devient de plus en plus inférieur, pendant trois milles et demi après lesquels il traverse la rangée de montagnes, car à peine la moitié est-elle propre à la culture ; et sur les autres six milles jusqu'à la moitié de la ligne, près de l'embouchure de la rivière Coulonge, il est généralement aride et formé d'un sable léger.

Les autres parties étant inférieures, l'on a d'abord jugé à propos de n'ouvrir que les huit milles en arrière de Thorne et de Litchfield, lesquels sont très propres à la colonisation qui a déjà fait là quelques progrès et de les relier à l'ancien établissement du township de Clarendon, en améliorant cette partie du chemin de Clarendon-Centre au Lac à la Loutre et qui conduit au nord par le township de Thorne. De cette manière et en tournant ensuite vers le nord depuis la partie est en arrière de Litchfield jusqu'entre les rivières Coulonge et Pickanock, où plusieurs explorateurs de forêt avaient dit se trouver de bon bois dur, on a cru que l'on pourrait faire un grand chemin doublement avantageux pour la colonisation et les fabricants de bois sur les rivières Coulonge et Pikanock, lesquels, par les dépenses qu'ils font pour l'achat de produits de ferme et le louage de chevaux, pourraient aider pour beaucoup au mantien d'un établissement ; mais d'après de plus récents renseignements qui démontrent que le sol malgré sa bonne apparence, est trop peu profond pour assurer la formation d'établissements prospères dans cette direction, nous avons dû abandonner le projet d'y faire un chemin de colonisation de l'étendue que nous avions résolu de lui donner dans le principe.

Vu qu'il paraissait ne devoir produire aucun résultat important, le projet d'ouvrir les huit milles du chemin Gatineau et Coulonge, sur la même échelle que les 10 milles à son extrémité est, a été abandonné pour le présent et les travaux de la dernière saison ont été limités au chemin qui traverse Thorne et à la confection d'une partie de cette route.

Pour faciliter l'accès aux terres à l'extremité est du chemin Gatineau et Coulonge, ainsi qu'aux établissements qui se formeront graduellement sur les étendues qui l'avoisinent au nord et à l'est, il a fallu améliorer le chemin de Thorne et le prolonger par la confection de trois milles dans une autre localité. Ce chemin est le débouché naturel de ces étendues, auxquelles il communique depuis le débarcatère du vapeur sur l'Ottawa jusqu'au village de Clarendon-Centre, où se trouvent le bureau de l'agent des terres de la couronne et les magasins les plus proches. Il traverse la première rangée des côtes laurentiennes qui bordent les établissements d'Ottawa et qui ici se trouve en arrière de Clarendon. Il communique aussi aux chantiers de MM. Gilmour et Cie., sur la rivière Pickanock, et avec les chemins faits par ces messieurs, il a été la principale cause de l'augmentation des nouveaux établissements dans cette direction.

Le chemin qui traverse Thorne est d'environ neuf milles, depuis le front jusqu'en arrière du township. Les premiers cinq milles traversent la première rangée de côtes ci-dessus mentionnées. Sur cette partie, les travaux faits sont l'amélioration de côtes longues, rapides et dangereuses, des excavations et constructions en pierres l'enlèvement des roches, le creusement de fossés, etc., des ponts à trois places, solidement construits, et mesurant ensemble 224 pieds, le déblai, le nivellement de buttes et 300 pieds de ponceaux de bois dégrossi. Des quatre milles restant trois milles et trois chaines ont été ouverts sur une largeur de seize à vingt pieds, dont le centre, sur douze pieds de large a été bien nivelé après avoir été déblayé et labouré. Il a fallu faire des tranchées considérables dans les côtes, un pont solide de 60 pieds de longueur a été construit ainsi que 210 pieds de ponceaux de bois dégrossi.

La dépense totale faite pour le chemin dans Thorne, autrement appelé chemin du lac à la Loutre, s'élève à $1,047 et 20 centins.

Beaucoup de ces travaux étaient si différents de l'ordinaire qu'ils ne pouvaient être donnés à l'entreprise, et leur exécution a exigé de l'habileté et de l'expérience. Ils ont été exécutés par un parti d'hommes bien choisis sous la direction de M. James McLaren, de Portage du Fort, lequel s'était déjà acquitté de travaux très difficiles qu'il avait faits pour moi sur le chemin de Bytown à Pembroke avec habileté et économie, et il en est de même pour ceux dont il s'agit maintenant.

Trouvant que sur la partie supérieure de l'ancienne voie il y avait beaucoup de ponceaux à faire, et des côtes rocheuses qui auraient coûté de grandes dépenses, je passai deux jours en exploration pour localiser les trois milles de nouveau chemin déjà mentionnés. La localité du nouveau chemin est aussi avantageuse que l'autre est mauvaise car il passe sur un sol propre à la colonisation, avantage que l'autre n'avait pas, sans compter qu'il racourcit d'un mille le voyage à l'est et de deux milles le trajet à l'ouest sur la ligne du chemin Gatineau et Coulonge qu'il traverse en arrière de Thorne. Il mène aussi à plusieurs chantiers et chemins de colonisation dont l'ouverture a été faite à peu de frais, et où le sol est généralement uni léger, sec et remarquablement bon.

OBSERVATOIRE DANS LE SUD.—Nous lisons dans les journaux de Richmond que M. le lieutenant Maury, ancien directeur de l'Observatoire de Washington, membre correspondant de l'Institut de France, célèbre par ses admirables travaux hydrographiques, etc., etc., vient d'être nommé par M. Jefferson Davis directeur d'un Observatoire que l'on va créer à Richmond. M. le lieutenant Mauro a servi depuis un an comme ingénieur dans l'armee confédérée ; c'est lui qui a dirigé la construction du fort Darling et le placement des obstructions de la rivière James. Les offres les plus brillantes des gouvernements européens n'ont pu déterminer M. Maury, qui est Louisianais, à quitter son pays dans ce moment de crise. Le lieutenant Maury est la plus grande gloire scientifique de l'Amérique, car M. Agassiz, comme chacun sait, est Européen.

Le *Board of trade* vient de publier l'évaluation suivante des quantités de coton importées en Angleterre dans les cinq mois écoulés depuis le commencement de l'année jusqu'au 31 mai 1862 ; il a été établi en même temps un tableau comparatif avec les évaluations de l'année dernière :

	1861	1862
	l. st.	l. st.
Brésil	185.341	440,865
Égypte	564.751	1,768,166
Inde	826,046	2,669,121

On voit que des efforts extraordinaires sont faits pour faire face à des besoins extraordinaires. Le coton de l'Inde continue à être d'une qualité inférieure. Les manufactures de Manchester ont pourtant travaillé la semaine dernière quelques jours en employant ce produit ; car ce n'est plus par semaine main-enant, mais par jour, que se compte le travail.

Un des indices du mouvement qui se produit dans le monde entier sur les cotons, c'est qu'il n'y a pas moins de quarante pays qui, à l'exposition universelle, ont présenté des échantillons de la précieuse denrée.

Le *Morning Post* du 8 septembre dit :

" Nous apprenons qu'il a été définitivement arrêté de faire juger Garibaldi par le sénat, formé en haute cour de justice. Cette décision aurait été prise pour se conformer aux lois en vigueur, qui renvoient devant cette juridiction les députés prévenus de tout crime ou délit politique."

CORRESPONDANCE AMERICAINE.

(*Pour le Courrier d'Ottawa.*)

La Proclamation.

Le coup est porté. La hache est tombée sur la tête du Sud... *Tout est perdu...* Qu'allons nous devenir...?

Le Président vient d'émaner une proclamation par laquelle il déclare que tous les esclaves des Etats en révolte seront libres le 1er Janvier 1863.

Cet acte du Président fera une époque non seulement en Amérique, mais dans l'histoire du monde. C'est le commencement d'une révolution que si elle vient à s'effectuer surpassera tout ce que l'histoire a jamais enrégistré. Le Président a encore une fois failli, chancelló et succombé. Les abolitionistes ont triomphé dans les conseils de l'administration. C'est leur politique qui doit dorénavant tout diriger. Le pleuple n'a plus rien à dire. Les prières de la nation ne seront plus écoutées. Les blancs vont se faire tuer pour obtenir le triomphe de la race noir. Le nègre va bientôt proclamer sa liberté et faire la loi aux blancs du Sud.

La question est résolue, c'est la race noire qui doit régner.

La *constitution* n'est plus le flambeau qui doit éclairer les pas de ceux que le peuple a placés à sa tête. La nation va donc être agitée, bouleversée, comme un vaisseau sur la mer au milieu d'une tempête, sans gouvernail, livré à la fureur des vents.

La proclamation du Président est emanée. C'est un fait accompli. Elle doit être obéie. L'homme sage et sans passion doit donc chercher, examiner qu'elle sera son effet probable sur le pays. Pour connaitre son effet certain, il faut attendre patiemment les développements du temps. Quelques jours de patience pourront peut-être produire des évènements et des changements qu'on croirait pour le

présent impossibles. Je voudrais me tromper. Je désire que mes craintes ne se réalisent point.

Examinons aujourd'hui seulement l'effet probable de cette proclamation.

Je crains d'abord la conséquence qu'elle doit produire sur les Etats-frontiers. Je désire de tout cœur que le Président connaisse mieux que moi les sentiments du peuple de ces Etats, et qu'il ait toute raison de croire que sa proclamation sera favorablement reçue.

Pour l'amour du pays, le salut de la nation, et la préservation de l'Union, je désire et souhaite que les citoyens du Sud qui sont en faveur du gouvernement fédéral ne deviennent point tièdes dans leur loyauté et n'épousent point la cause des rebelles en conséquence du coup qui est porté à leurs institutions domestiques. Il faut avouer que c'est une forte tentation qu'on leur présente.

Comment doivent-ils la recevoir; voilà la première et principale question du jour.

Outre cette grave consideration, voyons quel sera ensuite son effet à l'étranger? Quelle interprétation l'Europe donnera-t-elle à la clause suivante. "*Que le premier Janvier de l'an de* Notre Seigneur mil-huit-cent-soixante-trois, toutes personnes retenues comme esclaves dans un Etat, quelconque, ou dans une portion déterminée de cet Etat, dont la population sera en révolte contre les Etats-Unis, seront libres à partir de ce moment pour toujours. "*Que le gouvernement exécutif* des Etats-Unis y compris les *autorités militaires de terre et de mer* reconnaîtront et maintiendront la liberté des personnes-ci-dessus et *ne prendront* à l'égard d'aucune. d'entre elles, individuellement ou en général *nulles dispositions afin de réprimer leurs efforts pour se rendre libres.*"

Ne sera-t-elle, point interprétée, et n'est-elle point dans le fait une *invitation* aux noirs de se révolter? Ne conseille-t-elle point toutes les horreurs de la guerre civile? L'Angleterre qui a toujours protesté au nom de l'humanité contre les guerres civiles, verra-t-elle d'un œil indifférent cette clause ci-dessus qui est contenue dans la proclamation que le Président vient d'émaner. Je ne veux pas dire que le Président désire cela, mais je dois dire qu'on peut lui donner cette interprétation.

S'il est vrai que l'Angleterre et la France ont toujours tendu une main amicale à la liberté des esclaves, il est certain que, dans ce moment-ci, ces deux puissances ne se laisseront pas, pour favoriser les noirs du Sud, entrainer au delà de leurs intérêts pécuniaires, surtout quand des milliers de leurs sujets crient après les matériaux du Sud pour donner du pain à leurs familles qui souffrent.

Voyons maintenant l'effet que cette proclamation produira sur les Puissances étrangères, si elle vient à porter son fruit d'émancipation. Je n'hésite pas à dire qu'elle révolutionnera le commerce de tout le monde. Elle biffera d'abord des Etats du Sud tous ses rapports industriels avec les nations de la terre. Elle désorganisera ensuite tellement son travail qu'il ne sera d'aucune valeur pour le Nord et les autres puissances du monde. C'est au moins l'opinion de l'Europe —spécialement de l'Angleterre chez qui les produits du Snd ont aujourd'hui opéré une révolution complète, parce qu'elle est maintenant convaincue que le Snd *ne peut se passer de ses esclaves* pour cultiver son coton. Donc en détruisant l'esclavage dans les Etats cotoniers, on court risque de se rendre l'Angleterre hostile.

Joint à cela, il y a aussi d'autres considérations d'importance et de poids qu'il faut examiner. Que ferons-nous des esclaves? Doivent-ils rester dans le Snd quand ils seront émancipés? Quel est celui qui le croit? Doivent-ils venir dans le Nord pour enlever de la bouche de l'homme blanc, de l'ouvrier le pain qu'il gagne à la sueur de son front pour nourrir sa famille? Qui pourrait et voudrait les endurer?

Seront-ils admis citoyens, jouiront-ils des mêmes privilèges, des mêmes faveurs que les blancs? Qui voudrait s'y soumettre?

Chassera-t-on les blancs du Sud, les exterminera-t-on pour y substituer les nègres? Qui voudrait combattre pour obtenir un tel résultat?

Vraiment M. Lincoln a fait une démarche que rien ne peut justifier. Il a pris sur lui une responsabilité que la constitution ne sanctionne nulle part. Espérons qu'elle ne tardera pas le succès des armes du Nord et qu'elle n'encouragera nullement la rébellion du Snd.

La proclamation du Président est un coup d'épée dans l'eau; car elle ne produira, je l'espère, dans le Sud aucun fruit, parcequ'elle est impraticable, inconstitutionnelle et au dela du pouvoir du gouvernement de la mettre en force.

Et puis avec tout cela, tout nous porte à croire qu'elle ne recevra en aucune manière la coopération des esclaves.

S'il en ainsi, M. Lincoln aurait donc agi trop précipitamment et sans réflechir au résultat de sa démarche. Il aurait donc dû ne pas céder si facilement aux demandes des abolitionistes. Sa fermeté lui a encore fait défaut. Jusqu'au temps de sa proclamation, tout le Nord était pour lui, mais à présent il est divisé sans force et sans énergie. Au Président la faute.

Il est à regretter que M. Lincoln ait adopté si aisément l'absurde et injuste politique de Wendell Phillips, de Greeley, de Lovejoy, de Wade de Sumner et de Chandler. Sa proclamation vient d'éteindre la dernière lueur d'espoir qui brillait aux yeux du patriote américain.

E. N. L.

Détroit Mich. 5 d'Octobre 1862.

Le Courrier d'Ottawa

J. E. Dorion, Redacteur.

Ottawa 9 Octobre 1862.

Le City of Washington nous apporte une nouvelle qui surprendra tout le monde; c'est celle-ci:

Le Consul Américain à Vienne a écrit à Garibaldi, dont l'état s'améliore, pour lui demander de venir combattre pour les Etats-Unis. Garibaldi lui a répondu qu'il était trop blessé et trop en prison pour cela, mais qu'aussitôt qu'il serait guéri et libéré, il saisirait la première occasion qui lui serait offerte de combattre pour la Grande République dont il est citoyen et qui lutte en ce moment pour la liberté universelle.

Cette demande de la part du Gouvernement Américain est une preuve vivante de sa faiblesse.

En effet, elle veut dire: nous avons pour généraux que des imbéciles, il nous en faut de plus habiles, le *héros* des montanges d'Aspromonte leur est supérieur de cent coudées. Quoique déchu, quoique blessé, quoiqu'honni par l'Europe comm le pire des aventuriers, néanmoins il est digne de nous commander; cette étoile brillante de l'Italie qui doit être le flambeau sur lequel nous devons maintenat nous guider afin de ne plus nous égarer dans notre marche qui n'a pas toujours été *triomphale*, vu que nous n'avons point été toujours *triomphants*.

Quelle confiance va donner à l'Europe étonné une pareille démarche de la part du cabinet de l'abolitioniste Lincoln? Nous le demandons à tous ceux qui ont le moindre respect pour leur gouvernement ou pour la dignité personnelle de chaque membre d'un cabinet ou d'un consul qui en est l'interprète, le rouge n'a-t-il pas du monter au front de tout honnête homme de la république voisine lorsqu'il a vu son gouvernement descendre si bas que dans sa détresse il lui fallait implorer le secours d'un prisonnier impuissant pour le bien comme pour le mal.

Demander à Garibaldi de venir combattre pour les libertés américaines quand il n'a pu combattre pour les siennes propres, demander à Garibaldi de venir travailler à l'émancipation des noirs avec les républicains américains, lui qui a cherché à rendre les républicains italiens ESCLAVES DOCILES de ses volontés absurdes et arbitaires, qui l'ont abandonné parcequ'il voulait l'unité Italienne, non par des moyens honnêtes et légaux, mais au prix du sang italien, au prix du crime et de la déloyauté, par le meurtre le pillage et le vol "*Rome ou la mort*" est le comble du ridicule. et c'est vouloir au plus vite la destruction de l'union américaine.

Garibaldi a détruit l'unité Italienne, et M. M. les Yankees, il vous aidera à consommer votre œuvre endétruisant votre union américaine, car sachez que l'égoïsme détruit nécessairement toute union, car le *moi* et le *nous* sont inconciliables.

M. le Vte de la Guéronnière a le dessin de publier, dans son journal la *France* trois lettres où il traitera de la question romaine d'après le triple intérêt de l'Italie, de la France et de l'Europe, pour en déduire une solution des affaires de Rome et de l'Italie. Bien que l'on connaisse par avance les conclusions de l'honorable senateur, puisqu'il a déclaré ailleurs persister dans l'idée de sa première brochure *le Pape et Congrès*, il ne serait pas séant de le juger sur la première lettre qui nous est parvenue. Nous nous contenterons aujourd'hui de donner notre opinion sur les causes qui font agir l'écrivain de la *France*, et d'indiquer manière générale l'importance que peuvent avoir réellement, à notre avis, ses écrits au regard du Saint-Siége.

—M. le Vte de la Guéronnière est catholique. Dans le premier moment de la lutte entre la Papauté et l'Italie des piémontais, il se déclara *sincère et indépendant*. Nous n'avons aucun motif de douter de sa *sincérité*: elle se montre dans son langage; mais nous ne croyons pas à son *indépendance*. L'honorable senateur dépend un peu de son amour propre d'auteur, beaucoup de sa conscience. Comment déchirer les annales de la civilisationchretienne, comment renoncer tout à coup à des idées qui ont eu le singulier pouvoir de mettre le monde en émoi, comment fermer les yeux à la lumière lorsque Dieu nous a donné une intelligence pour comprendre, un cœur pour sentir, une langue pour prier? M. de la Gueronnière aurait beau s'en défendre, il nous appartient. Il ne veut se donner qu'à demi, au tiers, nous le voulons tout entier ou point. Que l'on risque son pied sur la voie fatale de la révolution ou dans les nobles sentiers de la justice et du droit, il faut marcher. Nul ne peut s'assoir sur les bords et regarder d'un œil tranquille passer les autres, sans s'exposer à être écrasé ou rejeté. Allons, Monsieur le senateur, ayez le courage de vous-même, entrez dans le courant, et défendez le Pape avec nous. Soyez tout un, ou pour le Pape ou contre le Pape. Le Pape ne veut pas ce pis aller, et la Providence ne réduit pas plus la justice que le territoire de l'Eglise aux proportions qu'il vous plait de leur donner.

—Cela dit, quelle est, à notre avis l'importance, pour le Saint-Siége, des lettres de M. le Vte de la Guéronnière, journaliste? Nous le dirons sans détour: cette importance est nulle. Rome, Rome officielle, n'est pas plus émue de ces lettres d'allure modérée, que des diatribes du *Constitutionnel*, du *Pays* de la *Patrie*, tous journaux se prétendant *autorisés* sans jamais oser ajouter: *par le gouvernement de Turin à qui nous nous sommes vendus âme et plume*. Rome apprécie sans doute les efforts de l'honorable senateur pour sortir de l'état fâcheux où le plongent des actes accomplis en mépris du droit impérissable de la Papauté et fait une distinction entre son langage et celui des gazettiers ordinaires; mais elle ne donne de valeur qu'aux termes augustes émanant du chef de l'Etat, ou à ceux insérés dans la partie officielle du *Moniteur*. En dehors de ces termes, le gouvernement du Saint-Siége ne peut, sans compromettre sa dignité et abaisser sa raison prendre au sérieux des organes en contradiction permanente et qui font acte de mensonge pour cela seul qu'il se disent *autorisés*. On regrette sans doute, que le public malheureux soit chaque jour balloté entre la crainte et l'espoir et subisse en son cœurs les mouvements de hausse et de baisse qui font frémir les joueurs à la bourse; qu'il soit traité parles journalistes se disant officieux avec un mépris effrayant de la vérité et de la conscience humaine, mais on se dit que le jour de la justice viendra, que le public lira enfin la vérité dans le triomphe de la Sainte Eglise et que les mauvais gazettiers trafiquant de l'honneur et des traditions de la France seront punis.

Nous étudirons donc le travail de M. le Vte de la Guéronnière à la lumière de déclarations officielles, les seules qu'il convient d'admettre et selon qu'il en sera éloigné ou rapproché nous le tiendrons pour mal ou bien inspiré. On oublie beaucoup trop, dans le monde des journaux et des affaires, que l'Empereur élevé au-dessus des partis contraires à l'Eglise et à la royauté temporelle de la Papauté, n'a jamais dit un mot dont ils puissent se servir à l'appui de leurs passions, tandis que nous possédons des documents qui font foi de son respect pour les droit du Saint-Pere et de sa volonté irrévocable de ne l'abandonner point à la revolution.

Arrivée du Gouverneur-General A Ottawa.

Hier, vers deux heures de l'après midi une foule immense s'était rassemblée, à la station du chemin de fer pour souhaiter la bienvenue à Son Excellence le Gouverneur-Général.

Il faisait un temps magnifique. Une garde d'honneur prise parmi les carabiniers, ainsi que nos compagnies de pompiers en grand uniforme étaient échelonés jusqu'a l'entrée de la rue Sussex. A la vue de Son Excellence, de nombreux acclamations de bienvenue furent poussés par la foule. Les Hon. J. S. McDonald et McGee accompagnaient Son Excellence, R. W. Scott, Ecr. M.P.P. se présenta alors entouré des Autorités Municipales et lut l'adresse de bienvenue à laquelle Son Excellence répondit gracieusement dans des termes que nous pourrons faire connoitre dans notre prochain numéro, écrivant ces lignes au moment de mettre sous presse.

Le cortége se rendit ensuite à Major's Hill en passant par la rue Sussex, qui était ornée de milliers de pavillions et doriflammes de toutes couleurs passant sous le magnifique arche de verdure construit la veille vis-à-vis l'Institut Canadien, et l'hotel Champagne, sur lequel on lisait "*Soyez le bien venu dans la Capitale des Canadas*" et sur l'arcade du pont Sapers—réparé à neuf—on lisait "*Welcome to our Governor.*" Un lunch magnifique avait été préparé sur le terrain même ou se trouvera la résidence du Gonverneur. A la table principale, l'on distinguait, Son Excellence, Lady Head sa famille, R. W. Scott, Ecr. Sa Grandeur Monseigneur d'Ottawa, les hons. McDonald et McGee.

Après les santés d'usage " à la Reine" et " au Prince de Galles " qui furent bues au millieu des vivats des convives, M. Scott, présenta un *toast* à Son Excellence avec cette habilité qui le distingue, disant que le peuple d'Ottawa était heureux d'offrir à Son Excellence une bienvenue cordiale, à l'occassion de sa première visite dans la capitale des Canadas depuis son avenèment comme representant de Notre Très Gracieuse Majesté, la Reine Victoria, que c'était aussi le désir du peuple de renouveller l'assurance de leur loyauté et de leur fidelité envers la reine et exprimer leur gratitude pour les bientaits de la liberté et de la prospérité dont nous jouissons sous les aupices de son règne—

Nous publierons *in extenso* dans notre prochain No. le discours de son Excellence, qui a été bien applaudi et bien admiré.

Disons néanmoins que dans le cours de ses remarques, Son Excellence a exprimé son admiration pour les bâtisses du Parlement qu i ne pouvaient être surpassées en grandeur et par ses beautés architecturales etc.

Après ces santés, le gouverneur visita les chûtes des Chaudières, fut témoin de la descente d'un radeau (*crib*) sur la glissoire des Chaudières, sur lequel se trouvaient. l'hon. M. McGee, les membres de la Presse, et quelques uns des principaux citoyens d'Ottawa. Après quoi Son Excellence visita les bâtisses publiques et gagna son Hotel aux cris repétés des Hourrahs de la foule. Le soir les membres de l'Institut Canadien lui presentaient une adresse, et ce matin Lord Monk laissait notre ville sur le Vapeur *Queen Victoria* en route pour Montréal.

Ainsi la capitale a salué dignement son illustre visiteur lors de son trop cours séjour au milieu des sujets les plus loyaux.

Cette démonstration spontanée aura sans doute l'effet de porter Son Excellence à travailler avec ardeur et impartialité au bonheur de ceux qu'elle vient gouverner.

Avis a nos Compatriotes.

Un grand nombre d'ouvriers ont laissé dernièrement notre ville pour se rendre en Pensylvanie afin de travailler sur un chemin de fer dont le parcours sera considérable dit-on.

Il est bien vrai que l'on travaille dans ce moment à la construction de ce chemin, mais nous croyons qu'il est de notre devoir de dire à nos ouvriers d'être sur leurs gardes. Rendus en Pensylvanie si les fonds manquent, si l'ouvrage ne se continue pas, comme il est tout probable, alors il faudra bien, rendus là manquant de ressources, s'enrôler dans l'armée Américaine. Les *Yankees* sont de fins renards, tous les moyens sont bons pour eux, pourvu qu'ils fassent des soldats. Nous croyons que les forgerons, et les charpentiers peuvent trouver de l'ouvrage aux Etats-Unis, car l'on y construit dans le moment beaucoup de vaisseaux plaquées en fer, blindés, etc., mais à part cela, il vaut mieux rester dans son pays, coloniser nos terres vierges de l'Ouest que d'aller s'exposer aux hazards de la guerre civile de nos voisins.

D'après plusieurs journaux du Haut-Canada, des agents recruteurs yankees s'efforcent actuellement d'entrainer des commerçants, des charpentiers, des menuisiers, des maçons, etc, de plusieurs villes du Haut-Canada, au-delà des lignes, sous prétexte de leur donner de l'emploi. La plupart s'aperçoivent à leurs dépens qu'on les a trompés pour les mettre dans la nécessité de s'enrôler dans l'armée du Nord.

Nous reviendrons sur le sujet.

NOUVELLES D'EUROPE.

La question relative au procès de Garibaldi est tranchée dans un sens contraire aux prévisions de toutes les correspondances: il y aura jugement. Le gouvernement de Turin a saisie la cour de cassation de Naples du choix d'un tribunal. Mais les membres de cette cour ont décidé, pour des motifs de sûreté publique, qu'aucun tribunal des Calabres ne pouvait instruire le procès. Par suite de cette décision, la cour de cassation de Milan a été chargée de déléguer une cour d'assises.

La mise en jugement de Garibaldi était, du reste, à prévoir, depuis que les principaux chefs militaires consultés se sont hautement prononcés contre toute décision extra-légale.

Le *Diritto* approuve la décision du ministère. Dans son article il y a des phrases qui méritent d'être relevées, car elles indiquent le plan de la défense de Garibaldi.

"Lorsque,—dit le journal du parti d'action,—le ministère s'aperçut que Garibaldi ne voulait absolument pas devenir le complice des projets napoléoniens dans de lointaines régions, mais qu'il voulait porter un coup à l'influence napoléonienne,—disons le franchement—le ministère devait choisir entre ces deux chemins: ou reprendre courageusement le programme de la révolution qui avait fait l'Italie ou s'arrêter, et, comme en politique cela est impossible, se jeter dans les bras de la réaction.

"Que signifie l'amnistie? La nécessité du silence, le désir de l'oubli, la crainte."

Le projet du parti d'action serait donc de créer des embarras au gouvernement, en faisant le plus de bruit possible des "projets napoléoniens," et il est difficile de prévoir les complications qui peuvent sortir de cette tactique.

On parle d'une manière de plus en plus positive des nouvelles réductions qui doivent être opérées dans l'effectif de la 1ère et de la 2me armée autrichenne en Vénétie. Outre l'infanterie et la cavalerie, on doit aussi réduire l'artillerie. On pense que des dispositions militaires seront prises aussitôt après le retour du commandant en chef général Benedeck, et que ce changement sera accompli au commencement de l'année prochaine.

Il y a eu de nouveaux désordres à Varsovie à propos d'une visite domiciliaire à l'académie de peinture. Les artistes ont tiré sur les sergents de ville. Heureusement personne n'a été blessé.

L'affaire de l'adresse rédigée par la noblesse polonaise, dont des dépêches nous ont entretenus, a pris tout-à-coup une importance qu'on ne pouvait prévoir. Il parait que, contrairement à ce qu'avait avancé un télégramme de Berlin, cette adresse n'avait point été provoquée par les autorités russes. On apprend, en effet, par un journal officiel de Varsovie, que les rédacteurs et les signataires de l'adresse sont accusés d'avoir tenu des réunions illégales et d'avoir exprimé des demandes qui, pour parler comme la feuille russe, "sortent des limites des institutions."

En conséquence, le comte Zamoïski, promoteur de cette manifestation, vient d'être invité à se rendre à St.-Pétersbourg, pour se justifier auprès de l'empereur.

Le Nationalverein prépare pour les premiers jours d'octobre une réunion solennelle à Cobourg. De nouveaux débats propres à émouvoir les partis politiques en Allemagne sont annoncés avec un certain éclat.

Quatre questions vont être posées aux membres de l'union nationale. D'après une lettre de Francfort, la première doit porter sur la nécessité de remettre en vigueur dans tous les Etats de la confédération germanique la loi fondamentale décrétée en 1849 par le parlement national de Francfort. La seconde n'est pas moins sérieuse, mais bien plus dansle fond que dans la forme. L'assemblée veut se demander s'il convien tau peuple allemand de laisser ses souverains entretenir des armées permanentes au lieu d'organiser des armées temporaires levées au sein du peuple et déjà faciles à recruter dans les associations de tireurs. Les débats du parlement de Berlin n'ont pas été sans doute étrangers au choix de ce sujet delicat.

Quant aux deux dernières questions, elles intéressent les efforts tentés par les partis démocratiques pour s'éloigner ou se rapprocher de la Prusse. Il s'agit de régler l'emploi des fonds destinés jadis à être remis aux mains du gouvernement prussien pour la constructian d'une flotte allemande et de décider si les fonds ultérieurement recueillis devront être définitivement confiés à la Prusse.

La réunion du Nationalverein serait présidée par M. de Beningsen, mais il avait été question un moment d'en laisser la présidence—ce qui eût été plus grave—au prince de Cobourg lui-même.

On parait aujourd'hui moins assuré que ces derniers jours de la dissolution du corps législatif, qu'on avait annoncée comme prochaine, et des nouvelles élections dont on avait fixé la date au 28 octobre. Cette question, dit la *France*, n'est point destinée, quant à présent, à recevoir de solution.

Les journaux de Lyon nous apportent la nouvelle de la mort de M. le maréchal comte de Castellane, qui a succombé le 17 Septembre, à l'âge soixante quatorze ans.

Nouvelles des Etats-Unis

(Voici, d'après le *Courrier des Etats-Unis* et les journaux Américains, le résumé des nouvelles de l'Union pendant la dernière huitaine.)

Diverses correspondances de l'armée du Potomac parlent de mouvements importants qui auraient eu lieu dans les deux ou trois derniers jours. Une reconnaissance poussée jusqu'à Warrenton Junction a prouvé qu'il n'y avait pas de confédérés dans le voisinage; McClellan a envoyé 20,000 hommes dans cette direction et 20,000 hommes dans une autre, qu'on ne précise pas. *Les* avait ordonné aux conscrits de la vallée de Piedmont de se réunir à Warrenton le 1er octobre pour défendre la ville, mais alarmés par les incursions des fédéraux, ils se sont retirés vers Gordonsville.

Une reconnaissance en ballon, des hauteurs du Maryland, a fait voir que les confédérés sont concentrés à Falling Winchester. Ils veulent sans doute livrer bataille dans l'un de ces trois endroits; ils fortifient Winchester qu'ils considèrent comme la clef de la grande vallée. Le pays est accidenté, boisé, et essentiellement propre à une guerre de surprises.

McClellan a rapproché son quartier-général de Harper's Ferry de trois milles; ses camps s'étendent le long du Potomac jusqu'à Williamsport, où il n'y a qu'une garnison insignifiante. C'est Harper's Ferry qui est le centre de toutes les opération, la base de McClellan. On y fait de grands efforts pour faire traverser le Potomac à tonte l'armee; le corps le plus avancé est celui de Sumner, qui n'est qu'a deux mille de Charlestown; en face de lui sont des troupes de la Louisiane et de la Caroline du Nord qui semblent disposées a lui barrer le passage. Le pont de bateaux de Harper's Ferry est reconstruit et celui du chemin de fer sera incessamment terminé.

Braxton Bragg, dont les avant postes s'étaient avancés jusqu'a douze milles de Louisville, marche, dit-on sur Springfield, petite ville du centre de l'Etat. Ce mouvement indiquerait l'intention d'évacuer mementanément le Kentucky central pour se porter vers Cumberland Gap et les frontières de la Virginie. Il n'y a pas de garnison sécessionniste à Frankfort, et l'on ne croit pas que Lexington soit désormais bien longtemps occupé.

Le 29, à Louisville, le général unionis te Jefferson C. Davis a tué son collègue. Nelson d'un coup de pistolet, dans un hôtel de cette ville. à la suite d'une altercation.

Tandis que les généraux du Nord se tuent les uns les autres, la petite ville d'Augusta,, à 40 mille à l'est de Cincinnati, sur la rive kentukienne de l'Ohio ,a été envahie par 640 cavaliers confédérés, sous les ordres d'un frère de *John Morgan*. Un détachement unioniste, qui occupait la ville, s'est défendu avec le courage du désespoir; les soldats tiraient des toits, des fenêtres, des caves. Les sécessionnistes ont perdu trois capitaines, dont un autre frère de *Morgan*, et un assez grand nombre des leurs. Exaspérés de leurs pertes, les gens du sud ont incendié une partie dela ville, dont les habitants avaient cherché un asile sur le territoire de l'Ohio; les canonières n'avaient rien pu pour leur défense.

D'après le *North American* de Philadelphie, la dernière proclamation du Présfdent a été rendue nécessaire par la découverte de complots organisés pour résister à la conscription. Ces complots avaient été formés particulièrement dans la Pensylvanie, l'Etat de New-York et l'Ohio.

A Washington, le bruit court que le Président a l'intention d'appeler avant peu 400,000 hommes de plus sous les armes; naturellement, c'est le tirage au sort qui ferait les frais de la nouvelle levée. Le *Star* croit que M. Lincoln ne sera pas tranquille tant qu'il n'aura pas un million d'hommes effectifs en campagne.

Les journaux s'occupent beaucoup de l'effet qu'a produit sur l'armée la proclamation du 22 septembre. D'après le *Républican* de Washington nombre d'officiers ont manifesté une grande indignation, et déclaré "qu'ils ne se battraient pas pour ces d.... nègres" Ce journal ajoute:

"Nous tenons de bonne source que beaucoup de soldats en arnison à Alexandrie, montrent un grand esprit d'insubordination, à l'exemple de leurs officiers, à cause de la proclamation du Président."

Le *Star* de Washington pense, il ne dit pas sur qnels fondements, que M. Jefferson Davis est sur le point d'envoyer 500,000 de ses meilleurs soldats à Wheeling, à travers les montagnes, pour s'emparer de la ville, détruire l'arsenal du gouvernement près de Pittsburg, descendre l'Ohio, prendre Cincinnati à revers, repasser dans le Kentuck y et opérer leur jonction avec *Bragg* et *Yirby Smith*. Les chefs du Sud s'imagineraient que les milices levées à la hâte ne leur opposeraient pas un obstacle sérieux. Pour nous, ce plan nous semble aussi fabuleux que pas un de ceux qu'on a prêtés aux confédés. Du reste, le *Star* se ravise sur la fin de son article, il démontre l'impossibilité du plan et se donne le plaisir de se démentir lui-même.

Les journaux de Chicago viennent de livrer à la publicité un document qui place M. Lincoln dans une singulière position devant le pays, et montre à quel point la proclamation du 22 septembre a été un acte soudain, arraché à la faiblesse du Président par les obsessions de son entourage.

Le locument dont il s'agit est le rapport d'une délégation expédiée à Washington par les abolitionistes de l'Illinois, pour solliciter du chef du Pouvoir Exécutif un décret d'émancipation générale des noirs. Reçus le 13 septembre à la Maison Blanche, les délégués ont vu leur requête accueillie par une fin de non-recevoir formelle.

Les délégués parlent d'armer les noirs; M. Lincoln répond: „ Si nous le faisions, je crains fort qu'avant peu de semaines leurs armes ne fussent entre les mains des rebelles.„ Il ajoute que l'armée fédérale compte 50,000 soldats fournis par les Etats-frontières, et qu'une proclamation d'émancipation risquerait de les jeter dans les rangs du Sud. Il termine enfin en faisant observer que l'idée du gouvernement constitutsonnel en péril et assez puissante pour rallier le pays dans un effort unanime, et que ce principe là vaut toutes les autres considération comme influence morale en faveur de la canse de Unior.

C'est le 13 septembre que le Président tenait ce langage si net, si plein à la fois de sagesse et de fermeté. Et pourtant le 22 il signait la proclamation dont il avait lui-même démontré l'inanité et les dangers neuf jours auparavant. Ce rapprochement suffit pour établir que le manifeste d'émancipation n'a pas été un acte politique, profondément médité et dicté par la conviction d'une nécessité morale ou matérielle, mais bien une concession faite de guerre lasse à des exigences de parti que M. Lincoln n'a pas eu la force de repousser une seconde fois.

Elections des Officiers de l'Institut Canadien d'Ottawa, pour le semestre courant.

Président.—P. St. Jean, Ecr. M.D.
1*er vice Président.*—P. Roque, ecr.
2eme do do. L. A Grison, ecr.
Sec. Archiviste.—H. Lapierre ecr.
Do. *Cor.* E. E. Riel ecr. M.D.
Trésorier.—P. Marier ecr.
Bibliothécaire.—F. Rochon ecr.
Comités de Régie.—Les officiers ci-devant nommés et MM. N. Germain, G. Demers, M. Lafontaine, D. Lefebre, C. Goyer et G. Laporte.

Une grande bataille a été livrée ces jours derniers à Corinth entre un corps de confédéres au nombre de 40,000 et un corps nombreux d'unionistes. Le combat, qui a duré deux jours, s'est terminé par la victoire desfédéraux.

Un article sur la floriculture ayant pour titre *La Tulipe* remis au prochain No.

Noye'.

Lundi matin, l'on a trouvé flottant dans le Canal Rideau le corps d'un homme qui a été identifié plus tard comme étant celui de Nazaire Perrault, frère de Fabien Perrault, hotellier de la Rue St. Patrice. Le défunt avait été vu pendant toute la journée de dimanche par ses frères et autres personnes. Le *Jury* en est venu à la conclusion d'après les témoignages apportés, que N. Perrault s'était noyé par accident en tombant dans le canal Rideau.

Michel Dubamel, de St. Ours, s'est noyé mercredi en face du village de St Ours, dans la rivière Chambly.

Le feu s'est déclaré dimanche soir dans le grenier de la maison occupée par M. J. Jenning comme Pharmacie, dans la rue Wellington. De prompts secours ont été apportés de suite, et les pompiers réussirent à arrêter les progrès de l'élément destructeur qui se borna à détruire que le toit de la bâtisse qui est la propriété de M. J. Heney. M. Jenning était assuré.

M. Bureau a été élu pour la division Lorimier par une majorité de 236 voix.

Remis.

Les articles *Fête musicale* et *Dramatiquee* donnée par les amateurs d'Ottawa pour venir en aide à la société st. george, mardi soir, et *Grand concert vocal et instrumental* de mercredi soir — au prochain NO.

NAISSANCE.

En cette ville, le 27 Septembre la dame de M. Vincent Dazé a mis au monde une fille.

PRIX DU MARCHE.

Revu et corrigé.

OTTAWA, 8. Oct. 1862.

FLEUR—			
Extra pr quart	5 25	..	0 00
No. 1	5 00	..	0 00
No. 2	4 50	..	4 50
Fine	3 50	..	3 22
Farine d'Av. par 196 lbs.	5 50	..	5 75
Fleur de blé d'inde 200 lbs	3 00	..	3 50
Seule par minot 56 lbs.	0 50	..	0 55
Orge " " 48 lbs.	0 00	..	0 55
Sarasin " " 44 lbs.	0 00	..	0 43
BLÉ—			
Automne .....par 60 lbs.	1 05	..	1 10
Printemps .... " 60 lbs.	1 00	..	1 05
POIS—Par 60 lbs	0 60	..	0 65
BLÉ-D'INDE —Par 56 lbs.	0 60	..	0 00
Avoines—Par 34 lbs	0 30	..	0 35
Feves—Par 60 lbs	1 50	..	2 00
LARD—			
Mess	11 00	..	11 50
Prime Mess.	8 75	..	9 00
Prime	00 00	..	00 00

MARCHE DE NEW-YORK,

8 Oct.

Fleur.—Superfine de l'Etat $4.85 à $5.05 commune et extra moyenne do $5.40 à $5.50; de l'Ohio $5.45 à $5.55; du Canada $5.25 à $5.85; fleur de seigle $3.75 à $4.25 blé 1.17 à $1.40; seigle 82cts 34cts.; avoine 47cts. à 50cts.

Nous prions instamment ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement, de bien vouloir le faire sous le plus court délai.

Loi concernant les Journaux.

1° Tout souscripteur qui ne donne pas ordre formel de discontinuer l'envoi d'un journal, est censé continuer son abonnement

2° Tout souscripteur qui ne transmet pas les arrérages qu'il doit, au moment ou il envoie son ordre de discontinuation, est exposé à recevoir son journal et à payer tous les numéros transmis, jusqu'au payement de tels arrérages.

3° Tout souscripteur refusant de prendre son journal au bureau de poste, où il lui est adressé, est responsable de l'abonnement, jusqu'au payement des arrérages et ordre de renvoi; renvoyer le journal, ou refuser de le prendre u bureau de poste n'est pas l'avis que la loi requiert.

4° Tout souscripteur qui change de localité, sans en donner avis au propriétaire d'un journal et qui est cause que le journal lui est adressé au bureau de poste, de sa ci-devant résidence. est tenu responsable de l'envoi du dit journal.

☞ *Nous avons adressé pour la dernière fois à nos lecteurs, les comptes qui vous sont dus.*

Aux Cultivateurs.

Pour faciliter la circulation du Courrier parmi la classe agricole, nous informons les cultivateurs que nous prendrons toutes especes de produits, en paiement de leur abonnement.

☞ Toute communication que l'on nous fera parvenir par la poste, non affranchie, sera refusée.

Nos abonnés voudront bien se rappeler qu'il faut se soumettre à nos conditions d'abonnement—qui sont ☞ PAYABLES D'AVANCE. ☜

Ceux qui nous doivent pour un semestre ou deux, doivent comprendre qu'il serait enfin temps qu'ils se rendissent à nos justes demandes.

☞ Le Bureau du *Courrier* se trouve maintenant Rue Clarence près de la Rue Dalhousie, à la résidence du Rédacteur. Les personnes qui désirent annoncer, ou transiger quelques affaires quelconques sont priées de s'adresser directement au Propriétaire-Rédacteur.

MOULIN A VENDRE.

A vendre dans le township de Masham sur la rivière Lapêche, un

MOULIN A FARINE

faisant mouvoir trois paires de meule, deux pour le grain et une pour l'avoine—

—AUSSI—

UN MOULIN A SCIE

avec 200 acres de terre sont 60 sont clairs. Remis aux moulins se trouvent 12 bâtisses qui peuvent servir à emmagasines ou emome demeure. Le tout sera vendu à bon marché. Pour plus amples informations s'adresser à

ISIDORE CHAMPAGNE

Rue Sussex, Ottawa.

HOTEL

AMERICAINE BRITANNIQUE

Trois - Rivieres.

THOMAS G. FARMER

PROPRIETAIRE.

Trois-Rivières, 21 août 1862.

UN BAZAR

DANS le but d'aider à l'érection de

ST. PATRICK HALL

Aura lieu au commencement de

NOVEMBRE PROCHAIN.

LES personnes désireuses de contribuer àcet patriotique objet voudront bien envoyer leurs dons aux Dames sous-mentionnées.

Mmes. E Smith, Mmes, R. W. Scott,
" J. Goodwin, " J. Lemay,
" J. F. Caldwell, " S. Henry.
M. McGillivray,
Secrétaire.

Ottawa, 11 Sept: 62.

HOTEL DU CANADA.

15 ET 17 RUE SAINT-GABRIEL.

MONTREAL.

LE Soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a fait de **grandes améliorations** à l'Hôtel sus-mentionné —Les visiteurs trouveront toujours ses Omnibus au débarcadère des bateaux-à-vapeur et à l'arrivée des Chars. La table est toujours bien mie. Ses prix sont des plus modérés.

SERAFINO GIRALDI.

Quebec, 21 août 1862.

Avis aux contracteurs.

DES soumissions venant de personnes compétentes désirant entreprendre la construction d'une manière satisfaisante et la fourniture de portes d'écluse pour les canaux ci-dessous mentionés seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, LUNDI, le 20e d'Octobre prochain, savoir :

Canaux de Williamsburg, Une paire de portes d'écluse.
Canal de Cornwall.....Trois paires " "
Canal de Beauharnois....Trois paires " "
Canal de Lachine.....Une paire " "

Les portes doivent être construites dans le voisinage de l'un ou l'autre des Canaux et livrées à telles places sur les Canaux respectifs que le département des Travaux Publics pourra le requerir.

On peut voir les plans et les spécifications à ce bureau, et à celui du Canal Lachine, Montréal, le où après LUNDI, le 6 d'OCTOBRE, où l'on pourra se procurer des formules de soumissions imprimées.

Toutes les soumissions doivent porter les signatures de deux personnes solvables consentant à garantir l'exécution convenable et satisfaisante de l'ouvrage. Elles doivent être adressées aux soussignés et endossées *Soumission pour les portes d'écluse.*"

Par ordre,
T. TRUDEAU,
Secrétaire

Département des Travaux Publics,
Québec, 2 Octobre, 1862—2f.

PRIX MARCH DE MONTRÉAL.

1er Octobre, 1862.

			s.	D.	s.	D
Fleur	de blé....₩ quint..		13	6	14	0
	d'avoine..	—— ..	10	0	11	0
	blé-d'inde.	—— ..	7	6	8	0
Grains	Blé.....₩ minot..		0	0	0	0
	Pois.....	—— ..	3	0	3	3
	Orge.....	—— ..	0	0	0	0
	Avoine...	—— ..	1	8	1	9
	Sarrasin..	—— ..	2	3	2	6
	Lin.....	—— ..	0	0	0	0
	Mille.....	—— ..	0	0	0	0
Légumes	Patates.₩ poche..		2	6	2	9
	Fèves.... minot..		7	6	8	0
Laiterie	Œufs..₩ dous..		0	7½	0	8
	Beurre frais₩ lb ..		0	10	1	0
	Beurre salé —— ..		0	8	9	0
Volaille	Dindes₩ couple..		8	0	10	0
	Oies.	—— ..	5	0	6	0
	Canards.... —— ..		4	0	4	0
	Poulets .... —— ..		2	0	3	0
	Pigeons..... —— ..		9	0	0	10
Viandes	Bœuf.....₩ lb .		00	3	00	0
	Rosbeef... —— .		00	9	00	0
	Lard..... —— ..		00	5½	00	0
	Jambon .... —— ..		00	6	00	0
	Agneau....₩ qr..			0	3	0
	Mouton.... livre..			4½	0	0
	Veau..... —— ..		2	0	3	
	Bœuf..... 100 lb		20	0		
	Cochon .... —— ..		27	6		

LEDUC & GIBBS,

NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.

CHICAGO, ILL.

A. Leduc & Cie.,

Negociants Commissionnaires en general.

ATTENTION toute particulière dans l'achat de

LARD, JAMBON, FLEUR &c

MILWAUKEE (WIS.)

RECOMMENDATION :
Hon. Jas. Skead, J. Aumond, Ecr., MM Workman & Griffin.

Ottawa, 28 Août, 1862

Chemin de Fer d'Ottawa et de PRESCOTT.

Reduction de Prix.

Depuis le 1er de Mai le prix de passage par les chemins de fer d'Ottawa, Prescott, et le Grand Tronc est réduit aux TAUX D'ÉTÉ comme suit :

D'Ottawa à Québec,—	1ère	Classe..	$7.
" à "	2nd	" ..	4.
" à Montréal,	1ère	" ..	4.
" à "	2nd	" ..	2.

JNO. R. WHITE,

A VENDRE 25 LOTS!

Le sous-signe a reçu ordre de

Sa Grandeur l'Eveque d'Ottawa

De vendre cette magnifique propriete sise au

COTE NORD DE LA RUE OTTOWA

ET

A L'EST DE LA RUE DALHOUSIE

Dans la ville d'Ottawa, formant

VINGT CINQ LOTS,

Faisant front aux Rues Notre Dame, St. Joseph, et les Rues du Quarre, comprenant quelques uns des plus beaux lots

POUR BATISSES DE MAISON EN CETTE VILLE

Il est impossible de rencontrer une meuilleure chance. Les mecaniciens, ou les personnes ayant peu

DE CAPITAL

A leur disposition, peuvent se procurer UN DOMICILE A BON MARCHE, SUR SON PROPRE LOT aux conditions les plus raisonnables.

—AUSSI,—

Les Lots No. 13 et 14 Cote Nord de la Rue Murray.
" " " 13 et 14 Cote Sud de la " "

L'on doit s'adresser a

C. SPARROW, JR.,
Coins des Rues Sussex et Murray

Ottawa, 13 Sept. 1862.

CHS. D. REYMOND

HORLOGER ET BIJOUTIER.

REMERCIE avec beaucoup de gratitude ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il les informe respectueusement qu'il a TRANSPORTÉ son établissement de la Rue Sussex dans la Rue Clarence tout près de la Rue Dalhousie, troisième porte du Bureau du Dr. Dorion, où il espère recevoir le même patronage que par le passé.

M. Reymond reparera toutes les montres, horloges etc., qu'on voudra bien lui apporter à des prix modérés, et d'une manière satisfaisante.

Ottawa, 8 mai 1862.

IMPORTANT

POUR QUVEUT ETABLIR UN COMMERCE A LA CAMPAGNE.

Le Soussigné, ayant décidé de se retirer des Affaires, offre en vente son FONDS de MAGASIN, consistant en un ASSORTIMENT GENERAL, dans le VILLAGE de CURRAN, au centre du Township de North Plantagenet, Comté de Prescott.

De plus, ensemble ou séparément, son ETABLISSEMENT, comprenant 75 acres de terre (moins 5 acres pris et bâtis en lots de Village,) situé en face de l'Eglise, dont moitié dans un bon état de culture donnant de bons bénéfices et entourée d'une Clôture en Boulins de Cedre très-bien finie, avec deux Maisons, plus une Grange et Ecurie neuves ; l'autre moitié couverte partie par une Sucrerie et partie de Frene, Cèdre et autres Bois mêlés.

Une personne désirant ouvrir un Magasin à la Campagne, ne pourrait trouver à se placer avec une meilleure chance de faire un Commerce sûr et profitable ; de plus, l'acquéreur aurait le grand avantage (au moyen des Livres du Soussigné,) de connaître les bons payeurs.

Cette Propriété, qui est dans un beau site, serait encore une bonne acquisition pour un Monsieur qui aimerait à avoir une Résidence d'Eté, dans une Campagne très-salubre, possédant de bons Chemins et nombre de Sources Minérales différant dans leurs compositions et réputées les meilleures du Canada, et ayant une communication facile et agréable avec Montréal et Ottawa, outre que le Village possede un Bureau de Poste tenu par le Soussigné, communiquant tous les jours de la semaine avec Montréal et Ottawa en été et trois fois la semaine en hiver.

Le Soussigné offre encore en vente 30 acres de terre en Bois, à environ 15 acres du Village. —De plus, 50 acres à 1½ mille, dont moitié en culture une Grange ; outre plusieurs autres Lots qu'il est chargé de vendre à Commission.

Le tout sera vendu à des termes faciles et des titres incontestables seront fournis.

S'adresser au Soussigné personnellement ou par lettre affranchie.

PHILIPPE GAREAU.

Curran, 18 Sept. 1862.

HICKERING & SONS,

FABRICANTS DE
Pianos Forte
GRANDS, CARRES, ET DROITS.
(Maison fondée en 1823.)

No. 694, BROADWAY, NEW-YORK.

Exportation pour le Canada.

DEPUIS l'epoque où JONAS CHICKERING a établi cette maison, 24,000 pianos ont été construits et terminés sous sa direction et celle de son fils. La supériorité de ces instruments est attestée par

TRENTE-HUIT MEDAILLES

qui leur ont été décernées aux expositions des Etats-Unis, comme premiers prix sur tous les autres compétiteurs.

Ils ont également reçu la

GRANDE MEDAILLE

à l'exposition universelle de Londres, en 1851. Les noms de Thalberg, Benedict et D. Black faisaient à cette ocasion partie du jury.

L'attention du public est spécialement appelée sur les

Pianos Forte grands et Carre's,

qui, pour la qualité, la force, la pureté du son, la délicatesse d'action et généralement toute leur construction, surpassent incontestablement les pianos offerts jusqu'ici au public. Ces instruments ont obtenu la complète approbation des premiers artistes américains et européens.

☞ Tous les pianos dont GOTTSCHALK s'est servi dans ses concerts au Canada, sortaient des ateliers de la maison CHICKERING.

4 Septembre '62.

LAVUE, LAVUE!!

LUNETTES PIROSCOPIQUES

POUR TOUTE VUE.

UNION HOTEL.

M. ARCHERS, vient d'arriver avec un grand assortiment d'optiques.

Ottawa, 21 juillet 1862.

Compagnie d'Assurance Royale

DE

LIVERPOOL ET LONDRES

Capital—£2,000,000 et un Grand Fonds de Réserve.

DÉPARTEMENT DU FEU.

CETTE COMPAGNIE continue a ASSURER les Bâtisses et toutres sortes de Propriétés contre les pertes ou dommages par le feu, à des conditions des plus libérales.

Toutes pertes justes promptement réglées, sans déduction ou escompte, et sans référer en Angleterre.

Le Grand Capital et la conduite judicieuse de cette Compagnie garantissent la plus parfaite sûreté aux assurés.

Il n'est rien chargé pour Police ou Transferts.

DÉPARTEMENT DE LA VIE.

Les avantages suivants, entre un grand nombre d'autres, sont offerts par cette compagnie aux personnes qui se proposent d'assurer leur vie :—

Parfaite sûreté pour l'accomplissement des engagements envers les porteurs de Polices.

Taux de Primes favorables.

Une grande réputation de prudence et de jugement, et la plus libérale considération de toute question liée aux intérêts des assurés.

Trente jours de grâce accordés pour le paiement des primes de renouvellement, et pas de retrait de police pour erreur non intentionnelle.

Polices échues pour non paiement de primes peuvent être renouvelées dans les trois mois en payant la prime, et une amende de dix chelins par cent, en produisant des preuves satisfaisantes du bon état de la santé de l'assuré.

Participation des profits par les assurés, se montant aux deux tiers du montant net.

Grands Bonus déclarés en 1855, se montant à £2 par cent par année sur la somme assurées faisant, sur les âges de vingt à quarante ans, 80 par cent sur la prime. La prochaine division des profits en 1860.

Etampes et Polices données gratuitement.

Tous les frais de Médecins payés par la Compagnie.

Référence Médicale—J. A. GRANT, M. D.

H. J. FRIEL, *Agent*

Grande Revolution,

DANS LES PRIX DU LARD

SEULEMENT QU 3½ d. LA LIVR.

Le Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a ouvert aujourd'hui un MAGASIN d'EPICERIES, LIQUEURS et de PROVISIONS dans les CE-

BATISSS SPARROW

au coin des Rues SUSSEX et MURRAY où il vend le meilleur LARD MESS au bas prix de 3½ d. la livre.

LES THES, SUCRES, AFE ET LIQUEURS

sont de la meilleure qualité et aussi à très bas prix.

Le Soussigné à l'espoir que l'expérience qu'il possède dans cette ligne, et ayant acheté ses effets pour

ARGENT COMPTANT

et au plus bas prix, le met en état de donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage, tant dans le prix que dans la qualité de ses MARCHANDISES.

C. SPARROW Jr.

OTTAWA, 7 Août 1862.

NOUVEAU MAGASIN!

NOUVELLES MARCHANISES.

Qui seront vendues a des

Prix qui conviendront a tout le monde

MAISON GERMAIN, PORTE VOISINE

DU

Magasin de Chaussures de M. John Feeney,

SUR LA RUE SUSSEX.

LES SOUSSIGNES ont l'honneur d'informer leurs amis et le Public en Général, qu'ils reçoivent maintenant dans leur nouveau magasin des

MARCHANDISES NOUVELLES

CAMPBELL & DUFFY.

Ottawa, 28 mai 1862

IMPORTATIONS CONSIDERABLES D'AUTOMNE.

96 CAISSES ET BALLES

NOUVELLEMENT OUVERTES

—CONSISTANT EN—

Riches Soies de fantaisie et noirs glace'es

RUBANS, FLEURS, VELOURS DE SOIES

ET

Le plus grand assortiment de

DRAPS

QUE L'ON AIT JAMAIS MONTRÉ EN CETTE VILLE

☞A TRES BON MARCHE.☜

1000 Paires de COUVERTES, blanches et de couleur.
1000 Pièces de COTON JAUNE acheté avant la hausse des prix.
250 " SHIRTING BLANC " " " "
500 " 6-4 COBOURGS, depuis 7½.
300 " 6-4 WINCEYS UNIS ET CAROTTES, depuis 7½
50 " 7-4 MERINOS FRANÇAIS, depuis 3s.
100 Doz MOUCHOIRS DE TOILE, 3s. la douzaine.
250 " COLLETS DE DENTELLES et MOUSSELINE, depuis 2d. chaque.
113 " VOILES de DENTELLE NOIR et de FANTAISIE depuis 4d.
500 Pièces HOYLE, McNAUGHTON, et INDIENNES FRANÇAISES a bas prix,—De plus une grande variété d'autres marchandises, choisies avec beaucoup de soin, seront vendus à bon marché.

AUSSI ATTENDUS TOUS LES JOURS.

5 Caisses de MANTEAUX et CHALES du dernier goût.
3 " de CHAPEAUX pour Dames et Enfants "
4 " MANTEAUX de DRAP—à grand marché.

Ottawa, 2 1862.—**THOS. & WM. HUNTON**

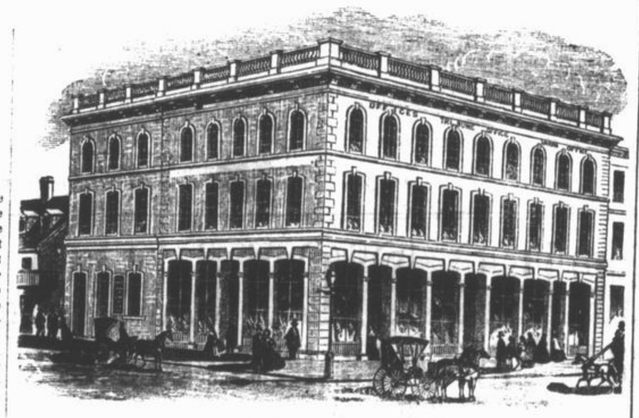

KEARNS & RYAN

Annoncent à leurs amis et au public en général qu'ils viennent d'ouvrir.

35 BOITES ET BALLES

DE

MARCHANDISES

Dans le courant de la semaine ils recevront le restant de leurs MARCHANDISES, et ils invitent le public à venir les visiter. Nous invitons tout particulièrement ceux qui ont besoin d'acheter bon marché,

des draps,
Tweeds,
Casimirs,
Indiennes,
Shirtings,
Cotons jaunes,
Crinolines
d'un 1s. 2d. à 10s. &c. c&

AUSSI

Un immense lot de coton Americain, a des prix TRES-REDUITS

N'OUBLIEZ PAS LA PLACE.

KEARNS & RYAN.

BATISSE DE L'UNION.

Rue Sussex 3eme porte de la Rue York.

Ottawa 25 Septembre 1862.

L'ENQUETE EST TERMINE.

Les Travaux vont se continuer chez

E. MILES.

VU qu'il est le BARBIER des PRINCES et le PRINCE des BARBIERS.

M. MILES profite de la circonstance pour annoncer qu'il vient de recevoir à son établissement, mille espèces d'articles de toilette, et de la teinture pour les cheveux. De plus il offre à vendre à bas prix VIOLONS, ACCORDEONS, CONCERTINA, FLUTINA, GUITARES, CORDES de VIOLONS, BANJOS, CLARINETTE, FLUTES &c.

M. MILES espère prouver de nouveau au public qu'il est en état de pouvoir satisfaire ses pratiques comme par le passé.

OTTAWA 21 Août 1862.

FLEURS IMPERIALES de TILMAN,

Fournisseur breveté de LL. MM. l'Impératrice de France et la Reine d'Angleterre.
718 Broadway, New-York et 104, rue Richelieu, Paris.

Coiffures — Garnitures de Cheveux — Chapeaux et Rubans

HAUTE NOUVEAUTE D'AUTOMNE.

CEUX de nos compatriotes qui se rendent à New-York pour leurs plaisirs ou leurs affaires, ne doivent pas manquer de visiter la maison TILMAN, surnommée dans le monde élegant de la métropole américaine, le Temple des Fleurs et de Goût, le Paradis des Dames. M. TILMAN exporte aussi pour le Canada aux conditions les plus avantageuses.

4 septembre'62

SALON DE PARFUMERIE

DU

PRINCE DE GALLES.

gas Chaussures

SIMEON LEBEAU

MARCHAND DE CHAUSSURES

RUE SUSSEX

VIS-A-VIS LA RUE YORK.

VIENT de recevoir un assortiment complet de Chaussures qu'il vendra

☞AU PRIX COUTANT☜

Ceux qui veulent acheter à bon marché feront bien de profiter de la circonstance.

Ottawa, 11 Sept. '62.

William Paquet

CHIMISTE

(*Medical Hall.*)

Rue Rideau — Ottawa.

Tient toutes les medecines, et le Drogues les plus rares.

EN GROS et en DETAIL

Où on vend toutes espèces de

Peintures,
Huiles,
Mastic,
Vernis,
Bois de teintures,
Medecines Patentes.
Couleurs a teindre
Esprit de Terebentine
Brosses,
Camphine,
Fluid,
Instruments pour Chirugiens, et pour Dentiste
De toute description et de la plus modernes
Parfumeries,
Peignes,
Savons,
Et de toutes espèces de
[illegible] etc., etc.
[illegible] l'on peut dés de premie ordre
Ottawa 21 1862.

Grand Concours

CHEZ

McCOMB & FRERES.

GALERIE PHOTOGRAPHIQUE,

Rue Rideau, Ottawa.

LES SOUSSIGNES flattés par l'appréciation juste et libérale de leur mérite comme **ARTISTES PHOTOGRAPHES**, mérite qui a été reconnu par l'affluence continuelle des personnes qui se sont assises à leur Galerie depuis son ouverture; prennent la liberté d'informer les citoyens

D'OTTAWA ET DES ENVIRONS,

Que, pour mériter d'avantage leur approbation, ils ont introduit dernièrement dans leur art, des améliorations toutes nouvelles.

Comme ils se servent dans leur Galerie des meilleurs Cameras et substances chimiques, ils sont certains de satisfaire les plus difficiles, tant qu'à leur Portrait,

Aussi, ils ont toujours en main, un Assortiment Complet de Cadres et de Boîtes d'Union, de Morocco, de Perles et d'Or de toutes Grandeurs.

Le public est respectueusement invité à venir visiter et examiner leurs spécimens: sans nulle obligation de faire prendre leur Portrait. Portrait pris dans des loquets pour 25 cts.

L'entrée est la même que

VIENNA HOUSE.

Porte voisine du magasin de Cunningham, Barclay & Lindsay RUE RIDEAU.

McCOMB & FRERES.

PRINTEMPS, 1862

GARLAND MUTCHMOR & CIE.

RECOIVENT MAINTENANT

UNE PARTIE DE LEUR IMPORTATION DU

PRINTEMPS

DE

MARCHANDISES SECHES

ET DE

MODES.

Leurs effets ayant été achetés avant la hausse des prix sur les marchés d'Angleterre, ils sont en état de les vendre à plus bas prix que partout ailleurs.

A BAS PRIX.

CALICOTS QUI NE CHANGENT PAS	5½d	per verge
COTONS DE FANTAISIE	7½	" "
(UNION TWEEDS)	2s. 0.	" "
COTONS BARRÉS	6d.	" "
ETOFFES POUR PANTALONS D'ÉTÉ	9d.	" "
MAGNIFIQUE CHALLI DE LAINES	7½	" "
" GUILLAUME	8d.	" "

Bas pour Dams, Patrons de Robes,&c., &c.

ARGENT COMPTANT!

GARLAND, MUTCHMOR & CIE

RUE RIDEAU, OTTAWA

PRES DU PONT.

Ottawa 26 Mars 1862.

YEUX ARTIFICIELS

Qui peuvent produire l'illusion la plus complète, procurés par

A. STANLEY, M D.

OCULISTE & OPTICIEN.

UNION HOUSE, OTTAWA.

Ottawa, août 1862.

PHELPS & COLLENDER

BILLARDS

Français, Anglais & Americains.

A des prix très avantageux.

63, 65, 67 et 69, Crosby street,

NEW-YORK.

Exportation pour le Canada.

PIERRE DUFOUR

Manufacturer de Voitures

D'ETE ET D'HIVER.

Rue Rideau, Ottawa.

TIENT constament en main un assortiment considérable de

VOITURES DE TOUTES SORTES

ET D'UN

GOUT TOUT NOUVEAU.

Toutes les commandes et réparations qu'on voudra bien lui confier seront faites avec promptitude, et aux prix les plus modérés.

M. Dufour a aussi des voitures de seconde main qu'il vendra à bon marché.

17 avril 1862

Compagnie d'Assurance Royale

DE

LIVERPOOL ET LONDRES

Capital—£2,000,000 et un Grand Fonds de Réserve.

DÉPARTEMENT DU FEU.

CETTE COMPAGNIE continue à ASSURER les Bâtisses et toutes sortes de Propriétés contre les pertes ou dommages par le feu, à des conditions des plus libérales.

Toutes pertes justes promptement réglées, sans déduction ou escompte, et sans référer en Angleterre.

Le Grand Capital et la conduite judicieuse de cette Compagnie garantissent la plus parfaite sûreté aux assurés.

Il n'est rien chargé pour Police ou Transferts.

DÉPARTEMENT DE LA VIE.

Les avantages suivants, entre un grand nombre d'autres, sont offerts par cette compagnie aux personnes qui se proposent d'assurer leur vie:—

Parfaite sûreté pour l'accomplissement des engagements envers les porteurs de Polices.

Taux de Primes favorables.

Une grande réputation de prudence et de jugement, et la plus libérale considération de toute question liée aux intérêts des assurés.

Trente jours de grâce accordés pour le paiement des primes de renouvellement, et pas de retrait de police pour erreur non intentionnelle.

Polices échues pour non paiement de primes peuvent être renouvelées dans les trois mois en payant la prime, et une amende de dix chelins par cent, en produisant des preuves satisfaisantes du bon état de la santé de l'assuré.

Participation des profits par les assurés, se montant aux deux tiers du montant net.

Grands Bonus déclarés en 1855, se montant à £2 par cent par année sur la somme assurées faisant, sur les âges de vingt à quarante ans, 80 par cent sur la prime. La prochaine division des profits en 1860.

Etampes et Polices données gratuitement. Tous les frais de Médecins payés par la Compagnie.

Référence Médicale—J. A. GRANT, M. D.

H. J. FRIEL, *Agent*

CHS. D. REYMOND

HORLOGER ET BIJOUTIER.

REMERCIE avec beaucoup de gratitude ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il les informe respectueusement qu'il a TRANSPORTÉ son établissement de la Rue Sussex dans la Rue Clarence tout près de la Rue Dalhousie, troisième porte du Bureau du Dr. Dorion, où il espère recevoir le même patronage que par le passé.

M. Reymond réparera toutes les montres, horloges etc., qu'on voudra bien lui apporter à des prix modérés, et d'une manière satisfaisante.

Ottawa, 8 mai 1862.

PHOTOGRAPHIE!

MLLE. LOCKWOOD.

RUE SPARKS

Dont le nom est bien connu comme Artiste dans l'art de l'AMBROTYPE, et de la PHOTOGRAPHIE. Continue ses travaux comme par le passé.

Ses ouvrages seront executés à la satisfaction générale et dans les derniers goûts. Ambrotypes sur VERRE, sur PAPIER et sur TOILE, toute grandeur, depuis la grandeur naturelle jusqu'à un portrait pour épingliette ou bague. Photographie de toute grandeur, pour Albums et autres.

PRIX TRES MODERES

Ottawa, 12 Juin 1862.

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE

PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Tronc, sera comme suit, savoir:

Troisième Classe..... 25 cts. par 100 lbs
Seconde " ..... 22½ " " "
Troisième " ..... 17½ " " "

☞ Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Tronc, à Montréal.

JNO. R. WHITE,
Ottawa, 15 avril, 1861. *Secretaire.*

Hotel National,

RUE SUSSEX,

TENU PAR M. LAFONTAINE.

Ou on recoit des Pensionaires au mois et a la semaine.

TABLE ouverte à toute heure du jour. L'on trouve à ce restaurent en tout temps, huitres fraiches, et gibiers de toutes descriptions. Préparés dans un style à satisfaire le plus difficile.

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

QUEBEC, 22 août 1862.

AVIS est par le présent donné que les terres dans le township de Carendish dans le Comté de Peterborough H.-C. sera offert en vente le et après le

VINGT-QUATRE DE SEPTEMBRE

prochain, aux conditions ordinaires de seglement, 70 cents par acre comptant, ou $1 par versement.

S'adresser à Richard Hughes Ecr. Ageut des Terres de la Couronne à Bobcaygeon.

ANDREW RUSSELL

Asst. Com.

4 Septembre, '62.

R. R. R.

A CEUX QUI PENSENT ET A CEUX QUI NE PENSENT PAS.

A CEUX QUI NE VEULENT PAS DONner la peine de penser et qui reposent sur d'autres cette besogne, nous leur disons "sans plus d'explication" que le RADWAY'S READY RELIEF soulagera immédiatement ceux qui souffrent soit en en faisant l'application interne ou externe, il guérira le

Rhumatisme	en cinq heures
Mal de gorge	dans cinq minutes
Mal de Dents	dans trois minutes
Névralgie	dans cinq minutes
Crampes	dans cinq minutes
Maux de tête	dans dix minutes
Coliques	dans dix minutes
Diarrhée	dans quarante minutes
Lombago	dans dix minutes
Fièvres	dans quinze minuts.
Influenza	dans quelques heures
Croup	dans dix minutes
Spasmes	dans cinq minutes
Douleurs chroniques	par quelques applications

Dans tous les cas où l'on sent des douleurs, le READY RELIEF devrait être appliqué. Pris intérieurement—une cuillière à thé dans un demi-verre d'eau—il fera disparaitre l'acciditè sur l'estomac et faciliters la digestion; c'est un stimulant agréable à prendre.

A CEUX QUI NE PENSENT PAS.—Nous maintenons que le RADWAY'S READY RELIEF est une médecine sans parallèle. Ce n'est pas une vantardise, essayez-le si vous avez un teadance au scepticisme et vous serez convaincu du fait. le entre dans sa composition une combinaison de stimulants astringents qui agissent avec puissance sur les nerfs, il n'entre pas de narcotic dans sa composition, et les douleurs sont soulagées d'une manière toute particulière. Lorsqu'on l'applique extérieurement, on s'appercevra que c'est un puissant coutre-irritant, rougissant instanément la partie où l'application est faite et faisant disparaitre le sang congestionné qui fait souffrir et qui par suite peut déterminer l'inflammation. Il égalise la circulation du sang d'une manière efficace et admirable aux yeux de ceux qui peuvent comprendre l'action d'un remede.

A CEUX QUI PENSENT.—Nous maintenons que tous les remèdes extérieurs font leur effet d'une manière ou d'une autre. PREMIEREMENT: Ils agissent directement sor le système nerveux sans irriter les vaisseaux du sang. Tous les liniments d'arnica, pour les nerfs, etc., etc., touchent aux nerfs mais n'affectent nullément la circulation du sang; ils peuvent calmer temporairement les douleurs mais ne peuvent jamair rétablir l'égalité dans la circulation du sang, chose essentielle à la santé. SECONDEMENT: Ile agissent sur les vaisseaux sanguins sans égard au système nerveux. Il est maintenant établi que les nerfs réagissent sur les vaisseaux sanguins et l'application d'un remède à l'extérieur, pour être efficace doit agir autant sur les nerfs que sur le sang.

Nous maintenons que le RADWAY'S READY RELIEF a cette double action par l'effet spécial qu'il a sur les nerfs. De cette manière il soulage et guérit les rhumatismes, le lembago, le mal de dent, les maux de tête, et une variété d'autres maladies. Lorsqu'on le prend intérieurement, ses qualités astringentes et diffusives arrêtent d'une manière naturelle les diarrhées, les coliques et autres dérangements des boyaux. Pour les maux de gorge, accompagnés de fièvre putride et pour les fièvres typhoïdes un éminent médecin attaché à l'hopital de la Nouvelle-Orléans dit que c'est une médecine autrement excellente que la célèbre eau médecinale de Raspail. Il l'administre intérieurement à ses patients et en arrose les appartements.

Que les malades et tous ceux qui souffrent en fassent l'essai.

RADWAY & Co

87, Maiden Lane.

Ottawa 21 août 1862.

SITUATION DEMANDÉE.

Un JEUNE HOMME bien recommandé venant du Bas-Canada, désire se procurer une place comme commis, teneur de livres, ou tout autre situation, ou il pourra se rendre utile ayant déjà ses preuves de service. Demeurant à la maison de pension de M. Alphonse Chevrier, Rue Murray, l'on pourra le trouver au besoin, et prendre avec lui des arrangements.

Ottawa, 3 sept. 1862.

1862 1862.

LIGNE DE LA MALLE

SUR LA

RIVIERE OTTAWA

LES VAPEURS

"QUEEN VICTORIA"

—ET—

"PRINCE OF WALES."

LIGNE REGULIERE ET QUOTIDIENNE

ENTRE

OTTAWA ET MONTREAL.

(*Le Dimanche excepté.*)

Font le trajet en Dix Heures.

Les nouveaux et magnifiques Vapeurs. "QUEEN VICTORIA," Capt. A. BOWIE, "PRINCE OF WALES" "H.W. SHEPHERD

LE Vapeur "QUEEN VICTORIA" laisse Ottawa tous les matins, (excepté le Dimanche) pour Montréal, à 6.30 A.M. TEMPS DU CHEMIN DE FER, se joignant à Grenvil au chemin de Fer de Carillon et Grenville et au Vapeur "PRINCE OF WALES" à Carillon, arrivant à Montréal à 4.30, P.M. Reournant il arrivera à Ottawa à 6 P. M

Le confort et l'economie de cette ligne en peuvent être surpassé. Cette route est de plus pittoresque, et la plus recherchée par les touristes.

Les *excursionistes*, pourront obtenir des billets de retour d'Ottawa à Grenville, bons pour un jour, à moitié prix.

Les passagers allant aux celebres sources de Caledonia pourront débarquer à l'Orignal ou des voitures seront prêtes à les conduire aux Sources.

PRIX

D'Ottawa à Montréal 1ère classe	$3.50
" " 2nd "	2.00

(REPAS EXTRA.)

Billets d'Excursion à Montréal et retour $6

Pour autres informations et pour ce que regarde les billets d'excussion s'adresser à l'agent M. JOHN MCGOWAN à l'office du quai.

R. W. SHEPHERD,
Directeur.

Ottawa, 15 mai 1862.

LA VUE! LA VUE! LA VUE!

UNE NOUVELLE DECOUVERTE

POUR

PRESERVER LA VUE.

LUNETTES PERISCOPIQUES,

Inventé par M. ARCHERS, Oculiste de l'Hopital de

L'UNIVERSITE DE LONDRES.

CES lentilles ne ressemblent aucunement à celles qui jusqu'à présent ont été mises en vente; le crystalde roche seul moulu d'après un nouveau procédé, entre dans la composition de ces verres; qui bien qu'ayant tous la forme concave peuvent être adoptés à toutes sortes de vues par l'**Opthalmoscope**, un instrument inventé par M. ARCHERS. au moyen de cet appareil la millionième partie d'un pouce de lumière dont tous les rayons sont concentré dans un seul foyer, produit l'effet voulu; ce rayons convergent vers le centre de la rétine et lui facilitent ses fonctions.

Ainsi donc ceux qui ont la vue foible et qui désirent fortifier cet organe si délicat n'ont qu'à se présenter à

L'UNION HOUSE, OTTAWA.

M. ARCHERS donne ses lunettes pour essai pendant un mois, et l'argent sera remboursé aux personnes qui ne seront pas satisfaites.

Les verres sont de toutes dimension et peuvent être placés dans de vieilles montures.

Parmi les nombreux avantages qui militent en faveur de l'invention de M. ARCHERS.—Voici les principaux:

1°. Les personnes agées qui font usage de ces lunettes peuvent s'occuper à des ouvrages les plus délicats et des plus minutieux, soit à la clarté du jour ou de toute lumière artificielle sans nuire à leur vue.

2°. Ces verres peuvent durer toute la vie à une personne sans qu'il lui soit nécessaire de les changer.

3°. Le crystal de roche seul entrant dans la composition de ces lunettes, elles ne produisent aucune enflammation dans l'organe visuel mais au contraire le maintiennent dans un état de repos quelque soit la longueur de temps dont on s'en sera servi.

Ottawa, 7 août 1862.

SALON DE PERFUMERIE

DU

CHEMIN DE FER.

M. E. MILES,

PERRUQUIER ET BARBIER.

A l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert un nouveau salon en dessous de l'Hôtel Champagne ou ils seront heureux de satisfaire leurs pratiques.

Ces MM. peuvent barbifier suivant l'art.

Il ont à vendre dans leur établissement tous les articles de toilette, tels que Savons, Eau-de-Cologne, odeurs de toutes espèces,

DE PLUS

Des instruments de musique, tels qu'ACCORDEONS, VIOLONS, &c., &c.

Ce Salon est tenu sur le même pied que celui qui a le nom

Salon du Prince de Galles.

RUE RIDEAU,

M. MILES est donc le BARBIER des PRINCES et le PRINCE des BARBIERS.

E. MILES.

Ottawa, 2 janvier 1862

London Coffee House,

WM. CHARTRAIN,

Vis-à-vis le Marché Champlain

Basse-Ville,

QUEBEC

On trouvera toujours à cet Hôtel de première classe une TABLE servie de premier qualité.

Québec, Mars 1862.

MUSIQUE! MUSIQUE

EN VENTE AU

Bureau du Courrier d'Ottawa

Les morceaux de Musique suivants:

La Mere Canadienne,

Chant Patriotique. Paroles de Em. Blain. Musique de A. Dessane.

Le Chant des Voyageurs

Paroles de O. Cremasie, Musique de A. Dessanes.

Le Chant des Voltigeurs

Paroles de L. H. Fréchette. Musique de E. Gagnon.

ET A DES PRIX TRÈS MODERÉS.

HOTEL

DE

DAN GOODE,

COIN DES RUES

RIDEAU ET ST. NICHOLAS

OTTAWA.

M. GOODE tient tout ce qu'ily a de mieux en fait de

Vins,
Bieres,
Port,
Cidre,
Gin,
Brandy,
Cigares,
Huitres,
Poissons,
Volailles,
Fruits, &c.

EN GROS ET EN DETAIL.

Ottawa, 13 fév. 1862.

DOMENICO CHISACHI

Chapelier de premiere classe

TIENT CONSTAMENT LES

PELLETERIES

LES PLUS RICHES ET LES PLUS FINES

Dans son Grand Etablissement de la Rue

PRINCESS

VIS-A-VIS L'HOTEL DE LA CITÉ,

KINGSTON.

Ottawa, 15 janv. '62.

Bonnes Nouvelles

LES BATISSES D'OTTAWA.

$700,000 d'accorder

PAR

NOTRE LEGISLATURE,

Continuation des Travaux.

AU MAGASIN

D'Eugene Martineau

Ou l'on fera comme par le passe des hardes de toute description.

M. MARTINEAU Vient de recevoir de

NOUVELLES ETOFFES

DE

PRINTEMPS et D'ETE,

Et il est prêt à fournir au public des hardes faites dans toutes les modes à des prix si réduits qu'on ne pourra visiter son Magasin sans acheter, soit un surtout, une veste ou un pantalon.

Venez voir mon établissement, et vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de CHEMISES, de HARDES FAITES, DRAP, VALISES, COLLETS, et une foule d'articles que je vendrai à

TRES BAS PRIX.

E. MARTINEAU.

Ottawa, 22 Mai 1862.

THE

OTTAWA CITIZN.

CE JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE ET HEBDOMADAIRE,

Est publié à l'établissement de la Presse à Vapeur.

Rue Rideau—Ottawa.

LE CITIZEN, semi-hebdomadaire, paraît tous les MARDIS et VENDREDIS, et est envoyé par la malle, ou par les courriers aux abonnés de la ville, a raison de TROIS PIASTRES par année payable d'avance ou QUATRE PIASTRES à crédit

LE CITIZEN de la semaine

est publié tous les SAMEDIS matin—Prix: une piastre et demi ($1.50) par année ou $2.00 crédit.

A VENDRE.

A GLOUCESTER une belle terre sise sur le grand chemin—Troisième Concession No. 4 à 8 milles de distance d'Ottawa.

Les personnes qui veulent acheter à bon marché, et posséder une magnifique propriété pourront s'adresser, à MM. CHS. LAFONTE et JOS. REY, d'Ottawa, ou à JOSEPH LAFLEUR le propriétaire de Gloucester desquels ils pourront recevoir les plus amples informations.

OTTAWA sept 1862

LE COURRIER D'OTTAWA,

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DES CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

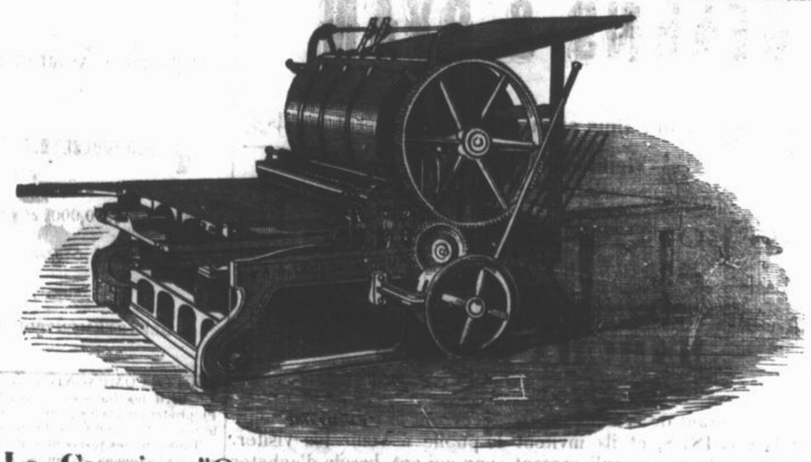

Le Courrier d'Ottawa parait le Jeudi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR:

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	20 "

Les annonces audessus de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.

UN DEMI-QUARRE (10 lignes) par an	$12.00
UN QUARRÉ (20 lignes)	$20.00
Pour chaque carré additionnel	$15.
Les NOTICES SPÉCIALES et NÉCROLOGIQUES paieront par ligne	10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA*," sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants:

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Addresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins contenue.—Il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désir que le tirage soit fait

Le Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Deuxième Année — Ottawa, (H.C.) Jeudi matin, 16 Octobre 1862. — No. XXVIII.

LA VUE, L'OUIE, CATARRHE

ET

LA GORGE.

A. STANLEY,

OCCULISTE et AURISTE, peut-être consulté à l'HOTEL DE L'UNION. Les personnes qui lui bon heur peuvent etre guérie en CINQ MINUTES.

Ottawa 31 juil1862.

Copie d'une lettre.

Je certifie par la présente que le Dr. Stanley a ce jour opéré sur ma surdité avec le plus grand succes. J'étais sourd depuis plusieurs années, et 15 minutes apres l'opération à mon grand étonnement et plaisir j'ai regagné l'ouie. Espérant de lui prouver ma gratitude je remercie publiquement pour le bonheur dont je jouis ma tenant.

J'ai 70 ans, et j'avais perdu toute espérance d'entendre de nouveau.

E. KING.
Court-House Avenue
Près de la Prison de la ville.

OTTAWA
12 Août 1862.

Copie d'une lettre

UN AUTRE TEMOIGNAGE EN FAVEUR DU Dr. STANLEY.

Je certifie que le Dr. STANLEY a aujourd'hui opéré pour surdité avec son habilité ordinaire. J'étais tout-a-fait sourd de mon oreille droite depuis 30 ans, et souvent dans l'impossibilité d'entendre de chaque coté. De plus j'entendais un bruit dans ma tête.

Ayant réussi je recommande le Dr. STANLEY et je puis ajouter qu'il n'y a point de douleur dans l'opération.

JOHNLANG Sr.
OTTAWA, 23 août, 1862.

Copie d'une lettre.

Temoignage en faveur du Dr. Stanley, Auriste & Oculiste.

Le Dr. Stanley a ce jour opéré sur mes oreilles pour surdité avec son succès ordinaire. J'était sourd depuis 30 ans à part un bourdonnement continuel dans mes oreilles qui était parfois des plus affligeant. On me recommanda au Dr. Stanley, et je suis heureux de dire qu'après avoir été sous son traitement quelque temps il à réussi à me rétablir l'ouie, et je puis maintenant entendre aussi bien qu'avant ma surdité. Je n'ai souffert aucune douleur dans l'opération.

WILLIAM BELL.
Bellevue Farm
Nepean
OTTAWA 19 aout '62

LAVUE, LAVUE !!
LUNETTES PIROSCOPIQUES
POUR TOUTE VUE.
UNION HOTEL.
M. ARCHERS, vient d'arriver avec un grand assortiment d'optiques.
Ottawa, 31 juillet 1862.

Cartes d'Affaires

Mlle. S. Harrigan,
MODISTE
DE
PREMIERE CLASSE
Tient des
CHAPEAUX D'ÉTÉ,
HABILLEMENTS D'ENFANTS,
GARNITURES,
MANTEAUX, ETC. ETC
MAISON AUMOND, RUE SUSSEX,
Vis-à-vis la Rue York,
OTTAWA

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA société qui a ci-devant existé entre MM. LAPIERRE et LEBEAU est dissoute de consentement mutuel.

Les affaires de la ci-devant Société seront réglées par M. S. LEBEAU seul autorisé à cet effet.

CHS LAPIERRE
S. LEBEAU.

Olpt. '62.

100,000 Dollars de Meubes.

PRIX DE FABRIQUE.

WEIL & BRAUNSDORF,
125 et 127, Rivingston street, New York.

Exportation pour le Canada.

Attendu l'état des affaires, nous offrons au public toutes nos marchandises à *très bas prix*.

Nos meubles de salons, de bibliothèques, de salles à manger et de chambres à coucher, sont faits avec les meilleurs matériaux et d'après les modèles les plus nouveaux.

TOUTES NOS MARCHANDISES SONT GARANTIES

UN JEUNE MONSIER d'une éducation distinguée désire trouver une place ou dans un college ou dans une famille. Le latin, le français, l'italien, l'anglais, etc., lui sont familiers etc.

Ecrire ou s'adresser à ce bureau
Ottawa 17 avril 1862.

HOTEL

AMERICAINE BRITANNIQUE

Trois - Rivieres.

THOMAS G. FARMER

PROPRIETAIRE.

Trois-Rivieres. 21 août 1852.

UN BAZAR

DANS le but d'aider à l'érection de

ST. PATRICK HALL

Aura lieu au commencement de

NOVEMBRE PROCHAIN.

LES personnes désireuses de contribuer à cet patriotique objet voudront bien envoyer leurs dons aux Dames sous-mentionnées.

Mmes. E SMITH, Mmes, R. W. SCOTT,
" J. GOODWIN, " J. LEAMEY,
" J. F. CALDWELL, " S. HENEY.
M. MCGILLIVRAY,
Secrétaire.

Ottawa, 11 Sept: 62.

HOTEL DU CANADA.

15 ET 17 RUE SAINT-GABRIEL.

MONTREAL.

LE Soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a fait de grandes ameliorations à l'Hôtel sus-mentionné —Les visiteurs trouveront toujours ses Omnibus au débarcadere des bateaux-à-vapeur et à arrivée des Chars. La table est toujours bien l'anie. Ses prix sont des plus moderes.

SERAFINO GIRALDI.

QUEBEC, 21 août 1862.

Hambourg, Southampton, Londres et le Havre.

Les bateaux à vapeur en fer de la compagnie de paque bot hambourg--américaine partiront de New-York pour Hambourg via Southampton avec la malle des Etats-Unis et des passagers pour le Hâvre, Londres, Southampton et Hambourg comme suit;

Borussia, capitaine N. Trautmann, le 4 oct.
Sasconia, capitaine H. Ehlers, le 18 oct.
Bavaria, capitaine E. Mieer, le 1er nov.
Hammonia, capitaine H. F. Schnensen, le 15 nov.
Teutonia, capitaine H. Taube, le 29 nov.

Première cabine : $115-- Seconde cabine : $70--- Entrepont $40.

S'dresser à C. B. RICHARD & BOAS.
151, Broadway, New-York.
28 août '62.---3. m.

Chemin de Fer d'Ottawa et de PRESCOTT.

Reduction de Prix.

Depuis le 1er de Mai le prix de passage par les chemins de fer d'Ottawa, Prescott, et le Grand Tronc est réduit aux TAUX D'ÉTÉ comme suit :

D'Ottawa à Québec,—1ère Classe..$7.
" à " 2nd " ..4.
" à Montréal, 1ère " ..4.
" a " 2nd " ..2.

JNO. R. WHITE.

LEDUC & GIBBS,

NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.

CHICAGO, ILL.

A. Leduc & Cie.,

Negociants Commissionnaires en general.

ATTENTION toute particulière dans l'achat de

LARD, JAMBON, FLEUR &c

MILWAUKEE (WIS.)

RECOMMENDATION :
Hon. JAS. SKEAD, J. AUMOND, Ecr., MM WORKMAN & GRIFFIN.

OTTAWA, 28 Août, 1862

Avis aux contracteurs.

DES soumissions venant de personnes compétentes désirant entreprendre la construction d'une manière satisfaisante et la fourniture de portes d'écluse pour les canaux ci-dessous mentionés seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, LUNDI, le 20e d'Octobre prochain, savoir :

Canaux de Williamsburg, Une paire de portes d'écluse.
Canal de Cornwall ..... Trois paires " "
Canal de Beauharnois.... Trois paires " "
Canal de Lachine..... Une paire " "

Les portes doivent être construites dans le voisinage de l'un ou l'autre des Canaux et livrées à telles places sur les Canaux respectifs que le département des Travaux Publics pourra le requérir.

On peut voir les plans et les spécifications à ce bureau, et à celui du Canal Lachine, Montréal, le où après LUNDI, le 6 d'OCTOBRE, où l'on pourra se procurer des formules de soumissions imprimées.

Toutes les soumissions doivent porter les signatures de deux personnes solvables consentant à garantir l'exécution convenable et satisfaisante de l'ouvrage. Elles doivent être adressées aux soussignés et endossées *Soumission pour les portes d'écluse.*

Par ordre,
T. TRUDEAU,
Secrétaire
Département des Travaux Publics,
Québec, 2 Octobre, 1862—2f.

Souvenirs de Rome.

ROME ET FRANCE.

(*Suite et fin.*)

IV

Le génie des deux peuples qui marchent à la tête de la civilisation est divers comme leur origine et leur mission.

A l'Italien, au Romain surtout, Dieu a donné l'esprit de conseil et d'intelligence, de sagesse et de piété : une patience à toute épreuve, une prudence consommée, l'amour de l'étude, le respect des traditions la modération, tous les dons de l'intelligence, toutes les qualités propres au gouvernement. Il y ajoute le sentiment de la grandeur et des beaux-arts, toutes les aptitudes propres à la splendeur du culte et à la majesté de la royauté spirituelle du Christ.

Au Français est donné l'esprit de prosélytisme, de dévouement, d'abnégation, la promptitude de la pensée, le courage, l'entrainement, la fougue la franchise, l'amour des armes, l'amour de la justice et des opprimés; toutes les vertus chevaleresques, tous les dons du cœur, toutes les qualités propres à l'action.

Pour unir les deux peuples, Dieu leur a donné la foi ; la foi, qui peut sommeiller en France, mais qui, semée par nos mères au fond de nos cœurs, se réveille toujours au moment du danger, comme l'ont prouvé le XVIe et le XVIIIe siècle. Sans cette foi latente, invincible, comment la France aurait-elle échappé au protestantisme, au philosophisme et à la Révolution ?

A l'Italie, Dieu a donné en abondance de grands pontifes, des théologiens consommés, d'illustres philosophes, de savants légistes, d'habiles érudits, et surtout des martyrs et des saints ;

A la France, tout un peuple d'héroïnes et de braves soldats, des cœurs dévoués au soulagement des pauvres des Sœurs de charité, des sociétés charitables de toute sorte.

En Italie, malgré la fantasmagorie du piémontisme, l'immense majorité des hommes incline au Catholicisme. " La foi est pour nous une seconde nature, me disait un Romain, et les plus dégradés conservent certaines pratiques religieuses."

Tandis que nos révolutionnaires français sont incrédules ou indifférents, les vrais révolutionnaires italiens ont la foi satanique dont parle l'Ecriture : ils croient et frémissent de rage, et c'est sur l'autel que Garibaldi jure qu'il aura *Rome ou la mort.*

Mais la Révolution a su s'emparer des Italiennes. Le P. Bresciani, dans son *Juif de Vérone*, n'a rien dit de trop de leurs conspirations sacrilèges, et les plus vertueuses sont, à leur insu, complices des Italianissimes, fascinées par un faux patriotisme.

En France, c'est l'inverse. Parmi nous, depuis deux siècles, il est bien peu d'hommes qui, même sans le vouloir, ne se laissent enlacer par la Révolution. Les femmes, au contraire, ont l'instinct de la vérité comme de la charité. Toute apostasie, toute lâcheté, toute faiblesse d'esprit ou de cœur trouve en elles d'inflexibles juges. Elles aiment l'Eglise et la Patrie, le Christ et sa Mère ; elles les aiment plus qu'elles-mêmes, plus que les richesses, plus que leurs enfants ; et cet amour leur tient lieu de toute science. Elles sont parmi nous le plus ferme appui de l'Eglise et de la société. Catholiques et révolutionnaires, mais révolutionnaires surtout, le confessent à leur gloire. La Révolution sait qu'en France elle n'a pas de plus grand obstacle que l'invincible répulsion des femmes ; elles sait le nombre de frères, de fils et de maris préservés, arrachés des sociétés secrètes par de simples ouvrières, par de simples paysannes. Sans cesse le révolutionnaire est harcelé par cette petite guerre féminine qui le poursuit jusqu'au foyer domestique, et qui ne lui laisse ni paix, ni trêve. De là ses plaintes, ses fureurs, ses complots contre le faible sexe qui rit de ses menaces ; car les femmes de France sont aguerries par soixante-dix ans de luttes incessantes. Elles ont fatigué les Robespierre et déjoué les Fouché.

Dans la vie de la foi et de l'intelligence, les Italiens sont nos maitres, et c'est chez eux qu'il faut aller chercher des leçons ; c'est d'eux qu'il faut apprendre comment on honore Dieu et ses saints. Ils nous enseigneront les beautés des cérémonies et la majesté du culte ; les règles et la pratique du gouvernement des âmes ; toutes les traditions de la piété et de la vie spirituelle, si vivantes à Rome.

Il est donné au Romain plus qu'à personne de comprendre l'éternelle sagesse, comprendre " le règne et la justice de Dieu."

Les Italiens sont nos maitres en bien comme en mal, en ce qui tient au gouvernement. C'est de Machiavel que s'inspirent les tyrans, comme c'est de la politique des Papes que s'inspirent les rois chrétiens.

Mais les Italiens, eux aussi, auront à gagner avec nous, bien que leur amour-propre national soit un obstacles comme nos préjugés gallicans en étaient un jadis pour nous. En tout ce qui tient à la vie *laique*, à l'apostolat des femmes, aux vertus chevaleresques, ils peuvent s'inspirer de la France, et ce n'est pas sans un dessein providentiel que la Providence appelle en Italie nos religieuses de Saint-Vincent-de-Paul, du Sacré-Cœur, du Bon-Pasteur, et ces femmes du monde qu'on rencontre partout où il y a une douleur à panser : au chevet des blessés de Gaëte comme au chevet des blessés de Lorette et d'Ancône.

Les nombreuses congrégations d'hommes qui ont leur siège en France ont maintenant des maisons à Rome. Elles y prendront la sagesse et la foi romaines, et y laisseront l'activité française. Les deux peuples y gagneront.

Un des signes du temps c'est l'influence croissante du clergé romain sur le clergé et les laïques de France et d'autre part, l'influence des femmes de France et de leurs fils sur la société romaine. C'est en mettant en commun leurs qualités et leurs vertus que les deux peuples se compléteront l'un l'autre.

Nos religieuses paieront la dette de l'Eglise de France envers l'Italie, en étendant le cercle de la charité, jusqu'ici trop réservé peut-être à l'autre sexe. A la vie contemplative se joindra pour la femme une vie plus active dans les écoles, dans les hôpitaux, près du pauvre et de l'infirme, près de ces misères de l'âme et du corps que l'homme est inhabile à soulager. Nos femmes du monde elles-mêmes ne seront pas étrangères à l'impulsion que reçoit en ce moment l'Italie. Les Françaises mariées en Italie, les femmes que le devoir ou la piété y conduit, en compagnie de leurs maris et de leurs frères, seconderont, à leur tour, l'action providentielle. Les zouaves eux-mêmes y contribueront par cet admirable esprit de dévouement et d'abnégation qui se developpe de plus en plus parmi eux.

V.

Mais la voix la plus éloquente est la voix des morts. Trois tombes que je n'ai pu voir sans une émotion profonde parlent aux Romains plus haut encore que les vivants. La tombe du bienheureux Labre, la tombe de Pimodan, la tombe de la Ferronnays. Chose merveilleuse, toutes trois sont placées sous la garde de Marie : la première à Sainte-Marie-des-Monts, la seconde dans la chapelle de la Sainte-Vierge à Saint Louis, la troisième à Saint André, dans la même chapelle. Elles rappellent toutes trois la vie laïque, la vie des diverses conditions sociales, transfigurée par le plus héroïque dévouement. C'est la vie du pauvre, la vie du soldat, la vie de l'homme du grand monde, annoblies par le sacrifice volontaire. Aucun des trois n'y était sollicité par le strict devoir, par l'amour-propre, par les encouragements de la patrie.

Aux pieds de l'autel de Marie de Ratisbonne " a tout compris," et de juif obstiné qu'il était en entrant, s'est relevé fervent catholique, est l'humble tombe de ce comte de la Ferronnays, dont les prières lui valurent la grâce qui l'a subjugué. Marie de Ratisbonne le croyait du moins. " Il faut, disait-il au moment même " à M. de Bussierre, que ce monsieur " ait bien prié pour moi." Or, ce monsieur était encore là dans son cercueil, martyr sans doute de sa charité, car aucune maladie n'explique sa mort subite.

Ces dévouements héroïques sont d'ailleurs, communs chez les Ferronnays. Qui n'a lu dans le touchant écrit de Mgr. Gerbet, à quel prix le fils de l'ancien ambassadeur de France achetait la conversion d'une épouse chérie ? Qui n'a lu dans la Vie du P. de Ravignan à quel prix encore une la Ferronnays prolongeait les jours de l'apôtre de Paris ?

Le comte de la Ferronnays ne savait que faire de sa vie depuis qu'il ne pouvait plus la donner à son pays. Elle pesait à cette âme chevaleresque ; il se débarrassa du fardeau en le jetant aux pieds de Dieu pour le salut d'une âme.

Rome est la tête, la France est le bras du Catholicisme ; que le cœur et la tête restent fidèles et unis, la croix, et avec la croix le règne et la justice de Dieu, la vérité et la liberté règnent sur la terre. Mais que Rome et la France se divisent, tout souffre : la servitude du vieux monde chasse la liberté, et l'iniquité triomphe.

Les deux peuples sont nécessaires au Catholicisme. Sans le génie de l'Italie, les Eglises particulières sont faibles contre l'erreur, témoin la vieille Eglise gallicane, quand elle oublia le " seuil des apôtres." L'Eglise universelle elle-même languit et se déchire, témoins le séjour d'Avignon et le schisme qui le suivit.

Sans l'épée de la France, d'autre part, l'Eglise et les peuples sont opprimés témoin ce qui se passe en Italie partout où la France n'intervient pas, témoins encore la Pologne et l'Irlande. Ils respirent au contraire quand la France est là ; témoins l'Espagne et Rome, la Chine et le Japon.

Quand l'autorité spirituelle du Pape, pierre fondamentale de l'*Eglise* était attaquée, les *ultra-montanis*, c'est à dire les Italiens, Gerdil, Capellari (depuis Grégoire XVI), de Maistre, étaient au premier rang.

Mais dans la question de la royauté pontificale, palladium de la *Chrétienté*, la France, et surtout nos evêques, ne le cèdent à personne, et si je ne cite aucun nom, c'est dans l'impossibilité de les désigner tous.

Dans la question temporelle, ou l'épée joue un grand rôle, la France a prodigué son sang et à Rome et à Castelfidardo plus qu'aucune autre nation.

C'est de Rome et de la France que viendra le salut de l'Europe et du monde. La victoire pourra coûter cher, mais elle est certaine.

Aujourd'hui, la Révolution engage la lutte moins contre l'Eglise proprement dite que contre la Chrétienté ; moins contre l'ordre spirituel que l'ordre temporel. Depuis soixante-dix ans, c'est le royaume de Marie, c'est la France, c'est la royauté pontificale et Rome que la Révolution attaque avec le plus de fureur. Je ne m'étonne pas, dès lors, que les traditions attribuent tout particulièrement à Marie, " secours des chrétiens," ainsi qu'à la France, son royaume, la victoire qui va suivre ce rude combat. Car la cause de la *Chrétienté* est sa propre cause, la cause que Dieu lui a spécialement confiée. Le récent triomphe de Marie est le gage assuré de la victoire de la *droite* nature sur le naturalisme ; et la statue de la place d'Espagne prophétise plus clairement encore que le B. Léonard.

En voyant la colonne de l'Immaculée-Conception s'élever sur la place qui porte le nom de la grande nation catholique, au pied de l'obélisque qui couronne l'escalier de la Trinité-du-Mont, d'où elle semblait descendre, il me semblait voir la Révolution vaincue par les deux nations sœurs, entre lesquelles il n'y a plus de Pyrénées, et la France faisant planer sur le monde la croix invincible. Autour de moi, tout faisait silence : le cri triomphal de l'obélisque du Vatican frappait seul mon oreille :

Voici la croix du Seigneur ! fuyez factions ennemies : le Lion de la tribu de Juda a vaincu.

V. DE MAUMIGNY.

Colonisation.

Rapport de A. J. RUSSELL sur les *chemins de Colonisation d'Ottawa et Pontiac.*

Bureau des Bois de la Couronne,
Ottawa, 27 mars 1862.

(*Suite et Fin.*)

A l'extrémité de ce nouveau chemin et dans un rayon de six milles, il y a beaucoup de bonnes terres propres à la culture, bien qu'elles soient rocheuses par endroit ; mais tant que l'on n'aura pas constaté l'existence de quelqu'étendue considérable autre que celle-ci et propre à la colonisation, rien d'important ne peut être fait ici. L'achevement du chemin jusqu'à quelques milles à l'ouest, et sur une petite échelle, paraît être tout ce que l'on peut désirer d'ici à ce que l'on ait d'autres renseignements.

La construction et réparation des ponts sur le chemin Gatineau et du Désert entrent dans la troisième division des travaux pour l'érection desquels on a fait une petite dépense à compte de la somme votée pour 1861.

Au commencement de novembre dernier, j'ai fait en pen de temps, mais avec soin, une reconnaissance du chemin le long de la Gatineau jusqu'à la Rivière-du-Désert, et j'ai pris note de la condition de cette route, de la qualité du sol, de sa surface et des obstacles qu'on y rencontre, afin de me mettre en mesure de faire une estimation approximative de ce que coûterait, sur une moyenne échelle, l'achèvement de cette route qui serait très utile au développement du pays.

Comme il avait été proposé d'employer une petite partie de la somme votée pour 1861 à des objets d'utilité sur le chemin du Désert, et vu que quelques-uns des ponts menaçaient de tomber en ruine ou qu'il fallait en construire pour ne pas interrompre la circulation le printemps, je donnai à l'entreprise une partie des travaux à exécuter en revenant de mon expédition.

Ces travaux sont : la réparation, l'exhaussement de 6 pieds et le prolongement jusqu'à 170 pieds, du pont sur le Ruisseau-Lacroix, situé un peu au-dessus de la Pickanock, pour la somme de $110. La construction d'un pont, sur le Ruisseau-Lépine, de 75 pieds de long, entreprise pour $50 ; un de 90 pieds, sur le Ruisseau-Carisse, pour $50 ; et la construction d'un pont et ponceau, sur le Ruisseau-St.-Amour, de 344 pieds de long, pour $111.25. Le tout dans le township de Wright.

Les paiements à compte de ces travaux, et portés sur mon compte courant jusqu'au 31 décembre dernier, ne s'élèvent qu'à $186, mais à l'exception de petite parties réservées d'ici au printemps tous ces travaux ont été achevés et payés depuis.

J'ai fait de même pour le pont sur la Rivière-Pickanock, qui a été construit avec l'argent de la colonisation.

Après un examen minutieux, j'ai reconnu que pour éviter sa destruction probable par les grandes eaux du printemps, il fallait l'exhausser de 6 pieds et l'allonger de 70. Ces ouvrages ont été entrepris pour $320, terminés et payés depuis, sauf une petite partie.

Le prolongement d'un autre pont, entrepris pour $40, est le dernier ouvrage actuellement en voie d'exécution sur le chemin du Désert.

De bonne heure en automne, je suis allé voir les agents de la couronne dans la partie supérieure du comté d'Ottawa, et j'ai obtenu d'eux ainsi que des fabricants de bois et autres qui connaissent bien l'intérieur de ce territoire, des renseignements qui, joint à ceux que je tiens d'arpenteurs et de rapports d'arpentage déposés dans monbureau, me confirment dans l'opinion que j'ai déjà exprimée, c'est-a-dire, que la vallée de la rivière Petite-Nation est la localité la plus avantageuse, après celle de la Gatineau, à l'ouverture d'un grand chemin à l'intérieur du pays au nord de Ottawa, et que sur le côté-est de la Petite-Nation, ce chemin passerait sur beaucoup de bonnes terres propres à la cnultre. Ayant obtenu votre consentement à ce sujet, je donnai immédiatement instruction à M. Leduc, de St. André-Avelin, de faire le tracé de cette ligne de chemin en montant par le township de Suffolk, et cela dans le but de le prolonger plus tard. Le résultat de son tracé est très satisfaisant, mais il n'a encore été fait aucune dépense en travaux sur cette ligne. Dans la dernière partie de ce rapport, je reparlerai de ce chemin et de celui de Gatineau et du Désert, pour recommander l'exécution de nouveaux travaux.

Des travaux de la dernière saison faits avec les sommes votées pour des années précédentes, les prémiers commencés ont été l'ouverture du chemin d'Onslow à Masham.

Ce chemin commence à l'église catholique, sur le No. 4 du 8me rang d'Onslow, et va jusqu'au No. 28 du 12me rang de ce township où il se relie au chemin de Masham à la Rivière-à-la-Pêche.

Il a été ouvert d'un bout à l'autre sur une longueur de douze pieds, et de six dans les endroits difficiles et rocheux ; les côtes ont été applanies et les pierres enlevées pour qu'il puisse être parcouru en voiture. Il y a été fait des ponceaux mesurant ensemble 180 pieds, et à la décharge du Lac Wolf, un pont solide de 166 pieds de long et de plus de 26 pieds de haut, sur piles en bois et avec tablier en bois dégrossi. Le pont et les ponceaux ont été faits de 18 pieds afin qu'ils fussent d'égale dimension avec le chemin lorsqu'il sera élargi par la corvée des colons.

La somme affectée à ce chemin était de $900, et les travaux ont coûté $785, ce qui laisse une balance de $115 à appliquer à d'autres ouvrages.

Ces travaux ont été faits par un parti d'hommes employés au mois et dirigés par M. Benjamain Moore, d'Onslow, lequel, par son énergie et la grande expérience qu'il avait acquise dans la direction de chantiers dans les bois, a su faire produire en ouvrage la valeur de la sommes dépensée.

L'amélioration du chemin de front, dans la partie inférieure de Pontiac, a été faite avec la somme de $1,000 affectée à ce chemin, qui part de la ligne du comté, entre Ottawa et Pontiac, et va jusqu'au Portage-du-Fort.

D'après un examen attentif et des renseignements, j'ai constaté la nécessité urgente qu'il y avait d'améliorer certaines parties du chemin dans Clarendon qui sont rabotenses et dans le township d'Onslow surtout, en bas de la Rivière-Quio, où il avait environ quatre milles de chemin extrêmement mauvais, une partie de ces quatre milles passant sur un terrain rocheux et raboteux, et l'autre dans des terres bourbenses; dont l'égouttement, etc., a nécessité de grands travaux. La construction de plusieurs ponts sur le chemin de front dans la partie inférieure du township d'Onslow, était aussi très nécessaire.

FLORICULTURE.

TULIPE.

La Tulipe est une plante de l'Hexandrie monogynie, famille des Liliacées, provenant d'une bulbe solide, blanc à l'intérieur, recouvert à l'extérieur d'une tunique d'un rouge brun ou marron. La hampe simple, munie de deux à quatre feuilles lancéolées, alternes, amplexicaules, pliées en gouttière, d'un vert glaugue, porte une, et rarement deux fleurs grandes, penchées avant leur épanouissement, et dont la corolle à six pétales se panache de couleurs très variées. Il y a plusieurs espèces de Tulipes. Nous parlerons surtout de la Tulipe des Jardiniers, *Tulipa Gesneriana*, que Conrad Gesner fit le premier connaître en 1559. Elle a donné naissance à plus de 600 variétés, à diverses bizarreries, et entraîné certains amateurs maniaques à des dépenses tellement folles, surtout chez les Hollandais et les Belges, que les autorités ont dû mettre un terme à un commerce extravagant, qui compromettait, pour une seule bulbe, et pour un plaisir de dix à douze jours, l'existence des familles.

La passion des Tulipes, si l'on peut employer cette expression, ne subsiste plus qu'en Hollande et en Belgique. Le goût exclusif professé longtemps pour cette magnifique fleur en France, en Allemagne et en Angleterre, s'est graduellement affaibli, à mesure que s'est accru le nombre des végétaux exotiques introduits en Europe, et que se sont vulgarisés les procédés de culture de ces végétaux. Beaucoup d'amateurs préfèrent aujourd'hui, la dépense étant la même, une sèvre garnie de plantes qui se succèdent en fleurs presque toute l'année, à une collection de tulipes dont on ne jouit qu'une fois par an. Telle est la raison principale pour laquelle le prix jadis excessif des tulipes a considérablement baissé et doit baisser encore. En Angleterre, une collection de 600 tulipes de choix qui coûtait encore il y a vingt ans 1000 dollars, ne coûte plus actuellement que 400 dollars. Néanmoins il y a des variétés très rares dont un seul oignon se paie $100. En France, les collections de tulipes à la disposition de commerce se paient $100 le cent, en mélange. Dans la Perse, les Tulipes sont pour ainsi dire, un objet de culte. On y célébre tous les ans, à l'époque de la floraison, la fête des Tulipes.

A part toute passion, la réunion de 600 fleurs toutes différentes, avec leurs nuances vives, d'une richesse incomparable, est réellement une des plus belles productions du règne végétal. Il ne manque à la tulipe que l'odeur ; elle a l'eclat des couleurs l'élégance des formes et la durée de la floraison ; elle y joint au plus haut degré la persistence dans la forme, la taille et la couleur ; et quoique pour le maintenir dans toutela perfection que les amateurs en exigent, elle réclame des soins assidus, la Tulipe n'en est pas moins uneplante vigoureuse, peu difficile sur le climat et la qualité du sol.

Multiplication. — La Tulipe se multiplie de graines et de caïeux. *Semis.* Il importe de laisser parfaitement mûrir la graine dans sa capsule avant de la récolter. Au rieque d'en perdre une partie, on doit attendre que la capsule soit devenue de couleur brune et qu'elle commence à s'ouvrir d'elle-même, seul signe certain d'une complète maturite. On sème au printemps, en plate-bande de terre légère mêlée avec moitié de terrain de deux ans ; celui qui provient du fumier de vaches est le meilleur ; le fumier de cheval et son terreau sont contraires à la tulipe à toutes les époques de son existence. A la fin de l'été, on laisse complétement dessécher la terre où l'on a semé les tulipes, on la passe au crible fin, et l'on en sépare ainsi les jeunes bulbes qu'on traite ensuite comme les caïeux. Les tulipes obtenues de graines ne montrent leur fleur que la quatrième ou la cinquième année.

Caïeux.—La culture des tulipes de caïeux a sur les semis l'avantage de donner des résultats certains et connus d'avance. On ne doit considérer comme mûrs et bons à mettre en pépinière que les caïeux qui, quelque soit leur volume, se détachent facilement de l'oignon. Cette séparation a lieu à l'époque où l'on déterre les oignons après leur floraison. Il ne faut arroser que quand une sécheresse très prolongée coïncide avec le moment de leur première végétation, car plus tard la sécheresse ne leur est que favorable. On ne doit employer pour les couvrir pendant l'hiver, que de la litière extrêmement sèche. On peut les découvrir assez de bonne heure au printemps ; ils sont insensibles aux petites gelées. On donne ordinairement à la plate-bande qui reçoit les caïeux une forme bombée, afin de faciliter l'égouttement qui, dans les années pluvieuses, leur est indispensable.

La tulipe préfère un sol substantiel mais sain. L'emplacement doit être choisi dans le lieu le plus aéré de tout le jardin. Les plantes bulbeuses d'ornement, tulipes, jacinthes, crocus, lys, fritillaires, meurent très promptement sous l'influence de l'ammoniaque. Tout fumier frais, par conséquent, mêlé d'urine de bétail, contenant des sels à base d'ammoniaque, appliqué sur les bulbes, les fait périr. Mais il ne s'ensuit pas que la culture de ce splantes ne comporte la présence dans le sol d'aucune espèce d'engrais ; les racines fibreuses des bulbes ont au contraire à souffrir dans un sol maigre qui se durcit et ne leur offre pas une alimentation suffisante. Le fumier de vaches, ayant épuisé sa fermentation pour passer à l'état de terreau, remplit parfaitement bien cet objet. Il ne faut l'employer que presque sec ; il est alors d'une grande utilité aux tulipes dont il active la végétation d'une manière très sensible.

Plantation.—Avant de planter ses oignons de tulipes, on doit les passer en revue pour rejeter ceux qui pourraient être endommagés, ce qu'on reconnait à leur ramollissement et à une légère moisissure qui se manifeste autour du platean. On recommande de préférer les bulbes de forme allongée terminés par une pointe bien prononcée, à ceux qui sont ramassés et comme applatis. Après le dernier labour, du premier au quinze Octobre, on tracera au cordeau sur des planches d'environ trois pieds et demi de largeur, six grandes lignes parallèles, ordinairement à 7 pouces de distance

sur toute la longueur. Ces lignes tracées, il faudra en tracer d'autres transversalement aussi, à distance de 7 pouces l'une de l'autre, sur toute la largeur. A tous les points où les six grandes lignes sont coupées par les petites, on plante les oignons en appuyant légèrement: car il importe que les racines, en sortant du bourrelet qui entoure le plateau, ne rencontre pas une terre trop foulée. On jette ensuite sur chaque oignon une ou deux poignées de terre sablonneuse sèche, de manière à ce qu'il se trouve totalement caché dans une petite butte de forme conique. Cette précaution est très nécessaire pour la conservation des bulbes qu'elle préserve de beaucoup de maladies. On achève ensuite de charger la planche en y répandant de la terre sans déranger les oignons, de manière à ce que les gros en aient environ quatre pouces au-dessus de leur partie supérieure, on doit autant que possible choisir un temps couvert, mais sec, pour planter les oignons de tulipes. A la fin d'Avril, les tulipes montrent plus ou moins leur première feuille. La pâleur de leur verdure et la maigreur de leur végétation indiquent dès lors suffisamment celles qui ont souffert de l'hiver et qui sont atteintes de pourriture. Il faut aussitôt les enlever à l'aide de la truelle ou du transplantoir, supprimer avec une lame bien tranchante la partie endommagée de l'oignon, et laisser la plaie se cicatriser à l'air libre. Cette opération ne peut se faire que par une journée très sèche.

Les tulipes n'ont presque pas besoin d'arrosages artificiels. Il est utile de placer de bonne heure sur la planche le châssis destiné à recevoir une petite tente pendant la floraison. On peut ainsi leur ménager à volonté et selon le besoin l'eau du ciel, en observant de maintenir toujours la terre plutôt sèche qu'humide. Sous le climat Canadien la température toujours fort inconstante au printemps est sujette à des retours de gelée très dangereux pour toute espèce de végétation. Les tulipes en souffrent, surtout lorsque la gelée, succédant brusquement à la pluie, surprend remplis d'eau les cornets formés par les feuilles naissantes au fond desquels repose le bouton de la fleur. Les vrais amateurs ne craignent pas, pour prévenir les accidents qui en résultent, de pomper cette humidité, soit avec un morceau d'éponge, soit avec une petite seringue: le second de ces deux procédés, quoiqu'un peu moins expéditif que le premier, est plus commode. Au milieu de Mai, beaucoup de tulipes sont en fleur; il est temps de poser la tente sous le châssis sans attendre la pleine floraison. L'effet nuisible de so'eil consiste d'une part à altérer les nuances des tulipes, de l'autre à hâter l'épanouissement et la chûte des pétales que l'amateur cherche au contraire à retenir le plus longtemps possible. Mais sans le secours de l'air et de la lumière, les tulipes ne sauraient acquérir ni leur complet développement, ni le plus grand éclat de leurs nuances. Quand le temps est beau, la tente ne doit pas couvrir les tulipes plus qu'il n'est nécessaire pour les préserver du contact direct des rayons solaires. Les tulipes n'ont pas besoin d'eau pendant tout le temps de leur floraison.

Quelques tulipes d'ailleurs fort belles sont sujettes à ce que les amateurs nomment des *caprices*, elles ne fleurissent pas pendant une année, ou bien elles ne donnent pendant deux années que des fleurs défectueuses. Du reste, il ne faut pas se décourager, les caprices des oignons sont comme ceux des Dames, ils ne sont jamais durable, et les années suivantes, ils se remettent à donner d'aussi belles fleurs qu'auparavant.

Les qualités recherchées dans la tulipe par les connaisseurs les plus sévères sont: une forte *hampe* qui supporte la fleur terminée avec fermeté; une corolle composée de six pétales bien étoffés; ces mêmes pétales disposés de manière à ce que leur ensemble présente un vase élégant, dont les bords soient orbiculaires. S'il était festonné ou pointu, si même, coupé circulairement, il se renverserait en dedans ou endehors, a plante serait rejetée. Le vase ne doit encore être ni trop long, ni trop court, ou bombé au centre du disque de chaque pétale, de manière à ne pas former l'ovale d'un œuf. L'orifice de la corolle, quand elle s'entrouvre, doit avoir dans son diamètre, ou plus grande largeur, à peu près un tiers de moins que la hauteur de la fleur.

Une grosse fleur sur une tige courte, une petite fleur sur une baguette longue ou très haute; enfin, une fleur grande ou petite sur une hampe flexible, qui la laisserait se pencher vers la terre, seraient rejetées, eussent-elles le vase le plus beau, le plus parfait.

Les couleurs sont également soumises à des règles très rigoureuses: elles doivent être fines, pures, franches et persistantes jusqu'à la défloraison. Elles varient de nuances entr'elles à l'infini sur les corobles à fonds blancs. Les tulipes dites *à fond blanc* son celles qui n'ont pas la moindre nuance de jaune. Les *bizarres* ou à *fond jaune* doivent au contraire n'avoir aucune nuance blanche. Lorsqu'une fleur faite ne présente que deux couleurs en tout, n'importe ses au res qualités d'ailleurs, elle n'est point estimee: il faut toujours, et de rigueur parmi les fleuristes, qu'une troisième couleur, ou nuance de l'une des deux autres, les fasse ressortir. Ces trois couleurs ou nuances réunies doivent se servir réciproquement deopposition, c'est-à-dire, ne jamais se mêler.

On distingue aussi dans les pétales les onglets qui lerment le cœur ou le fond du vase. Il sort ordinairement *bleu de Prusse* ou d'indigo, ou *blanc pur*. Cette dernière couleur est la plus estimée, parcequ'elle indique une plante invariable dans son coloris Telles sont les Tulipes des amateurs. Bonnes petites demoiselles! que deviendriez-vous, si les Messieurs, pour se trouver des compagnes, étaient aussi difficiles que les Amants de Flore? N'oubliez pas qu'il faut toujours une troisième couleur à la beauté et à la richesse, c'est la vérité? N'oubliez pas que dans les onglets qui forment le cœur de la tulipe comme celui de la demoiselle, c'est le blanc pur, image de l'innocence, qu'est le plus recherché et estimé!!...

La tente ne doit être enlevée que quand les pétales commencent à tomber, ce qui a lieu d'ordinaire douze ou quinze jours après la pleinefleur. On ne laisse porter graine qu'au petit nombre d'oignons dont on veut utiliser lasemence; les capsules des autres doivent être ôtées pour ne pas fatiguer inutilement les oignons

L'enlèvement des vignons est une opération fort importante pour la conservation et l'entretien des collections. L'oignon devient flasque et déperit, lorsqu'il est retiré de terre avant complet développement favorable: il en donne que des fleurs insignifiantes pendant plusieurs années. Retiré trop tard, son sac s'épaissit, il donne des fleurs d'une qualité trop de matière colorante, les nuances se brouillent, la fleur est altérée pour longtemps et ne se remet qu'avec peine. Il faut choisir conséquemment pour la plantation, un temps couvert mais sec, et saisir le moment où les feuilles commencent à jaunir sans être desséchées.

Les oignons de tulipes se conservent dans des casiers dont le devant est à claire-voie pour faciliter la circulation de l'air et prévenir la moisissure. Ces casiers sont numerotés; chaque oignon reprend tous les ans la place qu'indique son numéro d'ordre joint sur la liste générale à sa désignation particulière, de sorte qu'à l'époque de la plantation, il est facile de les remettre dans l'ordre convenable pour faire le mieux ressortir leurs avantages.

On cultive aussi, non pas en collection, mais comme plantes isolées, quelques autres tulipes qui sont des espèces distinctes; nous citerons, 1o, la tulipe sauvage, à fleur jaune tendre, très double et fort belle 2o la tulipe *duc de Thol* ou tulipe odorante, à fleur rouge vif, bordée de jaune à la pointe. Cette charmante espèce saine exhale un parfum très agréable; elle est très recherchée pour planter dans les pots dont on orne les appartements.

UN AMATEUR

Ottawa 15 août 1862.

Le Courrier d'Ottawa

J. E. Dorion, Redacteur.

Samedi matin, 18 Octobre 1862.

☞ **Notre Presse-à-Vapeur étant en besoin de réparations, nous avons été dans l'obligation de remettre à aujourd'hui [Samedi] l'impression du *Courrier***

A dater de ce jour le *Courrier* paraitra le Samedi matin.

Les Bâtisses du Parlement et le Peuple d'Ottawa.

Nous pourrions peut-être ajouter que s'il est quelque chose de ridicule, c'est d'envoyer dans une population comme celle d'Ottawa une splendide bibliothèque comme celle de notre législature, d'aller enfouir de pareils moyens d'instruction — et cela dans un pays où ils sont si rares —dans le recoin le plus reculé, le moins civilise d'un pays, et dans une population qui, prise en masse, n'est nullement préparée à en faire son profit; mais à quoi sert de raisonner sur une chose condamnée par le bon sens public et l'opinion universelle hors dans la seule localité où l'on ait fait de la question du siége du gouvernement une question de pain à manger pour les intéressés.

(*Pays du* 11 *courant.*)

Plus bas, nous publions les résolutions passées à l'Institut Canadien lundi soir, au nom du peuple, des membres de la Société St. Jean Baptiste et l'Institut Canadien d'Ottawa en réponse aux attaques prononcées par le *Pays* de Montréal contre la population d'Ottawa.

Le savant rédacteur accuse les journeaux de cette *bourgade* (Ottawa) de s'appuyer uniquement que sur la raison donnée par eux "La reine a décidé"

"D'abord est-ce le vœu de la province qu'Ottawa reste la capitale? demande le rédacteur en question—Incontestablement non! Les gens d'Ottawa même n'osent pas l'affirmer. Ils comprennent *d'instinct* qu'il y a eu là surprise, intrigue et rouerie, nullement droiture, réflection et bon sens.

Il y a quelques jours L'Hon. M. McGee disait publiquement à un dîner qui était donné en son honneur par les membres de la société St. Patrice de cette ville à l'Hotel Dan. Goode, que le gouvernement ne serait guidé que par la décision de Sa Gracieuse Majesté, et qu'aucune considération quelconque pourrait l'induire (l'administration) à changer le programme du nouveau cabinet qui était de maintenir cette décision.

Voici les propres expressions du Président du Conseil:—"Ottawa n'a pas été de mon choix,—mais cette ville a été choisie par Sa Majesté—cette décision a été franchement adoptée par le présent gouvernement et sera franchement et en son entier mise à exécution par nous."

Et dans la même semaine, le *Pays* qui se dit l'organe du ministère, se moque de la presse et du peuple d'Ottawa par ce qu'ils disent "La reine a décidé"—et vient ainsi compromettre sa propre cause sans consulter ceux qu'il veut défendre!

Le *Pays*, organe du ministère parle ainsi:

"La raison tirée de la prétendue décision de Sa Majesté n'en est une que pour les esprits *distingués* qui n'en peuvent inventer une autre et d'ailleurs ce moyen de persuasion est aussi usé maintenant que les costumes de la *moins suave partie* de la ville choisie."

Donc d'après ce journal, l'hon. M. McGee appartient ainsi à la classe de ces esprits *distingués!!*

Le présent gouvernement déclare qu'il *maintiendra la décision de Sa Majesté*, et le *Pays* son organe dit lui tout le contraire, tout en adressant le plus gentil des compliments au peuple d'Ottawa, comme étant le *moins civilisé du pays*, et comprenant par *instinct* (raison de l'animal) qu'Ottawa ne devrait pas être la capitale des Canadas!!!

Il faut, en effet, comme le dit lui-même, le savant rédacteur, qu'une cause soit bien malade quand elle n'a pas d'autres arguments à présenter.

La réplique aux accusations portées par le *Pays* contre la population d'Ottawa, que nous insérons dans nos colonnes, est plus que suffisante pour démontrer à ce journal que si l'attaque se réitère, la clameur publique nous apportera toujours des échos que nous lui renverrons.

Si la critique est le domaine de l'honorable rédacteur, il nous sera bien permis de voir de temps à autre, comment il administre, et nous croyons pouvoir lui dire en attendant, que les hommes instruits, lettrés, rarement passionnés, doués au plus haut dégré du sens critique ont rendu de véritables services; mais pour parvenir à ce but. leur parole était sure, digne, sobre et conservait toujours l'autorité d'un jugement.

A une assemblée publique des Canadiens-Français de cette ville tenue dans la salle de l'Institut Canadien le 13 du courant au soir dans le but d'examiner un article d'un journal publié à Montréal sous le nom de "*Le Pays*" en date du 11 courant, dans lequel le Rédacteur de ce journal avance que s'il est quelque chose de ridicule, c'est d'envoyer dans une population comme celle d'Ottawa une splendide bibliothèque comme celle de notre législature, d'aller enfouir de pareils moyens d'instruction —et cela dans un pays où ils sont si rares,—dans le recoin le plus reculé, le MOINS CIVILISÉ d'un pays et dans une population qui prise en masse, n'est nullement préparée à en faire son profit, etc.

Il a été résolu sur motion de M. G. Demers, secondé par M. L. A. Grison que M. Isidore Champagne, président de la société St. Jean Baptiste soit prié d'agir comme président de cette assemblée, et A. T. W. Réaume comme secretaire. Passé.

Le but de l'assemblée étant expliqué, Messieurs les Drs. Dorion, Beaubien, St. Jean et H. J. Friel, Ecr., furent appelés tour à tour à prendre la parole, ce qu'ils firent aux applaudissements de l'immense population présente qui ne mérite pas d'avoir dans son sein la splendide bibliothèque de la législature.

Après quoi il fut résolu sur motion du Dr. J. T. C. de Beaubien secondé par J. B. Richer, Ecr.

Que les Canadiens Français de la ville d'Ottawa réunis en assemblée publique, après avoir eu communication d'un article éditorial publié dans le *Pays* du 11 courant, déclarent unanimement que les avancés du rédacteur de ce journal sont faux et nullement appuyés sur des faits, qu'ils sont malicieux et sont ni plus ni moins que la plus grossière des insultes jettée à la face d'un peuple; que les canadiens de cette ville croient devoir au nom de leur nationalité protester contre les avancés du rédacteur de ce journal qui ne connait pas la population qu'il accuse d'ignorance, n'ayant en lui-même aucun rapport avec elle. (Passée.)

Proposé par Petrus Mari Ecr. secondé par L. A. Grison Ecr. Que les membres de la Société St. Jean Baptiste réunis en assemblée publique, déclarent qu'après lecture faitede l'article du *Pays* de Montréal au sujet des bâtisses du gouvernement et de l'attaque toute personne elle de son rédacteu rcontre la population de cette ville, croient de leur devoir de déclarer qu'ils sont en état de pouvoir prouver au rélacteur de ce journal que la Société St. Jean Baptiste établie depuis plusieurs années en cette ville, est en état de pouvoir mettre à profit la *splendide* bibliothèque de la législature, en autant qu'elle se croie à la hauteur des études comprises dans les œuvres qui sont sur les rajons de cette bibliothèque pour l'instruction du peuple en général et des membres de notre législature en particulier.—(Passée)

Proposé par le Dr. P. St. Jean secondé par Louis Tassé Ecr.—Que les membres de l'Institut-Canadien mettant toute consideration politique de côté, croient de leur devoir de protester contre les articles injurieux lancés contre la population de cette ville et du Canada Central par le *Pays* de Montréal. Que l'Institut Canadien proteste contre les avancés de l'écrivain de ce journal au nom de la vérité, pour laquelle ils ont un souverain respect, et déclarent: que l'Institut Canadien a été honoré en différentes circonstances par des dons émanant de Sa Majesté l'Empereur des Français; qu'il possède ainsi des œuvres, littéraires scientifiques etc., que l'on ne trouve dans aucune des bibliothèques publiques de la Province, qu'elles sont parfaitement comprises par la majorité de notre population, que l'Institut compte un grand nombre de membres, et croit prétendre aux mêmes honneurs dans les sciences et les littératures que ses rivales du Canada. (Passée.)

Proposé par G. Demers Ecr. secondé par R. Hurtubise Ecr. qu'un vote de remerciment soit donné aux différents journaux qui ont supporté Ottawa à propos du siége du gouvernement, et qu'ils soient priés de publier les procédés de cette assemblée et de bien vouloir lui continuer leur appui. (Passée.)

Et l'assemblée s'ajourne après avoir proposé des remerciments au Président et au secrétaire.

ISIDORE CHAMPAGNE
PRÉSIDENT.
A. T. W. REAUME
SECRETAIRE.

Nouveaux avis à nos compatriotes.

Un correspondant de cette ville s'adressant à notre confrère de L'*Ordre* corrobore nos avancés sur ce que nous disions au sujet des engagements que MM. les Yenkees cherchent à faire avec nos ouvriers afin de les entrainer dans la république voisine.

Voici ce qu'il dit:

Un de nos correspondans d'Ottawa nous fait connaître des faits graves sur lesquels nous croyons devoir appeler l'attention du gouvernement:

Les agents fédéraux font ici des affaires magnifiques et avec un succès d'autant plus certain que la ville d'Outaouais n'a pas un seul homme de police. Des personnes qui ont vu les choses de près, m'assurent que depuis deux semaines, il est parti au moins deux ou trois cents hommes, tous de cette ville pour aller *travailler sur un chemin de fer en Pensylvanie:*) je viens d'écrire deux ou trois cents, cependant d'autres poussent le chiffre jusqu'à six cents.) Vous savez vous qu'il y a ici, à l'automne surtout, toute une population, en bonne partie canadienne-française, composée de cette jeunesse vigoureese dont les services sont si précieux pour le commerce des bois. C'est parmi ces jeunes gens que les agents du Nord font des recrues en les engageant sous le prétexte que je vous ai rapporté. Je vous demande, en effet, si, depuis leurs revers, les Yankees songent beaucoup à placer des capitaux sur des travaux publics, Si quelqu'un en ce moment a besoin d'ouvriers sur les chemins de fer, c'est le gouvernement lui-même, et, en pareil cas, ouvrier veut dire soldat.

Il n'est pas besoin de plus longs arguments pour démontrer le deception et la violation des lois de neutralité qui se pratiquent non seulement à Outaouais, mais sans doute aussi dans un bon nombre de petites villes de notre territoire qui n'ont point une organisation de police suffisante. Si les autorités locales ou municipales ne sont point en mesure, une autorité plus haute que celles-là devrait prendreles choses en mains et mettre un terme à l'abus de confiance qui se poursuit.—J'oubliais un petit détail qui ne manque pas de signification. Quand le moment du départ arrive, on prie les recrues de n'emporter avec eux ni valises ni effets, leur promettant qu'elles seront pourvues de tout à leur arrivee.

Couvent d'Ottawa.

Nous publions ci-dessous la liste des noms des professes, dont la cérémonie de réception a eu lieu le 2 du courant:

NOMS DES PROFESSES.

Marie Laurence Duguay, de St. François du Lac; Ellen Mahon, du Township de Beckwith, Julie Robillard, dite Sœur St. Louis de Gonzague de Bytown; Marie Reine Olvina Perrin, de Montréal; Sophie Brassard, dite Sœur St. Antoine, de Nicolet; Emilie Gulbran, dite Sœur Cécile, de Christiana, Nowège; Léocadie Beaubien dite Sœur Victoire, de la rivière du Loup; Eléonore St. Pierre, de l'Isle aux Grues.

NOMS DES POSTULANTES QUI ONT PRIS LE SAINT HABIT.

Célina Duteau de Grand Pré, de St. Norbert; Eloïse Brassard, de Nicolet; Mary Schmidt, du comté d'Heibelberg, duché de Baden (Allemagne) Sara Bissonette, de St. Vallier; Flavie Duchemin, de St. Basile.

Une petite scène comique chez M. C.., lors du dernier feu—au prochain N°.

Dans notre article de la semaine dernière ayant pour titre.—*Arrivée du Gouvernenr Général* il s'est glissé quelques erreurs typographiques que le lecteur intelligent a du corriger lui-même, entre autres le nom de Lady Head en place de Lady Monck.

Mercredi soir, le feu a consumé la maison de M. Henry McCormick, coin des rues de l'Eglise et Dalhousie, occupée comme grocerie par M. Baskerville, M. McCormick était assuré au montant de $2,400. Sa perte s'élève dit-on à $3,600.

Dans la même nuit, le feu se déclara dans *l'Hotel Napoléon*, la propriété de M. F. X. Guertin, au coin des rues St. André et Cumberland. Cette maison fut aussi consumée. La perte de M. Guertin est estimée à $3,000. Il était assuré au montant de $1,600.

CORRESPONDANCE AMERICAINE.

(*Pour le Courrier d'Ottawa.*)

LA CONFISCATION ET L'ÉMANCIPATION.

Presque tout le temps de la dernière session du Congrès des Etats-Unis a été occupé à la considération des bills qui avaient pour objet de confisquer la propriété des rébelles du Sud et de libérer leurs esclaves de la servitude. Presque chaque Sénateur, et la plus grande partie des représentants ont fait soit des discours, ou ont écrit et publié des essais sur ces questions. Chaque orateur et chaque écrivain s'accordaient parfaitement bien sur ce point que *la rébellion devrait être étouffée et les rebelles devraient être punis*. Si donc il y a eu quelque différence d'opinion à la passasion de ces bills, ce n'était donc point dans le but de protéger et de défendre le coupable, puis qu'il ne se trouvait personne qui le voulait.

Ceux qui croyaient que la constitution ne donne aucune autorité pour décréter de telles lois ne présentaient point cet instrument comme une egide pour protéger les rebelles ou défendre les traîtres; car au contraire ils savaient très bien que le Congrès d'après la constitution a le pouvoir et la force d'abattre la main de quiconque voudrait s'élever pour renverser le gouvenement, mais ils ne voulaient point qu'on la viole pour passer des lois injustes et tyranniques.

Les adversaires de ces bills se composaien de trois classes d'hommes.

La première, et la plus nombreuse, étaient ceux qui avaient été élus au congrès comme démocrates, la *seconde*, les hommes de l'Union qui représentaient les Etats esclavagistes; et la *troisième*, les hommes conservatifs élus par le parti républicain.

Les raisonnements employés par ces trois classes d'hommes contre l'adoption de ces bills étaient semblables et tendaient au même but, et différaient seulement dans la manière de les énoncer et dans leur position respective quant aux partis et aux Etats qu'ils représentaient.

Leur opposition à ces bills était *premièrement* que la constitution ne leur donnait aucun pouvoir; *secondement* qu'il était très inexpédient, très impolitique de passer dans ce moment de crise des lois qu'on ne pouvait légalement mettre en force.

C'est un fait singulier que *tous* les hommes en faveur de l'Union qui représentaient au congrès les Etats esclavagistes étaient d'accord entre eux et s'opposaient à l'adoption de ces lois parce qu'ils considéraient, et en cela ils avaient parfaitement raison, qu'il était très inexpédient, très impolitique et très peu judicieux de legislater dans ce temps là sur des sujets qui étaient d'une importance si reale pour le bien être du Sud.

Pourtant une grande partie d'entre eux avait perdu par la persécution de leurs confrères rebelles tout ce qu'ils possédaient; leur propriété avait été saisie, confisquée et même détruite sous leurs yeux. Nonobstant toutes leurs pertes, les injustices commises envers eux par leurs propres concitoyens, mus par un sentiment de patriotisme et d'abnégation, aimant l'Union plus que leurs biens, ils ne voulaient point qu'on employât contre eux la loi du talion. Ils préférèrent tout souffrir, tout perdre plutôt que d'user de représailles contre ceux qui les avaient si maltraités.

Qui aurait pu s'imaginer que ces hommes qui avaient tant de raison de se plaindre de la conduite de leurs compatriotes à leur égard auraient été les premiers à repousser de l'enceinte du congrès ces mesures agressives qu'on voulait mettre en force contre ceux qui étaient la cause de tous leurs malheurs. Quand on leur demandait pourquoi ils agissaient ainsi? ils répondaient "parce que la confiscation de la propriété des rebelles et l'émancipation de leurs esclaves, outre l'inconstitutionalité de ces mesures, auraient l'effet d'impliquer sous leurs coups et sans distinguer toutes les propriétes qui sont en litige dans les Etats du Sud, et rendraient en conséquence nominale et presque nulle la valeur de ces propriétés, pour la raison que personne ne pourrait les acheter avec garantie et sureté, et sans parler de la propriété des esclaves qui serait de fait détruite par l'opération de ces lois, et que du moment qu'on adopterait ces mesures, le Sud qui contenait des milliers d'hommes en faveur de l'Union et qui ne voulaient point se ranger sous le drapeau de la révolte, n'ayant aucune protection à espérer de la part du gouvernement fédéral, accepteraient comme un moindre mal la politique de Jefferson Davis et se rangeraient tous d'un commun accord sous son étandard. Parce que, disaient-ils aussi, le gouvernement n'en tirerait aucun bénifice, tandisque l'individu s'appauvrirait. Parce que l'émancipation d'une partie des esclaves dans un Etat rendrait la balance nulle, d'aucune valeur, si non dangereuse et que les hommes loyaux de ces Etats qui constituent une grande majorité du peuple seraient ruines par les moyens même que le gouvernement emploirait pour atteindre et punir le coupable."

M. Wadsworth du Kentucky disait en plein Congrès qu'il appert par les livres des assesseurs de cet Etat qu'il y a plus de quatre-vingt pour cent d'esclaves qui appartiennent à des hommes qui sont pour l'Union et dont le sang a été versé sur chaque bataille depuis que le Kentucky s'est joint au Nord pour soumettre la rebellion du Sud. L'adoption de ces mesures par le Congrès fédéral atteint l'innocent comme le coupable. Où est donc la justice de ces lois?

Ces hommes n'ont cessé de déclarer que ces lois une fois passées compromettraient d'abord l'Union, lui feraient ensuite un tort considérable et à la fin mettraient en danger le succès de sa cause; et c'est pour cela qu'ils demanderent et prièrent avec ardeur qu'elles ne soient pas adoptées. Mais leurs prières furent vaines et inutiles. On n'écouta que la voix des passions, on ferma les yeux pour ne point voir le mal qu'on allait affliger au pays. Le fanatisme dirigea tous les actes du Congrès et la minorité qui était composée des amis de l'Union fut obligée de courber la tête sous la volonté d'une majorité absolue.

Quiconque ne connait point le but, la politique et les sentiments des républicains abolitionistes qui composaient le dernier Congrès ne pourrait comprendre pourquoi, sous de telles circonstances, on a passé des lois si injustes et si tyranniques et adopté des mesures si outrageantes et si arbitraires. Mais quand on examine de près les motifs qui ont fait agir ces fanatiques du Nord, on découvre de suite et sans s'y tromper que c'est *la haine* contre le Sud qui a dirigé toutes leurs actions.

Les chefs républicains qui ont fait et font encore verser aujourd'hui si inutilement le sang de tant de braves soldats n'hésitent pas à dire "qu'il n'y a pas un seul proprietaire d'esclaves qui soit loyal; ils vont même encore plus loin ils déclarent ouvertement qu'il n'y a par un *seul homme* loyal dans tous les Etats du Sud, et de plus ils ne rougissent point de dire qu'au sud de la ligne Mason et Dixon il *est impossible de trouver un seul homme innocent* et c'est pour cela qu'agissant d'après leurs idées et leur aveuglement ils ont législaté et adopté des mesures en violation directe à la constitution des Etats-Unis.

Maintenant je demande à tous les conservatifs, à tous ceux qui obéissent aux lois du pays, à ceux qui respectent la constitution et aiment l'Union et à tous ceux qui désirent que le pays soit rétabli dans sa prospérité première, s'il est possible d'avoir la paix aussi longtemps que nous aurons des hommes comme le sénateur Wade, qui auront l'ascendance dans le Congrès et continueront d'être à la tête de la nation. Wade et confrères disaient aux quarante milles hommes du Kentucky qui combattaient sous les drapeaux de l'Union, à ces milliers du Missouri, de la Virginie, du Tenessee, du Delaware et du Maryland et à tant de milliers d'autres qui appartiennent aux Etats du Sud et qui veulent et qui sont prêts à verser leur sang pour la patrie et pour sauver l'Union du moment que le gouvernement fédéral voudrait protéger leur famille pendant qu'ils seraient sur le champ de bataille, Wade et ses confrères, dis-je, leur disaient "vous méritez la mort, vos propriétés devraient être confisquées, détruites; la preuve de votre déloyauté est que *vous êtes propriétaires d'esclaves*, vous vivez dans un Etat esclavagiste, cela suffit, c'est une preuve conclusive que vous n'êtes pas loyaux, vous n'avez aucun droit à la protection du gouvernement, vous êtes des traîtres, vous méritez la mort."

Tous les sénateurs et les représentants républicains ont fait chorus avec lui. Non contents d'écraser les ennemis de l'Union, ils veulent aussi écraser ses amis qui sont dans le Sud, et avec tout cela, ils voudraient nous faire croire que la *paix est possible*.

Mon Dieu, le peuple des Etats-Unis devrait bien réfléchir. Il devrait examiner sa position, les maux qui l'environnent, les malheurs qui l'attendent si aux élections d'automne il ne fait un meilleur choix de ceux qui doivent le représenter. L'expérience du passé, le deuil du présent, la perte de sa prospérité, le sang qui coule, la fin de sa puissance, de ces beaux jours heureux et prospères, devraient l'instruire et lui faire ouvrir les yeux. Mais helas! si la majorité du Nord envoie au Congrès des hommes tels que ceux qui nous ont représentés jusqu'à présent, c'en est fait, tout est PERDU, la république est pour toujours—DETRUITE. Adieu la liberté, adieu l'indépendance, adieu l'Union.

Si la désolation doit passer partout, si la destruction doit marquer son passage, si le deuil doit visiter chaque foyer domestique, si le souffle des passions et de la haine doit flétrir la justice, si l'innocent doit souffrir comme le coupable, dites-moi, peuple américain, y a-t-il quelque espoir de retablir l'Union telle qu'elle a été, de conserver la constitution telle qu'elle est de jouir encore des bienfaits d'une paix douce, longue et heureuse?

E. N. L.

Détroit Mich. 10 Octobre 1862.

Fete Religieuse.

M. le Rédacteur,

En vous adressant ces quelques lignes que je vous prie d'insérer dans les colonnes du *Courrier* mon but n'est pas tant de vous donner la description de la cérémonie religieuse qui a eu lieu à Cumberland, dimanche dernier, que de faire connaitre à vos lecteurs les développements rapides que prend le catholicisme dans le diocese d'Ottawa, car il ne se passe aucune année sans qu'il ne s'élève quelque nouvelle Eglise et sans qu'il ne se forme, par consequent, une paroisse de plus dans ce diocèse où nous pensons déployer plus une position forte vis-à-vis des différentes sectes religieuees.

Dimanche dernier, treize octobre, Sa Grandeur Mgr. Guigues bénissait et consacrait au culte catholique la nouvelle Eglise de Cumberland. Cet édifice mesure 72 pieds de longueur sur 36 de largeur. Bien que d'une forme très simple mais cependant élégante: Cette église peinturée à l'extérieure et plâtrée à l'intérieure rend un beau témoignage à la foi et à la pieuse générosité des habitants du lieu ainsi qu'au zèle infatigable de M. Boucher, curé de Cumberland. Monseigneur Guigues était accompagné des Révds. Pallier, Tortel, Chaine, Boucher (Junior) Duhamel; plusieurs élèves du collége d'Ottawa officiaient pendant la cérémonie, que rehaussa beaucoup la présence de ces messieurs qui forment le chœur musical de la cathédrale d'Ottawa, et dont M. le curé s'était assuré le concours. Il y eut messe pontificale, et nos oreilles furent réjouies par plusieurs morceaux de musique bien choisie, et exécutes avec beaucoup d'entrain Le R. P. Tortel qui avant la messe avait reçu l'abjuration d'un protestant préparé à ce grand acte par M. Boucher, adressa la parole à la partie franco-canadienne de l'auditoire. Les idées vives, originales et profondément senties de l'orateur qui a su choisir un sujet si bien approprié à la circonstance, ont beaucoup impressionné l'auditoire. Le R. P. Pallier dit, à son tour, quelques paroles d'apropos à la portion irlandaise. En un mot, chacun fit de son mieux pour donner tout l'éclat possible à cette cérémonie qui restera grave profondément dans le cœur de la population catholique du village de Cumberland.

UN TÉMOIN.

Correspondance d'Europe.

PARIS, 26 Septembre.

L'évènement du jour est la publication par le *Moniteur* de documents importants relatifs à la question de Rome. Le premier en ligne est une lettre adressée le 20 mai dernier par S. M. Napoléon III à M. de Thouvenel. Dans cette lettre, l'empereur, après avoir constaté qu'il avait fait tout son possible pour amener une réconciliation entre le Saint-Siège et le gouvernement du roi Victor-Emmanuel, reconnait avec peine que ses efforts ont été inutiles: "ils sont venus se briser jusqu'à présent contre des résistances de toutes sortes, en présence de deux partis diamétralement opposés, absolus, dans leurs haines comme dans leurs convictions, sourds aux conseils inspirés par le seul désir du bien." L'empereur déplore tout ce que l'état de choses actuel a de fâcheux, d'un côté pour la religion, qui y perd son prestige et son influence, de l'autre pour l'Italie qu'il empêche de constituer définitivement. Après avoir déclaré qu'il persévèrerait dans sa politique et n'abandonnerait pas une cause grande aux yeux de tous et qui doit être féconde en bienfaits pour l'humanité. Napoléon termine sa lette par la conclusion suivante:

"... L'intérêt du Saint-Siège, celui de la religion exigent donc que le pape se réconcilie avec l'Italie; car ce ne sera se réconcillier avec les idées modernes, retenir dans le giron de l'Eglise deux cents millions de catholiques et donner à la religion un lustre nouveau en montrant la foi secondant les progrès de l'humanité.

"Mais sur quelle base fonder une œuvre si désirable?

"Le pape, ramené à une saine approbation des choses, comprendrait la nécessité d'accepter tout ce qui peut le rattacher à l'Italie, et l'Italie, cédant aux conseils d'une sage politique, ne refuserait pas d'adopter les garanties nécessaires à l'indépendance du Souverain Ponsife et au libre exercice de son pouvoir.

"On atteindrait ce double but par une combinaison qui, en maintenant le pape maître chez lui, abaisserait les barrières qui séparent aujourd'hui ses Etats du reste de l'Italie.

"Pour qu'il soit maître chez lui, l'indépendance doit lui être assurée, et son pouvoir accepté librement par ses sujets. Il faut espérer qu'il en serait ainsi, d'un côté, lorsque le gouvernement italien s'engagerait vis-à-vis de la France à reconnaitre les Etats de l'Eglise et la délimitation convenue; de l'autre, lorsque le gouvernement du saint-siège, revenant à d'anciennes traditions, consacrerait les privilèges des municipalités et des provinces de manière à ce qu'elles s'administrent pour ainsi dire elles mêmes; car, alors, le pouvoir du pape, planant dans une sphère élevée au dessus des intérêts secondaires de la société, se dégagerait de cette responsabilité toujours pesante et qu'un gouvernement fort peut seul supporter.

"Les indications générales qui précèdent ne sont pas un *ultimatum* que j'aie la prétention d'imposer aux deux parties en désaccord, mais les bases d'une politique que je crois devoir m'efforcer de faire prévaloir par notre influence légitime et nos conseils désintéressés."

Cette lettre de l'empereur a naturellement occasionné un échange de communications entre Rome et Paris. Comme toujours, le cardinal Antonelli s'est borné à répondre aux instances du ministre français, en déclarant que la conscience du pape l'empêchait de donner la main à aucun arrangement avant la restitution pure et simple, sans consitions, des provinces enlevées au territoire du Saint-Siège. La publication de ces documents est l'objet de nombreux commentaires. On se demande: Est-ce un appel à l'opinion? Est-ce une mise en demande du gouvernement pontifical? Est-ce un nouveau temps d'arrêt? D'après la version la plus accréditée, une déclaration nouvelle émanerait très prochainement du gouvernement français, dès le retour de l'empereur à Paris. D'autres personnes prédisent une crise ministérielle, qui serait la conséquence d'une résolution prise par Napoléon III de tenter de nouvelles démarches auprès du Saint-Siège.

L'*Esprit public*, journal ordinairement aussi bien renseigné que circonspect, publie la note suivante, que je transcris sans commentaires:

"Un projet de solution de la question romaine,—projet sérieux, et qui n'a par conséquent rien de commun avec les rêveries politiques de M. de Laguéronnière,—est en ce moment l'objet des préoccupations des cercles politiques officiels.

"Il s'agissait à la fois de préparer la réconciliation de la papauté avec l'Italie et de dégager la responsabilité de la France vis-vis du monde catholique.

"Prenant texte des déclarations antérieures du gouvernement pontifical au sujet de l'occupation française à Rome et des affirmations des agents pontificaux touchant le dévouement de la population romaine à la papauté, les auteurs de ce projet praposeraient:

"1. L'évacuation immédiate de nos troupes;

"2. La garantie diplomatique ratifiée par les grandes puissances du territoire pontifical actuel;

"3. Une déclaration portant que toute attaque de ce territoire par l'armée italienne entraînerait un cas de guerre;

"4. Des engagements du gouvernement italien de déjouer au besoin par la force les complots ouvertement dénoncés contre l'autorité pontificale.

"Ces propositions acceptées, le gouvernement papal serait livré à lui même, et maintiendrait par ses seules forces son autorité temporelle sur la population romaine.

"Telles seraient les bases principales de ce projet.

"Sans nous prononcer ici sur la valeur d'une combinaison qui, à première vue, ne satisfait ni l'Italie, qui réclame sa capitale, ni la papauté, qui veut les anciennes provinces, ni lesennemis du gouvernement français, qui voudraient voir a responsabilité constamment engagée dans le déplorable conflit entre Rome et Turin nous peuvons dire cependant que l'adoption sous réserve de ces premires données. constituerait un grand pas vers une solution pacifique et rationnelle.

M. de Lavalette, notre représentant auprès du Saint-Siége, quitte Rome demain pour revenir à Paris. On dit qu'il sera porteur d'une lettre autographe du pape pour l'empereur.

Des lettres particulières de Rome racontent que François II s'est cru menacé d'une nouvelle démarche de la France pour son éloignement de Rome; il a recouru au pape, qui aurait écrit une lettre à l'empereur. On ne saurait affirmer que lattre du pape aie été réellement écrite, mais il doit y avoir eu une démarche quelconque. En même temps, néanmoins, le Vatican aurait insinué à François II qu'on le verrait avec plaisir s'abstenir de certains actes trop royaux

Tout est encore dans la statu quo, à propos du procès de Garibaldi, dont la blessure ne donne plus d'inquiétudes sérieuses. Le bruit court qu'aussitôt après son rétablissement il partira pour les Etats-Unis, afin d'offrir ses services au gouvernement fédéral. Il sera sans doute assez mal reçu par les Irlandais du Nauveau Monde qui voient avec raison en lui l'ennemi acharné du chef de la religion catholique. A propos de Garibaldi, permettez-moi de tous vraduire quelques lignes d'un article publié par un journal de Londres qui représante la parti radical, sous le titre de: *Qui a tirée sur Garibaldi?* L'ecrivain anglais s'exprime de la manière suivante:

"De tous les hommes celui qui a le moins mérité d'être blessé est sans contredit Garibaldi, et cependant il est tombé sous la balle d'un fusil mis en joue par un de ses campatriotes, mais dont la détente a été virtuellement mis on mouvement par l'empereur des Français."

Ceci n'est pas une remarque extrêmement favorable pour l'empereur, elle dénote un esprit de bonté et d'impartialisé réellement prodigieux.

Ce qui surprend, c'est que de pareilles choses s'écrivent en plein dix-neuvième siècle, et dans un pays soit disant ami de la France.

A défaut d'autres novuelles politiques, voici quelques glanures dans le monde de la littérature:

On annonce comme très prochain un grand événement littéraire. L'auteur de *Madame Bovary*, Gustave Flaubert, a terminé le nouveau roman auquel depuis plus de six ans il travaillait sans relâche. Le monde lettré se préoccupe vivement de la publication de ce livre, qui sera bientôt le bruit général. Il a été, dit-on, acquis par les éditeurs mêmes de *Madame Bovary*, MM. Michel Lévy frères, au prix de 30,000 fr., quoiqu'il ne doive former qu'un seul volume. Ce roman se passe à Carthage au temps de la seconde guerre punique: Amilcar en est un des principaux personnages, et l'héroïne qui s'appelle *Salambo* donne son nom au roman.

La commission d'examen n'avait pas voulu prononcer d'elle-même l'interdiction du drame de MM. Paul Meurice et Charles Hugo, les *Misérables*, qui devait être joué à l'Ambigu-Comique. Elle avait simplement adressé son rapport à M. le comte Waslewski. J'apprends à l'instant que M. le ministre d'Etat vient d'interdire définitivement la pièce. Son Excellence a en même temps donné l'ordre à MM. les censeurs de ne laisser passer dans les revues ou pièces de fin d'année aucune allusion aux personnages ou à l'intrigue du roman de Victor Hugo.

Nouvelles des Etats-Unis

Bataille de Corinth.—Bataille dans le Kentucky.—Le Statu quo sur le Potomac.—Nouveau plan des Fédéraux.—Ordre du jour du général McClellan.

Voici; d'après le *Démocrat*, journal de St. Louis, quelques détails sur un combat sanglant livré les 3 et 4 courant à Corinth (Tennessee):

"Dans la matinée du 3, nos avant-postes ont été attaqués par l'ennemi en force à environ six milles au nord-est de Corinth; avant neuf heures l'engagement était devenu général et le sang ruisselait sur le champ de bataille. Les fédéraux, sous Rosencranz, combattaient avec autant de bravoure que de sangfroid, mais regiments, brigades sur brigades se précipitaient contre eux: ils durent reculer lentement tout en faisant une résistance desespérée; les confédérés avançaient avec obstination; ils se formaient sur les flancs et les derrières des unionistes, il fallut se retirer encore davantage, et on était en pleine retraite quand la nuit mit fin à la lutte. Les pertes des deux côtés avaient été énormes; la première batterie du Missouri avait perdu trois canons; le général Hackleman était tué, le général Oglesby blessé.

"Le lendemain vers 4 heures du matin l'ennemi se mit à canonner la ville; il s'ensuivit un duel d'artillerie d'une heure, au bout duquel deux canons confédérés avaient été démontés. Peu apres on prit sept canons aux gens du Sud. Puis un silence effrayant. Evidemment, l'ennemi préparait un grand mouvement. A 10 h, on le découvit qui marchait rapidement sur la ville, et l'engagement redevint général. Les batteries du Nord décimaient les rangs des cecessionnistes, qui tombaient comme des epis. Le carnage n'arrêta pas leur élan; ils enfoncèrent l'infanterie fédérale, et prirent un petit retranchement avec une batterie missourienne. Tout semblait perdu; les unionistes commençaient à être en proie à la panique, les séparatistes étaient dans les rues de Corinth; mais de nouvelles batteries tirèrent heureusement sur eux, portèrent la mort dans leurs rang et les forcèrent à battre en retraite. La journée etait sauvée..."

"Parmi les sécessionnistes marquants qui ont péri, on cite le brigadier-général *Rolgers*, de la Novelle Orléans, et le brigadier-général *Johnson*, du Mississippi. L'ennemi était commande par *Van Dorn*, *Price* et *Villipigue*, avec leurs corps d'armée respectif. Nos pertes en officiers sont immenses: on ne nous a fait que quatre prisonniers."

D'aprés ce recit, l'issue du combat de Corinth n'a tenu qu'un fil. Nous y voyons que les confédérés ont été pleinement vainqueurs dans la journée du 3, qu'ils ont poursuivi le lendemain leur avantage jusque dans la soirée et qu'ils n'ont battu en retraite qu'à la dernière extrémité. Le correspondant du *Democrat* ne dit même pas qu'ils se soient retirés précipitamment ou que la moindre confusion ait accompagné leur mouvement rétrograde.

Une bataille, sur laquelle on na pas encore de détails a eu lieu le 9 octobre dans le Kentucky, à quinze milles au Sud-est de Bardstorm, entre les forces de Buell est celles de *Braxton Bragg*. Des engagements préliminaires avaient eu lieu dans la matinée, et on ne doutait pas à Louisville que le combat ne devint générale dans l'après-midi.

Tout semble dans le *statu quo* sur les bords du Potomac. Si McClellan a avancé, on en fait un mystére; s'il est resté dans ses positions, on juge inutile de rien dire. On commence à être moins assuré que *Lee* battra en retraite. Le fait à peu-prés avéré que M. Jefferson Davis est parvenu à former une seconde armée qui occupe la ligne du Rappahannock, retire au général virginien le souci de couvrir Richmond, et lui laisse la facilicité de tenir en respect l'immense armée de McClellan sur les rives du Haut-Potomac. Celui-ci reçoit journallement des renforts, qui, depuis la bataille d'Antietam, ont dû augmenter son armée d'un tiers. Quelques personnes imaginent que le jeune général a l'intention de prendre ses quartiers d'hiver là où il se trouve aujourd'hui; nous ne citons cette opinion que pour mémoire, car elle nous paraît bien hasardée.

Des journaux de Richmond assurent que, les fédéraux ayant échoué dans leurs tentatives contre cette ville par les trois voies de Manassas, de la Péninsule et de la Grande Vallée, ils vont essayer d'une quatrième et attaquer la capitale confédérée par le Sud en suivant la rive droite du James. Ils fondent leur assertion sur ce que la garnison de Norfolk et de Suffolk a été considérablement augmentée depuis quelque temps, de manière à former un véritable corps d'armée.

En communiquant à ses soldats la proclamation du 22 Septembre, relative à l'émancipation, le commandant en chef de l'armée du Potomac la accompagnée de l'ordre du jour suivant:

ORDER DU JOUR DU GÉNÉRAL McCLELLAN.

"Quartier Général de l'Armée du Potomac,

"Camp près de Sharpsburg, 7 oct.

"L'attention des officiers et des soldats de l'armée du Potomac est appelée sur l'ordre général n. 132 du département de la guerre du 24 septembre 1862, qui fait connaître a l'armée la proclamation du 22 septembre.

"Une proclamation d'une si grave importance à la nation, communiquée officiellement à l'armée offre au général commandant une occasion favorable de définir specialement aux officiers et aux soldats sous ses ordres la nature des rapports que doivent entretenir toutes les personnes au service militaire des Etats-Unis à l'égard des autorités civiles du gouvernement. La constitution confie aux autorités civiles, législatives, judiciaires et exécutives, le pouvoir et le devoir de faire, d'interpréter et d'exécuter les lois fédérales. Les forces armées sont levées et entretenues simplement pour sautenir les autorités civiles, et doivent être toujours vis-à-vis d'elles, à tous les égards dans une stricte surbordination. Cette règle fondamentale de notre système politique est essentielle à la sûreté de nos institutions républicaines, et doit être bien comprise et bien observée par chaque soldat. Le principe et les objets pour lesquels les armées seront employées à supprimer la rebellion, doivent être determines et proclamés par les autorités civiles, et le chef de l'exécutif, qui est chargé de l'administration des affaires nationales, est la véritable et unique source qui puisse faire connaitre aux armées de la nation les vues et les ordres du gouvernement.

"La discussion, par les officiers et les soldats, des mesures publiques décrétées et proclamées per le gouvernement, pour peu qu'elle sorte de l'expression modérée et respectueuses d'une opinion particuliere, tend grandement à diminuer et détruire la discipline et l'influence et l'efficacité des troupes, en substituant l'esprit de faction politique à ce ferme, immuables et ardent esprit qui leur fait soutenir l'autorité du gouvernement, ce qui est le premier devoir du soldat américain. Le remède aux erreurs politiques, s'il y en a de commises, doit se trouver uniquement dans l'action du peuple au scrutin.

"En appelant ainsi l'attention de cette armée sur les vrais rapports entre les soldats et le gouvernement, le général commandant met simplement en garde contre un mal duquel il a paru à propos, dans tout le cours de notre histoire, de sauver les armées de la république. En agissant ainsi nul homme d'un esprit droit ne le considérera comme faisant la moindre réflexion sur la loyauté et la bonne conduite qui se sont si glorieusement illustrées sur tant de champs de bataille. En exécutant toute les mesure de politique publique, cette armée sera naturellement guidée par les mêmes règles de pitié chrétiennes qui ont toujours signalé sa conduite envers les gens sans défense.

Faits Divers.

—Mardi dernier, dans l'après-midi, durant le tranquestionnement de M. Semple. le juge Mondelet dit qu'il ne pouvait pas entendre distinctement l'interprète de la Cour ni le greffier de la Couronne à cause de leurs moustaches. Une telle pratique a été d'ailleurs abolie dans le Haut-Canada par le chancelier Vankoughnet, M. Carter, greffier de la Couronne, dit qu'il parlait toujours distinctement et qu'il ne couperait point ses moustaches. Le juge Mondelet répliqua qu'il était mal séant de paraitre en Cour avec barbe et moustaches, et que lors de la réunion des cinq juges, ce sujet serait pris en considération. Il ne voulait d'ailleurs donner actuellement aucun ordre à cet égard. Si le juge l'emporte, sur ce point, combien d'avocats auront à déplorer le sort de leurs moustaches! (*Minerve.*)

BON MOT.—A propos de la grave question de droit que vient de soulever, à Montréal, son honneur le juge Mondelet, un Québecois a dit:

"Dorénavant, il n'y aura plur que du *monde laid!*"

CONDAMNE A MORT.—Le soldat Mawn, de la garnison de Montréal, accusé d'avoir commis un meurtre sur la personne du sergent Quinn il y a deux mois, a été trouvé coupable paa le Jury et condamné par sentence de la Cour à être pendu, à Montréal, le 31 de ce mois. Le meurtrier a entendu avec un calme apparent; l'arrêt qui l'a condamné à mourrir sur l'échafaud

A part la nouvelle d'une pointe de la cavalerie confédérée dans la Pennsylvanie et celle de l'occupation de Chambersburg et de quelques autres petites villes, le dernier bulletin militaire des Etats-Unis ne contient rien qui mérite d'être mentionn.

Loi concernant les Journaux

1° Tout souscripteur qui ne donne pas ordre formel de discontinuer l'envoi d'un journal est censé continuer son abonnement.

2° Tout souscripteur qui ne transmet pas les arrérages qu'il doit, au moment ou il envoie son ordre de discontinuation, est exposé à recevoir son journal et à payer tous les numéros transmis, jusqu'au payement de tels arrérages.

3° Tout souscripteur refusant de prendre son journal au bureau de poste, où il lui est adressé, est responsable de l'abonnement, jusqu'au payement des arrérages et ordre de renvoi; renvoyer le journal, ou refuser de le prendre au bureau de poste n'est pas l'avis que la loi requiert.

4° Tout souscripteur qui change de localité, sans en donner avis au propriétaire d'un journal et qui est cause que le journal lui est adressé au bureau de poste, de sa ci-devant résidence, est tenu responsable de l'envoi du dit journal.

☞ *Nous avons adressé pour la dernière fois à nos lecteurs, les comptes qui vous sont dus.*

Aux Cultivateurs.

Pour faciliter la circulation du Courrier parmi la classe agricole, nous informons les cultivateurs que nous prendrons toutes especes de produits, en paiement de leur abonnement.

☞ Toute communication que l'on nous fera parvenir par la poste, non affranchie, sera refusée.

Nos abonnés voudront bien se rappeler qu'il faut se soumettre à nos conditions d'abonnement—qui sont ☞ PAYABLES D'AVANCE. ☜

Ceux qui nous doivent pour un semestre ou deux, doivent comprendre qu'il serait enfin temps qu'ils se rendissent à nos justes demandes.

☞ Le Bureau du *Courrier* se trouve maintenant Rue Clarence près de la Rue Dalhousie, à la résidence du Rédacteur. Les personnes qui désirent annoncer, ou transiger quelques affaires quelconques sont priées de s'adresser directement au Propriétaire-Rédacteur.

☞ *Nous prions instamment ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement, de bien vouloir le faire sous le plus court délai.*

MARCHÉ DE NEW-YORK.

8 Oct.

Fleur.—Superfine de l'Etat $4.85 à $5.05 commune et extra moyenne do $5.40 à $5.50; de l'Ohio $5.-45 à $5.55; du Canada $5.25 à $5.-85; fleur de seigle $3.75 à $4.25 blé 1.17 à $1.40; seigle 82cts 34cts.; avoine 47cts. à 50cts.

PRIX DU MARCHE.

Revu et corrigé.

OTTAWA, 8. Oct. 1862.

FLEUR—		
Extra pr quart	5 25	0 00
No. 1	5 00	0 00
No. 2	4 50	4 50
Fine	3 50	3 22
Farine d'Av. par 196 lbs	5 50	5 75
Fleur de ble d'inde 200 lbs	3 00	3
Seule par minot 56 lbs.	0 50	0 55
Orge " " 48 lbs.	0 00	0 55
Sarasin " " 44 lbs.	0 00	0 43
BLÉ—		
Automne par 60 lbs.	1 05	1 10
Printemps " 60 lbs.	1 00	1 05
POIS—Par 60 lbs	0 60	0 65
BLÉ-D'INDE—Par 56 lbs	0 60	0 00
Avoines—Par 34 lbs	0 30	0 35
Feves—Par 60 lbs	1 50	2 00
LARD—		
Mess	11 00	11 50
Prime Mess	8 75	9 00
Prime	00 00	00 00

HUITRES!! HUITRES!!!

HUITRES FRAICHES!!!

Reçues trois fois par semaine au

Restaurant Lafontaine.

Ottawa 15 Oct. 1862.

CUNNINGHAM, BARCLAY & LINDSAY

ONT MAINTENANT RECU TOUTES LES

NOUVEAUTES

LES PLUS RECENTES, EN FAIT DE

Chapeaux,

Manteaux.

Chales,

Fleurs et

Plumes.

Nos Chapeaux et Manteaux sont faits d'apres les dernieres

MODES PARISIENNES,

et nous invitons les dames et le public en

GENERAL

A VENIR LES

EXAMINER.

Ottawa, 16 Oct. 1862.

IMPORTATIONS CONSIDERABLES D'AUTOMNE.

96 CAISSES ET BALLES

NOUVELLEMENT OUVERTES

—CONSISTANT EN—

Riches Soies de fantaisie et noirs glace'es

RUBANS, FLEURS, VELOURS DE SOIES

ET

Le plus grand assortiment de

DRAPS

QUE L'ON AIT JAMAIS MONTRÉ EN CETTE VILLE

☞ A TRES BON MARCHE. ☜

1000 Paires de COUVERTES, blanches et de couleur.
1000 Pièces de COTON JAUNE acheté avant la hausse des prix.
250 " SHIRTING BLANC " " " "
500 " 6-4 COBOURGS, depuis 7½.
300 " 6-4 WINCEYS UNIS ET CAROTTES, depuis 7½
50 " 7-4 MERINOS FRANÇAIS, depuis 3s.
100 Doz MOUCHOIRS DE TOILE, 3s. la douzaine.
250 " COLLETS DE DENTELLES et MOUSSELINE, depuis 2d. chaque.
113 " VOILES de DENTELLE NOIR et de FANTAISIE depuis 4d.
500 Pièces HOYLE, McNAUGHTON, et INDIENNES FRANÇAISES a bas prix,—De plus une grande variété d'autres marchandises, choisies avec beaucoup de soin, seront vendus à bon marché.

AUSSI ATTENDUS TOUS LES JOURS.

5 Caisses de MANTEAUX et CHALES du dernier goût.
3 " de CHAPEAUX pour Dames et Enfants "
4 " MANTEAUX de DRAP—à grand marché.

Ottawa, 2 1863.—**THOS. & WM. HUNTON**

IMPORTANT

POUR QUVEUT ETABLIR UN COMMERCE A LA CAMPAGNE.

Le Soussigné, ayant décidé de se retirer des Affaires, offre en vente son FONDS de MAGASIN, consistant en un ASSORTIMENT GENERAL, dans le VILLAGE de CURRAN, au centre du Township de North Plantagenet, Comté de Prescott.

De plus, ensemble ou séparément, son ETABLISSEMENT, compreanant 75 acres de terre (moins 5 acres pris et bâtis en lots de Village,) situé en face de l'Eglise, dont moitié dans un bon état de culture donnant de bons bénéfices et entourée d'une Clôture en Boulins de Cédre très-bien finie, avec deux Maisons, plus une Grange et Ecurie neuves; l'autre moitié couverte partie par une Sucrerie et partie de Frene, Cedre et autres Bois mêlés.

Une personne désirant ouvrir un Magasin à la Campagne, ne pourrait trouver à se placer avec une meilleure chance de faire un Commerce sûr et profitable; de plus, l'acquéreur aurait le grand avantage (au moyen des Livres du Soussigné,) de connaitre les bons payeurs.

Cette Propriété, qui est dans un beau site, serait encore une bonne acquisition pour un Monsieur qui aimerait à avoir une Résidence d'Eté, dans une Campagne très-salubre, possédant de bons Chemins et nombre de Sources Minérales différant dans leurs compositions et réputées les meilleures du Canada et ayant une communication facile et agréable avec Montréal et Ottawa, outre que le Village possede un Bureau de Poste tenu par le Soussigné, communiquant tous les jours de la semaine avec Montréal et Ottawa en été et trois fois la semaine en hiver.

Le Soussigné offre encore en vente 30 acres de terre en Bois, à environ 15 acres du Village. —De plus, 50 acres à 1¼ mille, dont moitié en culture une Grange; outre plusieurs autres Lots qu'il est chargé de vendre à Commission.

Le tout sera vendu à des termes faciles et des titres incontestables seront fournis.

S'adresser au Soussigné personnellement ou par lettre affranchie.

PHILIPPE GAREAU.

Curran, 18 Sept. 1862.

HICKERING & SONS,

FABRICANTS DE

Pianos Forte

GRANDS, CARRES, ET DROITS.

(*Maison fondée en 1823.*)

●. 694, BROADWAY, NEW-YORK.

Exportation pour le Canada.

DEPUIS l'epoque où JONAS CHICKERING a établi cette maison, 24,000 pianos ont été construits et terminés sous sa direction et celle de son fils. La supériorité de ces instruments est attestée par

TRENTE-HUIT MEDAILLES

qui leur ont été décernées aux expositions des Etats-Unis, comme premiers prix sur tous les autres compétiteurs.

Ils ont également reçu la

GRANDE MEDAILLE

à l'exposition universelle de Londres, en 1851.

Les noms de Thalberg, Benedict et D. Black faisaient à cette occasion partie du jury.

L'attention du public est spécialement appelée sur les

Pianos Forte grands et Carre's,

qui, pour la qualité, la force, la pureté du son, la délicatesse d'action et généralement toute leur construction, surpassent incontestablement les pianos offerts jusqu'ici au public. Ces instruments ont obtenu la complete approbation des premiers artistes américains et européens.

☞ Tous les pianos dont GOTTSCHALK s'est servi dans ses concerts au Canada, sortaient des ateliers de la maison CHICKERING.

4 Septembre '62.

Wiliam Paquette,

CHEMISTE PHARMACIEN.

(*Medical Hall.*)

Rue Rideau — Ottawa.

Tient toutes les medecines, et le Drogues les plus rares.

EN GROS et en DETAIL

On on vend toutes espèces de

Peintures,
Huiles,
Mastic,
Vernis,
Bois de teintures,
Medecines Patentes.
Couleurs a teindre
Esprit de Terebentine
Brosses,
Camphine,
Fluid,
Instruments pour Chirugiens, et pour Dentiste

De toute description et de la plus moderne

Parfumeries,
Peignes,
Savons,

Et de toutes espèces de

Graines de Jardin, etc., etc.

afin tout ce quel'on peut désirer avoir dans une pharmacie de premier ordre

Ottawa 22 1862

SALON DE PARFUMERIE

DU

PRINCE DE GALLES.

L'ENQUETTE EST TERMINE.

Les Travaux vont se continuer

CHEZ

E. MILES.

VU qu'il est le BARBIER des PRINCES et le PRINCE des BARBIERS.

M. MILES profite de la circonstance pour annoncer qu'il vient de recevoir à son établissement, mille espèces d'articles de toilette, et de la teinture pour les cheveux. De plus il offre à vendre à bas prix VIOLONS, ACCORDEONS, CONCERTINA, FLUTINA, GUITARES, CORDES de VIOLONS, BANJOS, CLARINETTE, FLUTES &c.

M. MILES espère prouver de nouveau au public qu'il est en état de pouvoir satisfaire ses pratiques comme par le passé.

Ottawa 21 Août 1862.

UN JEUNE MONSIER d'une éducation distinguée désire trouver une place ou dans un collége ou dans une famille. Le latin, le français, l'italien, l'anglais, etc., lui sont familiers etc.

Ecrire ou s'adresser à ce bureau.

Ottawa 17 avril 1862.

Grande Revolution,

DANS LES PRIX DU LARD

SEULEMENT A 3½d. LA . /.

Le Soussigné informe respectueusement ses amis et le Public en général qu'il a ouvert aujourd'hui un MAGASIN d'EPICERIES, LIQUEURS et de PROVISIONS dans les

BATISSS SPARROW

au coin des Rues SUSSEX et MURRAY où il vend le meilleur **LARD MESS** au bas prix de 3½ d. la livre.

LES THES, SUCRES, AFE ET LIQUEURS

sont de la meilleure qualité et aussi à très bas prix.

Le Soussigné à l'espoir que l'expérience qu'il possède dans cette ligne, et ayant acheté ses effets pour

ARGENT COMPTANT

et au plus bas prix, le met en état de donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage, tant dans le prix que dans la qualité de ses MARCHANDISES

C. SPARROW Jr.

OTTAWA, 7 Août 1862.

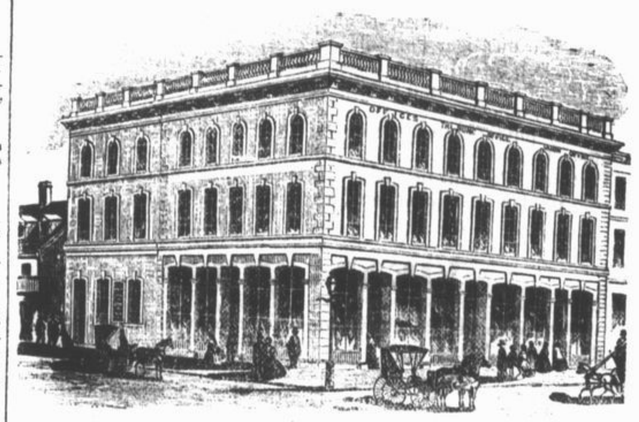

KEARNS & RYAN

Annoncent à leurs amis et au public en général qu'ils viennent d'ouvrir.

35 BOITES ET BALLES

DE

MARCHANDISES

Dans le courant de la semaine ils recevront le restant de leurs MARCHANDISES, et ils invitent le public à venir les visiter. Nous invitons tout particulièrement ceux qui ont besoin d'acheter bon marché,

des draps,

Tweeds,

Casimirs,

Indiennes,

Shirtings,

Cotons jaunes,

Crinolines

d'un 1s. 2d. à 10s. &c. c&

AUSSI

Un immense lot de coton Americain, a des prix TRES-REDUITS

N'OUBLIEZ PAS LA PLACE.

KEARNS & RYAN.

BATISSE DE L'UNION.

Rue Sussex 3eme porte de la Rue York.

Ottawa 25 Septembre 1862.

FLEURS IMPERIALES de Thms,

Fournisseur brevete de LL. MM. l'Imperatrice de France et la Reine d'Angleterre.

712 Broadway, New-York et 104, rue Richelieu, Paris.

Chiffons, — Garnitures de Chapeaux — Chapeaux et Rubans

HAUTE NOUVEAUTE D'AUTOMNE.

CEUX de nos compatriotes qui se rendent à New-York pour leurs plaisirs ou leurs affaires, ne doivent pas manquer de visiter la maison TILMAN, surnommée dans le monde élegant de la métropole américaine, le Temple des Fleurs et de Goût, le Paradis des Dames. M. TILMAN exporte aussi pour le Canada aux conditions les plus avantageuses.

4 septembre '62

Magasin de Chaussure.

SIMEON LEBEAU

MARCHAND DE CHAUSSURES

RUE SUSSEX

VIS-A-VIS LA RUE YORK.

VIENT de recevoir un assortiment complet de Chaussures qu'il vendra

☞ AU PRIX COUTANT. ☜

Ceux qui veulent acheter à bon marché feront bien de profiter de la circonstance.

Ottawa, 11 Sept. '62.

Grand Concours

CHEZ

McCOMB & FRERES.

GALERIE PHOTOGRAPHIQUE,

Rue Rideau, Ottowa.

LES SOUSSIGNES flattés par l'appréciation juste et libérale de leur mérite comme **ARTISTES PHOTOGRAPHES**, mérite qui a été reconnu par l'affluence continuelle des personnes qui se sont assises à leur Galerie depuis son ouverture; prennent la liberté d'informer les citoyens

D'OTTAWA ET DES ENVIRONS,

Que, pour mériter d'avantage leur approbation, ils ont introduit dernièrement dans leur art, des améliorations toutes nouvelles.

Comme ils se servent dans leur Galerie des meilleurs Cameras et substances chimiques, ils sont certains de satisfaire les plus difficiles, tant qu'à leur Portrait,

Aussi, ils ont toujours en main, un Assortiment Complet de Cadres et de Boîtes d'Union, de Morocco, de Perles et d'Or de toutes Grandeurs.

Le public est respectueusement invité à venir visiter et examiner leurs spécimens: sans nulle obligation de faire prendre leur Portrait. Portrait pris dans des loquets pour 25 cts.

L'entrée est la même que

VIENNA HOUSE.

Porte voisine du magasin de Cunningham, Barclay & Lindsay, RUE RIDEAU.

McCOMB & FRERES.

PRINTEMPS, 1862!

GARLAND MUTCHMOR & CIE.

RECOIVENT MAINTENANT

UNE PARTIE DE LEUR IMPORTATION DU

PRINTEMPS

DE

MARCHANDISES SECHES

ET DE

MODES.

Leurs effets ayant été achetés avant la hausse des prix sur les marchés d'Angleterre, ils sont en état de les vendre à plus bas prix que partout ailleurs.

A BAS PRIX.

CALICOTS QUI NE CHANGENT PAS	5½d	par verge
COTONS DE FANTAISIE	7½	" "
(UNION TWEEDS)	2s. 0.	" "
COTONS BARRÉS	6o.	" "
ETOFFES POUR PANTALONS D'ÉTÉ	9d	" "
MAGNIFIQUE CHALLI DE LAINES	7½	" "
" GUILLAUME	8d.	" "

Bas pour Dams, Patrons de Robes, &c., &c.

ARGENT COMPTANT.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE

RUE RIDEAU, OTTAWA

PRES DU PONT.

Ottawa, 26 Mars 1862.

YEUX ARTIFICIELS

Qui peuvent produire l'illusion la plus complète, procurés par

A. STANLY, M. D.

OCULISTE & ORISTE.

UNION HOUSE, OTTAWA.

Ottawa, août 1862

PHELAN & COLLENDER

BILLARDS

Fremants, Anglais & Americains.

A des prix très avantageux

65, 67, 69, Crosby street,

NEW-YORK.

Exportation pour le Canada.

août '62—3m.

PIERRE DUFOUR

Manufacturier de Voitures

D'ETE ET D'HIVER.

Rue Rideau, Ottawa.

TIENT constamment en main un assortiment considérable de

VOITURES DE TOUTES SORTES

ET D'UN

GOUT TOUT NOUVEAU.

Toutes les commandes et réparations qu'on voudra bien lui confier seront faites avec promptitude, et aux prix les plus modérés

M. Dufour a aussi des voitures de seconde main qu'il vendra à bon marché.

17 avril 1862.

Compagnie d'Assurance Royale

DE

LIVERPOOL ET LONDRES

Capital £2,000,000 et un Grand Fonds de Réserve.

DÉPARTEMENT DU FEU.

CETTE COMPAGNIE continue à ASSURER les Bâtisses et toutes sortes de Propriétés contre les pertes ou dommages par le feu, à des conditions des plus libérales.

Toutes pertes justes promptement réglées, sans déduction ou escompte, et sans référer en Angleterre.

Le Grand Capital et la conduite judicieuse de cette Compagnie garantissent la plus parfaite sûreté aux assurés.

Il n'est rien chargé pour Police ou Transferts.

DÉPARTEMENT DE LA VIE.

Les avantages suivants, entre un grand nombre d'autres, sont offerts par cette compagnie aux personnes qui se proposent d'assurer leur vie:—

Parfaite sûreté pour l'accomplissement des engagements envers les porteurs de Polices.

Taux de Primes favorables.

Une grande réputation de prudence et de jugement, et la plus libérale considération de toute question liée aux intérêts des assurés.

Trente jours de grâce accordés pour le paiement des primes de renouvellement, et pas de retrait de police pour erreur non intentionnelle.

Polices échues pour non paiement de primes peuvent être renouvelées dans les trois mois en payant la prime, et une amende de dix chelins par cent, en produisant des preuves satisfaisantes du bon état de la santé de l'assuré.

Participation des profits par les assurés, se montant aux deux tiers du montant net.

Grands Bonus déclarés en 1855, se montant à £2 par cent par année sur la somme assurées faisant, sur les âges de vingt à quarante ans, 80 par cent sur la prime. La prochaine division des profits en 1860.

Etampes et Polices données gratuitement Tous les frais de Médecins payés par la Compagnie.

Référence Médicale—J. A. GRANT, M. D.

H. J. FRIEL, *Agent*

CHS. D. REYMOND

HORLOGER ET BIJOUTIER.

REMERCIE avec beaucoup de gratitude ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il les informe respectueusement qu'il a TRANSPORTÉ son établissement de la Rue Sussex dans la Rue Clarence tout près de la Rue Dalhousie, troisième porte du Bureau du Dr. Dorion, où il espère recevoir le même patronage que par le passé.

M. Reymond réparera toutes les montres, horloges etc, qu'on voudra bien lui apporter à des prix modérés, et d'une manière satisfaisante.

Ottawa, 8 mai 1862.

PHOTOGRAPHIE!

MLLE. LOCKWOOD.

RUE SPARKS

Dont le nom est bien connu comme Artiste dans l'art de l'AMBROTYPE et de la PHOTOGRAPHIE. Continue ses travaux comme par le passé.

Ses ouvrages seront exécutés à la satisfaction générale et dans les derniers goûts. Ambrotypes sur VERRE, sur PAPIER et sur TOILE, toute grandeur, depuis la grandeur naturelle jusqu'à un portrait pour épingliette ou bague. Photographie de toute grandeur, pour Albums et autres.

PRIX TRES MODERES

Ottawa, 12 Juin 1862.

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE

PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Trone, sera comme suit, savoir:

Troisieme Classe,	25 cts.	per 100 lbs	
Secoude "	22½	"	"
Troi-ième "	17½	"	"

☞ Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Trone, à Montréal.

JNO. R. WHITE,

Ottawa, 15 avril, 1861. *Secretaire.*

Hotel National,

RUE SUSSEX,

TENU PAR M. LAFONTAINE.

Ou on reçoit des Pensionaires au mois et a la semaine.

TABLE ouverte à toute heure du jour. L'on trouve à ce restaurent en tout temps, huitres fraiches, et gibiers de toutes descriptions. Préparés dans un style à satisfaire le plus difficile.

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

QUEBEC, 22 août 1862.

AVIS est par le présent donné que les terres dans le township de Carendish dans le Comté de Peterborough H.-C. sera offert en vente le et après le 1

VINGT-QUATRE DE SEPTEMBRE

prochain, aux conditions ordinaires de reglement, 20 cents par acre comptant, ou $1 par versement.

S'adresser à Richard Hughes Eer. Agent des Terres de la Couronne à Bobcaygeon.

[ANDREW] RUSSELL

Assis Com.

4 septembre, '62.

R. R. R.

A CEUX QUI PENSENT ET A CEUX QUI NE PENSENT PAS.

A CEUX QUI NE VEULENT PAS SE DONner la peine de penser et qui rejettent sur d'autres cette besogne, nous leur disons: sans plus d'explication que le RADWAY'S READY RELIEF soulagera immédiatement ceux qui souffrent soit en en faisant l'application interne ou externe, il guérira le

Rhumatisme	en cinq heures
Mal de gorge	dans cinq minutes
Mal de Dents	dans trois minutes
Névralgie	dans cinq minutes
Crampes	dans cinq minutes
Maux de tête	dans dix meutes
Coliques	dans dix minutes
Diarrhée	dans quarante minutes
Lombago	dans dix minutes
Fièvres	dans quinze minutes
Influenza	dans quelques heures
Croup	dans dix minutes
Spasmes	dans cinq minutes
Douleurs chroniques	par quelques applications

Dans tous les cas où l'on sent des douleurs, le READY RELIEF devrait être appliqué. Pris intérieurement—une cuilliere à thé dans un demi-verre d'eau—il fera disparaitre l'accidité sur l'estomac et facilitera la digestion; c'est un stimulant agréable à prendre.

A CEUX QUI NE PENSENT PAS.—Nous maintenons que le RADWAY'S READY RELIEF est une médecine sans parallele. Ce n'est pas une vantardise, essayez-le si vous avez une tendance au scepticisme et vous serez convaincu du fait. le entre dans sa composition une combinaison de stimulants astringents qui agissent avec puissance sur les nerfs, il n'entre pas de narcotic dans sa composition, et les douleurs sont soulagées d'une maniere toute particuliere. Lorsqu'on l'applique extérieurement, on s'appercevra que c'est un puissant coutre-irritant, rougissant instanément la parraitre le sang congestionné qui fait souffrir et qui par suite peut déterminer l'inflammation. Il égalise la circulation du sang d'une maniere efficace et admirable aux yeux de ceux qui peuvent comprendre l'action d'un remede.

A CEUX QUI PENSENT.—Nous maintenons que tous les remedes extérieurs font leur effet d'une maniere ou d'une autre. PREMIEREMENT: Ils agissisent directement sor le systeme nerveux sans irriter les vaisseaux du sang. Tous les liniments d'arnica, pour les nerfs, etc., etc., touchent aux nerfs mais n'affectent nullement la circulation du sang; ils peuvent calmer temporairement les douleurs mais ne peuvent jamair rétablir l'égalité dans la circulation du sang, chose essentielle à la santé. SECONDEMENT: Ile agissent sur les vaisseaux sanguins sans égard au systeme nerveux. Il est maintenant établi que les nerfs réagissent sur les vaisseaux sanguins et l'application d'un remede à l'extérieur, pour être efficace doit agir autant sur les nerfs que sur le sang.

Nous maintenons que le RADWAY'S READY RELIEF a cette double action par l'effet spécial qu'il a sur les nerfs. De cette maniere il soulage et guérit les rhumatismes, le lombago, le mal de dent, les maux de tête, et une variété d'autres maladies. Lorsqu'on le prend intérieurement, ses qualités astringentes et diffusives arrêtent d'une maniere naturelle les diarrhées, les coliques et autres dérangements des boyaux. Pour les maux de gorge accompagnés de fièvre putride et pour les fièvres typhoïdes un éminent médecin attaché à l'hopital de la Nouvelle-Orléans dit que c'est une médecine autrement excellente que la célebre eau médecinale de Raspail. Il l'administre intérieurement à ses patients et en arrose les appartements.

Que les malades et tous ceux qui souffrent en fassent l'essai.

RADWAY & Co

87, Maiden Lane.

Ottawa 21 août 1862.

SITUATION DEMANDÉE.

Un JEUNE HOMME bien recommandé venant du Bas-Canada, désire se procurer une place comme commis, teneur de livres, ou tout autre situation, ou il pourra se rendre utile ayant déjà ses preuves de service. Demeurant à la maison de pension de M. Alphonse Chevrier, Rue Murray, l'on pourra le trouver au besoin, et prendre avec lui des arrangements.

Ottawa, 3 sept. 1862.

1862 1862.

LIGNE DE LA MALLE

SUR LA

RIVIERE OTTAWA

LES VAPEURS

"QUEEN VICTORIA"

—ET—

"PRINCE OF WALES."

LIGNE REGULIERE ET QUOTIDIENNE

ENTRE

OTTAWA ET MONTREAL.

(*Le Dimanche excepté.*)

Font le trajet en Dix Heures.

Les nouveaux et magnifiques Vapeurs. "QUEEN VICTORIA," Capt. A. BOWIE, "PRINCE OF WALES" "H.W. SHEPHERD

LE Vapeur "QUEEN VICTORIA" laisse Ottawa tous les matins. (excepté le Dimanche) pour Montreal, à 6.30 A.M. TEMPS DU CHEMIN DE FER, se joignant à Grenvil au chemin de Fer de Carillon et Grenville et au Vapeur "PRINCE OF WALES" à Carillon, arrivant à Montréal a 4.30, P.M. Retournant il arrivera à Ottawa à 6 P. M

Le confort et l'economie de cette ligne en peuvent être surpassé. Cette route est de plus pittoresque, et la plus recherchée par les touristes.

Les *excursionistes*, pourront obtenir des billets de retour d'Ottawa à Grenville, bons pour un jour, à moitié prix.

Les passagers allant aux celebres sources de Caledonia pourront débarquer à l'Original ou des voitures seront prêtes à les conduire aux Sources.

PRIX

D'Ottawa à Montréal	1ere classe	$3 50
" "	2nd "	2 00

(REPAS EXTRA.)

Billets d'Excursion à Montréal et retour $6

Pour autres informations et pour ce que regarde les billets d'excussion s'adresser à l'agent M. JOHN MCGOWAN à l'office du quai.

R. W. SHEPHERD,

Directeur.

Ottawa, 15 mai 1862.

LA VUE! LA VUE! LA VUE!

UNE NOUVELLE DECOUVERTE

POUR

PRESERVER LA VUE.

LUNETTES PERISCOPIQUES,

Inventé par M. ARCHERS, Oculiste de l'Hopital de

L'UNIVERSITE DE LONDRES.

CES lentilles ne ressemblent aucunement à celles qui jusqu'à présent ont été mises en vente; le crystalde roche seul moulu d'après un nouveau procédé, entre dans la composition de ces verres; qui bien qu'ayant tous la forme concave peuvent être adoptés à toutes sortes de vues par l'**Opthalmoscope**, un instrument inventé par M. ARCHERS au moyen de cet appareil la millionième partie d'un pouce de lumière dont tous les rayons sont concentré dans un seul foyer, produit l'effet voulu; ce rayons convergent vers le centre de la rétine et lui facilitent ses fonctions.

Ainsi donc ceux qui ont la vue foible et qui désirent fortifier cet organe si délicat n'ont qu'a se présenter à

L'UNION HOUSE, OTTAWA.

M. ARCHERS donne ses lunettes pour essai pendant un mois, et l'argent sera remboursé aux personnes qui ne seront pas satisfaites.

Les verres sont de toutes dimension et peuvent être placés dans de vieilles montures.

Parmi les nombreux avantages qui militent en faveur de l'invention de M. ARCHERS.—Voici les principaux:

1°. Les personnes agées qui font usage de ces lunettes peuvent s'occuper à des ouvrages les plus délicats et des plus minutieux, soit à la clarté du jour ou de toute lumière artificielle sans nuire à leur vue.

2°. Ces verres peuvent durer toute la vie à une personne sans qu'il lui soit nécessaire de les changer.

3°. Le crystal de roche seul entrant dans la composition de ces lunettes, elles ne produisent aucune enflammation dans l'organe visuel mais au contraire le maintiennent dans un état de repos quelque soit la longueur de temps dont on s'en sera servi.

Ottawa, 7 août 1862.

SALON DE PERFUMERIE

DU

CHEMIN DE FER.

M. E. MILES,

PERRUQUIER ET BARBIER.

A l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert un nouveau salon en dessous de l'Hôtel Champagne ou ils seront heureux de satisfaire leurs pratiques.

Ces MM. peuvent barbifier suivant l'art. Il ont à vendre dans leur établissement tous les articles de toilette, tels que Savons, Eau-de-Cologne, odeurs de toutes espèces,

DE PLUS

Des instruments de musique, tels qu'ACCORDEONS, VIOLONS, &c., &c.

Ce SALON est tenu sur le même pied que celui qui a le nom

Salon du Prince de Galles.

RUE RIDEAU.

M. MILES est donc le BARBIER DES PRINCES et le PRINCE DES BARBIERS.

E. MILES.

Otawa, 2 janvier 1862

London Coffee House,

WM. CHARTRAIN,

Vis-à-vis le Marché Champlain.

Basse-Ville,

QUEBEC

On trouvera toujours à cet Hôtel de première classe une TABLE servie de premier quotité.

Québec, 31 août

MUSIQUE! MUSIQUE

EN VENTE AU

Bureau du Courrier d'Ottawa

Les morceaux de Musique suivants:

La Mere Canadienne,

Chant Patriotique. Paroles de Em. Blais. Musique de A. Dessane,

Le Chant DES Voyageurs

Paroles de O. Cremasie, Musique de A. Dessanes.

Le Chant DES Voltigeurs

Paroles de L. H. Fréchette. Musique de E. Gagnon.

A DES PRIX TRÈS MODERÉS

HOTEL

DE

DAN GOODE,

COIN DES RUES

RIDEAU ET ST. NICHOLAS

OTTAWA

M. GOODE tient tout ce qu'il y a de mieux en fait de

Vins,
Bieres,
Port.
Cidre,
Gin,
Brandy,
Cigares,
Huitres,
Poissons,
Volailles,
Fruits, &c.

EN GROS ET EN DETAIL.

Ottawa, 13 fév. 1862.

DOMENICO CHISACHI

Chapelier de premiere clases

TIENT CONSTAMENT LES

PELLETERIES

LES PLUS RICHES ET LES

PLUS FINES

Dans son Grand Etablissement de la Rue

PRINCESS

VIS-A-VIS L'HOTEL DE LA CITÉ,

KINGSTON.

Ottawa, 15 janv. '62.

Bonnes Nouvelles

LES BATISSES D'OTTAWA.

$700,000 d'accorder

PAR

NOTRE LEGISLATURE,

Continuation des Travaux.

AU MAGASIN

D'Eugene Martineau

Ou l'on fera comme par le passe des hardes de toute description.

M MARTINEAU Vient de recevoir de

NOUVELLES ETOFFES

DE

PRINTEMPS et D'ETE,

Et il est prêt à fournir au public des hardes faites dans toutes les modes à des prix si réduits qu'on ne pourra visiter son Magasin sans acheter, soit un surtout, une veste ou un pantalon.

Venez voir mon établissement, et vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de CHEMISES, de HARDES FAITES, DRAP, VALISES, COLLETS, et une foule d'articles que je vendrai à

TRES BAS PRIX.

E. MARTINEAU.

Ottawa, 22 Mai 1862.

LE COURRIER D'OTTAWA,

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DES

CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL

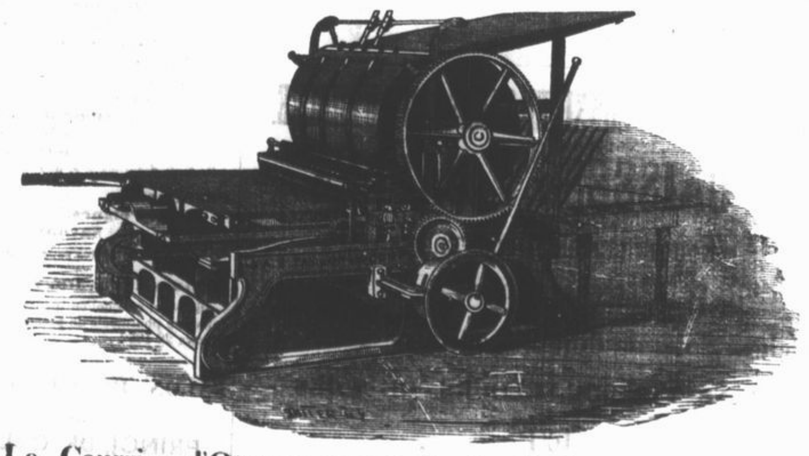

Le Courrier d'Ottawa parait le Jeudi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR:

Six lignes et au dessous, première insertion	
Pour chaque insertion subséquente	50 Cts.
Dix lignes et au dessous première insertion	12½ "
Pour chaque insertion subséquente	75 "
Les annonces audessus de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.	20 "
UN DEMI-QUARRE (10 lignes) par an	$12.00
UN QUARRÉ (20 lignes)	$20.00
Pour chaque carré additionnel	$15.
Les NOTICES SPÉCIALES et NÉCROLOGIQUES paieront par ligne	10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA*," sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants:

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Addresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse.—Il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la maniere dont on désirera voir l'ouvrage exécuté, et aux qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait

---

THE

OTTAWA CITIZN.

CE JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE ET HEBDOMADAIRE,

Est publié à l'établissement de la Presse à Vapeur.

Rue Rideau---Ottawa.

Le CITIZEN, semi hebdomadaire, parait tous les MARDIS et VENDREDIS, et est envoyé par la malle, ou par les courriers aux abonnés de la ville, a raison de TROIS PIASTRES par annee payable d'avance ou QUATRE PIASTRES a crédit

Le CITIZEN de la semaine

est publié tous les SAMEDIS matin—Prix: une piastre et demi ($1 50) par année ou $2.0e crédit.

A VENDRE,

A GLOUCESTER une belle terre située sur le grand chemin—Troisième Concession No. 4 à 8 milles de distance d'Ottawa.

Les personnes qui veulent acheter à bon marché, et posséder une magnifique propriété pourront s'adresser, à MM. CHS. LAPORTE et Jos. ROY; d'OTTAWA, ou à JOSEPH LAPLEUR le propriétaire de Gloucester d'aquels ils pourront recevoir les plus amples informations.

OTTAWA août 1862

Le Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Deuxieme Année — Ottawa, (H.C.) Samedi matin, 25 Octobre 1862. — No. XIX.

LA VUE, L'OUIE, CATARRHE ET LA GORGE.

A. STANLEY,

OCCULISTE et AURISTE, peut-être consulté à l'HOTEL DE L'UNION. Les personnes qui lui lisent peuvent etre guérie en CINQ MINUTES.

Ottawa 31 juil1862.

Copie d'une lettre.

Je certifie par la présente que le Dr. Stanley a ce jour opéré sur ma surdité avec le plus grand succes. J'étais sourd depuis plusieurs années, et 15 minutes apres l'opération à mon grand étonnement et plaisir j'ai regagné l'ouie. Espérant de lui prouver ma gratitude je remercie pubiquement pour le bonheur dont je jouis ma tenant.

J'ai 70 ans, et j'avais perdu toute espérance d'entendre de nouveau.

E. KING.
Court-House Avenue
Près de la Prison de la ville.

OTTAWA 12 Août 1862,

Copie d'une lettre

UN AUTRE TEMOIGNAGE EN FAVEUR DU Dr. STANLEY.

Je certifie que le Dr. STANLEY a aujourd'hui opéré pour surdité avec son habilité ordinaire. J'étais tout-à-fait sourd de mon oreille droite depuis 30 ans, et souvent dans l'impossibilié d'entendre de chaque côté. De plus j'entendais un bruit dans ma tête.

Ayant réussi je recommande le DR. STANLEY et je puis ajouter qu'il n'y a point de douleur dans l'opération.

JOHNLANG SR.
OTTAWA, 23 août, 1862.

Copie d'une lettre.

Temoignage en faveur du Dr. Stanley, Auriste & Oculiste.

Le Dr. Stanley a ce jour opéré sur mes oreilles pour surdité avec son succès ordinaire. J'était sourd depuis 30 ans à part un bourdonnement continuel dans mes oreilles qui était parfois des plus affligeant. On me recommanda au Dr. Stanley, et je suis heureux de dire qu'après avoir été sous son traitement quelque temps il à réussi à me rétablir l'ouïe, et je puis maintenant entendre aussi bien qu'avant ma surdité. Je n'ai souffert aucune douleur dans l'opération.

WILLIAM BELL.
Bellevue Farm
Nepean
OTTAWA 19 aout '62

LAVUE, LAVUE!!
LUNETTES PIROSCOPIQUES
POUR TOUTE VUE.
UNION HOTEL.
M. ARCHERS, vient d'arriver avec un grand assortiment d'optiques.
Ottawa, 21 juillet 1862.

Cartes d'Affaires

Mlle. S. Harrigan,
MODISTE
DE
PREMIERE CLASSE
Tient des
CHAPEAUX D'ÉTÉ,
HABILLEMENTS D'ENFANTS,
GARNITURES,
MANTEAUX, ETC. ETC
MAISON AUMOND, RUE SUSSEX,
Vis-à-vis la Rue York,
OTTAWA

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA société qui a ci-devant existé entre MM. LAPIERRE et LEBEAU est dissoute de consentement mutuel.

Les affaires de la ci-devant Société seront réglées par M. S. LEBEAU seul autorisé à cet effet.

CHS LAPIERRE
S. LEBEAU.

Otpt. '62.

100,000 Dollars de Meubes.
PRIX DE FABRIQUE.
WEIL & BRAUNSDORF,
125 et 127, Rivington street, New York.
Exportation pour le Canada.

Attendu l'état des affaires, nous offrons au public toutes nos marchandises à très bas prix.

Nos meubles de salons, de bibliothèques, de salles à manger et de chambres à coucher, sont faits avec les meilleurs matériaux et d'après les modèles les plus nouveaux.

TOUTES NOS MARCHANDISES SONT GARANTIES

HOTEL
AMERICAINE BRITANNIQUE
Trois - Rivieres.
THOMAS G. FARMER
PROPRIETAIRE.
Trois-Rivières, 21 août 1852.

UN BAZAR
DANS le but d'aider à l'érection de
ST. PATRICK HALL
Aura lieu au commencement de
NOVEMBRE PROCHAIN.

LES personnes désireuses de contribuer à ces patriotique objet voudront bien envoyer leur dons aux Dames sous-mentionnées.

Mmes. E SMITH, Mmes. R. W. SCOTT,
" J. GOODWIN, " J. LEAHEY,
" J. F. CALDWELL, " S. HENEY.
M. MCGILLIVRAY,
Secrétaire.

Ottawa, 11 Sept: 62.

HOTEL DU CANADA.
15 ET 17 RUE SAINT-GABRIEL.
MONTREAL.

LE Soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a fait de grandes améliorations à l'Hôtel sus-mentionné —Les visiteurs trouveront toujours ses Omnibus au débarcadère des bateaux-à-vapeur et à barrivée des Chars. La table est toujours bien l'nie. Ses prix sont des plus modérés.

SERAFINO GIRALDI.
QUEBEC, 21 août 1862.

Hambourg, Southampton, Londres et le Havre.

Les bateaux à vapeur en fer de la compagnie de paque bot bambourg—américaine partiront de New-York pour Hambourg via Southampton avec la malle des Etats-Unis et des passagers pour le Hâvre, Londres, Southampton et Hambourg comme suit;

Borussia, capitaine N. Trautmann, le 4 oct.
Sasconia, capitaine H. Ehlers, le 18 oct.
Bavaria, capitaine E. Mieer, le 1er nov.
Hammonia, capitaine H. F. Schnensen le 15 nov.
Teutonia, capitaine H. Taube, le 29 nov.

Première cabine: $115-- Seconde cabine: $70--- Entrepont $40.

S'dresser à C. B. RICHARD & BOAS.,
151, Broadway, New-York.
28 août '62.--3. m.

Chemin de Fer d'Ottawa et de PRESCOTT.
Reduction de Prix.

Depuis le 1er de Mai le prix de passage par les chemins de fer d'Ottawa, Prescott, et le Grand Tronc est réduit aux taux s'ÉTÉ comme suit:

D'Ottawa à Québec,—1ère Classe.. $7.
" à " 2nd " .. 4.
" à Montréal, 1ère " .. 4.
" à " 2nd " .. 2.
JNO. R. WHITE,

LEDUC & GIBBS,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.
CHICAGO, ILL.
A. Leduc & Cie.,
Negociants Commissionnaires en general.

ATTENTION toute particulière dans l'achat de
LARD, JAMBON, FLEUR &c.
MILWAUKEE (WIS.)
RECOMMENDATION:
Hon. JAS. SKEAD, J. AUMOND, Ecr., MM WORKMAN & GRIFFIN.

OTTAWA, 28 Août, 1862

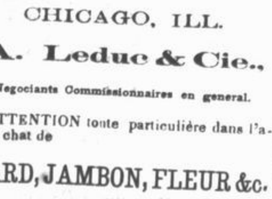

Avis aux contracteurs.

DES soumissions venant de personnes compétentes désirant entreprendre la construction d'une manière satisfaisante et la fourniture de portes d'écluse pour les canaux ci-dessous mentionés seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, LUNDI, le 20e d'Octobre prochain, savoir:

Canaux de Williamsburg, Une paire de portes d'écluse.
Canal de Cornwall.....Trois paires " "
Canal de Beauharnois....Trois paires " "
Canal de Lachine.....Une paire " "

Les portes doivent être construites dans le voisinage de l'un ou l'autre des Canaux et livrées à telles places sur les Canaux respectifs que le département des Travaux Publics pourra le requerir.

On peut voir les plans et les spécifications à ce bureau, et à celui du Canal Lachine, Montréal, le où apres LUNDI, le 6 D'OCTOBRE, où l'on pourra se procurer des formules de soumissions imprimées.

Toutes les soumissions doivent porter les signatures de deux personnes solvables consentant à garantir l'exécution convenable et satisfaisante de l'ouvrage. Elles doivent être adressées aux soussignés et endossées *Soumission pour les portes d'écluse.*"

Par ordre,
T. TRUDEAU,
Secrétaire
Département des Travaux Publics,
Québec, 2 Octobre, 1862.—3f.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

PARCE QUE.

Parce que! le grand mot! le mot universel!

Du vocabulaire, le plus élastique et le plus précieux; le plus susceptible d'interprétations diverses! S'il n'est pas le fond de la langue comme *Goddem* pour les Anglais, il est le fond de la raison humaine, c'est mieux;

Les enfants et les femmes pris en contravention répondent: *parce eque* à qui leur fait reproche.

Parce que excuse leurs fautes, légitime leur caprices, et donne à leurs folies une apparence de motifs sérieux.

—Pourquoi m'as-tu trompé avec ce militaire.

—Parce que.

Parce que est la raison des faibles; esprits pusillanimes ou cœurs timorés qui, sous le coup d'un flagrant délit, ne savent pas trouver de justification valable à leur conduite.

Les subalternes, les dependants, les infirmes répondent *parce que* à toute admonestation un peu vive de la part du supérieur, maitre, chef ou patron.

—Pourquoi avez-vous laissé brûler ma côtelette?

—Parce que...

Pourquoi fumez-vous au bureau malgré la défense?

Parceque...

Parce que est la raison des forts. C'était celle des tyrans, alors qu'il y avait des tyrans.

Si on eût demandé à Néron pourquoi il faisait brûler Rome, il aurait dit: *parce que.*

C'était la réponse que ferait un chef d'armée à ses troupes, si elles s'avisaient de le consulter sur son plan de campagne.

—Ponrquoi allons-nous à tel endroit?

—Parce que.

—Pourquoi restons-nous à tel autre?

—Parce que.

Parce que est synonyme de "*je ne sais pas*" ou de "*vous ne saurez pas.*"

C'est l'*ultima ratio* des grands, et le *prima ratio* des petits.

C'est aussi la *ratio* des médiocres.

Quand un directeur de théâtre vous renvoie votre manuscrit dûment cacheté, le plus souvent il vous refuse; pourquoi?

—Parce que.

—Pourquoi M. G. C. est-il décoré?

—Parceque.

Un de vos amis devient ministre; vous lui demandez une petite place de £150.

—Impossible, mon cher.

—Pourquoi?

—Parceque.

Admirez ce *parce que*, et les résultats qu'il entraîne.

Il clot toute discussion.

Il prévient toute réplique.

Bien plus, il dégage toute responsabilité!

Ce *parce que* veut dire: Inutile d'insister. Ne cherchez pas. Une volonté supérieure à tout s'y oppose.

Parce que est un détour subtil, une habile réticense pour donner à entendre plus qu'on ne pourrait ou ne saurait raconter.

—Pourquoi n'épousez-vous plus mademoiselle...?

—Parce que.

—A votre place, je ne confierais pas mes capitaux à ce banquier.

—Pourquoi?

—Parce que.

Quel dédain souvent, et quelle hauteur dans ce mot si simple!

—Pourquoi ne portez-vous pas cinq actes au Théâtre-Français?

—Parce que.

Et quelle naïveté parfois!...

—Accusé, pourquoi avez vous donné vingt-quatre coups de couteau à votre femme?

—Parce que.

Si l'on veut *parce que* explique Dieu; la matière, la création! *Parce que* est plein de mystères: il a le pied dans l'inconnu; c'est le grand arcane!

—Profane petit esprit, qui voulez savoir pourquoi, vous ne saurez pas!

Qui a inventé ce mot? Les pédants, sans doute, pour ne pas rester court devant un problème posé.

On répond *parce que*, on croit avoir répondu quelque chose.

Parce que est au fond de tout.

Parce que est le dernier mot de toute argumentation un peu loin poussée. Exemple:

—Pourquoi mon propriétaire me fait-il froide mine?

—Je lui dois deux termes,

—Pourquoi lui devez-vous deux termes?

—Je ne l'ai pas payé au jour dit.

—Pourquoi ne l'avez-vous pas payé?

—Je n'avais pas d'argent?

—Pourquoi n'aviez-vous pas d'argent?

—Parce que.

Des plus solides raisonnements, c'est là ce qui reste: parce que.

Un peu plus tôt, un peu plus tard, fatalement on y arrive.

On répond *parce que*:

Aux indiscrets.

Aux gens dont on se défie,

A ceux dont on voudrait se débarrasser.

C'est la planche de salut:

Des entêtés;

Des ignorants:

Et des sots.

Le rempart à l'abri duquel se retranchent arguments faibles et molles convictions.

Je ne sais rien de plus commode!

GABRIEL GUILLEMOT.

Commerce direct de petrole avec la France.

Nous traduisons ce qui suit du *Oil Springs Chronicle*, nouveau journal publié dans un village où s'exploite sur une grande échelle l'huile de pétrole, dans le Haut-Canada:

"Le Baron Boilleau, Consul Général de France, résidant à Québec, était dans notre ville samedi dernier dans le but de visiter pour son propre compte la place et d'obtenir des informations relativement à l'exploitation de l'huile de pétrole, envue de l'établissement d'un commerce direct de cet article avec son pays.

"Le Baron est un homme de science et désire se mettre au fait de toute chose nouvelle ou utile, surtout de choses dont les sujets du souverain qu'il représente pourraient tirer profit. Il a déjà fait sur l'huile de pétrole canadienne un rapport basé sur des informations obtenues de différentes sources. Ce rapport était adressé à un corps scientifique de Paris; il a été publié dans le temps dans les *Annales des Mines* et a mérité de la part du corps des louanges et des remercîments à son auteur. Il se propose d'en faire dans peu un autre qui paraitra en temps et lieu dans le *Chronicle*. Comme on ne se sert pas en France d'huile de charbon ou d'autre huile qui soit à meilleur marché que la pétrole, cette dernière, une fois introduite, deviendra bientôt un moyen d'éclairage, comme elle l'est devenue partout où on l'a essayée.

"On tire aussi dix autres produits, outre l'huile d'éclairage, de l'huile brute, et tous ou presque tous ces produits sont séparément plus précieux que le premier et en France, seulement trois par cent environ de la pétrole sera perdu. Les français, croyons-nous, sont regardés comme les plus grands chimistes du monde, et il n'y a pas de doute que s'ils se mettent complètement au fait de l'huile de pétrole, la France sera définitivement le meilleur marché qu'elle puisse trouver en Europe, les français trouvant toujours à appliquer les différents produits à de nouveaux usages. De plus la pétrole n'est pas sur la liste des huiles soumises à un droit d'entrée. C'est grâce au Baron Boilleau, à ses représentations et à ses efforts qu'on a accordé cette exemption. Nous avons trouvé dans M. Boilleau une personne très agréable et comme il était seul et tout-à-fait étranger parmi nous et qu'il n'est resté ici que deux ou trois jours, nous avons consenti avec plaisir, sur sa demande, à nous constituer son cicérone pour l'occasion, à lui expliquer les principaux détails qui pouvaient l'intéresser et à lui donner toutes les statistiques et autres informations que nous pouvions lui donner et qui pouvaient l'intéresser."

ORDRE DU JOUR.

Le 2 octobre, le général *Lee* a adressé à ses troupes l'ordre du jour dont voici le texte:

"En passant en revue les exploits de l'armée pendant la campagne actuelle, le commandant général ne peut retenir l'expression de son admiration pour l'indomptable courage qu'elle a déployé sur les champs de bataille, pour sa patience à supporter les privations et les difficultés des marches.

"Depuis vos grandes victoires autour de Richmond, vous avez battu l'ennemi à Cedar Mountain, vous l'avez chassé des bords du Rapahannock; après une lutte de trois jours, vous l'avez enfin vaincu dans les champs de Manassas, et vous l'avez forcé à chercher un abri dans ses fortifications autour de sa capitale.

"Sans une halte, sans un repos, vous avez traversé le Potomac, vous avez emporté les hauteurs de Harper's Ferry, vous avez fait plus de onze mille soldats prisonniers, pris plus de soixante-dix pièces d'artillerie, tous leurs fusils et toutes leurs munitions de guerre.

"Tandis qu'un corps d'armée se couvrait ainsi de gloire, l'autre assurait son succès en arrêtant à Boonsboro les armées combinées de l'ennemi, qui s'avançait sous les ordres de son général favori au secours de ses camarades assiégés.

"Sur le champ de bataille de Shrapsburg, au moins inférieurs en nombre d'un tiers à vos adversaires, vous avez resisté depuis l'aurore jusqu'au coucher du soleil à leur armée tout entière, vous avez réponssé toutes les attaques sur toute la ligne, qui n'avait pas moins de quatre milles d'étendue.

"Vous avez été sur pied tout le jour suivant, pour renouveler la lutte sur le même terrain, et le lendemain seulement vous vous êtes retirés sans être inquiétés à travers le Potomac.

"Deux tentatives, faites par l'ennemi dans la suite pour vous suivre au-delà de la rivière, ont abouti à sa complète déconfiture, et deux fois il a été repoussé avec perte.

"Pour de pareils exploits, il faut bien de la valeur et bien du patriotisme. L'histoire conserve la mémoire de peu d'exemples d'une grandeur d'âme et d'une abnégation plus grandes que celles dont cette armée a fait preuve. Le président me charge de vous remercier au nom des États-Confédérés pour l'immortel éclat que vous avez fait rejaillir sur nos armes.

"Mais si vous avez fait beaucoup, il vous reste beaucoup plus encore à accomplir. L'ennemi nous menace de nouveau d'une invasion, et c'est sur votre courage et votre patriotisme éprouvés, que le pays tourne les yeux avec confiance pour sa délivrance et son salut. Vos exploits passés me donnent la certitude que cette confiance n'est pas mal placée.

Signé: ROBERT E. LEE."

On nous transmet pour la publier, dit le *Morning Advertiser*, la lettre suivante de Mazzini. On ne dit pas à qui elle est adressée, mais nous présumons que c'est au ministère Italien:

"Messieurs, Joseph Garibaldi est sérieusement malade et prisonnier. Ce n'est pas le moment de discuter les causes qui ont amené ce résultat. Nous disons qu'il y a dans la vie des nations des actes et des hommes qui ne peuvent pas être soumis aux lois communes sans déshonneur et sans crime. Tel est Garibaldi; tel est l'acte à la suite duquel il est blessé et prisonnier. Garibaldi a combattu dans toutes les batailles livrées pour l'unité italienne; Garibaldi a donné à cette unité des millions de citoyens; Garibaldi est le vivant symbole du désir universel de la nation. Il a été renversé pendant qu'il marchait non contre vous, mais pour donner satisfaction au droit proclamé par vous et nié par l'étranger; ce n'était point pour l'étranger; ce n'était point pour changer l'ordre de l'État ou pour combattre votre programme, mais bien pour établir solidement l'un et l'autre. Messieurs, vous pouvez juger que cet acte, bien que désiré par toute l'Italie, est prématuré, mais non coupable; vous pouvez empêcher, mais non punir celui qui a essayé de l'accomplir. Toute l'Italie est blessé et emprisonnée avec lui. Nous demandons, Messieurs, la liberté de Garibaldi au nom des désirs de l'Italie, au nom de la reconnaissance que vous et nous lui devons. Nous demandons qu'environné des siens, il soit délivré de cette captivité qui rappelle à Europe l'emprisonnement de Cristophe Colomb.

"20 scmptembre.

JOSEPH MAZZINI."

UN STOICIEN.—Un honorable citoyen appartenant à la magistrature racontait l'autre jour l'étrange épisode que voici:

"Dans la matinée qui suivit la bataille de Yorktown, j'eus la curiosité de visiter les blessés. Parmi ceux qui devaient subir l'amputation, se trouvait un musicien, qui avaient reçu une balle dans le genou. Suivant l'usage, les chirurgiens prenaient les dispositions nécessaires pour prévenir des mouvements qui auraient pu gêner l'opération lorsqu'il s'écria:—Que faites vous docteur?—Mon ami, il est nécessaire que vous soyez attaché.—Non, certes, répondit le patient, je ne le souffrirai pas. Vous pouvez m'arracher le cœur de la poitrine si vous le voulez, mais il est inutile de prendre tant de précautions. Y a-t-il un violon dans le camp? Qu'on me l'apporte.

"On trouva un violon et on l'apporta.

"—Maintenant, allez-y gaiement, fit le blesse;—et il se mit à accorder l'instrument.

"Les chirugiens se mirent à l'œuvre; l'opération dura quarante minutes, pendant lesquelles le musicien imperturbable ne cessa pas un instant de jouer du violon, sans manquer une note et sans faire un mouvement de douleur. On trouverait peu d'exemples d'un pareil héroïsme."

MADAME LINCOLN.—Un correspondant de New-York écrit au *Times* de Londres:

"..... Et non-seulement le Président est taxé d'incapacité, mais encore Mme Lincoln est accusée de trahison. On s'est demandée longtemps avec stupéfaction dans le monde militaire, par quel canal occulte les plus importants secrets des généraux fédéraux passaient dans le camp confédéré. Les dames de Washington, qui sont presque toutes sécessionistes, étaient suspectées et rigoureusement surveillées; mais restait toujours à savoir qui les renseignait, et le soupçon n'avait plus qu'à se partager entre Mme Linsoln et les ministres de son mari. Or, on sait que le frère de Mme la Présidente a combattu sous les drapeaux du Sud et qu'il s'y est fait tuer! N'était-elle pas elle-même la dame mystérieuse dont la plume ou la langue, imprudente ou traîtresse, révélait les plus dangereuses confidences? Cette insinuation s'est chuchottée tout bas d'abord, puis elle a fait son chemin, puison n'y met plus de mystère;—on ajoute que le général Halleck est si convaincu de la chose, qu'il ne prononce pas un nom avec plus d'amertume, et qu'en acceptant le commandement en chef de l'armée, il a fait la condition que Mme Lincoln quitterait Washington pour retourner à son habitation de Springfield dans l'Illinois, où elle est, en effet, exilée depuis trois semaines. On voyait hier, à la porte d'un bureau de journal de Nasseau street, une affiche intutilée: "*Mme Lincoln traîtresse*;" mais elle a été arrachée par la police, sur l'ordre du prévot-marschal."

ELEPHANT HOMICIDE.—Le célèbre éléphant Hanibal, appartenant à la ménagérie de Van Amburgh, se trouvant à Cadwell (Illinois) a tué dernièrement un homme qui le taquinait en l'absence de son cornac. M. Van Amburg lui a fait scier ses deux énormes dents, à quelques pouces de la mâchoire, pour le laisser désormais sans défense, et prévenir le retour de semblables accidents.

Correspondance Particulière des Etats-Unis.

(*Pour le Courrier d'Ottawa.*)

NEW YORK, 17 Octobre.

Le fait qui a le plus vivement préoccupé l'opinion publique, pendant la dernière huitaine, a été une incursion en Pennsylvanie par le corps de cavalerie confédérée que commande le général Stewart.

C'est le vendredi 10, au matin, qu'ils ont traversé le fleuve, non pas à Hancock, comme l'avait dit une première dépêche, mais à la chaussée n. 5, entre ce village et Williamsport. Débouchant sur le territoire pennsylvanien par Clear Spring, ils ont suivi la vallée de Blair et étaient maitres de Mercersburg avant que leur présence ne fût annoncée. Elle n'a été connue, tant à Harrisburg que dans l'armée fédérale, qu'à une heure avancée de l'après-midi et lorsque déjà Chambersburg était pour ainsi dire en leur possession.

L'occupation le cette ville a eu lieu sans obstacle. En l'absence de tout moyen de défense, les habitants n'ont pu que stipuler la sauvegarde des propriétés particulières. Une députation ayant à sa tête le colonel McClure et le juge Kimmel est allée à cet effet au-devant du général Stewart, qui a accordé de suite la garantie demandée, en se réservant de disposer à sa guise de tout ce qui pouvait être considéré comme propriété publique. Cet arrangement conclu, les confédérés sont entrés vers 8 h. du soir dans Chambersburg et y ont passé la nuit.

Au matin, ils ont incendié les ateliers et magasins du chemin de fer de Cumberland avec le matériel qui s'y trouvait. Celui-ci était du reste peu considérable et ne se composait guères, dit-on, que de quatre vieilles locomotives. Ils ont en même temps fait main-basse sur quelques approvisionnements d'uniformes qui restaient dans les magasins de l'Etat. Ces habillements, quelques centaines de paires de bottes et de souliers et 500 chevaux, forment le total du butin qu'ils ont emporté de Chambersburg.

Vers 9 h., ils ont quitté la ville, rabattant vers la frontière marylandaise par la route de Gettysburg. Dans la soirée, les confédérés ont traversé le chemin de fer de Baltimore à l'Ohio, détruit la voie et le télégraphe, puis piqué sur le Potomac qu'ils ont retraversé près de l'embouchure du Monocacy, après une marche de 90 milles en 24 heures. Le général Pleasanton, envoyé pour couper la retraite aux cavaliers du Sud, mais qui avait deux heures de retard sur eux, est arrivé précisément au moment où ils retraversaient la rivière, après avoir fait 78 milles en 24 heures. Les gens du Sud ont été chaudement bombardés et ont répliqué vigoureusement; mais avec peu d'effet de part et d'autre.

Les dommages infligés au gouvernement par les cavaliers du Sud ne se montent pas à moins de $200,000 la compagnie du chemin de fer de la vallée de Cumberland perd à peu près $80,000.

Cette fois encore, les sécessionistes ont complétement fait le tour de l'armée fédérale, mais dans un rayon beaucoup plus étendu que lors des incursions de White House et de Catlett. Partis de Hancock, à l'extrême droite des unionistes, ils ont décrit un triangle dont Chambersburg est le sommet et ont repassé le Potomac au dessous du confluent du Monocacy et de Point of Rocks, à peu près en face de Leesburg. On leur a prêté l'intention d'incendier à Frederick les approvisionnements de McClellan, mais cela été un coup bien téméraire, et dans tous les cas ils n'ont pas cherché à l'exécuter. A Mercersburg, les gens du Sud se sont emparés de tous les timbres-poste qu'ils ont trouvés, mais ils ont eu la délicatesse d'en livrer un reçu.

On a remarqué que toutes les grandes incursions de cavalerie de *Stewart* avaient précédé d'importants mouvements de l'armée confédérée. Nous verrons si cette fois les mêmes auspices amèneront les mêmes resultats.

Une sanglante bataille a été livrée le 8 Octobre dans le Kentucky, à Perryville, entre les forces de Braxton Bragg et les fédéraux. Voici la dépêche adressée sur cette affaire par le général Buell au département de la guerre, à Washington:

Perryville, *via* Bardstown
18 octobre 1862.

"Je vous ai déjà donné avis des mouvements de l'armée que je commande, depuis son départ de Louisville. Tous les jours, on a plus ou moins escarmouché avec la cavalerie ennemie. Depuis lors, on supposait que les confédérés donnerait la bataille à Bardstown. Mes troupes y sont arrivées le 4 courant, refoulant l'arrière-garde de la cavalerie et de l'artillerie du Sud.

"Le gros de l'armée se retira vers Springfield, où on le suivit. Le centre, formé par le corps Gilbert, marcha directement de Springfield à Perryville, et arriva le 7 à 2 milles de la ville, où il trouva l'ennemi en force. La colonne de gauche, sous le général McCook, arriva de son côté prit position pour attaquer, et poussa une reconnaissance en force. A 4 h, McCook m'envoya demander des renforts, et j'appris que la gauche s'était battue plusieurs heures avec acharnement, tandis que la droite était tournée et serrée de près. Je pris immédiatement des régiments du centre et envoyai des renforts. Le général Crittenden, commandant de l'aile droite, qui marchait par la route de Lebanon, reçut l'ordre de se hâter, et d'attaquer la gauche de l'ennemi, mais il était impossible qu'elle prit position assez à temps pour amener un résultat décisif.

"Le combat a duré jusqu'à la nuit. Le centre y a pris quelque part. Partout l'ennemi a été repoussé, sans que nous remportions d'avantage important sur la gauche.

"Les divers corps avaient gardé leurs positions durant la nuit, et à 6 h. du matin, ils s'ébranlaient pour attaquer, mais il n'y eut que quelques escarmouches avec l'arrière-garde de l'ennemi, qui se retirait dans la direction de Harrodsburg.

"Je n'ai pas encore de rapport détaillé de nos pertes. Elles sont grandes sans nul doute, et nous avons à déplorer la mort de bons officiers.

"Les généraux Jackson et Terrill, je regrette de le dire, sont parmi les morts.

Signé: "D. C. BUELL."

Le *Courrier des Etats-Unis* fait suivre la dépêche ci-dessus de réflexions et de commentaires très judicieux, que je crois devoir vous transcrire. Ils jettent quelque jour sur la situation du Kentucky, plus embrouillée que jamais et dont les journaux américains ne se rendent pas bien compte eux-mêmes. Je cite.

"Le général Buell ne parle pas de victoire; il fait même observer que le corps McCook, qui a été à peu près seul engagé, n'a pas remporté *d'avantages marqués*. Il ne dit pas que la retraite de *Braxton Bragg* ait été signalée par aucun désordre, qu'on lui ait pris aucun canon, aucun drapeau, aucun traînard. Le soir du combat du 8 octobre, les troupes de McCook, Gilbert et Crittenden étaient si peu sûres de la victoire qu'elles se préparaient à renouveler l'attaque le lendemain et s'attendaient à la voir rigoureusement soutenue. C'est sur cette opinion, généralement répandue, qu'ont été fabriquées des dépêches de Louisville annonçant que le combat avait recommencé jeudi 9 octobre.

"Au lieu de continuer la lutte, *Braxton Bragg* a battu en retraite vers Harrodsburg, dans la direction du sud-ouest. Dans quel but? C'est ce qu'il n'est pas facile de dire encore. Peut-être le général louisianais n'a-t-il pas voulu compromettre sa petite armée dans un combat définitif; peut-être a-t-il rétrogradé vers le Sud afin de mettre son butin en sûreté; peut-être encore a-t-il voulu gagner du temps et donner à *Kirby Smith*, qui n'était pas à Perryville, le temps soit d'arriver à son secours, soit de tenter quelque coup de main sur les derrières de Buell. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'aucun combat n'a été livré par ce dernier depuis mercredi, quoique l'on considère toujours à Louisville une nouvelle bataille comme imminente.

"Les unionistes évaluent à 1,500 tués et blessés leurs pertes dans l'engagement de Perryville: "Celles de l'ennemi ont été plus grandes des deux tiers." Cela va sans dire. La mort des généraux Jackson et Terrill est confirmée, ainsi que la blessure grave du brigadier-général Webster. Nombre d'officiers ont été atteints. On dit que les généraux *Polk* et *Cheatham* ont péri du côté des sécessionnistes, mais on n'allègue aucune preuve décisive de leur mort.

"Il me semble que l'on a méconnu jusqu'ici le véritable caractère de l'invasion des confédérés dans le Kentucky. Ils n'ont pas eu d'autre but que de procurer dans cet Etat des recrues, des vivres, des vêtements et du bétail. En payant tout ce qu'ils prenaient en bons du trésor du Sud, ils ont créé dans le Kentucky un intérêt nouveau à ce que leur confédération subsiste pour assurer sa solvabilité. Jamais il n'y a eu de corps d'invasion régulier. Les armées de Bragg, de Kirby Smith et de Humphrey Marshall ne sont à proprement parler que d'immenses bandes de guerilleros, dont elles ont toutes les allures. Voilà qui explique leurs mouvements, d'une étrangeté bizarre s'il

s'agissait d'une armée régulière. Jamais les divers généraux n'ont cherché à se rallier l'un l'autre, parce qu'ils n'ont jamais pensé à livrer de bataille rangée ; les unionistes qui ont maintenant 150,000 soldats dans le nord du Kentucky, ont attaqué les premiers à Perryville, et Bragg, fidèle à son programme, n'a cherché qu'à gagner du temps pour mettre en sûreté son butin et se retirer après avec le moins de pertes possible. De même Kirby Smith à Lawrenceburg. Devant le nombre écrasant des fédéraux, il est possible que les confédérés se rallient et se retirent, mais ils n'en auront pas moins atteint leur but dans le Kentucky, et éloigné des frontières de l'Alabama et du Mississipi la majeure partie des forces de Buell."

Hier, une partie de l'armée de McClellan a opéré une reconnaissance du côté de Winchester (Virginie). La division Hancock occupe aujourd'hui une position importante à deux milles en avant de Charlestown, que les confédérés ont évacué presque sans coup férir. Le gros de l'armée ennemie s'étend de Bunker Hill à la Shenandoah. Tout fait prévoir une bataille prochaine en Virginie. Dieu veuille qu'elle soit décisive.

En attendant, les élections tiennent le public en émoi. Jusqu'ici, les républicains paraissent l'avoir emporté en Pennsylvanie ; par contre, les démocrates ont eu le dessus dans l'Indiana et dans l'Ohio. On ne peut du reste rien dire de certain pour le moment, les relevés électoraux n'étant pas encore complets.

Dans un meeting démocratique tenu dernièrement à New York, il a été fait lecture d'une lettre adressée, la veille même de l'inauguration de M. Lincoln, par le général Scott à un personnage politique éminant. Voici cette lettre, qui n'était, hélas ! que trop prophétique.

" Cher Monsieur :—Dans l'espoir que sous un jour ou deux le Président se sera heureusement tiré de tous les dangers qui le menacent personnellement, et se trouvera installé comme le successeur, honoré du grand Washington, avec vous comme chef de son cabinet, je vous supplie de me laisser vous répéter par écrit ce que je vous ai dit auparavant de vive voix sur l'état d'anarchie de notre Union naguère si heureuse et si glorieuse. Pour faire face aux exigences extraordinaires du moment, il me semble que je ne suis pas coupable d'arrogance en limitant le choix du Président à l'un des quatre plans que voici :

" 1° Mettre de côté la vieille désignation et en prendre une nouvelle —celle de parti de l'Union. Adopter les mesures de conciliation proposées par M. Crittenden ou la convention de la paix, et je réponds sur ma vie que nous n'aurons pas de nouveau cas de secession, mais au contraire un prompt retour de la plupart, sinon de tous les Etats qui se sont déjà jetés hors de l'Union. Faute de quelque mesure d'une égale bienveilliance, le reste des Etats à esclaves se joindra sans doute à la confédération de Montgomery en moins de soixante jours; alors cette ville, enclavée dans un pays étranger demandera une garnison permanente d'au moins 35,000 soldats pour protéger le gouvernement dans son enceinte.

"2° Collecter les droits sur les marchandises étrangères en dehors des ports dont le gouvernement a perdu la domination, ou fermer ces ports par acte du Congrès et les bloquer.

"3° Conquérir les Etats séparés au moyen d'armée d'invasion. Il n'est pas douteux qu'on peut atteindre ce but en deux ou trois ans avec un général jeune et capable, un Wolfe, un Desaix, un Hoche, et avec 300,000 hommes disciplinés, en estimant qu'il en faut un tiers pour les garnisons, et un nombre plus grand pour les pertes par escarmouches, sièges, batailles et fièvre du Sud. La destruction en hommes et propriétés serait effrayante de l'autre côté, quelque parfaite que fût la discipline morale de l'envahisseur.

" La conquête parachevée au prix d'un énorme carnage pour le Nord Ouest, sans compter une dépense d'au moins $250,000,000 quels en seraient les bénéfices ? Quinze provinces dévastées ! non pour être amenées à vivre en bonne harmonie avec leurs conquérants mais pour être maintenues pendant des générations par de grosses garnisons, avec une dépense quadruple des revenus nets ou des taxes qu'il serait possible de leur imposer, avec un protecteur ou un empereur à la suite.

"4° Dire aux Etats séparés : Sœurs entêtées partez en paix !

"Je suis etc... etc...

" Winfield Scott.

Le moment est aux lettres écrites par des généraux. En voici une de feu le general Kearney, qui justifie pleinement ce que vous disiez dans l'un de vos derniers numéros :

" Nous sommes dans une ignoble position, car *nous n'avons pas de généraux*. McClellan est le *fusco* que j'ai toujours dit. Il ne fera que nous jeter dans de plus grandes folies, dans une plus grande effusion de sang, dans de monstrueux carnages. Sumner est enfaisant de bêtises ; il a fait décimer gratuitement son corps à Fair Oaks : il fera bien pis ; c'est un petit cerveau, ossifié par la vie de garnison sur les frontières.....Porter est une bonne nature, mais il n'a pas plus de consistance que de l'eau : son incapacité a été cause en partie des désastres du Chickahominy. Franklin n'est qu'un bon ingénieur. Quand*** est ivre, il est dangereux. Pour Franklin, sa conduite a été impardonnable sur le Chickahominy ; il a sacrifié sa division pour rien..... Le malheur du Nord est d'être gouverné par de *petits génies animés de petits motifs*. Il n'y a vraiment rien à attendre de McClellan. Pope ne pourra résister aux vœux trans de *Jackson* et *Ewell*. Mais, je le repète, McClellan est plus dangereux ; il ne sait pas digérer ses plans.....etc.....etc....."

J'emprunte, pour terminer cette correspondance, les lignes suivantes à l'*Express* de New-York, en laissant à ce journal la responsabilité de ses assertions.

" Maintenant, partout où M. Lincoln paraît en public, à cheval ou en voiture, il court la poste dans les rues escorté d'une garde d'environ une vingtaine de cavaliers, dont la moitié sont en avant et le reste en arrière. Pour une raison quelconque, M. Lincoln s'est laissé persuader que sa vie serait en danger s'il marchait tout seul, comme faisaient ses quinze prédécesseurs à la Maison Blanche. C'est certainement un précédent regrettable que le premier magistrat de cette république se mette à imiter de la sorte les souverains européens, et s'imagine que sa vie peut être menacée comme la leur. Il est pourtant difficile de voir quels bénéfices le Sud tirerait de la mort de M. Lincoln, qui serait tout naturellement remplacé par M. Hamlin. On ne sait pourquoi des gens trop zélés se sont fourré dans la tête que la vie du Président courait des dangers, car jamais idée plus absurde n'a troublé une cervelle humaine."

Le Courrier d'Ottawa

J. E. Dorion, Redacteur.

Samedi matin, 25 Octobre 1862.

Le chemin de fer de la Pennsylvanie.

—oo—

Au moment que nous recevions la correspondance suivante, favorable au mouvement d'émigration qui s'est fait vers la Pennsylvanie depuis quelque temps, le télégraphe nous apportait la nouvelle que trois hommes d'Ottawa venant de l'ouest de la Pennsylvanie étaient arrivés à Prescott et rapportaient que ce projet de bâtir n'était autre chose qu'une *escroquerie*.

Les travailleurs avaient de l'ouvrage pendant quelques jours et pendant ce temps on les sollicitait de s'enrôler dans l'armée américaine, leur donnant du whisky, et leur faisant mille promesses. Peut-être que le rapport de ces gens n'est pas tout-à-fait correct ; c'est pourquoi nous laissons parler notre correspondant qui dit pouvoir appuyer ses allégués sur des faits, et sur les affidavits de personnes les plus respectables.

M. le Rédacteur,

Pourrais-je compter sur votre bienveillance pour la rectification par les colonnes de votre journal de certains avancés faux que vous avez reproduits du journal l'*Ordre* de Montréal et qui dans certains esprits crédules pourraient jeter le trouble et la désolation ; parmi ceux surtout qui ont des parents, des époux, des enfants, des frères émigrés depuis peu en Pennsylvanie pour travailler à ce chemin de fer que bâtit en ce moment la compagnie Cunard que tout le monde connait.

Je voudrais savoir sur quelle autorité s'appuie le correspondant d'Ottawa pour informer le journal l'*Ordre* de Montréal que nos concitoyens émigrés et émigrants en Pennsylvanie soient forcés en arrivant sur le territoire américain à prendre les armes pour suivre les destinées de l'armée fédérale qui ne peut ni ne veux commettre d'oppression contre aucun individu né soit au Canada ou dans toute autre place étrangère à l'union, quand on a pas même encore institué la conscription pour forcer, même les enfants du sol à prêter leurs concours au soutien de leur gouvernement et de leurs institutions, et contribuer à réprimer la rébellion en noyant la portion rébelle sous le coup d'une supériorité numérique qui a jusqu'à ce jour prouvée être inutile. Il faut que M. le correspondant de l'*Ordre* soit sous l'influence d'un bien terrible cauchemar pour interpréter d'une manière si étrange les nombreux rapports et les fréquentes lettres qui nous arrivent de ceux de nos compatriotes et autres de cette cité qui y sont déjà rendus et qui tous sont heureux de l'avantage signalé qu'ils constatent là en rapport avec les perspectives de l'hiver à Outaouais.

Si M. le correspondant de l'*Ordre* était dans la nécessité de se joindre à nos nombreux compatriotes qui languissent dans l'inaction et sous le poids de dépenses énormes dans les diverses maisons de pension de la Basse-ville en attendant que MM. les Bourgeois de chantiers viennent choisir les plus robustes et les plus vigoureux d'entr'eux pour les monter dans les forêts en haut de la rivière Ottawa et ses tributaires avec le mince salaire de $10 ou $12 par mois. Peut-être, dis-je, s'il ne redoutait pas un tel point la balle meurtrière des soldats du Sud préférerait-il aussi lui s'en aller soit en Pennsylvanie ou dans l'Ohio avec un salaire généreux d'une piastre et dix centins par jour avec une pension comme savent en préparer, pour *des hommes*, les américains à neuf piastres par mois. Il aimerait mieux aussi, je n'en doute pas, le journées courtes et uniformes que l'on travaille là, favorisés par un climat doux et serein que les longues et pénibles journées auxquelles on assujétit les hommes aux chantiers, c'est-à-dire depuis le moment où commence à poindre l'aurore le matin jusqu'à ce que l'obscurité vienne le soir mettre fin à leurs pénibles travaux au milieu des neiges de nos forêts.

La différence est, ce me semble, assez sensible et mérite assez sous le rapport de l'avantage en faveur de Pennsylvanie et Ohio pour engager tout homme qui aime son intérêt et le bien être de sa famille pour se prononcer pour ces dernières places sans s'occuper des histoires et des contes que font les *visionnaires* et poltrons d'ici et ailleurs.

Pour moi je considère avec bien d'autres que la bonne fortune de ceux qui sont rendus là, est bien enviable et que ces hommes ont agi bien sagement et d'une manière bien louable en se dévouant ainsi pour profiter de ces rares chances. C'est à peine si le pauvre ouvrier peut ici gagner suffisamment pour sa modeste existence pendant que chacun est payé là, suivant son aptitude et son habilité depuis $1.25 jusqu'à $3 et même $4 par jour. Et vous M. le correspondant philantrophe vous faites circuler de mauvais bruits pour détourner nos concitoyens de cette manne providentielle à l'approche d'un hiver qui s'annonce à Outaouais sous des auspices désolants sans la perspective d'aucuns travaux pour fournir aux exigences du temps. Votre œuvre est grande de patriotisme ! on voit que vous aimez à retenir les compatriotes au pays, dans ce cas je vous aviserais d'aller planter votre tente au milieu de la classe agricole du Bas-Canada où vous rencontrerez les compatriotes à profusion et toujours les mêmes visages ; là vous serez assuré que vous n'aurez pas à déplorer le fléau de l'émigration, car le cultivateur qui est établi richement et qui attend sa vie d'une abondante récolte qui fait rarement défaut n'a, lui, nullement le caprice ou plutôt ne sent pas l'obligation de s'exiler pour gagner son pain quotidien qu'il a dans sa *huche* un an d'avance ; ceux là peuvent *soutenir contre la disette* et la pénurie qui tient chaque hiver en état de siège la classe pauvre et manufacturière des villes.

Je ne vois pas non plus sur quoi peut se fonder M. le correspondant de l'*Ordre* pour avancer que les agents qui pratiquent ces engagements recherchent les endroits où il n'y a point de police pour *faire ces affaires magnifiques* ; revenez donc un peu de votre frayeur s'il n'y a pas ici d'*hommes de police*, il y a des autorités civiles, municipales et militaires qui auraient, elles, pris connaissance de ces fait fussent-ils tels que relatés par M. le correspondant et avant même que celui-ci se fusse donté de l'objet de leurs démarches elles auraient *mis un terme à l'abus de confiance* qui *se poursuit*. Mais je crois que ces MM. ont fait preuve d'un discernement bien grand pour concevoir qu'ici plutôt qu'ailleurs ils combleraient le vide qui était laissé dans le personnel de leurs travaux ; pour deux raisons, d'abord : à cause de la suspension des travaux des bâtisses parlementaires qui laissât comme on le sait, même en Europe, une multitude d'ouvriers de tous genres sans emploi et soupirant après des régions meilleures sans avoir à leur disposition les ressources suffisantes pour voyager et chercher de l'occupation ailleurs.

J. O. Laperrière.

Ottawa, 22 octobre 1862.

A continuer.

Nouvelles de la Colombie Britannique.

Nous publions ci-dessous une lettre venant de Monsieur H. Robillard, adressée à son épouse. Elle aura peut-être l'effet de guérir un grand nombre de nos compatriotes qui sont *malades d'émigration*. M. Robillard, comme bien d'autres ont été trompés par de *faux* amis et par l'appas du *vil métal* qui ne se trouve pas toujours, même en terre étrangère, comme on pourra en juger par la description qu'il donne des misères endurées par lui et ses compagnons de voyage.

—o—

Victoria 4 Septembre 1862.

Chère Epouse.

Je suis arrivé ici hier soir de la rivière Thompson dans la Colombie Britanique.

Aujourd'hui, je suis heureux en recevant la lettre qui m'apprend que tu es en bonne santé et l'état de ma chère petite Albertine, ainsi que de toute la famille.

Comme ma dernière lettre était de Californie et que je ne t'ai, pour ainsi dire, rien dit de ce pays, je vais commencer par mon arrivée à Vancouver. Arrivé à Victoria, je me suis engagé pour huit jours, comme on disait que c'était trop tôt pour monter au Cariboo. Je travaillais, et bien fort, pour deux piastres par jour ; la nourriture me coutait une piastre ; ce qui me laissait cinq chelings par jour.

Comme tu vois, ce n'est déjà pas si brillant qu'on vous le représentait en Canada ; puisqu'on nous disait qu'on gagnait cinq piastres par jour dans la morte saison.

C'est encore pis aujourd'hui ; car on ne donne, aux gens de métier, qu'une piastre et demie par jour, et encore tous ne le trouvent pas.

Pour moi, je vais partir demain pour aller bûcher du bois de quatre pieds de long, pour une piastre la corde, environ à cent milles d'ici.

Pour revenir au Cariboo, il m'a fallu monter environ trois cents milles à travers les montagnes : les deux derniers jours nous rencontrions les mineurs à pein chemin, la faim peinte sur la figure ; nous avions bien faim nous-mêmes ; car nous avions fait soixante milles sans pouvoir nous procurer de vivres, si ce n'est qu'un morceau de *fersure*.

Alex. et mes deux autres compagnons ; épuisés par le manque de nourriture et par la fatigue, se déscidèrent à retourner le dos à la misère et redescendre le pays. Alors j'étais décidé à continuer et à braver seul la tempête, plutôt par désespoir que par courage. Alex. pleurait et il ne s'en fallait peu que j'en fisse autant.

Au moment ou nous allions nous séparer, une douzaine d'hommes sont arrivés, qui descendaient des mines, ils avaient des visages long comme le bras ; ils n'avaient fait qu'un seul repas, la veille : réultement ça frappait au cœur, quand nous leur annonçâmes qu'ils ne trouveraient pas de provisions en descendant, encore pour soixante milles.

Ils nous dirent aussi qu'il y avait encore une centaine de personnes qui venaient derrière eux et très affamées. Alors je cédai aux sollicitations de mes compagnons et je me décidai à descendre avec eux.

Tu m'as souvent entendu dire, chère Pse qu'on disait qu'un homme qui voulait s'engager au Cariboo, avait dix piastres par jour ; oh bien ! je connais beaucoup de gens, de vieux mineurs qui se sont offerts à travailler pour leur nourriture, (sans cependant obtenir ce prix) en attendant qu'il se découvrirait de nouvelles mines. Déjà bien des fois j'ai maudi le jour qui nous a séparé.

Il y a des trous riches au Cariboo c'est vrai ; mais il n'est pas donné à tout le monde de s'en procurer. On a exploré le pays à cinquante milles tout autour et on n'y trouve plus rien.

M. Fairburne qui disait que les lots étaient si faciles à trouver au Cariboo n'a pu s'en procurer un qu'au prix de neuf mille piastres, à ce prix là, ce n'est pas tout le monde qui peut y mordre.

Je ne suis pas le seul qui s'est laissé *emballer*, malheureusement le mal de l'un ne guérit pas le mal de l'autre. Il y a environ cinq à six mille Canadiens dans ce pays, plus d'un tiers sont des hommes mariés comme moi, i s ont laissé leur chère moitié dans l'ennui pour se rendre esclaves eux-mêmes pendant quelques années, et rapportant pour tout fruit de leur travail et de leur existence misérable, des cheveux gris et des membres *rhumatisés*.

L'Ile de Vancouver ainsi que la Colombie sont des pays totalement composés de montagnes. J'ai parcouru environ quatre cents milles de la Colombie et je n'ai pas vu un seul endroit ou un homme pourrait s'établir et prendre deux cents acres de terre cultivable. Sans parler du climat et des saisons ; durant trois mois que dure, ce qu'on appelle, la bonne saison, il pleut ou il neige presque tous les les jours. Les provisions de bouches sont énormement chères : la fleur se vend trois cents piastres les deux cents livres, le reste en proportion. De sorte que les dépenses d'un mineur, en mettant tout au plus bas prix, sont de six piastres par jour Comme, tu vois, il est inutile pour un homme d'aller au Cariboo, s'il n'a quatre à cinq cents piastres dans sa poche.

Les mines ne sont pas si faciles à trouver qu'on nous le disait ; neuf *claimes* sur dix ont coûté mille piastres, pour les ouvriers seulement ; avant de savoir s'il y a avait de l'or. Ainsi, un homme a toutes les chances de perdre ses quatre à cinq cents piastre. Dans toutes les mines du Cariboo, il n'y a que vingt *claimes* qui paient.

Pendant deux mois que j'ai travaillé sur la route il est descendu environ deux à trois mille mineurs, tous sans le sou, maudissant le pays et ceux qui les ont encouragé à y venir. La ville de Victoria est remplie de monde et il n'y a pas d'ouvrage pour la centième partie, ça se conçoit facilement. Aussi, on nous traite en conséquence ; pendant les deux mois que nous avons travaillé sur la route, nous avons été jusqu'à trois et quatre jours de suite, n'ayant que des feves à manger : d'autres jours, du *bacon* pourri, sans pain ni feves : des patates, on n'en a jamais vu.

Adieu, très chère Pse embrasse, pour moi, ma chère petite Alibertine et ta mère : mes respects à tout la famille et aux amis qui s'informeront de moi. Tu diras à B. qu'il a eu le nez plus long que moi en restant chez lui, et tous ceux qui ont fait comme lui. Je t'inclus mon portrait, et j'espère que l'an prochain, tu pourras voir l'original.

En attendant je me dis ton tout dévoué et infortuné époux.

Honoré Robillard.

REHABILITATION.

—oo—

Les Canadiens d'Ottawa.

Opinion de la Presse.

(Du *Courrier de St. Hyacinthe.*)

Les fameux articles de M. Dessaulles sur les bâtisses d'Ottawa, renferment tant de fausseté et d'exagérations ; l'article du 11 courant surtout contient tant d'insultes contre les habitans d'Ottawa, que les Canadiens Français de cette ville ont crû devoir s'assembler le 13 courant dans la salle de l'Institut-Canadien pour protester contre la langage injurieux des susdits articles. Entre autres résolutions passées à cette assemblée nous trouvons la suivante :

"Que les Canadiens Français de la ville d'Ottawa réunis en assemblée publique, après avoir en communication d'un article éditorial publié dans le *Pays* du 11 courant, déclarent unanimement que les avancés du redacteur de ce journal sont faux et nullement appuyés sur des faits, qu'ils sont malicieux et sont ni plus ni moins que la plus grossière des insultes jettée à la face d'un peuple ; que les canadiens de cette ville croient devoir au nom de leur nationalité protester contre les avancés du rédacteur de ce journal qui ne connait pas la population qu'il accuse d'ignorance, n'ayant en lui même aucun rapport avec elle. (Pas-ée)."

Et voilà ce que gagne M. Dessaulles avec ses injures debitées contre tout le monde, à propos de tout et à tout propos ; il a aujourd'hui toute une nouvelle population contre lui. Voici ce que c'est que de faire le gros tapageur et de battre la grosse caisse dans les journaux et à la porte des églises !. . . . .

—o—

(De la *Minerve* du 21 courant.)

—o—

Les Candiens-Français d'Outaouais se sont réunis, le 13, dans la salle de l'Institut-Canadien pour protester contre un article injurieux du *Pays*. Dans cet article, M. Dessaulles s'écriait avec ce ton de morgue insultante qui lui est familier qu'il est ridicule d'envoyer dans une population comme celle d'Ottawa une splendide bibliothèque comme celle de notre législature, d'aller enfouir de pareils moyens d'instruction—et cela dans un pays où ils sont rares—dans le recoin le plus reculé, le moins civilisé du pays et dans une population qui, prise en masse, n'est nullement préparée à en faire son profit."

Plusieurs des premiers citoyens d'Outaouais prirent la parole, après quoi des motions furent passées, déclarant " que les avancés du rédacteur du *Pays* sont faux et nuellement appuyés sur des faits, qu'ils sont malicieux et ni plus ni moins que la plus grossière des insultes jétée à la face d'un peuple."

M. Dessaulles est en train d'universaliser ses titres de noblesse. Il prend plaisir à faire reviser le brevet d'insulteur public que lui a décerné le Conseil Législatif ; ses compatriotes d'Outaouais ont trouvé ce brevet en règle.

—o—

(*Du Journal de Québec*)

M. Dessaulles, dans un article sur la question du siége du gouvernement, a aussi trouvé moyen d'insulter la population française d'Outaouais, celle-ci s'est réunie en assemblée publique, le 13, dans la salle de l'Institut Canadien du lieu, sous la présidence de M. Isidore Champagne, et a voté à l'unanimité les resolutions suivantes :

(Ci suivent les résolutions)

Nous avons aussi appris que le *News* de Québec avait aussi parlé en faveur des résolutions passées à l'Institut Canadien.

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur,

J'ai lu avec surprise dans le *Pays* de Montréal du 21 courant, un article ayant pour titre : " *La plus attendue des colères*," qui contient de nouvelles tirades contre Ottawa et ses habitants.

Jamais je n'ai eu sous la vue de ma vie un tel fatras d'idées pédantesques, un pareil amas de monstruosités, qui n'ont pas même un sens littéraire, ou grammatical, et qui tous réunis, forment le plus *magnifique* bagage de folies qui puisse sortir de la tête du plus grand écervelé.

On dit que c'est M. Dessaulles, conseiller législatif, qui a écrit ces *pauvretés*. Comment M. Dessaulles que l'on m'avait dit si *spirituel*, écrire de pareilles platitudes, inventer des mots qui ne se trouvent dans aucun dictionnaire et encore moins dans aucun manuel de politesse, mais c'est impossible M. le Rédacteur ; alors à quoi sert d'avoir une éducation si *élevée* et si *polie* ?

Ne pouvant briller par une seule pensée, il veut se faire remarquer par un mot ou deux comme *à pic*, etc., prouvant par là, que le savant rédacteur est loin de consulter les *dictionnaires* qu'il devrait se procurer de suite, car à en juger par ces mots qui n'ont pas de signification, l'on dirait que ce grand savant a vendu les *siens* il y a déjà quelques années.

Ainsi M. Dessaulles, *à pic*, ne s'applique pas du tout au sens que vous voulez lui donner. Lisez dans Boiste, page 542. *A pic* s'emploie lorsque l'on parle de *rocs à pic*. L'on peut s'exprimer ainsi comme vous verrez à la même page : " La carrière de l'ambition aboutit à des rocs coupés *à pic ;* là il faut s'arrêter, rétrograder, ou se précipiter."

Voilà une phrase que l'on dirait avoir été taillée exprès pour M. Dessaulles.

Pourquoi donc éviter une expression qui est d'usage pour en introduire une qui n'a pas de sens ? Un mot nouveau n'est pardonable que quand il est absolument nécessaire intelligible et sonore. Ainsi M. Dessaulles, je crois qu'il n'est pas nécessaire d'être un écrivain bien distingué pour renverser d'un seul coup cet échafaudage de mots ronflants, ces grandes phrases déplacées qui ne veulent rien dire et qui prouvent chez vous un grand manque de jugement, car pour posséder cette faculté de l'âme qui sert à juger sainement des hommes et des choses il ne faut point avoir marqué au front ces deux mots écrits en caractères ineffaçables par vos confrères du Conseil Législatif : " Insulteur public."

Ces stigmates là M. Dessaulles sont éternels.

Puisque la grande majorité des membres du Conseil Législatif vous a donné ce nom que vous portez si haut, n'est-il pas permis à vos compatriotes que vous insultez de la manière la plus grossière, en leur disant qu'ils ne sont point *civilisés* et mille autres niaiseries que vous tirez de votre propre dictionnaire, ne leur est-il pas permis, dis-je, au nom de la vérité de protester contre vos avancés ? Montrez-vous beaucoup de jugement vous, en venant ainsi insulter toute une population ?

Si Sir Edmund Head dont vous parlez et que vous condamnez, a donné aux Bas-Canadiens le nom de " *race inférieure*" n'avait point droit de le faire, à plus forte raison, vous *canadien-français* qui portez un nom honorable, vous neveu du grand homme et du grand patriote qui de meure qu'à quelques pas d'ici, qui sentez couler dans vos veines le même sang que nous, avez encore bien moins droit de dire que les canadiens du Canada central et d'Ottawa sont les moins civilisés du pays.

Si Sir Edmund Head a dit au Bas-Canada "vous êtes la race *inférieure*," en revenge, vous avez renvoyé cette même appellation aux canadiens du Haut.

Votre réponse à notre protêt contre vos avancés est si boiteuse, qu'elle tombe d'elle-même. La feuille d'automne qui tombe de l'arbre dans le moment, descend moins rapidement vers la terre que cette élucubration qui ne peut sortir que d'un cerveau malade. Il suffit de lire cet article pour se convaincre que celui qui l'a écrit ne possède point le *septième sens* que l'on dit être le *sens commun*.

Dans une des résolutions proposées, M. Dessaulles critique une phrase qui commence ainsi : " La société St. Jean-Baptiste est en *état* de prouver, etc."

Ce monsieur souligne *en état* afin de démontrer que c'est mal. Hormis que le dictionnaire mente, M. Dessaulles a raison (car il veut avoir raison contre le bon sens même.)

Etre en *état de*—est synonime *d'être capable* de—Et combien même la phraséologie de ces résolutions n'aurait pas été aussi soignée qu'elle aurait pu l'être, vu qu'elles étaient écrites à vol d'oiseau au milieu d'une assemblée très nombreuse, il ne faut pas en conclure que M. Dessaulles soit un géant en fait de raisonnements pour s'amuser à jouer comme un enfant avec ces *peccadilles*, tandis qu'il avait tant d'autres sujets à toucher, mais qu'il a pris bien soin d'éviter en faisant un *volte face* à la Bull Run ; car si M. Dessaulles ne prend pas garde à lui, il sera bientôt conduit au poste de *brigadier-général* dans l'armée américaine.

Tant qu'à vos injures, elles nous font que du bien. Plus vous les répéterez, plus vous nous éleverez, car il a été dit si souvent que M. Dessaulles faisait tort à toutes les causes qu'il embrassait, que sa tenacité à vouloir *prouver* que Montréal devrait être la " capitale" des Canadas de préférence à Ottawa a obligé bon nombre de ses amis politiques à lui dire de se *modérer* d'avoir le *sang moins échauffé*,—(*to keep cool*) en un mot, dans les intérêts même de Montréal. Il paraît qu'il n'a pas encore tout à fait promis si on peut en juger par la dernière avalanche d'insultes qu'il vient de faire tomber de *son ciel* sur la population de notre ville. Pourtant il devrait savoir " que les injures sont les meilleures raisons de ceux qui n'en ont pas."

Tenez M. Dessaulles, je crois que votre attaque n'est jamais franche ; le trait, à force d'être barbelé comme une arme chinoise ne pénètre pas ; lutteur sans poignet, vous recourez au croc-en-jambe. Bruit sans coup, tonnerre sans foudre. Votre plume crache, étoile le papier et ne sait pas courir droit ; votre phrase est incertaine et insoumise comme vous. Vous faites la leçon à tout le monde tandis que vous savez que vous n'entendez rien à la critique, et voyant bientôt que votre style aura épuisé tous ses pétards, vous vous présenterez quelque jour au chef d'une université, sollicitant une chaire de professeur afin de pouvoir faire le savant !!

Vous ne nous faites pas peur, M. Dessaulles, dans la ville que vous savez, n'espérions nous pour nous encourager que l'exemple des écrivains qui vous ont déjà couché sur le carreau.

Ainsi, au revoir.

Un membre de la société St. J.-B.

Les nouvelles apportées par le *Bavaria* nous font connaître que le roi d'Italie a signé un décret accordant une amnistie à toutes les personnes compromises dans les actes et tentatives d'insurrection qui ont eu lieu dernièrement dans les provinces du Sud, à l'exception des déserteurs de l'armée royale.

Les Siciliens ont été désarmés en conséquence de nombreux assassinats.

Important pour les volontaires

Nous lisons dans la dernière *Gazette Officielle* l'ordre suivant :

" No. 1.—Son Excellence le Commandant en Chef désire faire connaître à la force volontaire qu'on fait venir d'Angleterre des livres ayant pour titre : " Field Exercise and Evolutions of Infantry." Aussitôt qu'ils seront reçus ils seront distribués comme suit : trois copies à toute compagnie armée avec les carabines Enfield, une copie à tout commandant, officier d'état-major, adjudant et maître d'exercises.

" No. 2—On fait venir aussi des trompettes et des *Bugles* pour la force volontaire, lesquelles seront distribuées aux troupes, batteries ou compagnies, qui n'en ont pas encore reçu du gouvernement."

Une phrase du Pays du 23.

" ... Et s'il croit (le *Journal de Québec*) quelques fois, avec des idées incohérentes, des phrases qui n'ont ni queue ni tête, des expressions qu'il ne comprend pas lui-même, faire du style brillant et profond, il a inconteslement aussi la haute capacité de faire du sophisme à la verge et de la falsification à pleines colonnes.

. . . . . .

" ... Sa vanité furieuse de parvenu mal léché (le rédacteur) et surtout sa grossièreté, proverbiale, ses allures toujours brutales et son manque absolu du plus ordinaire savoir-vivre dans toutes ses relations publiques ou privées, etc."

O Catilina ! (du Pays) quand mettras-tu un terme à tes fureurs (?)

Le *Mercury* dit que les Honbles. MM. Sicotte et Howland doivent partir prochainement pour l'Angleterre. Le but de leur voyage a trait au chemin de fer international et aux finances du pays.

La rumeur est courante que les juges de Montréal doivent se réunir afin de décider sur la *légalité* ou sur le *droit* que peuvent avoir les avocats de porter la moustache en cour—Il paraît que le juge Aylwin—prononcez—*Est loin*—d être en faveur du *monde laid* (Mondelet)

Le vingt-troisième volume de *l'Histoire populaire des Papes*, par M. Chantrel, paru il est intitulé : *Pie VII et Napoléon Ier*. Le vingt-quatrième et dernier, consacré tout entier au pontificat de Pie IX, paraîtra dans quelques jours.

Alexandre McDonnell sergent dans l'artillerie américaine, et fils de Sam. McDonnell Ecr., du Portage-du-Fort est arrivé en cette ville mardi dernier.

☞ Vu la longueur de nos correspondances d'Europe, des Etats-Unis et du Canada, nous sommes forcés de remettre au prochain No. plusieurs articles preparés pour celui-ci.—

Le *Pays*—jugé par Mathilde au prochain No.—

Nous lisons dans le *Pays* de Jeudi:

" Nous apprenons que l'Hon. M. Dorion a du laisser Québec hier soir pour s'en revenir à Montréal ; et que sa resignation, qui était depuis quelque temps entre les mains de l'Hon. M. Sicotte, a été définitivement acceptée par Son Excellence.

Les journaux nous apprennent que l'Hon. A. J. Smith, Procureur-Général du Nouveau-Brunswick a aussi résigné sur la même question et pour des motifs analogues à ceux qui ont fait agir M. Dorion."

☞ On trouve au Restaurant Lafontaine tout ce que l'on peut désirer en fait de gibiers rotis tels que : perdrix, bécassines, etc.

Au même restaurant l'on peut se procurer les homards les plus délicieux et les huitres les plus fraîches.

Correspondance d'Europe.

Paris, 2 Octobre.

La *Discussione*, journal de Turin, dans un article qu'on ne connait encore que par l'analyse qu'en donne le télégraphe, dit que la princesse Pie, fille de Victor-Emmanuel, avant de quitter l'Italie pour le Portugal, a implore le pardon des personnes coupables d'avoir participé à la dernière insurrection contre le gouvernement, et que ses prières en faveur du pardon et de l'oubli seront entendues. La *Discussione* ajoute : " Le dimanche 4 courant, un décret royal proclamera une amnistie en faveur de Garibaldi et de ses hommes, à l'exception seulement des déserteurs de l'armee royale."

Ce qui donne beaucoup de vraisemblance à cette nouvelle, c'est que Victor-Emmanuel, par un décret royal, accepte la démission de M. Conforti, ministre de la justice, et confie, par intérieur, son portefeuil e à M. Ratazzi.

L'état de Garibaldi s'est amélioré, et sa blessure est entrée dans une voie régulière. M. le docteur Trousseau et le célèbre chirurgien anglais Partridge sont arrivés tous les deux à la Spezzio pour lui donner des soins.

Le bruit, peu authentique et peu probable surtout, s'est répandu qu' Victor-Emmanuel s'était rendu au Varignano, et avait eu avec Garibaldi une longue conférence. Cette visite aurait été connue, malgré le plus grand secret recommandé aux employés du Varignano.

La presse italienne est toujours fort poursuivie. Le gérant du journal le *Diritto* vient d'être condamné à dix-huit mois de prison et 2,000 fr. d'amende pour offense à la personne royale, et les gérants de l'*Opinione*, de l'*Espero*, de la *Gazette de Turin*, à trois mois de prison et 50 fr. d'amende pour avoir reproduit le discours prononcé par Garibaldi à Palerme, discours offensant la personne de l'empereur des Français.

La *Gazette Officielle* de Turin, a publié la note suivante, qui produit une certaine sensation dans le monde diplomatique et répond plus ou moins catégoriquement aux assertions du journal de M. de Lagueronnière :

" L'unité de la monarchie nationale ne peut être examinée dans un congrès diplomatique, de même qu'elle ne peut servir de texte aux solutions chimériques d'écrivains étrangers qui ne sont pas à même de connaître les véritables conditions de l'esprit public dans notre pays.

" L'unité est indépendante de tous et de tout, parce qu'elle est le principe et la base même de notre mouvement national.

" Reconnue par les grandes puissances, la monarchie italienne saura garder, comme les autres puissances, la place qui lui est assignée par la Providence et par le droit public et national du monde civilisé. Elle ne saurait prendre part à un congrès diplomatique que pour réclamer les conséquences naturelles de son unité. Elle affirmera un jour que son œuvre n'est pas achevée et que Rome ne sera pas effectivement la capitale de l'Italie.

" Le pontificat sera plus libre avec l'appui du royaume d'Italie que par toute autre combinaison."

Le *Bund*, journal de Berne, ordinairement bien renseigné pour tout ce qui a trait à l'Italie, après avoir signalé le refroidissement des Italiens à l'égard de la France, qui tient en suspend la question romaine, prétend que Ratazzi est décidé à le prendre sur un ton plus haut avec le cabinet des Tuileries ; cependant, sur l'assurance donnée par l'*Esprit public* que l'empereur veut en finir avec les résistances du saint-siége, la feuille de Berne entrevoit une solution prochaine et dans un sens favorable aux aspirations de l'Italie. Le *Bund* semble admettre comme une combinaison assez probable que l'on donnerait au pape l'île de Sardaigne pour résidence. Il y a déjà longtemps que cette idée avait été mise en avant ; toutefois il ne serait pas impossible que de guerre lasse on se vit forcé d'y revenir.

Naturellement, Monsieur, je ne vous donne toutes ces rumeurs et ces commentaires de journaux que pour ce qu'ils valent.

Les préoccupations se partagent en Europe d'une manière à peu près égale, entre l'Italie et les Etats-Unis. Je crois que la question de médiation ou d'intervention fait peu à peu son chemin. La *Patrie* de Paris, apprend de bonne source que la reconnaissance du Sud, " Sur la base des fonds accomplis," sera très prochainement mise sur le tapis. *L'Angleterre et la France agissent désormais de concert dans cette question.* Les journaux anglais rendent justice à la valeur déployée par l'armée fédéral dans le Maryland et à l'habileté relative de ses chefs, mais ils engagent le Nord à profiter de ses derniers avantages pour conclure une paix honorable. Le *Times* ne croit pas la paix possible sur une autre base que l'indépendance du Sud, et il termine son article par cette phrase significative :

" Comme le Nord ne saurait être le premier à reconnaître cette indépendance, l'Europe doit enlever la pierre d'achoppement en reconnaissant les Etats-Confédérés, et le Nord pourra ensuite suivre son exemple."

Je trouve également dans le *Times* un paragraphe qui intéressera peut-être nos lecteurs. Il s agit de Mme Lincoln, et ces lignes sont traduites de la correspondance new-yorkaise du journal anglais.

" .....

dé par devers lui le comte Zamoiski, et, après lui avoir dit qu'il semblait bien que l'avenir était fort sombre, il l'aurait prié de lui exposer les moyens les plus propres à rétablir la tranquillité dans les esprits.

Le comte Zamoiski aurait déclaré d'abord l'honneur de parler au nom de la nation polonaise, dont il ne tenait aucune mission à cet effet, et, pour vaincre ce scrupule, le grand-duc aurait autorisé le comte à prendre avis de ses concitoyens et à se consulter avec eux.

A la suite de cette invitation, environ deux cents délégués des diverses parties de la Pologne se réunirent à Varsovie autour du comte Zamoiski, et délibérèrent avec lui sur la réponse à faire.

Cette réponse fut rédigée sous forme d'une adresse qui fut remise au grand-duc Constantin ; mais, dès qu'il eut reçue, parut une note officielle qui, suivant une dépêche de Varsovie reçue ce matin, a été reproduite lundi encore, portant que le grand-duc n'avait donné aucune autorisation de réunir ces délégués, de formuler des vœux et le comte Zamoiski reçut ordre de se rendre à Saint Pétersbourg pour s'y justifier. Une perquisition fut faite dans son palais, puis le directeur de la police Muchanoff fit mettre le comte dans une voiture fermée, qui traversa la ville, dont les rues étaient bordés d'argents de la force publique, et la voiture prit la route de la capitale de la Russie. Voila les faits, tels qu'ils résultent d'une manière assez concordante, de diverses lettre arrivées de Varsovie en France et en Allemagne. Tout commentaire semble superflu. Si le grand-duc Constantin ne voulait pas savoir la vérité, il pouvait se dispenser de la demander, et s'il voulait la connaître, au moins devait-il écouter de sang-froid les doléance des Polonais, sauf à ne pas y donner suite si elles lui semblaient déplaisantes.

Une lettre de Hanovre donne quelques détails sur une soustraction frauduleuse dont se serait rendu coupable le général Hedemann, maréchal de la cour. Ce haut personnage avait jugé prudent de prendre la fuite, mais on était sur ses traces, et il a été arrêté près de Hambourg et reconduit à Hanovre. Il est question d'un déficit dans les caisses confiées à sa surveillance, qui monterait à quelque chose comme 100,000 thalers. Il paraît que, profitant de la liberté qu'on lui avait laissée, car il était prisonnier sur parole, il s'était éloigné de son domicile dans l'intention d'en finir avec la vie. Il s'est jeté dans l'Elbe, mais on l'a retiré sain et sauf du fleuve. Cet incident préoccupe vivement la curiosité du public, et surtout le corps des officiers.

La bonne ville de Leyde est en pleine révolution, et on craint que le sang ne soit versé. Je laisse parler une lettre de La Haye en date du 28 septembre :

"La ville de Leyde est sens dessus dessous. M. Hendricks, commissaire de police en chef, avait donné l'ordre que dans les rues les plus fréquentées, afin d'éviter tout accident et tout désordre, ceux qui iraient en montant prendrait la droite, tandis que le côté gauche de la rue serait réservé à ceux qui iraient en descendant. Toute la police avait été mise sur pied, avant-hier, pour faire exécuter la consigne. Mais, dans notre pays, on n'aime guère la réglementation et la contrainte, et on est fort contraire à l'action de l'autorité hors du cercle de ses attributions naturelles. Aussi la police rencontra-t-elle beaucoup de résistance et un monsieur, ayant été bousculé par un agent, alla immédiatement porter plainte à son ami le bourgmestre. Celui-ci, qui n'avait été prévenu de rien, ordonna sans délai aux agents de police de se retirer. Mais cette concession n'apaisa pas la foule ; on siffla la retraite des gens de la police ; des rassemblements se formèrent des plus nombreux ; la foule se rua sur la maison du commissaire en chef ; on y causa les vitres, et on en fit autant dans toute la rue qu'il habite. Le désordre augmentait toujours, malgré les exhortations paternelles des membres de l'administration communale, qui voulaient en vain dissiper les attroupements. Enfin, on se décida à requérir la troupe, et ce ne fut qu'à l'arrivée d'un escadron d'artillerie à cheval que les turbulents battirent en retraite. Le commissaire Hendricks, et un adjudant de place, qui étaient tombés entre les mains de la foule, ont été sérieusement maltraités.

"Hier les rassemblements se sont renouvelés, mais aucun désordre n'a été commis. On n'est pas sans inquiétude, toutefois, pour ce soir, le lundi étant le jour que les ouvriers choisissent de préférence pour leurs promenades en ville. Il paraît que c'est dans les rues de Londres que M. Hendricks a vu se pratiquer le système qu'il a si malheureusement voulu introduire à Leyde."

Aux Correspondants.

Pas si bête.—Votre lettre est trop personnelle. Vous pouvez écrire tant que vous voudrez et répondre aux insultes du *Pays* contre Ottawa, mais il faut mieux connaître votre homme avant que de l'attaquer ainsi.

P. L., St Philippe.—Les Nos. du *Courrier* vous ont été adressés.

Faits Divers.

—L'Angleterre vient d'envoyer au Canada une quantité immense d'approvisionnements militaires, carabines, etc., ce qui prouve qu'elle a intention d'armer ses colonnies et de les défendre.

Le steamer *Saint-Andrew*, qui est arrivé à Québec la semaine dernière, a aussi apporté beaucoup de matériel de guerre.

—On dit que le Gouvernement en est venu à un arrangement avec les Sauvages de l'Ile Manatouline pour le rachat de leurs droits.

Il circule des billets de $5 très-bien contrefaits de la Banque de Montréal, branche d'Ottawa. Nous apprenons qu'il en a été donné en paiement dans nos townships par des étrangers.

Deces.

A la residence de son beau-frère John McKinnon Ecr, de cette ville, Jeudi matin, John McKay Ecr., à l'age de 28 ans.

Loi concernant les Journaux

1° Tout souscripteur qui ne donne pas ordre formel de discontinuer l'envoi d'un journal estcensé continuer son abonnement.

2° Tout souscripteur qui ne transmet pas les arrérages qu'il doit, au moment ou il envoie son ordre de discontinuation, est exposé à recevoir son journal et à payer tous les numéros transmis, jusqu'au payement de tels arrérages.

3° Tout souscripteur refusant de prendre son journal au bureau de poste, où il lui est adressé, est responsable de l'abonnement, jusqu'au payement des arrérages et ordre de renvoi ; renvoyer le journal, ou refuser de le prendre au bureau de poste n'est pas l'avis que la loi requiert.

4° Tout souscripteur qui change de localité, sans en donner avis au propriétarie d'un journal et qui est cause que le journal lui est adressé au bureau de poste, de sa ci-devant résidence, est tenu responsable de l'envoi du dit journal.

☞ *Nous avons adressé pour la dernière fois à nos lecteurs, les comptes que vous sont dus.*

Aux Cultivateurs.

Pour faciliter la circulation du Courrier parmi la classe agricole, nous informons les cultivateurs que nous prendrons toutes especes de produits, en paiement de leur abonnement.

☞ Toute communication que l'on nous fera parvenir par la poste, non affranchie, sera refusée.

Nos abonnés voudront bien se rappeler qu'il faut se soumettre à nos conditions d'abonnement—qui sont ☞ PAYABLES D'AVANCE. ☜

Ceux qui nous doivent pour un semestre ou deux, doivent comprendre qu'il serait enfin temps qu'ils se rendissent à nos justes demandes.

☞ Le Bureau du *Courrier* se trouve maintenant Rue Clarence près de la Rue Dalhousie, à la résidence du Rédacteur. Les personnes qui désirent annoncer, ou transiger quelques affaires quelconques sont priées de s'adresser directement au Propriétaire-Rédacteur.

☞ *Nous prions instamment ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement, de bien vouloir le faire sous le plus court délai.*

MARCHÉ DE NEW-YORK,

24 Oct.

Fleur.—Superfine de l'Etat $4.85 à $5.05 commune et extra moyenne do $5.40 à $5.50 ; de l'Ohio $5.45 à $5.55 ; du Canada $5.25 à $5.85 ; fleur de seigle $3.75 à $4.25 blé 1.17 à $1.40 ; seigle 82cts 34cts. ; avoine 47cts. à 50cts.

PRIX DU MARCHE.

Revu et corrigé

OTTAWA, 24 Oct. 1862.

FLEUR—		
Extra pr quart	5 25	0 00
No. 1	5 00	0 00
No. 2	4 50	4 00
Fine	3 50	3 75
Farine d'Av. par 196 lbs.	5 50	5 75
Fleur de ble d'inde 200 lbs	3 00	3 —
Seigle par minot 56 lbs.	0 50	0 55
Orge " " 48 lbs.	0 00	0 55
Sarasin " " 44 lbs.	0 00	0 43
BLÉ—		
Automne .....par 60 lbs.	1 05	1 10
Printemps.... " 60 lbs.	1 00	1 05
POIS—Par 60 lbs	0 60	0 65
BLÉ-D'INDE —Par 56 lbs.	0 60	0 00
Avoines—Par 34 lbs	0 30	0 35
Fèves—Par 60 lbs	1 50	2 00
LARD—		
Mess	11 00	11 50
Prime Mess	8 75	9 00
Prime	00 00	00 00

PRIX DU MACCHE DE MONTREAL.

1er Octobre, 1862.

		s.	d.		s.	d.
FLEUR—de blé....₩ quint.		13	6	@	14	0
d'avoine..	—— ..	10	0		11	0
blé-d'inde.	—— ..	7	6		8	0
GRAINS—Blé.....₩ minot.		0	0		0	0
Pois.....	—— ..	3	0		3	3
Orge.....	—— ..	0	0		0	0
Avoine...	—— ..	1	8		1	9
Sarrasin..	—— ..	2	3		2	6
Lin.....	—— ..	0	0		0	0
Mêle.....	—— ..	0	0		0	0
LEGUMES—Patates.₩ poche.		2	6		2	9
Fèves.... minot.		7	6		8	0
LAITERIE—Œufs..₩ douz.		0	7½		0	8
Beurre frais₩ lb	..	0	10		1	0
Beurre salé	—— ..	0	8		9	0
VOLAILLE—Dindes₩ couple		8	0		10	0
Oies.....	—— ..	5	0		6	0
Canards....	—— ..	4	0		4	0
Poulets....	—— ..	2	0		3	0
Pigeons.....	—— ..	0	0		0	10
VIANDES—Bœuf.....₩ lb.		00	3		00	0
Rosbeef....	——	00	0		00	0
Lard.....	—— ..	00	5½		00	
Jambon.....	—— ..	00	6		00	0
Agneau....₩ qr.			0		3	0
Mouton.... livre..			4½		0	0
Veau.....	—— ..	2	0		3	0
Bœuf..... 100 lb	20	0			35	
Cochon....	—— ..	27	6			

LOTERIE ROYALE
DE LA
HAVANE,
Dirigee par le gouvernement Espagnol.

Les prix sont payés comptant. On fournit tous les renseignements demandés.

On échange les doublons au taux le plus élevé

TAYLOR & Cie.,

Banquiers, 16, Wall street, New-York.

Ottawa, 25 oct. 1862.

HUITRES !! HUITRES !!!

HUITRES FRAICHES !!!

Reçues trois fois par semaine au

Restaurent Lafontaine.

Ottawa 15 Oct. 1862.

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné, que les affaires ci-devant sous le nom de PASCHAL COMTE, marchand en cette ville, sont maintenant assignées à BENJ. COMTE Ecr, seul autorisé à la liquidation de la succession.

Toutes personnes endettées envers la dite SUCCESSION sont requises de venir payer sans autre avis.

BENJAMIN COMTE,
Syndic.

FORT WASHINGTON.

170ème rue et Kingsbridge Road, NEW-YORK.

INSTITUTION FRANCAISE
dirigee par
MM. LESPINASSE & ESTEVEZ Jr.

Tous les élèves de l'établissement parlent et écrivent trois langues : le français, l'anglais et l'espagnol ; plusieurs d'entre eux parlent en outre l'allemand.

Les mêmes soins seront toujours apportés à l'étude des langues vivantes et mortes tandis que l'étude des sciences va prendre un nouvel essor.

Préparation à l'école centrale, à l'école impériale des Mines et à l'école de commerce de Paris, ainsi qu'aux différentes écoles d'ingénieurs des Etats-Unis.

d28 août '62.—5 s.

MUSIQUE ! MUSIQUE

EN VENTE AU
Bureau du Courrier d'Ottawa

Les morceaux de Musique suivants :

La Mere Canadienne,

Chant Patriotique. Paroles de Em. Blain. Musique de A. Dessane.

Le Chant DES Voyageurs

Paroles de O. Crémasie, Musique de A. Dessanes.

Le Chant DES Voltigeurs

Paroles de L. H. Fréchette. Musique de E Gagnon.

A DES PRIX TRÈS MODERÉS

PHOTOGRAPHIE!!

MLLE. LOCKWOOD.

RUE SPARKS

Dont le nom est bien connu comme Artiste dans l'art de l'AMBROTYPE, et de la PHOTOGRAPHIE Continue ses travaux comme par le passé.

Ses ouvrages seront executés à la satisfaction générale et dans les derniers goûts. Ambrotypes sur VERRE, sur PAPIER et sur TOILE, toute grandeur, depuis la grandeur naturelle jusqu'à un portrait pour épingliette ou bague. Photographie de toute grandeur, pour Albums et autres.

PRIX TRES MODERES

Ottawa, 12 Juin 1862.

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Trone, sera comme suit, savoir :

Troisième Classe,	.....	25 cts.	per 100 lbs
Secoude "	.....	22½ "	" "
Troi ième "	.....	17½ "	" "

☞ Pour particularites, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Trone, à Montréal.

JNO. R. WHITE,
Ottawa, 15 avril, 1861. *Secretaire.*

Hotel National,

RUE SUSSEX,

TENU PAR M. LAFONTAINE.

On recoit des Pensionaires au mois et a la semaine.

TABLE ouverte à toute heure du jour. L'on trouve à ce restaurant en tout temps, huitres fraiches, et gibiers de toutes descriptions. Préparés dans un style à satisfaire le plus difficile.

CUNNINGHAM, BARCLAY & LINDSAY

ONT MAINTENANT RECU TOUTES LES

NOUVEAUTES

LES PLUS RECENTES, EN FAIT DE

Chapeaux,

Manteaux,

Chales,

Fleurs et

Plumes.

Nos Chapeaux et Manteaux sont faits d'apres les dernieres

MODES PARISIENNES,

et nous invitons les dames et le public en

GENERAL

A VENIR LES

EXAMINER.

Ottawa, 16 Oct. 1862.

IMPORTATIONS CONSIDERABLES D'AUTOMNE.

96 CAISSES ET BALLES

NOUVELLEMENT OUVERTES

—CONSISTANT EN—

Riches Soies de fantaisie et noirs glacés

RUBANS, FLEURS, VELOURS DE SOIES

ET

Le plus grand assortiment de

DRAPS

QUE L'ON AIT JAMAIS MONTRÉ EN CETTE VILLE

☞ A TRES BON MARCHE. ☜

1000 Paires de COUVERTES, blanches et de couleur.
1000 Pièces de COTON JAUNE acheté avant la hausse des prix.
250 " SHIRTING BLANC " " " "
500 " 6-4 COBOURGS, depuis 7½.
300 " 6-4 WINCEYS UNIS ET CAROTTÉS, depuis 7½
50 " 7-4 MERINOS FRANÇAIS, depuis 3s.
100 Doz MOUCHOIRS DE TOILE, 3s. la douzaine.
250 " COLLETS DE DENTELLES et MOUSSELINE, depuis 2d. chaque
113 " VOILES DE DENTELLE NOIR et de FANTAISIE depuis 4d.
500 Pièces HOYLE, McNAUGHTON, et INDIENNES FRANÇAISES a bas prix,—De plus une grande variété d'autres marchandises, choisies avec beaucoup de soin, seront vendus à bon marché.

AUSSI ATTENDUS TOUS LES JOURS.

5 Caisses de MANTEAUX et CHALES du dernier goût.
3 " de CHAPEAUX pour Dames et Enfants "
4 " MANTEAUX de DRAP—à grand marché.

Ottawa, 2 1862.—THOS. & WM. HUNTON

IMPORTANT

POUR QUVEUTETABLIR UN COMMERCE A LA CAMPAGNE.

Le Soussigné, ayant décidé de se retirer des Affaires, offre en vente son FONDS de MAGASIN, consistant en un ASSORTIMENT GENERAL, dans le VILLAGE de CURRAN, au centre du Township de North Plantagenet, Comté de Prescott.

De plus, ensemble ou séparément, son ETABLISSEMENT, comprenant 75 acres de terre (moins 5 acres pris et bâtis un lots de Village situé en face de l'eglise, dont moitié dans un bon état de culture donnant de bons bénéfices et entourée d'une Clôture en Boulins de Cedre très-bien finie, avec deux Maisons, plus une Grange et Ecurie neuves ; l'autre moitié couverte partie par une Sucrerie et partie de Frene, Cèdre et autres Bois mêlés.

Une personne désirant ouvrir un Magasin à la Campagne, ne pourrait trouver à se placer avec une meilleure chance de faire un Commerce sûr et profitable ; de plus, l'acquéreur aurait le grand avantage (au moyen des Livres du Soussigné,) de connaître les bons payeurs.

Cette Propriété, qui est dans un beau site, serait encore une bonne acquisition pour un Monsieur qui aimerait à avoir une Résidence d'Eté, dans une Campagne très-salubre, possédant de bons Chemins et nombre de Sources Minérales différant dans leurs compositions et reputées les meilleures du Canada et ayant une communication facile et agréable avec Montréal et Ottawa, outre que le Village possède un Bureau de Poste tenu par le Soussigné, communiquant tous les jours de la semaine avec Montréal et Ottawa en été et trois fois la semaine en hiver.

Le Soussigné offre encore en vente 30 acres de terre en Bois, à environ 15 acres du Village. —De plus, 50 acres à 1½ mille, dont moitié en culture une Grange ; outre plusieurs autres Lots qu'il est chargé de vendre à Commission

Le tout sera vendu à des termes faciles et des titres incontestables seront fournis.

S'adresser au Soussigué personnellement ou par lettre affranchi.

PHILIPPE GAREAU.
Curran, 18 Sept. 1862.

HICKE RING & SON,

FABRICANTS DE
Pianos Forte
GRANDS, CARRES, ET DROITS.
(*Maison fondée en* 1833.)
No. 694, BROADWAY, NEW-YORK.

Exportation pour le Canada.

DEPUIS l'epoque où JONAS CHICKERING a établi cette maison, 24,000 pianos ont été construits et terminés sous sa direction et celle de son fils. La supériorité de ces instruments est attestée par

TRENTE-HUIT MEDAILLES

qui leur ont été décernées aux expositions des Etats-Unis, comme premiers prix sur tous les autres compétiteurs.

Ils ont également reçu la

GRANDE MEDAILLE

à l'exposition universelle de Londre, en 1851

Les noms de Thalberg, Benedict et D. Black faisaient à cette occasion partie du jury.

L'attention du public est spécialement appelée sur les

Pianos Forte grands et Carrés,

qui, pour la qualité, la force, la pureté du son la délicatesse d'action et généralement toute leur construction, surpassent incontestablement les pianos offerts jusqu'ici au public. Ces instruments ont obtenu la complete approbation des premiers artistes américains et européens.

☞ Tous les pianos dont GOTTSCHALK s'est servi dans ses concerts au Canada, sortaient des ateliers de la maison CHICKERING.

4 Septembre '62.

Wiliam Paquette,

CHEMISTE PHARMACIEN.
(*Medical Hall.*)
Rue Rideau — Ottawa.

Tient toutes les medecines, et le Drogues les plus rares.

EN GROS et en DETAIL

Où on vend toutes espèces de

Peintures,
Huiles,
Mastic,
Vernis,
Bois de teintures,
Medecines Patentes.
Couleurs a teindre
Esprit de Terebentine
Brosses,
Camphine,
Fluid,
Instruments pour Chirugiens,
et pour Dentiste
De toute description et des plus modernes
Parfumeries,
Peignes,

Et de toutes espèces de

Graines de Jardin, etc., etc.

afin tout ce quel'on peut désirer avoir dans une pharmacie de premier ordre
Ottawa 22 1862

SALON DE PARFUMERIE
DU
PRINCE DE GALLES.

L'ENQUETE EST TERMINE.

Les Travaux vont se continuer

CHEZ

E. MILES.

VU qu'il est le BARBIER des PRINCES et le PRINCE des BARBIERS.

M. MILES profite de la circonstance pour annoncer qu'il vient de recevoir à son établissement, mille espèces d'articles de toilette, et de la teinture pour les cheveux. De plus il offre à vendre à bas prix VIOLONS, ACCORDEONS, CONCERTINA, FLUTINA, GUITARES, CORDES de VIOLONS, BANJOS, CLARINETTE, FLUTES &c.

M. MILES espère prouver de nouveau au public qu'il est en état de pouvoir satisfaire ses pratiques comme par le passé.

OTTAWA 21 Août 1862.

UN JEUNE MONSIER d'une éducation distinguée désire trouver une place ou dans un college ou dans une famille. Il sait le latin, le français, l'italien, l'anglais, etc., il sont familiers.

S'adresser ou s'adresser à ce bureau
Ottawa 17 avril 1862.

Grande Revolution,

DANS LES PRIX DU LARD

SEULEMENT QUE 3½d. LA LIVRE.

Le Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a ouvert aujourd'hui un MAGASIN d'EPICERIES, LIQUEURS et de PROVISIONS dans les

BATISSES SPARROW

au coin des Rues SUSSEX et MURRAY où il vend le meilleur LARD MESS au bas prix de 3½ d. la livre.

LES THES, SUCRES, AFE ET LIQUEURS

sont de la meilleure qualité et aussi à très bas prix.

Le Soussigné à l'espoir que l'expérience qu'il possède dans cette ligne, et ayant acheté ses effets pour

ARGENT COMPTANT

et au plus bas prix, le met en état de donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage, tant dans le prix que dans la qualité de ses MARCHANDISES

C. SPARROW Jr.

OTTAWA, 7 Août 1862.

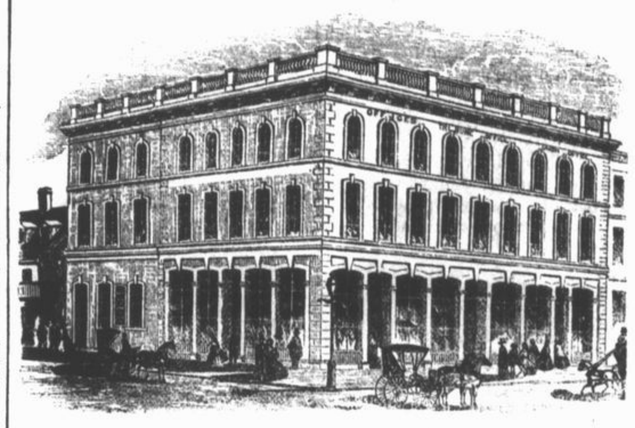

KEARNS & RYAN

Annoncent à leurs amis et au public en général qu'ils viennent d'ouvrir.

35 BOITES ET BALLES

DE

MARCHANDISES

Dans le courant de la semaine ils recevront le restant de leurs MARCHANDISES, et ils invitent le public à venir les visiter. Nous invitons tout particulièrement ceux qui ont besoin d'acheter bon marché,

des draps,
Tweeds,
Casimirs,
Indiennes,
Shirtings,
Cotons jaunes,
Crinolines

d'un 1s. 2d. à 10s. &c. c&

AUSSI

Un immense lot de coton Americain, a des prix TRES-REDUIT

N'OUBLIEZ PAS LA PLACE.

KEARNS & RYAN.

BATISSE DE L'UNION.

Rue Sussex 3eme porte de la Rue York.

Ottawa 25 Septembre 1862.

FLEURS IMPERIALES

Mme. Ilma,

Fournisseur brevete de LL. MM. l'Imperatrice de France et la Reine d'Angleterre.

712 Broadway, New-York et 104, Rue Michelieu, Paris.

Cheveux — Coiffure — Garnitures de Chapeaux et Rubans

HAUTE NOUVEAUTE D'AUTOMNE

CEUX de nos compatriotes qui se rendent à New-York pour leurs plaisirs ou leurs affaires, ne doivent pas manquer de visiter la maison TILMAN, surnommée dans le monde élegant de la métropole numéro cinq, le Temple des Fleurs et de Goût, le Paradis des Dames. M. TILMAN exporte aussi pour le Canada à des conditions les plus avantageuses.

6 septembre '62

Magasin de Chaussure.

SIMEON LEBEAU

MARCHAND DE CHAUSSURES

RUE SUSSEX

VIS-A-VIS LA RUE YORK.

VIENT de recevoir un assortiment complet de Chaussures qu'il vendra

☞ AU PRIX COUTANT. ☜

Ceux qui veulent acheter à bon marché feront bien de profiter de la circonstance.

Ottawa, 11 Sept. '62.

Grand Concours

CHEZ

McCOMB & FRERES,

GALERIE PHOTOGRAPHIQUE,

Rue Rideau, Ottowa.

LES SOUSSIGNES flattés par l'appréciation juste et libérale de leur mérite comme **ARTISTES PHOTOGRAPHES**, mérite qui a été reconnu par l'affluence continuelle des personnes qui se sont assises à leur Galerie depuis son ouverture; prennent la liberté d'informer les citoyens

D'OTTAWA ET DES ENVIRONS,

Que, pour mériter d'avantage leur approbation, ils ont introduit dernièrement dans leur art, des améliorations toutes nouvelles.

Comme ils se servent dans leur Galerie des meilleurs Cameras et substances chimiques, ils sont certains de satisfaire les plus difficiles, tant qu'à leur Portrait,

Aussi, ils ont toujours en main, un Assortiment Complet de Cadres et de Boîtes d'Union, de Morocco, de Perles et d'Or de toutes Grandeurs.

Le public est respectueusement invité à venir visiter et examiner leurs spécimens: sans nulle obligation de faire prendre leur Portrait. Portrait pris dans des loquets pour 25 cts.

L'entrée est la même que

VIENNA HOUSE.

Porte voisine du magasin de Cunningham, Barclay & Lindsay RUE RIDEAU.

McCOMB & FRERES.

PRINTEMPS, 1862.

GARLAND MUTCHMOR & CIE

RECOIVENT MAINTENANT

UNE PARTIE DE LEUR IMPORTATION DU

PRINTEMPS

DE

MARCHANDISES SECHES

ET DE

MODES.

Leurs effets ayant été achetés avant la hausse des prix sur les marchés d'Angleterre, ils sont en état de les vendre à plus bâs prix que partout ailleurs.

A BAS PRIX.

CALICOTS QUI NE CHANGENT PAS	5½d	per verge
COTONS DE FANTAISIE	7½	" "
(UNION TWEEDS)	2s. 0.	" "
COTONS BARRÉS	6d.	" "
ETOFFES POUR PANTALONS D'ÉTÉ	9d	" "
MAGNIFIQUE CHALLI DE LAINES	7½	" "
" GUILLAUME	8d.	" "

Pas pour Dams, Patrons de Robes,&c., &c.

ARGENT COMPTANT.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE

RUE RIDEAU, OTTAWA

PRES DU PONT.

Ottawa 26 Mars 1860

YEUX ARTIFICIELS

Qui peuvent produire l'illusion la plus complete, procurés par

A. STANLY, M D.

OCULISTE & ORISTE.

UNION HOUSE, OTTAWA.

Ottawa, août 1862

PHELAN & COLLENDER

BILLIARDS

Français, Anglais & Américains.

A des prix non avantageux

63, 65, 67 et 69, Grand Street,

NEW-YORK.

Exportation pour le Canada.

'62.—3m.

PIERRE DUFOUR

Manufacturier de Voitures

D'ETE ET D'HIVER.

Rue Rideau, Ottawa.

TIENT constamment en main un assortiment considerable de

VOITURES DE TOUTES SORTES

ET D'UN

GOUT TOUT NOUVEAU.

Toutes les commandes et réparations qu'on voudra bien lui confier seront faites avec promptitude, et aux prix les plus modérés.

M. Dufour a aussi des voitures de seconde main qu'il vendra à bon marché

17 avril 1862.

Compagnie d'Assurance Royale

DE

LIVERPOOL ET LONDRES

Capital—£2,000,000 et un Grand Fonds de Réserve.

DÉPARTEMENT DU FEU.

CETTE COMPAGNIE continue à ASSURER les Bâtisses et toutes sortes de Propriétés contre les pertes ou dommages par le feu, à des conditions des plus libérales.

Toutes pertes justes promptement réglées, sans déduction ou escompte, et sans référer en Angleterre.

Le Grand Capital et la conduite judicieuse de cette Compagnie garantissent la plus parfaite sûreté aux assurés.

Il n'est rien chargé pour Police ou Transferts.

DÉPARTEMENT DE LA VIE.

Les avantages suivants, entre un grand nombre d'autres, sont offerts par cette compagnie aux personnes qui se proposent d'assurer leur vie:—

Parfaite sûreté pour l'accomplissement des engagements envers les porteurs de Polices.

Taux de Primes favorables.

Une grande réputation de prudence et de jugement, et la plus libérale considération de toute question liée aux intérêts des assurés.

Trente jours de grâce accordés pour le paiement des primes de renouvellement, et pas de retrait de police pour erreur non intentionnelle.

Polices échues pour non paiement de primes peuvent être renouvelées dans les trois mois en payant la prime, et une amende de dix chelins par cent, en produisant des preuves satisfaisantes du bon état de la santé de l'assuré.

Participation des profits par les assurés, se montant aux deux tiers du montant net.

Grands Bonus déclarés en 1855, se montant à £2 par cent par année sur la somme assurées faisant, sur les âges de vingt à quarante ans, 80 par cent sur la prime. La prochaine division des profits en 1860.

Etampes et Polices données gratuitement

Tous les frais de Médecins payés par la Compagnie.

Référence Médicale—J. A. GRANT, M. D.
H. J. FRIEL, *Agent*

CHS. D. REYMOND

HORLOGER ET BIJOUTIER.

REMERCIE avec beaucoup de gratitude ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il les informe respectueusement qu'il a TRANSPORTÉ son établissement de la Rue Sussex dans la Rue Clarence tout près de la Rue Dalhousie, troisième porte du Bureau du Dr. Dorion, où il espère recevoir le même patronage que par le passé.

M. Reymond réparera toutes les montres, horloges etc., qu'on voudra bien lui apporter à des prix modérés, et d'une manière satisfaisante.

Ottawa, 8 mai 1862.

PHOTOGRAPHIE!!

MLLE. LOCKWOOD.

RUE SPARKS

Dont le nom est bien connu comme Artiste dans l'art de l'AMBROTYPE, et de la PHOTOGRAPHIE Continue ses travaux comme par le passé.

Ses ouvrages sont toujours exécutés à la satisfaction générale et dans les dernières goûts. Ambrotypes sur VERRE, sur PAPIER et sur TOILE, toute grandeur, depuis la grandeur naturelle jusqu'à un portrait pour épingle ou bague. Photographie de toute grandeur, pour Albums et autres.

PRIX TRES MODERES

Ottawa, 12 Juin 1862.

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE

PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Trone, sera comme suit, savoir:

Toisieme Classe,	25 cts.	per 100 lbs
Seconde "	22½ "	" "
Troisieme "	17½ "	" "

☞ Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Trone, à Montréal.

JNO. R. WHITE,
Secretaire.

Ottawa, 15 avril, 1861.

Hotel National.

RUE SUSSEX,

TENU PAR M. LAFONTAINE.

On on recoit des Pensionaires au mois et a la semaine.

TABLE ouverte à toute heure du jour. L'on trouve à ce restaurent en tout temps huitres fraiches, et gibiers de toutes description. Préparés dans un style à satisfaire le plus difficile.

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

QUEBEC, 22 août 1862.

AVIS est par le présent donné que les terres dans le township de Cavendish dans le Comté de Peterborough H. C. sera offert en vente le et après le

VINGT-QUATRE DE SEPTEMBRE

prochain, aux conditions ordinaires de reglement, 20 cents par acre comptant, ou $1 par versement.

S'adresser à Richard Hughes Ecr. Agent des Terres de la Couronne à Bobcaygeon.

ANDREW RUSSELL

Asst Com

4 septembre, '62.

R. R. R.

A CEUX QUI PENSENT ET A CEUX QUI NE PENSENT PAS.

A CEUX QUI NE VEULENT PAS SE DONNER la peine de penser et qui rejettent sur d'autres cette besogne, nous leur disons: sans plus d'explication que le RADWAY'S READY RELIEF soulagera immédiatement ceux qui souffrent soit en le faisant l'application interne ou externe, il guérira le:

Rhumatisme	en cinq heures
Mal de dos	en cinq minutes
Mal de Dents	dans trois minutes
Névralgie	dans cinq minutes
Crampes	dans cinq minutes
Maux de tête	dans dix minutes
Coliques	dans dix minutes
Diarrhée	dans quarante minutes
Lumbago	dans dix minutes
Fièvres	dans quinze minutes
Influenza	dans quelques heures
Croup	dans dix minutes
Spasme	dans cinq minutes
Douleurs chroniques	par quelques applications

Dans tous les cas où l'on sent des douleurs, le READY RELIEF devrait être appliqué. Pris intérieurement—une cuilliere à thé dans un demi-verre d'eau—il fera disparaître l'acciditè sur l'estomac et facilitera la digestion; c'est un stimulant agréable à prendre.

A CEUX QUI NE PENSENT PAS.—Nous maintenons que le RADWAY'S READY RELIEF est une médecine sans pareille. Ce n'est pas une vantardise, essayez-le si vous avez un teudance au scepticisme et vous serez convaincu du fait. Il entre dans sa composition une combinaison de stimulants astringents qui agissent avec puissance sur les nerfs, il n'entre pas de narcotic dans sa composition, et les douleurs sont soulagées d'une maniere toute particuliere. Lorsqu'on l'applique extérieurement, on s'appercevra que c'est un puissant contre-irritant, rougissant instanément la partie où l'application est faite et faisant disparaître le sang congestionné qui fait souffrir et qui par suite peut déterminer l'inflammation. Il régularise la circulation du sang d'une maniere efficace et admirable aux yeux de ceux qui peuvent comprendre l'action d'un remede.

A CEUX QUI PENSENT.—Nous maintenons que tous les remedes extérieurs font leur effet d'une maniere ou d'une autre. PREMIEREMENT: Ils agissent directement sur le systeme nerveux sans irriter les vaisseaux du sang. Tous les liniments d'arnica, pour les nerfs, etc., etc., touchent aux nerfs mais n'affectent nullement la circulation du sang; ils peuvent calmer temporairement les douleurs mais ne peuvent jamais rétablir l'égalité dans la circulation du sang, chose essentielle à la santé. SECONDEMENT: Ils agissent sur les vaisseaux sanguins sans égard au systeme nerveux. Il est maintenant établi que les nerfs réagissent sur les vaisseaux sanguins et l'application d'un remede à l'extérieur, pour être efficace doit agir autant sur les nerfs que sur le sang.

Nous maintenons que le RADWAY'S READY RELIEF a cette double action par l'effet spécial qu'il a sur les nerfs. De cette maniere il soulage et guérit les rhumatismes, le lembago, le mal de dent, les maux de tête, et une variété d'autres maladies. Lorsqu'on le prend intérieurement, ses qualités astringentes et diffusives arrêtent d'une maniere naturelle les diarrhées, les coliques et autres dérangements des boyaux. Pour les maux de gorge accompagnés de fièvre putride et pour les fièvres typhoïdes un éminent médecin attaché à l'hopital de la Nouvelle-Orléans dit que c'est une médecine autement excellente que la célebre eau médecinale de Ras, a l'Il l'administre intérieurement à ses patients et en arrose les appartements.

Que les malades et tous ceux qui souffrent en fassent l'essai.

RADWAY & Co

87, Maiden Lane.

Ottawa 1 août 1862.

SITUATION DEMANDÉE.

Un JEUNE HOMME bien recommandé venant du Bas-Canada, désire se procurer une place comme commis, teneur de livres, ou tout autre situation, où il pourra se rendre utile ayant déjà des preuves de service. Demeurant à la maison de pension de M. Alphonse Chevier, Rue Murray, l'on pourra le trouver au besoin, et prendre avec lui des arrangements.

Ottawa, 3 sept. 1862.

1862 1862

LIGNE DE LA MALLE

SUR LA

RIVIERE OTTAWA

LES VAPEURS

"QUEEN VICTORIA"

—ET—

"PRINCE OF WALES."

LIGNE REGULIERE ET QUOTIDIENNE

ENTRE

OTTAWA ET MONTREAL.

(*Le Dimanche excepté.*)

Font le trajet en Dix Heures.

Les nouveaux et magnifiques Vapeurs, "QUEEN VICTORIA," Capt. A. BOWIE, "PRINCE OF WALES" "H.W. SHEPHERD

LE Vapeur "QUEEN VICTORIA" laisse Ottawa tous les matins, (excepté le Dimanche) pour Montréal, à 6.30 A.M. TEMPS DU CHEMIN DE FER, se joignant à Grenville au chemin de Fer de Carillon et Grenville et au Vapeur "PRINCE OF WALES" à Carillon, arrivant à Montréal à 4.30, P.M. Retournant il arrivera à Ottawa à 6 P. M

Le confort et l'economie de cette ligne ne peuvent être surpassés. Cette route est de plus pittoresque, et la plus recherchée par les touristes.

Les *excursionistes*, pourront obtenir des billets de retour d'Ottawa à Grenville, bons pour un jour, à moitié prix.

Les passagers allant aux célebres sources de Caledonia pourront débarquer à l'Origna ou des voitures seront prêtes à les conduire aux Sources.

PRIX

D'Ottawa à Montréal	1ere classe	$3 50
" "	2nd "	2 00

(REPAS EXTRA.)

Billets d'Excursion à Montréal et retour $6

Pour autres informations et pour ce que regarde les billets d'excussion s'adresser à l'agent M. JOHN MCGOWAN à l'office du quai.

R. W. SHEPHERD,
Directeur.

Ottawa, 15 mai 1862.

LA VUE! LA VUE! LA VUE!

UNE NOUVELLE DECOUVERTE

POUR

PRESERVER LA VUE.

LUNETTES PERISCOPIQUES,

Inventé par M. ARCHERS, Oculiste de l'Hôpital de

L'UNIVERSITE DE LONDRES.

CES lentilles ne ressemblent aucunement à celles qui jusqu'à présent ont été mises en vente; le crystalde roche seul moulu d'après un nouveau procédé, entre dans la composition de ces verres; qui bien qu'ayant tous la forme concave peuvent être adoptés à toutes sortes de vues par l'**Opthalmoscope**, un instrument inventé par M. ARCHERS au moyen de cet appareil la millionième partie d'un pouce de lumiere dont tous ses rayons sont concentré dans un seul foyer, produit l'effet voulu; ces rayons convergent vers le centre de la rétine et lui facilitent ses fonctions.

Ainsi donc ceux qui ont la vue faible et qui désirent fortifier cet organe si délicat n'ont qu'à se présenter à

L'UNION HOUSE, OTTAWA.

M. ARCHERS donne ses lunettes pour essai pendant un mois et l'argent sera remboursé aux personnes qui ne seront pas satisfaites.

Les verres sont de toutes dimension et peuvent être placés dans de vieilles montures.

Parmi les nombreux avantages qui militent en faveur de l'invention de M. ARCHERS.—Voici les principaux:

1°. Les personnes agées qui font usage de ces lunettes peuvent s'occuper à des ouvrages les plus délicats et des plus minutieux, soit à la clarté du jour ou de toute lumiere artificielle sans nuire à leur vue.

2°. Ces verres peuvent durer toute la vie à une personne sans qu'il lui soit nécessaire de les changer.

3°. Le crystal de roche seul entrant dans la composition de ces lunettes, elles ne produisent aucune enflammation dans l'organe visuel mais au contraire le maintiennent dans un état de repos quelque soit la longueur de temps dont on s'en sera servi.

Ottawa, 7 août 1862.

SALON DE PERFUMERIE

DU

CHEMIN DE FER.

M. E. MILES,

PERRUQUIER ET BARBIER.

L'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert un nouveau salon en dessous de l'Hôtel Champagne ou ils seront heureux de satisfaire leurs pratiques.

Ces MM. peuvent barbifier suivant l'art. Il ont à vendre dans leur établissement tous les articles de toilette, tels que Savons, Eau-de-Cologne, odeurs de toutes espèces,

DE PLUS

Des instruments de musique, tels qu'ACCORDEONS, VIOLONS, &c., &c.

Ce SALON est tenu sur le même pied que celui qui a le nom

Salon du Prince de Galles.

RUE RIDEAU.

M. MILES est donc le BARBIER DES PRINCES et le PRINCE DES BARBIERS.

E. MILES.

Ottawa, 2 janvier 1862

London Coffee House,

WM. CHARTRAIN,

Vis-à-vis le Marché Champlain.

Basse-Ville,

QUEBEC

On trouvera toujours à cet Hôtel de première classe une TABLE servie de premier qualité.

Québec, 31 août

MUSIQUE! MUSIQUE

EN VENTE AU

Bureau du Courrier d'Ottawa

Les morceaux de Musique suivants:

La Mere Canadienne,

Chant Patriotique. Paroles de Em. Blain. Musique de A. Dessane.

Le Chant des Voyageurs

Paroles de O. Crémazie, Musique de A. Dessanes.

Le Chant des Voltigeurs

Paroles de L. H. Frechette. Musique de E Gagnon.

A DES PRIX TRÈS MODERÉS

HOTEL

DE

DAN GOODE,

COIN DES RUES

RIDEAU ET ST. NICHOLAS

OTTAWA.

M. GOODE tient tout ce qu'il y a de mieux en fait de

Vins,
Bieres,
Port,
Cidre,
Gin,
Brandy,
Cigares,
Huitres,
Poissons,
Volailles,
Fruits, &c.

EN GROS ET EN DETAIL.

Ottawa, 13 fév. 1862.

DOMENICO CHISACHI

Chapelier de premiere classe

TIENT CONSTAMENT LES

PELLETERIES

LES PLUS RICHES ET LES

PLUS FINES

Dans son Grand Etablissement de la Rue

PRINCESS

VIS-A-VIS L'HOTEL DE LA CITÉ,

KINGSTON.

Ottawa, 15 janv. '62.

Bonnes Nouvelles

LES BATISSES D'OTTAWA.

$700,000 d'accorder

PAR

NOTRE LEGISLATURE,

Continuation des Travaux.

AU MAGASIN

D'Eugene Martineau

Ou l'on fera comme par le passé des hardes de toute description.

M MARTINEAU Vient de recevoir de

NOUVELLES ETOFFES

DE

PRINTEMPS et D'ETE,

Et il est prêt à fournir au public des hardes faites dans toutes les modes à des prix si réduits qu'on ne pourra visiter son Magasin sans acheter, soit un surtout, une veste ou un pantalon.

Venez voir mon établissement, et vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de CHEMISES, de HARDES FAITES, DRAP, VALISES, COLLETS, et une foule d'articles que je vendrai à

TRES BAS PRIX.

E. MARTINEAU.

Ottawa, 22 Mai 1862.

THE

OTTAWA CITIZN.

CE JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE ET HEBDOMADAIRE,

Est publié à l'établissement de la Presse à Vapeur.

Rue Rideau---Ottawa.

LE CITIZEN, semi-hebdomadaire, paraît tous les MARDIS et VENDREDIS, et est envoyé par la malle, ou par les courriers aux abonnés de la ville, à raison de TROIS PIASTRES par année payable d'avance ou QUATRE PIASTRES à crédit

LE CITIZEN de la semaine

est publié tous les SAMEDIS matin—Prix: une piastre et demi ($1.50) par année ou $2.0e crédit.

A VENDRE.

A GLOUCESTER une belle terre située sur le grand chemin—Troisième Concession No. 4 à 8 milles de distance d'Ottawa.

Les personnes qui veulent acheter à bon marché, et posséder une magnifique propriété pourront s'adresser, à MM. CHS. LAPERRE et Jos. ROY, d'Ottawa, ou à JOSEPH LAPLANTE le propriétaire de Gloucester, d'auquel ils pourront recevoir les plus amples informations.

OTTAWA août 1862

LE COURRIER D'OTTAWA,

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DES

CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL

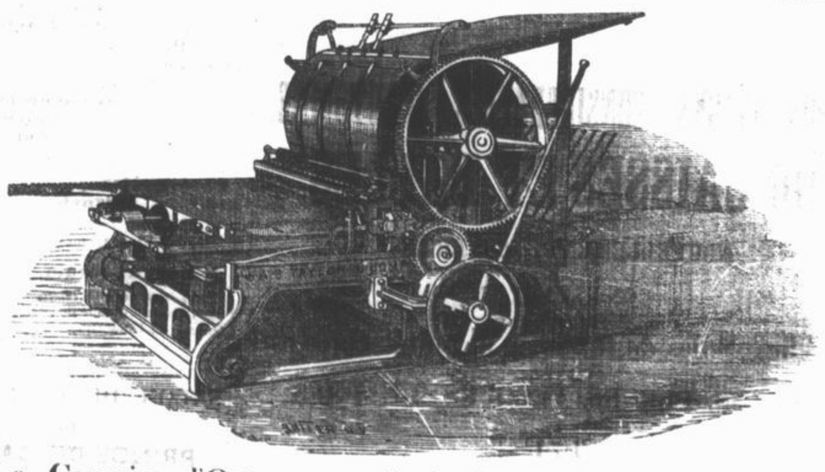

Le Courrier d'Ottawa parait le Jeudi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR:

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	"
Dix lignes et au de-sous première insertion	124 "
Pour chaque insertion subséquente	75 "
Les annonces audessus de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.	20 "
UN DEMI-QUARRE (10 lignes) par an	$12.00
UN QUARRÉ (20 lignes)	$20.00
Pour chaque carré additionnel	$20.00
Les NOTICES SPÉCIALES et NÉCROLOGIQUES paieront par ligne	$15.
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne	10 "
	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA*," sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientele, toute espèce de commande dans les genres suivants:

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Addresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la maniere dont on désireavoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désir que le tirage soit fait